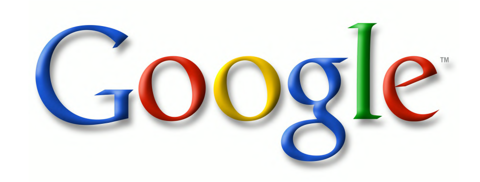
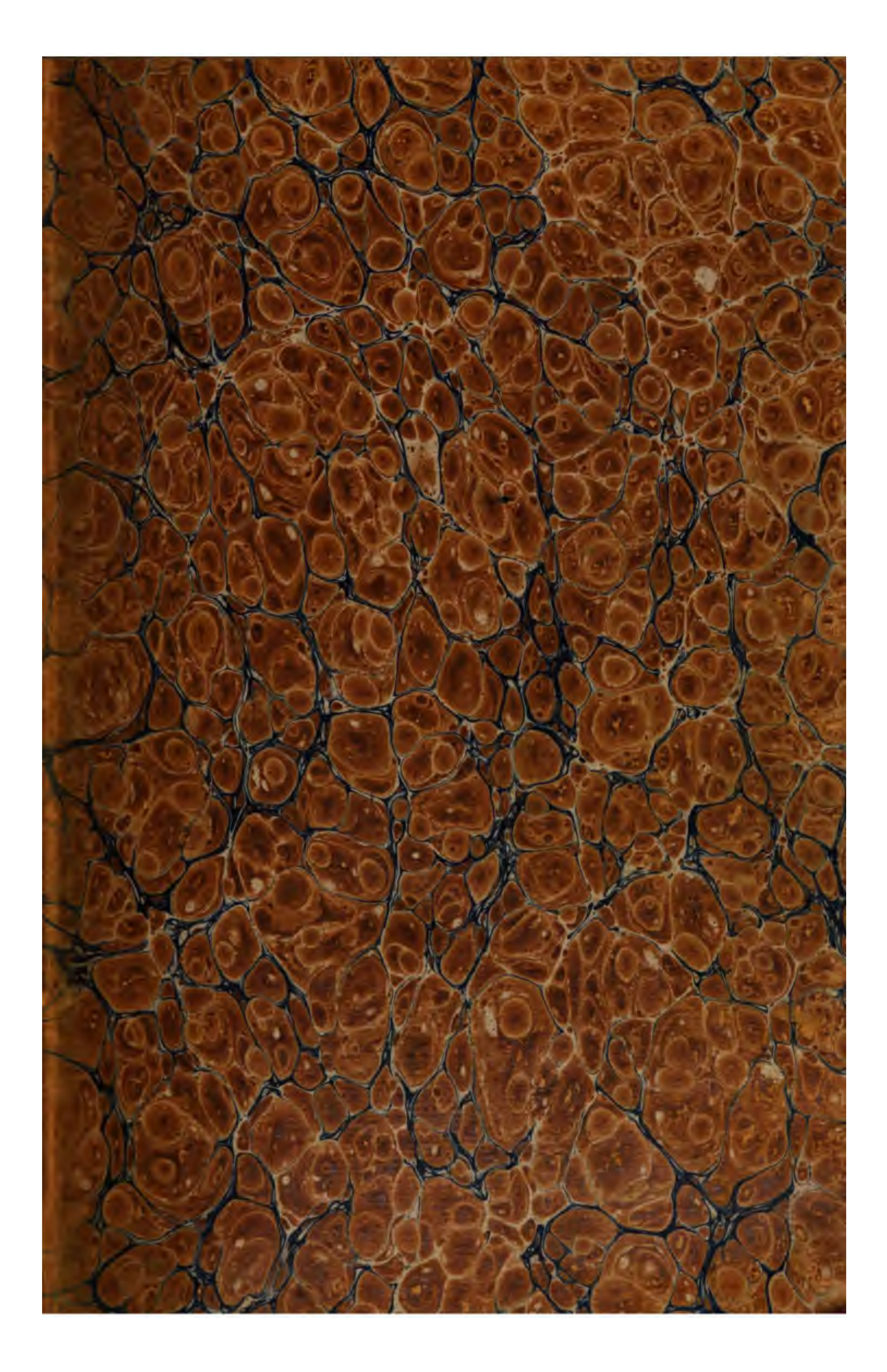



BUHR A
a39015 01808274 6b



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

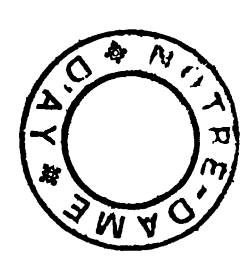
DES

GUERRES DE LA VENDÉE

ET

DES CHOUANS.

I.



DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4.

HISTOIRE

DES

GUERRES DE LA VENDÉE

ET DES CHOUANS,

DEPUIS L'ANNÉE 1792 JUSQU'EN 1815;

PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA STATISTIQUE DU TERRITOIRE INSURGÉ, ET SUIVIE D'UN RECUEIL D'ANECDOTES VENDÉENNES ET DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAR P. V. J. DE BOURNISEAUX (DES DEUX-SÈVRES),
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

AVEC UNE CARTE DU THÉATRE DE CES GUERRES.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ BRUNOT-LABBE, LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 33.
M. DCCC. XIX.

G

HISTOIRE

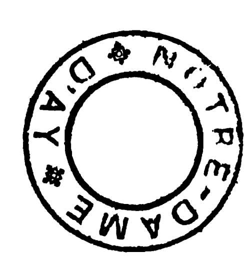
DES

GUERRES DE LA VENDÉE

ET

DES CHOUANS.

I.



glans combats qui précédèrent et suivirent la fatale journée de la Saint-Barthélemi; quels maux tant de discordes civiles n'ont-elles pas causés à l'humanité! La plaie a été si profonde, que le temps n'a pu la cicatriser entièrement.

Les guerres civiles sont d'autant plus dangereuses, qu'elles entraînent les peuples à plus d'atrocités; qu'elles altèrent, dégradent même le caractère national, offusquent la raison, étouffent la voix de la nature, frappent l'âme d'aveuglement; et, par l'espèce de rage qu'elles inspirent, consument en quelques années les ressources de plusieurs siècles, et étendent leur funeste influence jusque sur la postérité la plus reculée.

Depuis long-temps la France paraissait guérie de ce vertige. Le génie du grand Richelieu, le règne brillant de Louis XIV, le progrès des lumières sous celui de Louis XV, l'esprit de civilisation qui distingue ces deux dernières époques,

faisaient croire que les derniers germes des discordes civiles étaient étouffés pour toujours. Mais voici qu'une fausse et audacieuse philosophie se répand en Europe, comme une contagion, et couvre notre patrie d'un voile qui lui dérobe la lumière dont elle avait été jusqu'alors éclairée. Un grand nombre de Français, séduits par des idées de matérialisme, d'indépendance, de liberté et d'égalité, et saisis comme d'une fièvre furibonde, se jettent tout à coup sur leurs autels, leurs prêtres et leur Roi. Ils ne veulent plus de Dieu, plus de monarque, plus d'institutions religieuses et civiles. Abusés par leurs nouveaux docteurs, ils se persuadent follement qu'ils sont le *seul souverain*, le *seul réformateur*, le *seul législateur*. Les mots de *rédemption universelle*, inscrits sur l'étendard de l'incrédulité, ont attiré autour d'elle tous les amis d'une fausse liberté. Tous ces furieux démagogues se disposent à régénérer leur patrie dans le sang de leur Roi, des prêtres et des nobles,

pour l'amour de l'humanité, pour le progrès des lumières, et pour l'accomplissement des oracles philosophiques, anciens et modernes.

Au milieu de la conflagration générale, un petit coin de terre, presque ignoré du reste de la France, ne prend aucune part au désordre auquel toutes les autres provinces sont livrées. Une classe obscure de paysans, pauvres et misérables, veut conserver son Dieu, son Roi, ses nobles, ses prêtres, ses institutions et les antiques maximes de ses pères. Elle ne peut concevoir qu'un peuple puisse être à la fois souverain et sujet; que les représentans de ce peuple aient le droit de renverser une monarchie qui subsiste avec gloire depuis quatorze siècles; de vendre la dépouille des deux premiers ordres de l'état, et de faire transpirer le corps social en égorgeant la moitié de la population; elle ne veut accepter ni la remise des dîmes, ni celle des terrages et des rentes qu'on lui abandonne si libéralement aux dépens

d'autrui; elle ne peut consentir à changer ses temples en repaires du jacobinisme; en un mot, quand presque tous les autres sujets du Roi de France ont arboré l'étendard de l'athéisme et de la rébellion, elle prétend rester française et chrétienne. Ces généreux paysans sacrifient leurs biens et leur vie pour le maintien de l'antique monarchie; ils défendent la France contre les Français égarés qui la déchirent.

Un tel héroïsme, un dévouement si sublime seront sans doute l'objet de la plus haute admiration de la postérité; peut-être serviront-ils un jour de modèles, puisque l'on n'en trouve point de semblables dans l'histoire. Les Vendéens peuvent être imités, mais ils n'ont imité personne.

Nous lisons dans les histoires anciennes qu'une poignée de Grecs défendit sa liberté et ses autels contre des armées innombrables de barbares; mais ces barbares voulaient les asservir. On a vu des peuples s'entre-détruire dans des guerres

civiles, pour des intérêts généraux ou particuliers; mais que tous les démagogues réunis nous montrent dans l'histoire un peuple auquel on ait offert des biens, des honneurs, des richesses, de riches dépouilles, la liberté, l'égalité, et qui ait répondu : « Nous ne voulons ni de cette liberté, ni de ces dépouilles, ni de ces richesses; nous sommes d'humbles et pauvres sujets d'un Roi à qui nous avons juré obéissance et fidélité, et nous lui serons fidèles jusqu'à la mort. Nous sommes les créatures d'un Dieu dont nous attendons l'arrêt d'un bonheur ou d'un malheur éternel; nous ne voulons point nous affranchir de ses lois saintes, ni commettre l'iniquité qu'il défend et doit punir un jour avec tant de rigueur. Nous ne voulons pas davantage de votre égalité; nous savons nous tenir à l'humble rang que la Providence nous a assigné. Laissez-nous donc notre Dieu, notre Roi, nos prêtres, nos nobles, notre innocence. Nous préférons ces biens à tous les dons injustes et

sanglans que vous voulez nous faire. »

Sans prétendre, au reste, vouloir devancer le jugement de la postérité, contentons-nous ici d'admirer ce qui nous paraîtra admirable, de blâmer ce que nous jugerons être blâmable, de plaindre ceux que l'erreur a égarés, et de donner des larmes aux déplorables calamités qui ont accablé notre commune patrie. Laissons au monarque judicieux et bienfaisant que la Providence a replacé sur le trône de ses ancêtres, le soin de réconcilier tous les cœurs, d'éteindre la dernière étincelle du flambeau de la discorde et d'effacer jusqu'au moindre vestige de nos malheurs.

J'ai déjà publié à Paris, en 1802, un précis historique de la guerre de la Vendée. Cet ouvrage a paru plusieurs années avant ceux des auteurs, qui, depuis, ont écrit sur le même sujet. Je ne fais donc que reprendre le sentier que j'avais suivi, et que parcourir une route que j'ai ouverte le premier.

Ce n'est point ici une de ces histoires

composées à cent lieues du théâtre de la guerre, et rédigées sur des notes, des lettres et des mémoires fournis à des auteurs par des hommes ou prévenus ou mal informés. J'ai dit ce que j'ai vu; ce que j'ai appris de témoins oculaires. Placé dans une commune insurgée, qui fut brûlée par une des colonnes infernales, je puis dire que j'ai conçu le plan de cet ouvrage au milieu des flammes qui dévoraient mon pays. Depuis 1793 jusqu'en 1815, j'ai été en relation directe avec plusieurs généraux et officiers vendéens, dont quelques-uns étaient mes parens, mes alliés ou mes amis. Mes enfans même ont été au nombre des officiers de l'armée vendéenne. Je n'ai donc pu manquer de renseignemens puisés à leur source primitive. Sous ce point de vue, je puis dire avec raison :

« *Quæque ipse miserrima vidi.* »

On trouvera dans cette histoire la description de plusieurs combats dont aucun

des historiens de la Vendée n'a parlé. Quoique la partie militaire fasse au moins les deux tiers de cet ouvrage, le lecteur ne la trouvera point surchargée de vains détails. J'ai évité, autant que je l'ai pu, de tomber dans des redites, et dans des descriptions dont le fond se trouve ailleurs.

La partie statistique, morale et politique qui précède celle dont il vient d'être question, offre des détails absolument neufs. Persuadé qu'il ne suffisait pas de représenter les Vendéens sur les champs de bataille, je les ai montrés tels qu'ils sont dans leurs travaux champêtres, dans leurs temples, dans leurs fêtes religieuses et civiles, dans leurs maladies, dans leurs jeux, dans l'intérieur de leurs chaumières. J'ai parlé de leurs mœurs, de leur langage, de leurs préjugés, de leurs veillées, de leurs vêtemens, de leurs sorciers, etc.

On trouvera dans cette partie, qui précède le récit des événemens militaires, des détails géologiques sur la Vendée, des notices sur les principales villes, sur ses ma-

nufactures de toute espèce, sur ses eaux minérales, sur les divers produits de ses terres, sur ses importations, ses exportations; sur son importance comme poste militaire; sur ses moyens de défense; sur les diverses améliorations dont elle est susceptible; sur ses mines, ses forêts; sur les phénomènes qu'on y a observés depuis quarante ans; en un mot, sur tout ce qui peut être l'objet d'une histoire statistique, morale et politique, dégagée de toute prolixité.

La partie des anecdotes, qui est très-étendue, offrira sans doute beaucoup d'intérêt au lecteur. Toutes ces anecdotes ont été puisées à des sources non suspectes. Il n'en est pas une seule dont je ne puisse garantir l'authenticité. Je les tiens toutes ou des acteurs principaux qui y figurent, ou de personnes qui ont eu des relations intimes avec eux. On peut les considérer comme autant de développemens partiels des événemens militaires ou de la partie morale de cette histoire. Toutes tendent à

mieux faire connaître la Vendée et les Vendéens, et rentrent ainsi dans le plan que je me suis tracé.

Pour compléter, autant qu'il m'a été possible, le récit des événemens militaires, j'ai cru devoir y insérer un précis de la guerre des chouans. Cette partie est assez étendue pour satisfaire le lecteur qui n'exigera point le détail d'une foule d'expéditions ou nocturnes, ou obscures, qui se rencontraient avec les faits d'armes les plus brillans et les plus honorables pour les braves royalistes de l'Anjou, du Maine, de la Normandie et de la Bretagne.

Afin de mieux faire connaître les nombreux acteurs qui ont figuré dans cette guerre civile, j'ai cru devoir placer, en tête de la seconde partie de cet ouvrage, la liste alphabétique des généraux et officiers vendéens et chouans, des généraux et autres commandans républicains, qui ont combattu dans la Vendée depuis 1792 jusqu'en 1815; j'y ai joint celle des repré-

sentans ou membres de la convention qui ont paru sur le territoire insurgé. La première liste est sans doute incomplète. Malgré tous mes soins et toutes mes recherches, je n'ai pu connaître tous les généraux et officiers des deux partis qui ont combattu sur les deux rives de la Loire. Je continue néanmoins mes informations, et j'espère donner un supplément à cette nomenclature dans la deuxième édition de cette histoire, qui, j'ose le croire, aura le mérite d'être la plus complète de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

Le ton qui règne dans mon ouvrage est en général très-modéré. Je ne pense pas y avoir outragé personne; je puis assurer du moins que je n'en ai pas eu l'intention, et je proteste hautement d'avance contre toute maligne interprétation que l'on voudrait donner à quelques passages. En détestant le crime, j'ai plaint l'erreur: en exaltant l'héroïsme des braves qui ont lutté avec tant de courage contre les fureurs de l'anarchie, j'ai su distinguer des vrais cou-

pables, ceux que l'illusion ou un délire passager ont armé contre le trône et l'autel; j'ai su même rendre justice à la valeur et au mérite de plusieurs militaires républicains, connus dans la Vendée sous le nom de *bleus*. Si j'ai employé de temps en temps cette dernière expression, c'est qu'elle n'a rien d'offensant, et que j'ai entendu moi-même plusieurs officiers républicains donner ce nom à leurs soldats, et s'appliquer à eux-mêmes, sans en rougir, cette espèce de sobriquet, uniquement tiré de la couleur de leurs uniformes; c'est enfin parce que plusieurs des historiens de nos guerres civiles se sont servis de cette dénomination, sans exciter la moindre réclamation.

Le récit des événemens militaires doit surtout intéresser les lecteurs autant par la sévère impartialité qui y règne que par la scrupuleuse exactitude dont je me suis fait un devoir rigoureux. Les exploits des troupes républicaines y sont décrits avec non moins de fidélité que ceux des pha-

langes vendéennes. Je me suis plu à louer également la valeur et les talens des généraux des deux partis. On lira dans les Anecdotes des traits de bienfaisance et d'humanité qui honorent plusieurs chefs de nos anciens ennemis; si je n'en ai pas inséré un plus grand nombre dans cette partie de mon ouvrage, c'est qu'ils ne m'ont pas été connus. Un historien, pénétré de ses devoirs, ne doit point se montrer l'écrivain exclusif d'un parti. Comme un ancien philosophe, il doit toujours dire : « *Amicus Plato, magis amica veritas;* » ou comme le Jupiter de la fable :

« *Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.* »
VIRG. Énéid.

On trouve dans la première partie de cet ouvrage un plan de restauration qui embrasse les principales branches de l'économie politique, et qui me paraît propre à augmenter le commerce, l'agriculture et l'importance de la Vendée.

Je dois aussi prévenir le lecteur que la

plus grande partie de cette histoire a été composée avant la publication de la charte, et pendant les cent jours. Le chapitre XIII de la première partie, où j'indique divers moyens de restauration, et où je propose de donner à la Vendée un régime militaire particulier, date de cette dernière époque. Le lecteur sentira parfaitement qu'un tel plan ne peut plus avoir lieu, depuis que toutes les parties de la France sont réunies sous des lois constitutionnelles et sous le sceptre du monarque légitime. Il appliquera aisément la même observation à tous projets et détails qui ne seraient plus en harmonie avec cette charte que tout bon Français doit religieusement respecter.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

Pag.	*Lig.*	*Au lieu de :*	*Lisez*
11	22	Noyraud.	Royrand.
21	14	meps.	méprisée.
34	16	ferme.	fume.
62	3	Thouais.	Thouars.
70	4	trouvera.	trouve.
112	16	sorte.	serte
127	15	Germou.	Germon.
149	2	du département.	de la Haute-Vendée.
161	14	mêmes.	menues.
175	11 et 12	Mariémur.	Marienner.
208	6	*Supprimez* se.	
211	15	la masque.	le masque.
247	8	Villiers.	Vihiers.
248	11	pont.	port.
251	6	Conin.	Louin.
252	14 et 15	département.	pays insurgé.
258	2	l'appelliat.	l'appelait.
267	3	Nerde	Neide
270	6	Moudiou.	Mondion.
313	3	Dendron.	Gendron.
363	1	*Supprimez* se.	
372	15	Fage.	Faye.

ERRATA DU SECOND VOLUME.

Pag.	*Lig.*	*Au lieu de :*	*Lisez*
11	17	l'Indre.	l'Erdre.
175	3	Péraut.	Piron.
176	15	MM.	mesdames.
195	6	la Loire.	le Loir.
244	20	Brac.	Bruc.
260	11	d'Avenay.	d'Aizenay.
(232, 233, 234) cotez 332, 333, 334.			
343	8	*Supprimez les mots* écrites ou.	
345	9	main.	manière.
400	19	*après* deux.	ans.

ERRATA DU TROISIÈME VOLUME.

Pag.	*Lig.*	*Au lieu de :*	*Lisez.*
42	5	prononcé	prononcée.
119	7	défense.	réserve.
284	23	90,000.	900,000.
327	21	1790.	1792.
236	14	*supprimez* et cruauté.	
365	25	le scélérat.	les scélérats.
427	6	Lorendia.	Lorendin.

HISTOIRE
DES GUERRES
DE LA VENDÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Description et division de la Vendée. — Ses Limites.

Le pays insurgé, connu sous le nom de Vendée, est situé à l'ouest de la France, et compris entre les provinces de Bretagne, d'Anjou, de Poitou, et la mer; il est entre les 46e. et 47e. degrés de latitude septentrionale, et les 17e. et 18e. degrés de longitude, ancien méridien.

Ce pays est traversé diagonalement par une chaîne de collines peu considérables, qui s'étendent du sud-est au nord-ouest; quelques auteurs les attachent aux Cévennes, d'autres aux montagnes d'Auvergne.

Le sol est en quelques endroits composé d'un banc d'argile de plus de douze mètres de

profondeur; sur la surface de ces bancs on trouve en quelques endroits un gravier ocreux, sous lequel on voit des coquillages et des ammonites, connus des savans sous le nom de *fer sulfuré speudomorphe*. Dans les environs de Châtillon on voit des rochers de granit noir (*roche amphibolique*), sous lesquels on a découvert divers cristaux jaunes, assez semblables aux topazes de Bohême (*quartz hyalin jaune*); mais la plus grande étendue du sol se compose d'un sable rouge ou noir granitique, couvert de masses pierreuses grisâtres, que de loin on prendrait pour des tombeaux. Cette pierre, extrêmement dure, appelée *grison*, est excellente pour la bâtisse.

Il y a aussi quelques fonds schisteux, siliceux et spongieux; mais dans aucun endroit on ne trouve de fond de marne, ni de ces terres blanchâtres qui font la base des sels d'Épsom et de Sedlitz, et que les chimistes appellent *magnésie*.

En voyageant dans le pays insurgé, on rencontre à chaque instant des vallées étroites et profondes, où coulent de petits ruisseaux, qui deviennent des rivières en hiver. Des chemins vicinaux, impraticables huit mois de l'année, et qui tournent obliquement autour des bois

et des pacages environnés d'arbres dont les branches font sur le chemin des berceaux incommodes; des barrières et des claies qu'il faut ouvrir et fermer à chaque pas; des routes profondément encaissées, où l'on ne peut voir le ciel que verticalement; des sentiers qui se croisent et qui exposent sans cesse le voyageur à se tromper de chemin; une solitude continuelle; tous ces obstacles font de la Vendée un pays impraticable à ses propres habitans, et le théâtre le plus avantageux pour une guerre défensive.

Les Vendéens divisent eux-mêmes leur territoire en trois parties : 1°. la Plaine; 2°. le Bocage; 3°. le Marais. Avant de décrire ces diverses parties, je donnerai ici les limites de la Vendée.

Il n'est pas très-aisé de les fixer d'une manière précise. La plupart des villes de ce pays, telles que Fontenay, Luçon, Thouars, Airvaut (1), Châtillon, Bressuire, Chollet, Vi-

(1) La ville d'Airvaut est une des petites villes des frontières vendéennes qui ont embrassé la cause de la république. Sa garde nationale a combattu avec valeur les Vendéens à Bressuire et à Thouars. Lors de la prise de cette dernière ville, elle souffrit beaucoup dans le combat. On ne peut cependant lui reprocher aucune des horreurs qui

thiers, Doué, loin de prendre part à l'insurrection, ont embrassé la cause de la république. Je pose en fait, que sur la population de ces villes, un centième a pris le parti des royalistes; quarante centièmes sont demeurés neutres, et que le reste a embrassé avec chaleur la cause de la révolution. Dans les trois guerres de 1793, de 1799 et de 1815, on ne leur a pas vu plus d'ardeur pour défendre la monarchie; on peut dire cependant que, dans la dernière guerre, ces villes sont presqu'en entier restées neutres, et ont attendu l'événement sans prendre aucun parti.

---

ont souillé tant d'autres villes. Voici ce qu'on lit à son sujet (page 45) dans le rapport de Richard et Choudieu :

« C'est ici le lieu de citer à la reconnaissance publique la municipalité d'Airvaut, district de Loudun, qui, située dans le pays des rebelles, et journellement exposée aux ravages, a constamment entretenu avec les agens de la république la correspondance la plus suivie et la plus utile, les a instruits de tous les mouvemens et de tous les projets des ennemis, et nous a donné une foule de renseignemens et d'avis précieux. »

J'observerai ici, 1°. qu'Airvaut n'a jamais fait partie du district de Loudun; 2°. que la conduite de la municipalité à cette époque ne peut nuire aux habitans de cette ville.

Quoi qu'il en soit, pour assigner des limites fixes au théâtre de la guerre, je me vois forcé de lui donner pour bornes, du nord-est au nord-ouest, le cours de la Loire, depuis Saumur jusqu'à Paimbœuf; du nord-est au midi, la grande route de Saumur à Niort, et le cours de la Sèvre niortaise, de Niort à Marans : du midi au nord-ouest, la mer. Je préviens le lecteur qu'une grande étendue de ce terrain, sur les extrémités orientales et méridionales, comprenant les territoires de Brissac, Martigné-Briant, Doué, Thouars, Airvaut, Parthenay, Niort, Fontenay, Sainte-Hermine, Talmont, les Sables, Saint-Gilles, le Pornic et Paimbœuf, quoique enclavés dans les limites que je viens de donner, ne font point partie de la Vendée. Ce territoire contient à peu près huit cent soixante lieues carrées. On y compte sept cent cinquante communes (1), dont la

(1) Sur ces sept cent cinquante communes, il n'y en a eu que quatre cent quatre-vingts qui aient pris une part active à la guerre, dans la proportion suivante :

Loire-Inférieure	80 communes.
Maine-et-Loire	130
Deux-Sèvres	87
Vendée	143
Total	480

population avant la guerre pouvait être évaluée à huit cent soixante mille individus.

Je reviens à la description des diverses parties de la Vendée.

La Plaine se subdivise en supérieure et en inférieure.

La première s'étend depuis la ville d'Airvaut jusqu'à Saumur; elle comprend toutes les communes limitrophes de Saint-Varent, Thouars, Montreuil-Bellay, le Puy-Notre-Dame, Doué, Touarcé, Brissac, etc.; cette partie ne tient à la Vendée que parce qu'elle est enclavée dans ses limites; du reste l'opinion de ses habitans ne ressemble nullement à celle des paysans du Bocage : c'est une colonie étrangère qui n'a de commun avec la Vendée que les rapports du commerce et du voisinage (1).

La deuxième partie est dans le centre de la Vendée; elle se compose des territoires limi-

---

(1) Il y a cependant des cantons mi-partis de plaines et de bocages, tels que ceux d'Argentan et de Saint-Varent, de Parthenay, de Coulonges-les-Royaux, de Martigné, Briant, Brissac, etc., etc., etc. Ces cantons ont eu d'autant plus à souffrir pendant la guerre, qu'on s'y battait de commune à commune, et que l'acharnement y était plus grand, et y avait des suites plus funestes entre des voisins.

trophes de Saint-Fulgent, les Essarts, Mareuil, Moutier, Chantonay.

Le Bocage est la partie la plus considérable du pays insurgé. Il comprend au moins les deux tiers du territoire; toutes les communes voisines de Chollet, de Châtillon, de Bressuire, de la Châtaigneraie, de Parthenay, de Secondigny, de Vihiers, de Cerisais, etc.

On y voit peu de grandes forêts (1), mais

(1) Les forêts que l'on trouve dans la Vendée occupent au moins une superficie de quarante-six mille hectares; mais toutes ces forêts disséminées sur le territoire n'offrent, prises chacune en particulier, rien de très-considérable. Leur étendue moyenne ne peut être évaluée au-dessus de sept cents hectares. Voici les noms des plus grandes et des plus renommées :

1°. La forêt de Vesins, près Maulevrier.

2°. La forêt de Princé.

3°. Celle de Chantemerle, près la Châtaigneraie.

4°. Celle de Vouvant.

5°. Celle de l'Absie.

6°. Celle de Mâchecout.

7°. Celle de la Foucaudière, près Beaupréau.

8°. Celle de Longeron, près Mortagne.

9°. Celle du Breuil-Lambert, près Chollet.

10°. Le parc Challon, près Thouars.

11°. La forêt de Brossay, près Doué.

on y trouve un grand nombre de bois taillis, de prés et de pacages, garnis d'arbres têtards. Chaque maison, située loin des chemins, au fond d'une vallée ou au milieu d'un bois, est isolée; les haies vives de ses jardins environnés d'arbres la cachent aux yeux du voyageur égaré; d'épais bourbiers, des douves souvent très-profondes, en rendent pendant l'hiver l'entrée très-difficile et très-pénible.

12°. La forêt de Brignon, près Argentan.

13°. La forêt de Beaulieu, près Chemillé.

14°. La forêt du Parc, près Saint-Florent.

15°. La forêt de la Meilleraie, qui comprend celle de la Saisine et de la Ferrière.

16°. La forêt de Secondigny.

17°. La forêt de Grammont.

Outre ces forêts, il y a un grand nombre de bois très-étendus, qui contiennent au moins deux ou trois cents hectares, tels que ceux d'Étusson, de Rouans près Pornic, de la Grive, de la Boissière, de Bressuire, d'Argentan, du parc d'Oiron, de Saint-Paul-des-Bois, du moulin aux Chèvres, d'Amaillou, de Saint-Michel, des Herbiers, du Bouper, d'Alonne, de la Renaudière, de Leppo, d'Ulcot, etc., etc., etc., etc., etc.

Les bois de vingt à cent hectares forment au moins le dixième du territoire du Bocage.

Je donnerai ailleurs des détails sur les produits des forêts et des bois taillis.

On ne voit point de grands corps de ferme dans le Bocage; le sol est divisé en métairies qui, communément en prés, bois, pâtis, terres labourables, contiennent plus de six cents hectares de terrain, qui ne rapportent pas au maître 500 francs de produit net.

Je connais des propriétaires qui ont dans le Bocage plus de terres que n'en renferment les deux plus grandes paroisses rurales les plus voisines de Paris, et qui n'en retirent pas 20,000 francs de rente.

Le paysan est très-pauvre dans le Bocage. Quelques bestiaux et un peu de mobilier composent toute sa fortune; mais pour peu qu'il ait de pain de seigle, si le percepteur ne le presse pas trop, s'il peut aller aux offices le dimanche, jouer à la boule et boire une bouteille de vin après les vêpres, il vit plus heureux que le plus grand seigneur de Paris.

Je parlerai ailleurs des collines, ruisseaux et chemins impraticables du Bocage.

Le Marais offre un terrain assez considérable. La partie insurgée renferme le littoral de la mer, depuis le Bourgneuf jusqu'à Saint-Gilles, dans une longueur de dix lieues communes; mais dans cet espace il y a des terrains plus ou moins desséchés, où il n'y a plus de

marais salans. On en voit encore près de Luçon, de Maillezais, de Royan, et en remontant vers l'Aunis jusqu'à Brouage.

Le Marais, proprement dit, renferme l'espace contenu entre Saint-Hilaire de Rié et l'île de Bouin. Ce terrain, divisé par d'énormes fossés, remplis d'une eau croupissante et malsaine, n'a qu'un seul bourg, nommé le Périer. On ne peut voyager dans ce pays sans avoir sur l'épaule une énorme perche de dix pieds de longueur, appelée *ningle*, avec laquelle on franchit des fossés de plus de cinq toises de largeur, et de quatre ou cinq pieds de profondeur.

Les habitans, commandés par M. Pajot, se sont presque toujours maintenus avec avantage contre les républicains. Dès que ces derniers voulaient envahir le pays, des maladies épidémiques, qui en faisaient périr les trois quarts, les forçaient bientôt d'évacuer le Marais. En 1815, un genéral bleu menaça les habitans de rompre les digues qui retiennent la mer, et d'inonder le Marais. La menace était terrible, le tort eût été irréparable; mais rien ne put ébranler la fidélité de ces braves gens; ils prirent les armes et marchèrent au secours du marquis de La Roche-Jacquelin attaqué au port Saint-Gilles.

Quoique la division de la Vendée que je viens de donner, soit la plus usitée et la plus méthodique, il en est une autre plus simple que j'ai déjà employée, et dont je me servirai ici. J'appellerai Haute-Vendée la partie située au nord et à l'orient de la Sèvre nantaise, et Basse-Vendée la partie située en-deçà de la même rivière, par rapport à la mer dont elle est plus rapprochée.

La Haute-Vendée comprend toutes les parties insurgées des départemens des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire; la Basse-Vendée renferme tous les arrondissemens insurgés des départemens de la Vendée et de la Loire-Inférieure.

La première partie a été défendue, en 1793, par la division du Loroux et la grande armée, commandée par MM. d'Elbée, de Lescure, de Bonchamp, de La Roche-Jacquelin, d'Autichamp, Stofflet, etc.

La deuxième a reconnu pour ses généraux, MM. Charrette, Noyraud, Sapinaud, Jolly, Savin, La Cathelinière, Suzanet, du Chaffaud, etc., etc.

CHAPITRE II.

Productions de la Vendée.

Quoique les deux parties de la Vendée se ressemblent par le caractère, le génie de leurs habitans, et par quelques-unes de leurs productions, il existe pourtant une différence notable entre la nature du sol et ses productions.

La Haute-Vendée produit du seigle de première qualité. Les mulets qu'elle élève la dédommagent des chevaux de trait qui lui manquent. Elle les vend aux Espagnols, aux foires de Niort et de Champ-de-Niers. Ses excellens moutons, ceux surtout de Châtillon et de Mortagne, doivent être mis au rang des meilleurs de France. Les bœufs gras qu'elle fournit à Paris, valent ceux de l'Angleterre; la quantité prodigieuse de bœufs de travail qu'elle produit, et qu'elle fournit aux départemens voisins, fait son principal revenu : ses lins et ses chanvres sont très-estimés; c'est de ces lins que l'on tire le fil appelé *dougy*, employé dans les manufactures de Chollet à la fabrication de ces mouchoirs si recherchés.

Le bois de chauffage y est à très-vil prix. Je connais des propriétaires qui ne peuvent débiter leurs fagots propres au four, et qui sont réduits à en tirer la cendre pour l'étendre sur leurs guérets. Le bois y est, il est vrai, en abondance, mais le défaut de routes viables le rend de nulle valeur ; on en peut dire autant des foins qui s'y recueillent, et qui s'y vendent à bas prix.

On y récolte aussi une grande quantité de châtaignes, de patates, de blé noir, de millet, de navets dont on engraisse les bestiaux, et de pommes aigres, dont on pourrait faire un excellent cidre, et que les paysans se bornent à couper par moitié, à faire sécher au four, pour en faire des boissons (1).

De nombreux troupeaux de vaches lui fournissent d'excellens veaux, et un beurre qui égale celui des meilleurs cantons de la Bretagne.

La partie orientale et septentrionale fournit

---

(1) En 1816, les propriétaires ont enfin tiré parti des conseils qu'on leur avait donnés. Il s'est fait dans la Vendée six mille hectolitres d'un excellent cidre, dont on a exporté un cinquième, vendu à raison de 18 francs l'hectolitre. Les cantons vignobles limitrophes ont vu avec peine cette nouveauté.

des vins blancs plus ou moins estimés (1), dont les moins bons sont convertis en eaux-de-vie, et transportés sur la Loire à Nantes, où ils sont achetés par les Hollandais et les Danois. Elle fournit aussi de très-bon froment qui se vend aux marchés de Thouars, d'Airvaut, de Doué, d'Oiron et de Saumur.

La Basse-Vendée a, comme l'autre partie, des bœufs gras et de travail, de beaux moutons, de bon seigle, de mauvaises vignes, d'où elle tire un vin détestable; du froment, et tous les menus grains dont on a déjà parlé.

La partie marécageuse fournit le meilleur sel de l'Europe, du froment, des chevaux de trait et de selle, et quelques mulets. Elle récolte aussi des lins et des chanvres qui sont vendus à la marine; le seul commerce du poisson de mer et du sel lui donne un avantage réel sur la première partie, qui n'a presque aucun moyen de transport.

---

(1) Au nombre de ces vins, il en est un qui vaut les meilleurs vins blancs de France; c'est celui de *Mont*, près de Montreuil-Bellay. Les étrangers auxquels on en fait boire ne peuvent croire que cette extrémité de l'Anjou et du Poitou puisse produire un vin d'une pareille qualité. Il faut dire que les vignes en sont taillées à court bois, et que le vignoble n'en fournit que 4 ou 5 barriques.

CHAPITRE III.

Commerce de la Vendée.

La Vendée, par ce nom je n'entends parler ici que de la partie insurgée, importait, avant la guerre de 1793, pour sa consommation, douze mille muids de vin, à raison de trente veltes le muid; depuis la guerre cette importation a diminué d'un tiers. Elle importait, en outre, tous les draps en laine, les étoffes, les soieries, les cotons en poil, les indiennes, les toiles peintes, les velours, les futaines, les fers et aciers, les métaux, la bonneterie, les chapeaux, les cuirs travaillés, les bas de soie, les sucres, les huiles, les épiceries, les drogues médicinales, les ouvrages et bijoux en or et en argent, en un mot, tout ce qui est travaillé par la main de l'homme, n'ayant d'autres manufactures que quelques fabriques grossières de serges, de flanelles, de tiretaines, de siamoises, de cotonnades, de trois marches, de toiles communes, et de galons de fil écru. Il faut cependant excepter la manufacture de papier à Mortagne, celle des mouchoirs et cotonnades de Chollet, quelques fa-

briques de siamoises, de calicots et de toiles platilles (1).

La Vendée, avant la même époque, exportait, chaque année, cinq cent vingt mille quintaux de grains dont les trois-quarts de seigle, soixante-dix mille quintaux de lins (2) et de chanvres, deux mille deux cents quintaux de laine, six mille cinq cents bœufs gras, vingt mille bœufs de travail, cent mille moutons, trois mille chevaux de selle et de trait, deux mille mulets, trente mille stères de bois de chauffage, dix mille mètres carrés de planches et de bois de charpente, douze mille solives, deux cents milliers de lattes, cent vingt mille meules de cercles, trente milliers de merrains, cinq mille quintaux de charbon de bois, cent mille quintaux de foin, mille de beurre, et cent dix mille de sel. Je ne parle point ici du poisson de mer, des châtaignes,

(1) Je parlerai ailleurs des différentes espèces de manufactures.

(2) Le lin de Chalonne est un des plus beaux de l'Europe. Sa graine est extrêmement recherchée des Vendéens, qui la sèment dans leurs terres sur lesquelles ils ont fait brûler des genêts et des épines. Le lin ne vient chez eux que sur la cendre.

du blé noir, du millet, des patates, et autres menues denrées, dont il se fait encore un assez grand commerce, qui pourrait être susceptible d'une grande amélioration (1).

En balançant le montant des importations et celui des exportations; en déduisant, sur ces dernières, les frais de culture, l'entretien et l'impôt, il restait à la Vendée à peine un vingtième de bénéfice, qui servait à combler le déficit causé par les mauvaises récoltes, les inondations, les grêles, les épizooties, les orages, les incendies.

Ce faible gain avait trois causes principales: 1°. le défaut de grandes routes, et même de chemins praticables; 2°. celui de manufactures suffisantes et de rivières navigables; 3°. l'insouciance et la négligence des agens du gouvernement.

(1) Le paysan vendéen emploie aussi dans ses forges beaucoup de charbon fait avec de la brande et de la bruyère. Les maréchaux en font plus d'estime, pour fabriquer certains ouvrages, que du charbon de bois. Il y a aussi près de Doué, à Concourson, une mine de charbon-de-terre, dont il se fait une grande consommation. L'exportation s'en monte par année à vingt mille quintaux. Elle était bien plus considérable, il y a vingt ans.

La Vendée dépensait d'une main ce qu'elle gagnait de l'autre; elle n'a donc jamais été riche en numéraire; on n'y trouve point de capitalistes, et par conséquent point de commerçans qui puissent traiter le négoce en grand, et se livrer à ces entreprises qui donnent de l'activité à la circulation de l'argent.

CHAPITRE IV.

Importance de la Vendée.

Le Bas-Poitou, avant la révolution, était regardé, par les intendans, comme la partie la moins importante de leur généralité; c'était, à leurs yeux, un pays demi-barbare, qui n'était susceptible d'aucune amélioration, et n'était pas même digne de fixer leur attention.

Bâtir dans leur capitale des salles de comédie, faire planter de belles promenades, dépenser l'argent de la province en fêtes somptueuses; tel était alors pour eux l'art d'administrer.

Leur parlait-on de défricher des landes, de dessécher des marais, d'ouvrir des canaux, ils fronçaient d'abord le sourcil, traitaient de novateurs et d'économistes ceux qui osaient leur faire d'aussi impertinentes propositions.

Ils écoutaient plus favorablement ceux qui leur parlaient de construire de grandes routes; mais il fallait que ces routes se dirigeassent vers la capitale ou vers quelques grandes villes. Ouvrir un grand chemin dans le Bocage ou dans le Marais.... La seule idée d'un pareil projet les eût fait sourire de pitié : ils ne songeaient pas

même à faire raccommoder les chemins vicinaux ; et, comme ils ne visitaient presque jamais cette contrée, peu leur importait que les chemins en fussent impraticables. Leur devise était celle du baron de Féneste :

« C'est pour paraître. »

On ne doit point, d'après cela, s'étonner si la Vendée est aussi dépourvue de grandes routes. A l'exception des deux grands chemins latéraux de Saumur aux Herbiers, par Vihiers, Chollet et Mortagne, et de Thouars à Niort, on ne trouve, dans toute la Vendée, que la seule grande route de Fontenay-le-Comte à Nantes : dans le reste du territoire, dans un espace de plus de deux cents lieues carrées, on ne rencontre pas un seul chemin viable, et qui soit praticable pendant l'hiver.

Aussi peut-on dire que les habitans du Bocage n'ont pas plus de relation avec Poitiers, Nantes, ou Fontenay, qu'avec Naples ou Francfort. Avant la guerre, il n'était pas rare de voir des paysans de cinquante ans, qui ne s'étaient pas éloignés de leur clocher de plus de quatre à cinq lieues. Si un voyageur leur demandait le chemin de Chollet, ou de Thouars, ils lui répondaient qu'ils avaient bien entendu parler

de ces villes, mais qu'ils ne savaient où elles étaient.

On doit sentir combien un pareil isolement a dû nuire aux progrès de la civilisation dans la Vendée, et contribuer à faire des Vendéens un peuple à part. D'un autre côté, on peut dire que ce défaut de communications a conservé leurs mœurs pures et intactes, et les a mis à couvert du venin de ces doctrines meurtrières qui, dans tout le reste de la France, ont affaibli le respect dû à la religion, corrompu les mœurs, altéré le caractère national, et sapé par degrés tous les fondemens du trône et de l'autel.

Cette Vendée, au reste, si méps
la révolution, a acquis aujourd'hui la plus haute importance. Elle seule a lutté avec un courage héroïque avec le colosse qui accablait de son poids l'Europe entière. Semblables aux habitans des marais de la Hollande qui résistèrent si long-temps au duc d'Albe, ce formidable lieutenant du successeur de Charles-Quint, les Vendéens, sans argent, sans munitions, sans tactique militaire, sans magasins, sans d'autres armes que celles qu'ils ont pu arracher à leurs ennemis, sont entrés, sans hésiter, en lice avec la plus puissante république dont l'histoire moderne fasse mention. Après des victoires

signalées et des malheurs inouis, ils ont conquis une paix honorable, ont vu leur pays servir de berceau à la monarchie renaissante, et ont tiré l'épée pour la soutenir, quand presque tous les Français, épouvantés à l'aspect d'une ruine qui paraissait inévitable, n'offraient pour la défendre que des larmes stériles et des vœux impuissans.

On a vu le reste de la France, accablée des chaînes les plus honteuses, obéir sans murmurer à tous les tyrans de tous les partis et de toutes les couleurs; la Vendée seule, toujours pure, toujours fidèle, n'a jamais reconnu d'autres maîtres que *Dieu et le Roi*. Immuable, quand tout changeait autour d'elle, on peut dire que seule elle a conservé avec les anciens principes de la monarchie, l'antique caractère français (1).

---

(1) Quand toute l'Europe tremblait devant Bonaparte, la Vendée seule conservait une attitude fière et menaçante; ses conscrits refusaient de marcher; et, quand l'autorité voulait les contraindre, elle éprouvait une si vive résistance, qu'elle se trouvait obligée de plier. Un grand nombre de gendarmes ont été tués dans la Vendée; et, tandis qu'on contraignait le reste des Français à faire des dons forcés au trésor public, on respectait les propriétaires de la Vendée. Dans les campagnes de Prusse, de Russie, et de Saxe, la Vendée a inquiété constamment

On a vu, sans doute, nos armées, pendant la révolution, soutenir la gloire de notre nom, et cueillir des lauriers arrosés, il est vrai, de bien des larmes; mais la Vendée peut même en revendiquer une partie. Les paysans qui, nus et mal armés, ont battu à Torfou, à Saint-Fulgent, à Fontenay, à Chantonay, à Laval, à Dol, à Antrain, etc., etc., les vainqueurs de tant de rois, peuvent à leur tour s'écrier : *Et nous aussi, nous avons maintenu la gloire de notre patrie.*

Dans un tel état de choses, le gouvernement ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est dans la Vendée que la monarchie a son point d'appui. Si, dans la suite des temps, d'injustes conquérans voulaient asservir la France; si de nouveaux démagogues tentaient un jour de rappeler sur notre patrie les orages de 1793, et les fureurs d'une liberté en délire, ce serait dans la Vendée que le vaisseau de l'état devrait jeter l'ancre et déposer ses dernières ressources. C'est

---

le tyran de l'Europe par des mouvemens insurrectionnels, et a secondé, par les inquiétudes qu'elle donnait, la cause sacrée des Bourbons. C'est ainsi qu'elle s'est montrée dans tous les temps le véritable sanctuaire de la royauté et de la foi de nos pères.

dans son territoire, si propre à la guerre, dans le dévouement inaltérable de ses habitans, que la monarchie aux abois trouverait un asile et un rempart assuré. Ses ennemis, maîtres du reste de la France, y consumeraient *leur dernier homme et leur dernier écu.* Aidés de leurs dignes auxiliaires, les Bretons, les chouans et les fidèles départemens du midi, les Vendéens, après bien des combats, auraient la gloire de relever dans la capitale le noble étendard des lis.

L'importance de la Vendée une fois démontrée, le gouvernement sentira, sans doute, la nécessité de donner à ce pays l'existence politique qui lui convient.

J'exposerai ailleurs les moyens de parvenir à ce but.

CHAPITRE V.

Météorologie. — Température. — Floraison. — Feuillaison, etc.

Là température n'est pas la même dans les deux parties de la Vendée. La Plaine inférieure et les bords de la mer éprouvent un froid moins vif que le Bocage et la partie supérieure. Il y a la même différence dans le degré de chaleur : en prenant un terme moyen, on peut dire que le thermomètre de Réaumur, année commune, ne s'élève point en été au-dessus de vingt degrés, et ne descend point en hiver au-dessous de dix degrés de glace. L'époque de la plus grande chaleur est, dans la première partie, depuis le 24 juin jusqu'au 25 août; dans l'autre partie elle commence dix jours plus tard, et ne passe pas le 15 août. Le froid rigoureux ne commence guère, vers les bords de la mer, avant le 30 novembre; il finit au 1er. février; dans l'autre partie, il se fait sentir dès le 10 novembre et dure jusqu'à la mi-mars.

Cette différence dans la température provient de ce que la partie septentrionale est plus élevée, plus couverte d'arbres et de bois taillis;

de ce qu'il y a plus de collines granitiques, plus d'étangs, plus de mares, plus de ruisseaux, plus de brouillards, plus de bruyères, plus de terres incultes.

La quantité d'eau pluviale, qui tombe chaque année dans toute la Vendée, peut s'élever au terme moyen de vingt-trois pouces; le terme de l'évaporation peut s'estimer à quatorze pouces; l'excédant est absorbé par les terres, et sert à l'entretien des fontaines et des rivières.

En général, les hivers y sont pluvieux; il pleut aussi très-souvent pendant le solstice d'été (1). Les jours de pluie ou de neige sont, à ceux de beau temps, dans la proportion de soixante à quarante-deux.

Les vents d'ouest sont, en général, ceux qui dominent dans le Bocage et dans presque toute

---

(1) Les Vendéens pensent, comme beaucoup d'autres, et ont pour principe que, lorsqu'il pleut le jour de la Saint-Médard (8 juin), la pluie doit durer quarante jours consécutifs; l'événement confirme assez souvent cette croyance, mais ils ne font point attention, que c'est moins à l'influence du saint, qu'à l'approche du solstice, qu'ils devraient attribuer le temps pluvieux.

la Haute-Vendée. Ceux de nord-est et du sud se font sentir le plus souvent dans la partie méridionale.

Floraison et feuillaison.

La floraison des divers arbres à fruit et autres a lieu dans la Vendée aux époques suivantes :

Le cerisier et le prunier fleurissent. . au	4 avril.
Le marronnier d'Inde et le groseillier.	20 avril.
Le genêt et le sureau.	12 mai.
Le grenadier et le framboisier. . . .	15 juin.
Les cerises sont mûres.	28 mai.
Les prunes.	20 juillet.
Les pêches.	12 août.
Les poires d'hiver.	30 septembre.
La feuillaison du lilas commence. . .	12 mars.
Celle du frêne.	9 avril.
Celle du chêne.	20 mai.
Le rosier perd ses feuilles.	8 novembre.
Le chêne.	20 novembre.
La ronce ordinaire.	9 janvier.

Arrivée et départ des oiseaux.

Le corbeau arrive dans la Vendée. . le	9 octobre.
La bécasse.	12 octobre.
La cigogne.	2 décembre.
L'hirondelle.	27 mars.
Le coucou et le rossignol.	20 avril.

Ces mêmes oiseaux quittent le pays dans l'ordre suivant :

Le corbeau part, ainsi que la bécasse. le	7 avril.
Le coucou.	4 septembre.
La cicogne.	18 février.
L'hirondelle.	10 octobre.
Le rossignol.	12 septembre.

CHAPITRE VI.

État de l'agriculture dans la Vendée.

L'AGRICULTURE dans presque toute la Vendée est livrée à une routine aveugle. Le premier des arts y est négligé par les grands propriétaires, et abandonné à des paysans qui n'ont aucun principe, ni aucune idée des lois de la végétation. Cette maxime *que la terre ne rend qu'autant qu'on lui donne, et qu'une grande récolte suppose une grande dépense*, y est entièrement méconnue. Aucun capital n'est affecté à l'amélioration de l'agriculture; le propriétaire se hâte de jouir, et ce qu'il tire de ses terres est employé à d'autres usages et à d'autres genres d'industrie.

Dans certains cantons, la terre est un meuble que l'on vend pour servir d'engrais. Un métayer achète d'un propriétaire la couche supérieure de terre végétale d'un jardin ou d'un champ, à la profondeur de quinze pouces. Le prix se règle par toises; chaque toise vaut à peu près cinq francs; l'acheteur enlève cette terre, et la met dans ses champs comme un engrais très-utile; le vendeur, auquel il ne reste qu'une terre

aride, se hâte de la couvrir de terres jectisses, fumiers et boues qu'il peut ramasser; mais quelque peine qu'il se donne, il ne peut jamais lui rendre son ancienne fertilité.

Dans d'autres cantons on suit une méthode presqu'aussi vicieuse que la précédente. On lève avec une pioche le sol d'un pacage, on en fait des *selles* ou tertres que l'on fait sécher et auxquels on met le feu dans le mois de septembre; puis on étend la cendre sur le terrain, on sème le blé, et on le recouvre avec la charrue. C'est ce qu'on appelle *écobuer*. Pendant quatre ou cinq ans, le blé y vient en abondance, ainsi que le lin; mais, après ce laps de temps, le terrain devient inculte, et pendant plus de trente ans il reste en friche, sans même rapporter au propriétaire de quoi payer les impositions. *Qui écobue vend*, dit un proverbe vendéen; cependant l'insouciance des maîtres, la cupidité des métayers, qui trouvent très-avantageux de récolter en trois ans de quoi payer une ferme de neuf années, rendent l'*écobuage* très-commun. Tout porte à croire que ce funeste usage ne sera de long-temps abandonné.

Il y a d'autres paroisses où l'on plante des genêts dans les champs; au bout de dix ans on les arrache : après trois labours on les fait bru-

ler sur le guéret, on jette la semence sur la terre encore chaude, et on la recouvre. Cet usage n'est que louable, et ne porte aucun préjudice à la couche végétale des terres.

Les plantes que l'on cultive sont : 1°. le froment, 2°. le seigle, 3°. l'avoine, 4°. le sarrazin, 5°. les patates, 6°. presque toutes les plantes légumineuses, 7°. le chanvre, 8°. le lin d'hiver et celui d'été.

Dans la Vendée on ne sarcle point les blés, par une paresse que l'on ne saurait trop blâmer; on trouve cependant dans les champs ensemencés une foule de plantes nuisibles, telles que le jerzeau, la patience ou parelle, l'ivraie, les chardons de toute espèce, le pavot, la ravenelle, le pied-de-lièvre, le chiendent, la fougère femelle, le laitron, le bleuet, et la maroute.

Le paysan du Bocage n'ensemence guère chaque année que le tiers de ses terres labourables; rarement il en emblave la moitié; tout le reste demeure en friche : il faut, dit-il, que ses terres *bourdent* (se reposent); sans cela elles seraient bientôt épuisées.

Dans les cantons septentrionaux, la rotation des récoltes est différente. On emblave un tiers

des terres en froment, un autre tiers en baillarge ; le reste demeure en friche.

Une métairie commune du Bocage est ainsi composée : quatorze hectares en terres labourables, huit en pâtis ou pacages, sept en prés naturels. Dans la partie du nord, les terres labourables font au moins les neuf douzièmes de la totalité. Presque partout on se sert de bœufs pour labourer et pour faire les charrois. Chaque charrue dans le Bocage est traînée par six bœufs ; une grosse métairie a douze bœufs *liants*, quatre vaches, quatre veaux de deux ans, autant d'un an, soixante moutons et une jument poulinière ; dans le nord une métairie se laboure avec quatre bœufs ; le colon n'a qu'une vache, quatre-vingts brebis, et parfois une mauvaise jument.

Dans toute la Vendée on laboure à la charrue, et on sème *à la volée*. Il faut trois cents livres de froment dans les terres fortes pour ensemencer un hectare ; on mêle de la chaux avec la semence.

Les grains sont sujets à plusieurs maladies, telles que la nielle, la carie, et le noir que les paysans appellent le *broué*, parce qu'ils s'imaginent que cette maladie est occasionée par les brouillards. Le seigle est particulièrement sujet à une maladie connue sous le nom de *bec*

de tourte. C'est une espèce d'excroissance noirâtre et assez dure qui vient à l'épi, et qui a la forme d'un bec de tourterelle. Cette maladie n'est que trop commune dans le pays.

Les insectes connus sous le nom de charançons et de papillons font beaucoup de ravages dans les greniers. Tous les remèdes qui ont été indiqués ont été jusqu'à présent inutiles. Le charançon se forme dans l'intérieur du grain, où la fermentation le fait développer; dès que le blé a été serré par un temps humide, il n'y a d'autre parti à prendre que de le vendre d'abord.

La moisson ne commence pour l'ordinaire qu'au premier juillet. Elle est faite par des métiviers qui se nourrissent, et ne sont point aux gages des maîtres ni des métayers. Ils scient les blés, les battent, les passent au moulin, et les portent dans les greniers. Ils ont pour leur salaire la sixième partie de la récolte, qui se partage de la manière suivante : le maître a pour lui cinq douzièmes, le métayer cinq douzièmes, et les métiviers deux douzièmes; de sorte que le maître, qui est obligé de fournir la moitié des semences, n'a pas de *quitte* pour lui le tiers de toute la récolte.

Prés.

Il y a très-peu de prairies artificielles dans la Vendée. Depuis quelques années plusieurs particuliers ont cependant ensemencé quelques pièces en luzerne et en trèfle; mais ces sortes de prés sont si rares qu'à peine peuvent-ils faire une exception.

Loin d'aimer ce genre de culture, les Vendéens lui sont d'autant plus opposés, que les luzernes trop multipliées nuisent au débit de leurs foins, en diminuent les demandes, et en avilissent le prix. Tous ou presque tous s'en tiennent donc aux prairies naturelles.

La plupart de ces prairies sont situées dans des vallons arrosés par de petites rivières, par des ruisseaux ou par le cours des eaux pluviales. On ne ferme point les prés; on se contente d'entretenir les rigoles, d'arracher les épines et de prendre les taupes. Ce dernier emploi est exercé par des hommes qui n'ont pas d'autre métier; ces hommes habitent la Plaine, et viennent, chaque année, faire trois tournées dans le Bocage; les paysans les regardent comme des sorciers, et croient que ce n'est pas sans sortiléges qu'ils prennent les taupes. Le foin est un article considérable d'ex-

portation; il se vend rarement au-dessus de 26 francs le millier (poids de marc).

Il y a dans le Bocage des prés que l'on fauche trois fois; mais ces sortes de prés sont rares; il y en a d'autres que l'on fauche deux fois; les plus mauvais ne produisent qu'une récolte. La plupart des métayers mettent leur foin dehors en un monceau; c'est ce qu'ils appellent faire leur *barge;* ils la font avec tant d'adresse, que la pluie ni l'orage ne lui font jamais aucun tort, et que le foin s'y conserve mieux que dans une grange : ils font aussi, par la même méthode, *des mouches* de deux mille fagots, que dix hivers pluvieux ne pourraient transpercer.

Le foin court est plus estimé pour les bœufs; le foin long trouve plus de débit. Le meilleur est composé de trèfle sauvage, de la scabieuse, de la reine des prés, d'avoine fragile, d'ivraie vivace, de fromental, d'orge séglain, de boutons d'or, de plantain, d'oseille des prés, du cresson des prés, du lin sauvage, etc., etc. Le plus mauvais est celui où l'on trouve du jonc épars, la prèle marécageuse, le chiendent, le roseau commun, la carotte sauvage, le brome écailleux, les rouches, la grande marguerite, le chardon criophore, la fougère, etc., etc.

La plus mauvaise et la plus dangereuse de toutes les herbes, est celle que les paysans aplent *la pocre de loup*. Les agneaux, les brebis, et même les veaux qui en mangent, commencent par enfler, et meurent s'ils ne sont promptement secourus.

Bois.

La Vendée était autrefois couverte de futaies; on en voit très-peu aujourd'hui. Les propriétaires regrettent les impôts qu'ils paient pour une propriété dont ils ne tirent rien; ils préfèrent avoir des bois taillis qui se coupent tous les neuf ans, et qui, loin de leur être à charge, rapportent à chaque coupe un profit certain.

Le bois de chauffage, comme nous l'avons dit plus haut, est au plus vil prix : comme il n'y a ni chemins praticables, ni rivières halables, ni canaux, l'exportation de ce bois absorbe tous les bénéfices, au point que, dans beaucoup de communes, le propriétaire ne prend de ses bois taillis que la quantité dont il a besoin pour sa provision : au bout de quinze à vingt ans il vend le reste à des charbonniers, qui, après en avoir tiré l'écorce, le mettent en charbon. Il y a des particuliers,

dont les bois sont plantés en châtaigniers, qui vendent leurs taillis pour en faire des cercles de barriques, dont le débit est assez avantageux. Il y avait autrefois, dans toutes les parties de la Vendée, des forêts de châtaigniers. La plupart des charpentes des églises et des châteaux sont de cette sorte de bois. On ne voit plus de ces forêts aujourd'hui ; leur emplacement est à présent en friches, et ne produit plus que des landes et des bruyères (1). Le gouvernement pourrait, par des primes, stimuler l'apathie vendéenne ; les propriétaires ne sont pas assez riches pour faire de grosses avances, dont leurs descendans tireraient le fruit.

En général les bois taillis servent, dans la Vendée, de pacages pour les jumens poulinières ; plus ils sont clairs, plus ils sont

(1) Quelques riches propriétaires, entre autres M. d'Abbadie, maire de Saint-Loup, homme aussi recommandable par son zèle éclairé, que par le noble usage qu'il fait de sa fortune, ont fait semer il y a quelques années une étendue considérable de landes en pins. Cette culture a parfaitement réussi ; il serait à désirer que cet exemple pût être imité par les autres propriétaires. De vastes forêts remplaceraient bientôt les bruyères stériles qui occupent, au moins dans quelques cantons de la Vendée, la trentième partie du territoire.

estimés : le pacage est plus précieux que le bois dont on ne sait que faire. La confection de plusieurs grandes routes, et de quelques canaux navigables, aurait bientôt donné, à ces bois sans valeur, un prix et une direction plus avantageux aux particuliers et à l'état.

Outils aratoires.

Les outils aratoires sont :

1°. La charrue, composée : 1°. d'un *briau*, pièce de bois plat, armée du soc ; 2°. de l'oreille, placée sur la gauche du briau, avec lequel elle forme un angle aigu, et auquel elle tient par des chevilles ; 3°. de la queue en forme de fourche ; 4°. de la perche ; 5°. de l'avant-train (1);

2°. La bêche, pour le jardinage ;

3°. La fourche à trois doigts, pour le jardinage ;

4°. La pelle plate en fer, pour bêcher et préparer la terre ;

---

(1) Cet avant-train est composé : 1°. de l'essieu large de quatre pouces, et long de trois pieds ; 2°. de deux roues de dix-huit pouces de hauteur ; 3°. d'une longue perche, terminée par un morceau de fer, auquel les bœufs sont attachés.

5°. Le pic cornu à deux branches, pour bêcher la vigne;

6°. La piarde, pour couper les racines et bêcher les terres dures;

7°. Le piard à bec, pour abattre les bois taillis et les arbres;

8°. Le *tronc*, espèce de pic à deux branches, propre à tirer la paille et le chaume des barges;

9°. Le *dail* (faux), pour couper le foin;

10°. La faucille, pour scier les blés;

11°. Le fléau, pour battre les grains;

12°. La hache;

13°. La serpe tailleresse, pour la vigne;

14°. La serpe droite, pour fagoter;

15°. La pelle ferrée, pour préparer l'aire et ramasser les boues;

16°. La pelle de bois, pour remuer le blé;

17°. Le moulin braillard, pour passer le blé;

18°. Le moulin à broches (*idem*);

19°. La grêle, pour vanner le blé;

20°. Le crible (*idem*);

21°. La charrette, le tombereau;

22°. La brouette à une roue;

23°. Le *boyard* (civière creuse), pour porter l'eau dans l'aire;

24°. La civière, pour porter à deux les fumiers;

25°. Le tribert à cinq branches, pour *fombroyer* (nettoyer) les toits ;

26°. Le *têtreau*, espèce de petite hache à long manche ;

27°. La serpette, pour tailler les entes ;

28°. Le faucillon, pour couper le chaume et la baillarge ;

29°. Le couteau courbe, attaché à un bâton, pour couper les chardons ;

30°. Le râteau faucheur, pour peigner les barges et les charretées de foin ;

31°. Le râteau *traînart*, pour ramasser le menu foin dans les prés ;

32°. Le râteau de fer, pour le jardinage ;

33°. La herse, pour écraser la motte de terre dans les champs ;

34°. Le *binochon* (petit piard à bec) pour le jardinage ;

35°. Le soc, pour labourer ;

36°. La fourche de fer à deux doigts, pour entasser les fagots et chauffer le four ;

37°. Le levier en fer, pour soulever les masses et planter des piquets dans les haies ;

38°. Un pic rocher en fer, pour casser les rocs ;

39°. Une serpe courbe, pour couper la brande ;

40°. Un volant (serpe attachée au bout d'un bâton) pour tailler les haies.

État des travaux agricoles des Vendéens pendant les divers mois de l'année.

Dans le mois de janvier, on relève les fossés, on coupe le chaume, on teille le chanvre, on exploite les taillis, on arrache les genêts et les épines.

En février, on sème de l'ail et des fèves, on laboure pour faire des patates ou de la baillarge, on déchausse les vignes, on étaupine les prés, on cure les rigoles, on ferme les haies, on prépare la terre pour ensemencer le lin d'été.

En mars, on taille la vigne, on greffe les arbres, on laboure la terre pour préparer *le guéret de saison*, on sème le lin, on ensemence les jardins, on lie les javelles.

En avril, on bêche la vigne, on fait les baillarges, on sème le chanvre, le sarrasin, le millet, les patates, les citrouilles, le maïs, les trèfles.

En mai, on donne un second labour aux terres, on mène les jumens aux haras, on sème des pois, on *écobue* les pâtis, on entasse les fagots, on nettoie les taillis, on coupe les trèfles.

En juin, on fauche les prés, on prépare le

foin, on l'embarge, on coupe les chardons dans les blés, on fait la tonte des brebis, on chausse les patates, on cueille les lins d'hiver, on les met en *tonnelle* (en tas), on *bine* la vigne (on rabat la terre).

En juillet, on fait la moisson, on cueille le chanvre mâle, on récolte et l'on bat les fèves; on cueille le lin d'été, on en sépare la graine, et on le met en tonnelle; on cueille le chanvre femelle, les vesces et les jarousses.

En août, on bat les grains, on embarge les pailles, on donne un troisième labour aux terres; on fait rouir les lins et les chanvres, on les fait sécher; on cueille les pois et les lentilles, on ramasse les prunes que l'on fait sécher au four.

En septembre, on cueille les fruits à pepin, on prépare les barriques, on transporte le fumier sur les guérets; on sème les seigles, les orges d'hiver et les avoines; on ramasse les cormes et les noix.

En octobre, on sème les fromens; on recueille les maïs, le millet, les citrouilles, les patates, le sarrasin; on sème les lins d'hiver, les vesces, les jarousses; on vendange, on fait les vins et les cidres.

En novembre, on cueille les châtaignes et

les nèfles, on ensemence les terres écobuées, on plante des arbres, on fait des fossés, on coupe à la faux une partie des chaumes; on étend de la litière dans les aires et dans les chemins, pour la faire pourir et augmenter les fumiers; on raccommode les chemins vicinaux par corvée.

En décembre, on broie le chanvre et le lin; on casse les noix pour en tirer l'huile; on coupe les branches des têtards; on commence à couper les bois taillis; on coupe les ajoncs et les bruyères, dont on fait des fagots pour le four. Pendant que la terre est couverte de neige, le paysan, retiré sous une *loge*, travaille à faire de nouvelles charrues, ou à raccommoder les anciennes; il fabrique de nouveaux outils, ou des meubles pour sa maison; il ne quitte guère alors la hache ou le couteau à deux manches; c'est ce qu'il appelle *chappuser*.

MALADIES DES BESTIAUX.

Bœufs et vaches.

Les bœufs, vaches et veaux sont sujets à plusieurs maladies, telles que les coliques, les angines, les dyssenteries, les rhumatismes, etc.;

toutes ces maladies ne sont point particulières au climat. Il y en a quatre qui sont plus terribles que celles dont on vient de parler, et qui ruinent souvent sans ressource les malheureux colons.

La première est le charbon, espèce de peste qui, en 1785, s'étendit jusqu'aux hommes, et fit des ravages affreux.

La deuxième est connue sous le nom de *ticre*. Cette maladie, qui paraît tenir à la corruption et à l'inflammation du sang, est presque toujours mortelle. Les cornes se pourissent et se remplissent de vers, ainsi que toute la tête de l'animal; ses yeux sont rouges et enflammés, et à peine est-il mort, que la corruption la plus infecte se manifeste de tous côtés, et ne permet pas de lever sa peau (1).

La troisième est nommée, dans le pays, *le danger*. C'est une enflure subite qui survient à l'animal qui a trop mangé de trèfle vert ou

(1) La belette est un animal dont la morsure est très-funeste aux bestiaux, qui très-souvent en meurent. Ces sortes d'accidens à la vérité sont rares, mais on en a vu plus d'un exemple. Il arrive assez souvent que des paysans trouvent dans leurs étables des bœufs morts ou mourans; ils ne savent à quelle cause imputer la perte de ces animaux, et à moins qu'ils ne voient la belette,

d'herbe mouillée. Si on ne lui fait sur-le-champ cinq ou six incisions avec un canif, sur le dos, dans lesquelles on met des gousses d'ail, ou des tentes d'orties, il est perdu sans ressource; mais, quand il est traité de bonne heure, il en réchappe assez aisément. On remarque que sa peau, quand on la frotte, rend le même son qu'une feuille de parchemin fortement agitée.

La quatrième est appelée *le larron*. C'est une paralysie lombaire presque toujours mortelle. Dès que la bête tombe, il faut lui inciser le dos, et lui faire un séton. Si on laisse écouler une heure, aucun remède ne peut guérir l'animal, qui dans cet état continue de manger, mais ne peut se relever, de sorte qu'il devient à charge à son maître, qui le vend à de mauvais bouchers, souvent pour une dizaine d'écus, qui ne sont guères que le prix de la peau.

Les bœufs et vaches sont en outre sujets aux fièvres malignes, aux cours de ventre, *au brout* (embarras de l'estomac), à l'apo-

---

ils attribuent la mort de leurs bestiaux à toute autre cause.

Jusqu'à présent la médecine vétérinaire n'a point indiqué de remède contre la morsure de la belette.

plexie, etc., etc. (1). Il y a des vaches qui, en mettant bas, sont sujettes à un renversement de matrice. Les paysans disent qu'elles ont *le dragon;* et, dès qu'elles sont guéries, il les vendent pour ce qu'ils en trouvent, persuadés que la bête ne peut vivre long-temps.

Chevaux, mulets.

Les maladies les plus communes aux solipèdes dans la Vendée, sont 1°. les avives, 2°. l'avant-cœur, 3°. les fluxions sur les yeux, 4°. les coliques, 5°. les angines ou fluxions de poitrine, 6°. des engorgemens glanduleux, 7°. la fourbure, 8°. les javars. Les jeunes mulets sont sujets à des pissemens de sang, qui parfois les font mourir.

Moutons et brebis.

Les bêtes à laine sont sujettes à la petite vé-

---

(1) Il existe une autre maladie particulière aux bœufs et vaches, qu'on appelle *le limaçon*. C'est une excroissance de chair qu'on leur arrache des jambes, et qui a la forme d'un limaçon.

Cette excroissance, après avoir été arrachée, paraît remuer dans la main de l'opérateur; ce qui fait que les paysans se persuadent que c'est réellement un animal vivant.

t annuel.

)00 fr.

000

000

,000

1,000

9,000

700,000

14,000

3,000

3,000

---

emillé, à Beau-
Saint-Florent, à
, etc., etc.; mais
sur l'état de ces
produits.

CHAPITRE VII.

Manufactures. — Industrie.

Je donnerai quelques détails sur les diverses espèces de manufactures que l'on trouve dans la Vendée. J'observerai que je parle ici de l'état où se trouvaient ces manufactures avant la révolution. Il est essentiel de remarquer que, depuis l'incendie, en 1793, de la meilleure partie des villes et gros bourgs de la Vendée, la plupart de ces établissemens sont presqu'entièrement tombés. Depuis dix ans, quelques-uns ont commencé à se relever; mais jusqu'ici, à quelques exceptions près, leurs progrès ont été si lents, qu'on peut à peine les regarder comme tirés de l'état de langueur où ils ont été plongés si long-temps.

Fabriques d'étoffes de laine et de coton.

Airvaut.

	Produit brut annuel.
On fabriquait à Airvaut des serges deux laines; serge étaim sur étaim; drap frison. Le produit brut annuel des objets manufacturés pouvait s'évaluer à une somme de	45,000 fr.

	Produit brut annuel.
ci-contre. . . .	45,000 fr.
Argenton-le-Château.	
Tiretaine, trois marches, coutil, flanelles, droguets.	8,000
Azay.	
Trois marches, sergette.	10,000
Breuil-Baret.	
Gros draps, serges.	5,000
Bressuire.	
Tiretaine, deux marches.	21,000
Châtillon-sur-Sèvre.	
Boulanger, tiretaine, trois marches. . .	9,000
Chollet (1).	
Mouchoirs, siamoises, cotonnades, etc.	700,000
Coulonges-les-Royaux.	
Molletons, sergette, frison, droguets. .	14,000
Courlé.	
Tiretaine.	3,000
Fage-l'Abbesse.	
Trois marches.	3,000

(1) Il y avait aussi des fabriques à Chemillé, à Beaupréau, à Chalonne, à Montrivaut, à Saint-Florent, à Vihiers, à Gesté, au Mai, etc., etc., etc., etc., etc.; mais je n'ai point de données assez certaines sur l'état de ces fabriques en 1789, pour en évaluer les produits.

	Produit brut annuel.
de l'autre part. . . .	818,000 fr.
La Chapelle-Saint-Laurent.	
Droguets, flanelles, trois marches. . . .	5,000
La Chapelle-Seguin.	
Boulanger, cadisés, molletons.	4,000
La Chapelle-Thireuil.	
Trois marches, cadisés.	3,000
Fontenay-le-Comte.	
Drap large, drap étroit, étamine. . . .	40,000
La Châtaigneraie.	
Sergette, droguets sur laine.	12,000
La Meilleraie.	
Tiretaine, droguet.	3,000
Les Aubiers.	
Trois marches.	5,000
Les Herbiers.	
Gros drap.	4,000
Moncoutant.	
Tiretaine, trois marches.	6,000
Parthenay.	
Pinchinat sur laine, pinchinat sur fil, serges.	25,000
Pouzanges.	
Draps, serges, tiretaine.	18,000
Secondigny.	
Tiretaine.	15,000

	Produit brut annuel.
ci-contre. . . .	958,000 fr.
Saint-Mémim.	
Droguets, tiretaine.	3,000
Saint-Loup.	
Serges, drap frison.	24,000
Saint-Pierre-du-Chemin.	
Sergette, droguets.	10,000
Thouars.	
Serges-laine, étamine-laine, raz.	28,000
Total. . . .	1,023,000. fr.

Toutes ces fabriques employaient au moins onze cents ouvriers(1); elles consommaient à peu près deux cents milliers de laine, poids de marc, qui valaient 350,000 francs; et, comme la chaîne de ces étoffes était en fil, on en employait pour une valeur de 50,000 francs. Les cotons et les mouchoirs de Chollet absorbaient, en matière première, une valeur de 75,000 francs.

(1) On ne comprend point dans ce nombre les ouvriers attachés aux manufactures de l'Anjou, bien plus considérables que celles dont on vient de parler. Cette seule partie de la Vendée renfermait plus de cinq mille fabricans, ouvriers, tisserands, blanchisseurs, etc., etc., etc. On peut dire qu'ils formèrent long-temps l'élite de l'armée angevine.

Les trois quarts de ces étoffes étaient teintes en gris bleu, en bleu clair, en brun, en jaune, et en rouge. Le bleu, l'indigo, le bois d'Inde, la couperose, la garance, le bois de Santal, le sumac, le rocou, le bois de Sainte-Marthe, l'alun, et les cendres gravelées, étaient employés à ces diverses teintures. On ne saurait en évaluer la dépense au-dessous de 87,000 francs.

Toutes ces diverses manufactures, sans y comprendre celle des mouchoirs de Chollet, fournissaient au moins trois mille pièces de diverses longueurs; les deux tiers de ces étoffes se consommaient sur les lieux; le reste se vendait en partie pour nos colonies d'Amérique; les provinces voisines, telles que la Bretagne et la Basse-Normandie, en achetaient à peu près un quinzième.

Toileries.

On ne fabrique guère de toiles dans la Vendée que pour la consommation du pays. Tous les métiers même de tisserands ne peuvent y suffire, et les Vendéens tirent beaucoup de toiles de Bretagne, d'Alençon, de Château-du-Loir, etc., etc., etc. On y fait peu de nappes et peu de serviettes; on en tire beaucoup des départemens voisins.

On estime qu'avant la révolution la Vendée avait onze cents tisserands maîtres, qui fabriquaient chaque année cinquante mille aunes de toiles fines, neuf cent mille aunes de toiles communes et de grosses toiles, et vingt-deux mille aunes de siamoises et cotonnades à chaîne en fil, et qu'ils employaient pour la confection de ces divers ouvrages, dix-sept cents milliers, poids de marc, de lin et de chanvre, et huit milliers de coton.

Parmi toutes ces fabriques, celles de la Tessonale fournissaient au commerce, du demi-fil, des toiles changeantes, des toiles rousses, des toiles à robe, etc., etc., etc.; il y avait aussi dans la Vendée quelques fabriques de toiles platilles.

La seule filature des lins occupait alors, dans les seuls cantons de Bressuire et de Châtillon, vingt-cinq mille personnes. On y filait de très-beau fil appelé *dougy*, destiné aux fabriques de mouchoirs de Chollet. Le prix moyen de ce fil était de 3 francs 50 centimes la livre. On en filait du superfin que l'on vendait jusqu'à 15 francs la livre.

Tanneries.

Chaque ville de la Vendée avait autrefois plu-

sieurs tanneries, plus ou moins fournies de cuirs de bœufs, de vaches, de veaux, de moutons, de chèvres, de cochons. Toutes ces tanneries occupaient au moins deux cent cinquante ouvriers.

La valeur des cuirs de bœufs était, en 1789, du prix commun de 45 francs; ceux de vaches valaient 22 francs; le veau se vendait 50 francs la douzaine, le mouton 17 francs, la chèvre 72 francs; le cochon valait 6 francs la pièce. Les deux tiers de ces peaux préparées se consommaient dans le pays; l'autre tiers s'exportait pour le Portugal et l'Espagne, par le port de Nantes. La révolution a fermé ce débouché, qui depuis la paix pourrait se rouvrir.

On peut évaluer le nombre des peaux que l'on apprêtait en 1789, dans la Vendée, par chaque année, aux quantités suivantes :

Peaux de bœufs, trois mille six cents; de vaches, deux mille quatre cents; de veaux, quatre mille; de moutons, deux mille cinq cents; de chèvres, cent quarante; de cochons, trente-deux. Le total du produit net de ce travail ne s'élevait annuellement guère au-dessus de 198,000 francs.

Chapellerie.

Les fabricans de chapeaux n'excèdent point

dans la Vendée le nombre de deux cent quarante. La plupart travaillent seuls, ou avec un seul compagnon. Ils ne se servent que de laines du pays, auxquelles ils ajoutent, pour les chapeaux grossiers, du poil de bœuf. En 1789 tous les chapeliers de la Vendée ne fabriquaient pas annuellement au-delà de deux mille douzaines de chapeaux, pour lesquelles ils employaient treize milliers de laine. Ils se servaient pour les teindre, de noix de galle, de couperose, de vert-de-gris, de bois de Campêche, de colle, etc. Ils dépensaient annuellement, pour ces objets, une somme de 3,000 francs. La plupart de ces chapeaux étaient très-grossiers, et ne se vendaient pas au-dessus de 4 francs la pièce. Le prix des plus beaux était de 10 francs. Ces chapeaux ne sortaient pas du pays, et ne formaient guère que la moitié de la consommation annuelle; le reste était tiré de Lyon, et des départemens voisins.

Cercles et Merrains.

Le merrain est ce qui forme les douves de barrique, que l'on distingue des fonds, ou pièces qui en garnissent les extrémités. Ces sortes de douves s'appellent aussi dans le pays *longères*. Il faut, pour faire du merrain, de très-beau bois

sans nœuds, qui ne soit ni rouge ni roulé, et dont on retranche exactement tout l'aubier. Le merrain se vend au millier, *au grand compte* ou *au petit compte*. Le grand millier contient douze cents douves, le petit n'en renferme que mille huit. La grande douve vaut six sous; le fond se vend quatre sous. On achète les fonds par piles qui contiennent cent huit pièces. On vend parfois le merrain fourni au complet, c'est-à-dire, qu'aux douze cent *longères* on joint huit cents fonds.

Chaque barrique est composée de vingt grandes douves et de dix petites. Une partie du merrain de la Vendée est envoyée à Bordeaux. Ce pays tire annuellement de ce commerce un profit net d'à peu près 400,000 francs.

Une partie des bois taillis de la Vendée se coupe en cercles de différentes dimensions. Il y a de gros cercles pour les cuves, de moins forts pour les barriques, de plus petits pour les portoires. Tous ces cercles se mettent en meule, que les paysans prononcent *moule*. Il faut une meule de cercles pour garnir une barrique neuve; il en faut une pour réparer trois barriques; un gros brin de cercle vaut six sous pièce; une meule de cercles de barriques coûte quinze sous. Cette seule branche de commerce produit annuelle-

ment à la Vendée un revenu net de 300,000 francs.

On fait aussi dans le Bocage des ganivelles, ou douves à portoires, des lattes, et des barreaux pour les planchers. Une douve de ganivelles coûte six liards; un millier de lattes, 26 francs; un millier de barreaux, 12 francs. La Vendée retire annuellement de ces trois articles de commerce un produit net de 250,000 francs.

Boisseliers, Sabotiers.

Il n'y a pas dans la Vendée plus de cent quatre-vingts boisseliers; mais on y voit plus de onze cents sabotiers.

Les premiers n'emploient que les plus beaux chênes pour la construction de leurs divers ouvrages; on estime qu'ils débitaient annuellement la valeur de quatre cent quatre-vingts cordes de gros bois; le produit brut de leurs ouvrages s'élève par an à 78,000 francs.

Les sabotiers se servent d'orme, de noyer, de frêne, d'hiard, d'aulne. Chaque sabotier fait au moins quatre paires de sabots par jour. Le prix commun d'une paire de sabots est de quatorze sous; ce qui, en défalquant moitié de la somme pour l'achat du bois et des outils, suppose à chaque ouvrier un gain journalier de 1 franc

40 centimes. Les sabots sont la chaussure ordinaire, non-seulement des paysans vendéens, mais encore de plusieurs propriétaires, qui ne pourraient, sans sabots, traverser des chemins pleins de boue, et conserver leurs pieds secs; des dames élégantes ont aussi, dans leurs maisons de campagne, recours aux sabots pendant l'hiver; mais ces sabots, enjolivés et garnis de fourrures, coûtent plus cher que des souliers.

Bois de construction.

Il a fallu beaucoup de bois de construction pour rebâtir les villes, les bourgs, et les villages incendiés pendant la guerre civile. La consommation en a été si grande, qu'il y a eu une augmentation sensible dans le prix de ce bois.

La solive de vingt-cinq pieds de long, et de quatorze pouces d'épaisseur, coûte aujourd'hui 36 francs; le soliveau au-dessous de six pouces de largeur se vend cinq sous le pied; le chevron de trois pouces sur quatre, vaut quatre sous; la toise de planches de chêne, sèches, vaut 8 francs, celle de bois blanc 5 francs.

L'exportation annuelle ne se monte qu'à cinq mille toises carrées. Les frais d'exportation absorbent un quart du produit brut. Une partie

de ce bois prend la route de la Rochelle; l'autre se rend dans le département de la Vienne. L'exportation annuelle des solives ou pièces principales se monte à peine à douze mille morceaux par an.

Bois de chauffage.

Il n'est point de province en France aussi couverte d'arbres que certaines parties de la Vendée, et où le bois de chauffage soit à si vil prix. J'ai donné ailleurs les divers prix des fagots et des bûches; je me bornerai à dire ici que les bois taillis sont du plus mince revenu, et qu'un fermier les met à peine en ligne de compte lorsqu'il évalue les divers produits des terres qu'il prend à bail. Le propriétaire estime plutôt le pacage de ses bois que leurs coupes décennales. Ce défaut de valeur vient des difficultés du transport. Il n'y a dans le Bocage ni grandes routes, ni canaux, ni chemins praticables, ce qui avilit le prix non-seulement du bois, mais aussi des foins et de toutes les grosses denrées.

On estime qu'il se brûle annuellement dans la Vendée trois cent soixante mille cordées, de huit pieds de largeur, de quatre de profondeur,

et de quatre de hauteur, qui ne comprennent que les bûches et les rondins. En fixant à 10 francs le prix moyen de la cordée, on trouve que les Vendéens dépensent par an, pour se chauffer, une somme de 3,000,000 francs sans y comprendre les gros fagots, et le bois propre à chauffer le four, dont il serait difficile de faire ici une juste évaluation.

Papeteries.

Je ne connais d'autres papeteries dans la Vendée que celles de Mortagne. Elles ont été brûlées pendant la guerre. Deux ont été rétablies depuis la paix de la Jaunaie; avant 1789, elles jouissaient d'une assez grande réputation. Le papier qui en sortait, valait celui qui se fabrique à Angoulême. Les plus grandes de ces papeteries avaient chacune trois cylindres, et entretenaient quatre grandes cuves. Chacune fabriquait annuellement la quantité moyenne de quatre mille six cents rames de papier, qui se vendaient dans les départemens voisins. Ces fabriques occupaient cinquante personnes. Leur produit brut était de 25,800 francs pour chacune; sur quoi il fallait défalquer l'achat des chiffons, de la colle et de l'alun.

Forge à fer.

Avant la révolution, Monsieur, Comte d'Artois, possédait la forge à fer de la Peyrate, qui dépendait de son château de la Meilleraie, près la ville de Parthenay. Elle fournissait chaque année au commerce vingt milliers de fer d'une bonne qualité; elle consommait douze mille cordées de bois, et employait trente-cinq ouvriers : deux cents chevaux ou mulets transportaient le bois et le fer. Elle est aujourd'hui dans un état de délabrement; on peut dire même qu'elle est sans activité. La Vendée tire maintenant ses fers, de la Bretagne, du Maine, du Berry et des mines de Montalembert et de Mairé.

Outre les établissemens dont je viens de parler, la Vendée avait autrefois une verrerie à la chapelle-Seguin, près l'Absie (1). La révolution

---

(1) Il y avait, avant la révolution, une brasserie de bière établie au château de Fontaine, près la ville de Fontenay. Cette bière était d'une bonne qualité.

On trouve aujourd'hui des brasseries à Chollet, à Thouars, à Parthenay, et dans plusieurs autres villes vendéennes. Plusieurs propriétaires font aussi du cidre depuis quelques années. On évalue à deux mille quatre cents barriques, la quantité de cette boisson qui a été consommée dans la Vendée, en 1816.

l'a entièrement détruite. Elle avait quelques faïenceries, entre autres celle de Rigny, près Thouais; la guerre a tout anéanti. Il lui reste des poteries et des tuileries, dont les fours sont chauffés sept fois par an. Chaque fournée commune est de treize milliers de tuiles, de quinze cents briques, et de cent barriques de chaux. Chaque fournée de poteries contient à peu près sept cents pièces. Ces diverses usines consomment neuf cent mille fagots de bois, de brandes et de bruyères. Elles emploient au moins quinze cents ouvriers, dont le prix de journée est à peu près de 1 franc. L'exportation des pots est d'un trentième des objets manufacturés; celle des fours à chaux est à peine d'un soixante-douzième.

CHAPITRE VIII.

Histoire naturelle de la Vendée.

La Vendée n'a point de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, d'insectes et même de plantes, qui soient particuliers à son climat. On y voit pourtant des genettes, et l'on en trouve dans toutes les parties du Poitou.

RÈGNE ANIMAL.

Les bêtes carnassières, ou animaux de proie quadrupèdes que l'on y trouve, sont, le loup, le renard, la fouine, la genette (1), la marte,

(1) Quelques personnes en Poitou ont confondu la genette avec le putois. Il y a cependant entre ces animaux une grande différence. La genette est un quadrupède de l'espèce de la civette. Elle porte un sac dans lequel se filtre une espèce de parfum faible, et dont l'odeur ne se conserve pas. Sa peau fait une jolie fourrure. Le putois est ainsi nommé à cause de la mauvaise odeur qu'il exhale. Sa peau est brune, au lieu que celle de la genette est grise avec des taches noires.

La genette est connue, dans tout le Poitou, sous ce

le putois, le chat sauvage, la loutre, la belette, le rat, le mulot, le surmulot, la souris. On y trouve aussi des sangliers, des cerfs, des blaireaux.

La race de ses mulets peut passer pour la plus belle de France; ses bœufs gras et ses moutons y ont une supériorité décidée sur ceux des départemens voisins. On y voit très-peu de troupeaux de mérinos; les Vendéens préfèrent leurs moutons de Châtillon et de Mortagne, à ceux qui viennent de l'Espagne.

Chacun sait que les vipères du Bas-Poitou étaient autrefois particulièrement recherchées pour la confection des thériaques de Venise : depuis 1789 ce commerce est entièrement tombé. On trouve dans la Vendée en abondance des lapins de garenne, des lièvres, des cailles, des outardes, des grives, des râles de genêt, des poules d'eau, des sarcelles, des bécasses, des bécassines, des alouettes, des ramiers, des perdrix grises, et des perdrix rouges; ces dernières passent pour être les meilleures de France.

Les principaux oiseaux de passage, sont le corbeau, la corneille, la cigogne, le héron, le

---

nom. Les paysans, qui en tuent de temps en temps, les vendent aux tanneurs sous leur véritable nom.

butor, le râle d'eau, les oies sauvages, les canards sauvages, la sarcelle, la bécasse, la caille, le coucou, la grive, le rossignol, l'hirondelle de cheminée et de fenêtre, le martinet, la tourterelle, le vanneau, la mouette, le pluvier, le grèbe, le loriot, le mauvis, le pinson des Ardennes, la huppe, et la fauvette d'hiver. Les oiseaux de proie qui causent le plus de ravages dans la Vendée, sont, l'épervier, la buse, le busard, la soubuse, le hobereau, l'écorcheur, le milan, le moyen duc, le chat-huant, la chevêche, la chouette et la hulotte. On y a vu quelques aigles. Les oiseaux de basse-cour sont, l'oie, le canard, le dindon, la poule, le coq, la cannepetière, la canne de l'Inde, les pintades, le paon.

Les reptiles les plus communs sont, l'aspic, la vipère, la vipère noire, la couleuvre à collier, le sourd ou salamandre terrestre, la couleuvre verte, le crapaud, le lézard vert, le lézard gris, la grenouille, la rainette.

Les poissons que l'on trouve dans les rivières et les étangs sont, l'anguille, la carpe, le brochet, la tanche, la perche, la brème, le dard ou chaboiceau, le goujon, le gardon, l'able, la loche, l'écrevisse. On a pêché autrefois dans un étang, près Saint-Martin du Fouilloux, ar-

rondissement de Parthenay, un assez bon nombre de tortues.

Les insectes les plus remarquables sont, l'abeille, le frelon, la guêpe, le fourmilion, l'araignée, le cloporte, la grande demoiselle, la cigale, la mouche à scie, la fourmi rouge, le cerf-volant, le hanneton, l'escarbot noir, l'escarbot mouche, le ver luisant, la cantharide verte, le turc ou lime-bois, le grillon, le perce-oreille, le papillon-belle-dame, la phalène-paon, la phalène-zigzag, la teigne, la chenille, le cousin, le maringouin, la mouche verte, la mouche nègre, le taon, le ciron, la mite, etc.

Les principaux mollusques ou insectes aquatiques sont, le pou d'eau, l'aselle, l'éphémère, la naïade à trompe, l'hydre verte, la sangsue, la nèpe, la limace noire, la moule, le planorbe, le moule des peintres, la mouche pétronille, la bulime, et les polypes d'eau.

RÈGNE VÉGÉTAL.

Arbres.

Les arbres qui paraissent les plus propres au climat de la Vendée sont, le chêne, le châtaigner, l'orme, le frêne, l'aulne, le peuplier

(populus alba), le poirier sauvage, le pommier, le cormier, l'alisier, le prunier, le bouleau, le pin. On y voit aussi, mais en moindre quantité, des amandiers, des abricotiers, des pêchers, des noyers, des tilleuls, des coignassiers, des cerisiers, des érables, des saules blancs et laineux, des figuiers, des noisetiers, des peupliers d'Italie, des chênes verts, des ifs et des sapins; mais la plupart de ces arbres ne sont pas d'une belle venue, et paraissent être exotiques (1). J'ai parlé ailleurs des forêts.

Arbrisseaux.

On trouve dans la Vendée des rosiers de France, de Provins, et de Damas; des houx, des genévriers, des seringas, des vignes vinifères, des vignes vierges, des chèvre-feuilles, des troënes, des nerpruns, des aubépines, des jasmins, des filarias, des groseilliers rouges, des groseilliers épineux, des arbousiers, des épines-vinettes, des ajoucs, des genêts d'Espa-

---

(1) On trouve dans certaines parties de la Vendée, et entre autres dans le parc de la Rousselière, paroisse de Cheffois, près la Châtaigneraye, l'arbre de liége; mais cet arbre, très-commun dans la Gascogne, ne peut, dans la Vendée, être regardé comme indigène.

gne, des genêts à balais, des sureaux, des lierres de toute espèce; de la morelle, de la bruyère cendrée, des lilas, des romarins, des buissons ardens, des baguenaudiers, des boules de neige, des bourdaines, des buis, des frambroisiers, des fraisiers, des lauriers, des ronces à fruit, etc.

Plantes.

La Vendée produit une infinité de plantes, dont je n'entreprendrai point de tracer ici la longue nomenclature. Il y en a un grand nombre de médicinales, d'autres propres à la teinture et aux arts, d'autres qui servent d'alimens. Au nombre de ces dernières sont les choux de toute espèce, le céleri, la poirée, l'ognon, l'ail, l'échalotte, le chervi, les ciboules, les navets, les raves, les artichauts, les asperges, la bette, la betterave, les cardons, les pois de toute espèce, les lentilles, les fèves, les épinards, les laitues de tout genre, la chicorée, le pourpier, le melon, le concombre, etc., etc. Je me bornerai à dire que les seules plantes herbacées montent à mille cent-soixante-quinze espèces.

RÈGNE MINÉRAL.

J'ai déjà donné, dans la description de la Vendée, une idée de la nature du sol, et de la variété de ses divers fonds schisteux, argileux, pierreux, etc., etc. Les pierres que l'on trouve dans ces divers fonds n'ont entre elles aucune ressemblance. Celles que l'on trouve dans les fonds sablonneux sont les meilleures pour la bâtisse ; les pierres argileuses sont froides, et se lient mal avec le mortier et la chaux. On trouve en beaucoup d'endroits des pierres calcaires, telles que le spath, le gypse, les stalactites, la pierre à chaux, etc., etc.; le grès y est très-rare, ainsi que les ardoises, les jaspes, les cristaux, et autres pierres vitrifiables. On n'y rencontre point d'amiante, de talc, d'asbeste, de roche, de corne, ni aucune espèce de pierres réfractaires. Le tuf y est étranger, ainsi que la pierre ponce, la pierre d'aimant, et la pierre à aiguiser. On y trouve aussi quelques pierres à fusil, mais en très-petite quantité; quelques mines de fer, d'ocre et d'antimoine, quelques terres à foulon (argile sénectique), et quelques carrières de marbre verdâtre (1) ou noir.

---

(1) Il y a, dans les environs de Fontenay-le-Comte,

La plupart des maisons, dans le Bocage, sont bâties de granit noir et gris, et d'un *gneiss* compact et dur; les murs construits avec ces pierres sont de la plus grande solidité. On trouvera, près de Châtillon, des cristaux d'antimoine et de tourmaline, de fausses topazes, et quelques calcédoines (quartz hyalin limpide).

Les pétrifications ou empreintes les plus remarquables que l'on trouve dans la Vendée, sont les buccinites, les camites, les nautilites, les pourpres, les moules, les échinites, les nérites, les ostracites; on y trouve quelques ammonites.

Mines.

Les mines de la Vendée sont en assez grande quantité : leur exploitation serait très-avantageuse; mais, jusqu'à ce jour, le gouvernement a paru fermer les yeux sur la grande

---

trois carrières de marbre placées sur un fond argileux. Ce marbre est noirâtre avec des veines blanches et rougeâtres. On le connaît dans le pays sous le nom de marbre *cervelas*.

L'apathie vendéenne laisse dans le plus entier abandon ces carrières, dont on pourrait tirer un parti très-avantageux. Elles sont situées dans la commune d'Ardin.

utilité qu'on pourrait en retirer. Toutes les mines ont été abandonnées aux efforts de particuliers trop peu riches pour les exploiter d'une manière convenable.

Je me bornerai ici à une simple indication.

Mines d'argent et de plomb.

En 1775, M. Veillon de Boismartin, conseiller à l'amirauté de Poitou, découvrit, sur le bord de la mer, à une lieue et demie des sables d'Olonne, du côté de l'est, une mine d'argent et de plomb; il envoya à Paris un échantillon du minerai, qui fut examiné par des commissaires de l'académie des sciences : ces messieurs reconnurent que les parties métalliques d'argent étaient très-pures. M. Robert de Granville obtint, en 1779, une permission du gouvernement pour l'exploitation de cette mine en son nom, et à ses risques et périls; il y fit travailler de suite, fit creuser différens puits, et reconnut que le principal sillon se rattachait à un rocher plat assez avancé dans la mer, qui le couvrait et le découvrait à chaque marée. Ce voisinage nuisit beaucoup à l'exploitation; et l'entrepreneur, rebuté des frais énormes qu'il lui eût fallu faire, prit le parti de faire cesser les travaux.

Il est à désirer que l'on reprenne l'exploitation de cette mine, d'autant plus avantageuse, qu'il est reconnu que sa production en matières métalliques surpasse proportionnellement celle des autres mines de l'Europe.

Mines d'antimoine, d'ocre, de charbon de terre, etc., etc.

Il y a dans la Vendée deux mines d'antimoine; l'une auprès des Herbiers, et l'autre au Château-de-la-Ramée (1), paroisse de Bouper, près la ville de Pouzanges.

On trouve, à cent pas de Vouvant, paroisse d'Antigné, une mine de charbon de terre; il en existe une autre près de la ville de Fontenay (2). Il y a deux mines d'ocre et de terres

---

(1) Cette mine, découverte en 1767, fut exploitée en 1773. L'abondance des eaux suspendit pendant longtemps les efforts des travailleurs; on reprit l'exploitation en 1780. Quarante ouvriers y travaillaient assidûment. Le revenu annuel de cette mine est assez considérable. Je ne puis ici en donner le produit net, mais tout porte à croire qu'il recevra de nouveaux accroissemens.

(2) On trouve auprès de Doué, aux environs de Concourson, une mine de charbon de terre, qui est exploi-

colorées dans la terre de la Verrie, qui appartient à M. le baron de la Lézardière, dans les environs de Challans (1). Toutes ces mines ont à peine été effleurées : entre les mains du gouvernement ou d'une compagnie de capitalistes, elles offriraient des ressources très-précieuses et des profits certains.

Eaux minérales.

On trouve dans la Vendée un grand nombre

---

tée depuis plus de soixante ans. On compte qu'elle a depuis ce temps offert un produit net de 1,600,000 francs.

(1) On y trouve entre autres, l'*ocre de rue*, si recherchée dans la peinture. L'académie de peinture en fit l'essai à Paris en 1771. Voici le certificat qu'elle donna au baron de la Lézardière.

« Nous soussignés peintres du roi, et membres de son académie de peinture et de sculpture, après avoir fait l'épreuve des ocres présentées par M. le baron de la Lézardière, et découvertes dans ses terres, avons trouvé qu'elles égalaient en beauté les terres d'Italie, et surpassaient de beaucoup celles dont on se sert en France.

» A Paris, le 10 juillet 1771. *Signé* le Riom, chancelier, Vien, Dumont, Cochin, etc., etc., etc. »

On trouve aussi dans le même endroit une terre noire, qui surpasse en beauté le noir d'ivoire : elle est excellente pour teindre les cuirs, et pour les peintures à la fresque.

de fontaines qui contiennent des eaux minérales : 1°. La plus célèbre est celle de Jouanet, près Martigné-Briant ; on peut dire que c'est la seule qui soit entretenue convenablement. Elle offre cette singularité : A côté d'un tuyau qui fournit de l'eau ferrugineuse, excellente pour guérir toute espèce d'obstructions, on trouve un autre conduit qui donne de l'eau sulfureuse, propre à guérir toutes les maladies de peau. Ces sources ont beaucoup de réputation ; elles attirent chaque année plus de mille buveurs qui répandent dans ce pays beaucoup d'argent.

2°. On voit, au bourg de Billazais, près Thouars, une source d'eau minérale très-sulfureuse, qui a été analysée en 1772 par deux célèbres médecins, MM. Linacier et La Chaux ; ils ont reconnu que ces eaux tenaient en dissolution le foie de soufre (sulfure d'alcali), et qu'elles étaient excellentes pour guérir toute espèce de maladies cutanées.

En 1787, un archevêque et un évêque malades (MM. de Conzié) vinrent les prendre, et se trouvèrent parfaitement guéris. Il est certain que les habitans qui lavent leur linge à l'une de ces fontaines n'ont jamais éprouvé de maladies de peau. Elles jouissent d'une grande réputation. Dans la paroisse de Mont-

brun, au village de Vrère, il y a une fontaine dont les eaux ont les mêmes qualités que celles de Billazais.

3°. A trois quarts de lieue de Bourbon-Vendée, on voit, dans la prairie de la ci-devant abbaye des Fontenelles, une eau ferrugineuse légèrement hépatique, contenant beaucoup de terre martiale, un peu de sel marin, de la sélénite et de l'alcali fixe.

A la Brossardière, près Saint-André de Rosnay, il existe une fontaine dont les eaux ont des qualités analogues à celles de l'abbaye des Fontenelles; elles sont cependant plus sulfureuses, plus chargées et plus susceptibles d'être transportées : on trouve aussi de pareilles eaux dans le bourg de Dampierre. Les eaux de ces trois fontaines sont excellentes pour guérir les maladies des voies urinaires et les affections de l'estomac.

4°. A Réaumur, à Boisse et à la Ramée, on trouve des eaux ferrugineuses très-purgatives, et que l'on emploie comme martiales.

5°. On trouve, près Saint-Laurent sur Sèvre, la fontaine de Chozac, dont les eaux éminemment martiales contiennent du sel de glauber, de l'alcali fixe, de la sélénite et une terre absorbante; elles sont légèrement

gazeuses; leur température est de dix à onze degrés au-dessus de zéro. Elles sont très-propres à guérir les fièvres intermittentes rebelles, les obstructions, les cachexies, les suppressions, etc., etc. , etc. Elles sont chaque année assez fréquentées; on les transporte facilement sans les détériorer. Une autre fontaine, près Saint-Laurent sur Sèvre, au-dessous de l'étang de la Barbinière, a les mêmes qualités que celle de Chozac.

6o. Près de Pouzanges, au moulin aux moines, on trouve une eau dont le goût est vitriolique, l'odeur sulfureuse, et la température de quatorze degrés. Ces eaux contiennent une terre alcaline, quelques principes martiaux, et des sels marins et vitrioliques.

7°. On voit, près le bourg de Saint-Mars-la-Réarte, au bas de l'étang du château du Poëte, une source minérale très-abondante en tout temps; l'eau en est claire; elle a un goût très-prononcé de vitriol; elle dépose une rouille qui, desséchée, devient altérable par l'aimant. Ces eaux sont très-martiales, légèrement hépatiques et aérées, très-peu salines; elles contiennent une petite quantité d'hépar et de terre absorbante, de la sélénite, de la terre martiale, avec quelques parcelles de sel de

glauber. On indique ces eaux pour la guérison des affections de l'estomac.

8°. On trouve, près la Roche-Servière, la fontaine de la Touche; le goût de ses eaux est ferrugineux; sa température est de onze à douze degrés; ses résidus desséchés sont attirés par l'aimant : elle est assez fréquentée; on l'indique pour la guérison des dartres, de suppressions, etc., etc.

Il y a beaucoup d'autres eaux minérales dans la Vendée, telles que celles de Combrand et de l'Absie (1), mais elles ont moins de réputation que celles dont on vient de parler. Espérons que le gouvernement les fera un jour analyser, car les voyages et les recherches qu'il faut faire pour parvenir à ce but sont trop onéreux pour de simples particuliers.

---

(1) Cette dernière fontaine a dans le pays le nom de *toneret*. Elle est ferrugineuse. L'infusion de la noix de galle la noircit complétement. Elle guérit assez bien les obstructions.

CHAPITRE IX.

Suite de l'histoire naturelle de la Vendée.

Phénomènes

Pour compléter cette notice sur l'histoire naturelle de la Vendée, je donnerai ici une légère esquisse des phénomènes de toute espèce qui y ont été observés depuis cinquante ans, et de ceux que j'ai moi-même observés depuis vingt-huit ans.

Cerf-cheval.

En 1774, un habitant de Pouzanges, se rendant au bourg de St.-Pierre-du-Chemin, vit un cerf en accouplement avec sa jument qui paissait dans un bois. De cette union étrange, il provint un animal qui avait le corps d'un cheval, et la tête d'un cerf; l'animal ne pouvant tèter, mourut au bout de deux jours. Tous les curieux de la ville de Pouzanges allèrent le visiter. On doit regretter que ce monstre n'ait pas été empaillé.

Agneau nourri par une chienne.

Dans la même année, un agneau ayant perdu

sa mère, on parvint à le faire adopter par une chienne, qui le nourrit de son lait, et le défendit contre tout assaillant, avec la même ardeur que si elle l'eût mis au jour. Cet agneau devint très-beau et très-familier; il mangeait indifféremment du pain, de l'herbe et de la viande. On le traitait comme un chien domestique.

Lièvre double.

Le 8 novembre 1775, on prit à St.-Porchaire, près la ville de Bressuire, un lièvre qui, outre ses quatre pates naturellement placées, en avait une cinquième sur la tête, entre les deux oreilles, et deux autres sur les reins. Il avait de plus, deux derrières, deux queues et quatre oreilles, dont deux étaient placées sur la tête, et deux sous la gorge. A Paris, un pareil monstre eût attiré les curieux. Les habitans de St.-Porchaire ne conçurent pas même l'idée de le conserver.

Singulier nain.

Près de Coulonges, entre Niort et Fontenay, on voyait en 1774, un enfant âgé de dix-huit ans, qui n'avait pas profité depuis l'âge de deux ans. Tout son accroissement s'était porté à la

tête, qui était devenue monstrueuse, au point que le corps ne pouvait plus la supporter. Il resta constamment au lit, privé de ses facultés mentales. Il mourut âgé de vingt-deux ans.

Fille à deux têtes.

Le 27 mai 1782, la femme de Pierre Renaudeau, métayer à la Maupetitière, paroisse de Peugny, en Bas-Poitou, accoucha d'une fille qui avait deux têtes. L'une était placée dans sa position naturelle, avec tous ses organes; l'autre prenait sa naissance à la nuque, et se trouvait derrière la première. A deux pouces du *vertex*, il y avait un vide qui séparait les extrémités supérieures des deux têtes.

La dernière était presque aussi grosse que l'autre, mais elle était un peu moins élevée. Les organes du visage y étaient très-mal conformés et point ouverts. On n'y voyait que la trace des yeux, du nez et des oreilles, marqués par une espèce d'ombre, telle qu'on la représenterait avec le crayon. Le front, le menton et le cou étaient distinctement marqués, ainsi que la bouche, dont les lèvres un peu saillantes étaient d'un rouge pâle. Tout le reste du corps était fort bien conformé. Cet enfant mourut deux

jours après sa naissance. Il est possible que la répugnance qu'inspirait ce monstre ait hâté sa mort.

Femme qui a vécu sans manger, sans boire et sans dormir, pendant huit mois.

En 1773, la femme du nommé Rigaudeau, voiturier à St.-Mars-la-Réarthe, près les Herbiers, passa huit mois sans manger, sans boire et sans dormir. Cette femme ne se croyait pas malade; elle allait et venait dans sa maison, et vaquait aux détails de son ménage. Elle mourut le neuvième mois de sa maladie.

Une fille de Clisson, en Bretagne, morte en 1771, avait offert pendant sa vie une singularité d'un genre à peu près semblable. Elle dormait quinze jours de suite, sans prendre aucune nourriture. Quand elle se réveillait, elle restait trois semaines, sans pouvoir prononcer une seule parole.

M. des Fontenettes, médecin du Poitou, publia en 1737, une dissertation sur une fille de Grenoble, qui avait été quatre ans entiers sans boire ni manger. Le docteur Citoys, poitevin, a rapporté un pareil trait d'une fille de Confolens.

Il paraît que le beau sexe seul est sujet à cette étrange maladie. Nos docteurs devraient bien nous dire pourquoi les hommes en sont exempts.

Amitié extraordinaire de deux animaux.

Dans une maison, au village de Bagouère, paroisse de St.-Clémentin, près la ville d'Argenton, il existait, en 1778, un canard et un dindon, qui avaient l'un pour l'autre un tel attachement, qu'ils allaient toujours de compagnie. Les maîtres de la maison étaient étonnés de cette étrange liaison, mais ils l'attribuaient au hasard. Au bout de deux ans, la cuisinière saisit le dindon pour le tuer; le canard pousse des cris perçans, et s'élance sur la meurtrière pour défendre de l'aile et du bec son malheureux ami. Ce dernier tombe sous le fatal couteau; le canard, accablé de douleur, demeure étendu sur la terre, et refuse toute espèce de nourriture. Il y reste pendant trois jours, paraissant décidé à mourir de faim. La cuisinière désespère de vaincre son opiniâtreté, et prend enfin le parti de lui mettre le couteau dans la gorge. Il est fâcheux que ces deux volatiles n'aient pas vécu dans la basse-cour d'un obser-

vateur, qui eût pu faire quelques remarques sur une amitié si extraordinaire entre deux animaux d'un même sexe et d'une espèce différente.

En 1775 on tua au village de la Chapellatière, près le château de Venours, un blaireau de quatre ans. Les chasseurs, en emportant leur proie, s'aperçurent avec étonnement qu'un autre blaireau du même âge suivait le corps de son camarade. Dès qu'on mit celui-ci à terre, il se jeta sur le cadavre, en poussant des hurlemens plaintifs; un cercle nombreux de paysans qui jetaient des cris de joie, ne put l'épouvanter. Il se laissa assommer par ces brutaux, sans faire un seul mouvement, et mourut sur le cadavre de son ami.

Perdrix blanches.

Le 30 janvier 1773, dans un champ, près la Chaire-le-Vicomte, dans le voisinage de Bourbon-Vendée, on aperçut une douzaine de perdrix dont les plumes étaient toutes blanches, le bec et les pates rouges. On en tua une qui fut portée au seigneur de la paroisse. Ce dernier fit sur-le-champ publier une défense expresse de les chasser et de les tuer. Il faut croire que ces

perdrix étaient des oiseaux de passage, car on n'en a jamais vu depuis dans la Vendée.

Agneau à deux têtes.

Le 22 janvier 1773, le nommé Baudoin, boucher à Thouars, montra dans toute la ville un agneau à deux têtes, qu'il avait acheté. Les deux têtes étaient bien conformées, et bien égales; un seul cou leur servait de tronc; elles en sortaient l'une à droite, l'autre à gauche, et l'on n'aurait su dire quelle était la véritable. Un maréchal, nommé Tounoir, acheta ce monstre pour l'empailler.

Météore.

On aperçut à Bressuire, un samedi, 13 janvier, 1773 (1), à neuf heures du soir, un phé-

---

(1) Il est à remarquer que le même jour, et presqu'à la même heure, des voyageurs observèrent sur la route de Châtelleraut à Poitiers, un phénomène de la même nature, mais dont les effets sont encore plus étonnans.

Ils aperçurent sur leur droite, au nord-ouest de Poitiers, un grand nombre de flammes qui éclairèrent leur marche pendant soixante minutes.

Ces flammes ressemblaient à des gerbes de feu élevées

nomène extraordinaire. C'était une espèce de nappe de feu très-étendue, qui voltigeait dans l'air à une hauteur apparente de cinq cents toises. D'abord elle parut carrée; ensuite elle forma une ellipse, puis elle s'évanouit après avoir éclairé l'horizon pendant vingt minutes.

---

dans l'atmosphère, à cinq cents toises. Elles conservaient entre elles une distance que l'œil jugeait être d'un pied. Une de ces gerbes, plus éloignée que les autres, paraissait être le chef de file. La couleur de ces flammes était primitivement d'un jaune pâle. Elles furent long-temps immobiles dans leur position. Ensuite la colonne se mit en marche, précédée du chef de file, et prit la direction de l'est. Tout à coup la gerbe conductrice se dissipa dans l'air, et produisit un éclair que l'œil ne pouvait soutenir. Cette disparition servit de signal aux autres gerbes. Toutes se réunirent, et formèrent une masse de feu d'un rouge de sang très-vif, qui répandait au loin la lumière la plus éclatante. La colonne de feu resta quelque temps agglomérée dans l'atmosphère; elle se déploya enfin peu à peu. La moitié continua sa route vers l'est, l'autre moitié prit la route de l'ouest. La lumière du météore s'affaiblit par degrés; elle finit par disparoître entièrement.

Ce phénomène fut observé en outre par un grand nombre d'habitans de Poitiers. Il est possible que la partie qui se dirigea vers l'ouest, fût la même qui fut observée la même nuit à Bressuire.

Le lendemain un ouragan très-violent, mêlé de grêle et de tonnerre, se fit sentir dans la ville; il fut suivi d'une pluie abondante qui dura deux jours entiers.

Ce météore fut-il la cause première de l'ouragan? n'en fut-il que le précurseur? C'est ce que je laisse à décider aux physiciens qui ont le courage de tout expliquer.

Tremblemens de terre.

Depuis vingt-huit ans que j'habite la Vendée, je n'y ai remarqué que deux tremblemens de terre. Le premier et le plus considérable se fit sentir le 6 pluviôse an 7 (1799), à trois heures du matin. Il y eut deux secousses : la première dura deux secondes; la deuxième plus violente, dura six secondes. On entendit, à la fin de la dernière secousse, un bruit sourd et semblable à celui de cent pièces de grosse artillerie, qu'on aurait tirées dans un souterrain. Je me sentis violemment agité dans mon lit, toute la maison trembla jusque dans ses fondemens. Ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est que le plus grand calme régnait dans la nature. Ce tremblement ne fut précédé ni suivi de

pluie, de vent et d'orage. Beaucoup de murs et d'édifices furent renversés par l'effet de la commotion.

Le 31 août 1810, à huit heures du matin, on ressentit dans la Vendée un autre tremblement de terre. Il n'y eut qu'une secousse assez forte qui dura trois secondes. Le temps était calme; mais dans la soirée il y eut de l'orage et du tonnerre; le vent était nord-est; la chaleur était très-forte depuis quinze jours. On n'entendit aucun bruit souterrain.

Parélies.

Le 2 juin 1811, à cinq heures du soir, j'observai un parélie dans l'occident, ou deux soleils, à peu de distance l'un de l'autre. Le faux n'était pas si lumineux que le vrai, mais cependant l'œil ne pouvait en soutenir l'éclat. Au-dessus des deux soleils était un demi-cercle lumineux très-peu étendu, qui réfléchissait d'une manière très-vive les couleurs de l'arc-en-ciel. Son éclat blessait les yeux. La durée de ce phénomène fut de cinquante-huit minutes. Le ciel était au quart couvert de nuages; un vent assez violent se faisait sentir.

Arc-en-ciel lunaire.

Le 11 juillet 1796, à neuf heures et demie du soir, j'observai à Bourniseaux un arc-en-ciel lunaire, dans la partie du nord-est. Sa durée fut de dix minutes. L'arc était considérable, mais on n'y distinguait qu'une seule couleur, celle d'un jaune pâle et terne. Le ciel était à moitié couvert de nuages; il ne pleuvait pas. Ce que ce phénomène offrait de remarquable, c'est que la lune n'était alors qu'à son premier quartier. Ainsi il est évident qu'Aristote se trompe quand il affirme qu'un arc-en-ciel lunaire ne peut avoir lieu que dans la pleine lune.

Ces sortes de phénomènes sont assez rares. Voici les noms des auteurs qui en ont remarqué, et en ont fait mention.

Gemma Frisius en a vu un coloré. Verdrics et Sennert en ont observé un semblable en 1599. Snellius et Plot en remarquèrent un autre en 1675. On en vit un en Angleterre en 1771. L'auteur des *Transactions philosophiques* prétend que Thoresby, Weidler et Musschenbroëk en avaient observé deux en 1719 et en 1736. La lune n'était pas encore dans son plein; mais il

pleuvait un peu. L'arc vu en 1719 étoit coloré; l'autre était de couleur jaune pâle.

L'abbé de Choisy, dans la relation de son voyage à Siam, en a remarqué un dont il a donné la description.

Nos physiciens prétendent que ces arcs ne peuvent se former que par la réfraction que souffrent les rayons lunaires dans les gouttes de pluie qui tombent la nuit. Cette explication est inadmissible; car, très-certainement, dans la nuit où j'ai observé celui dont je viens de parler, il ne pleuvait pas. On n'avait pas même aperçu pendant toute la soirée une seule goutte de pluie. Je sens au reste que ce n'est pas ici le lieu de disserter davantage sur une pareille matière.

Arc solaire, vu autour de la lune.

Le 6 février 1811, à huit heures du soir, la lune, qui était alors presque dans son plein, me parut entourée d'un cercle d'un jaune d'or éclatant, dont la partie la plus éloignée du disque était la plus vive et la plus brillante. Autour de ce cercle jaune était un autre cercle qui réfléchissait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel solaire, à commencer par le jaune et à finir par le rouge, qui servait de corolle au dernier

cercle. Toutes les couleurs étaient presqu'aussi vives que celles des arcs solaires que l'on voit en plein jour. Ce phénomène dura vingt-cinq minutes. Le ciel était couvert de quelques nuages qui allaient fort vite. On sentait un vent modéré qui venait du sud-ouest.

Enfans accollés.

Le 31 décembre 1772, la femme de Nicolas Guicheteau, de la petite Bretonnière, paroisse de la Brassière, en Bas-Poitou, accoucha de trois enfans; savoir, d'un garçon bien conformé, et de deux filles jointes et accollées ensemble, depuis le haut du cou jusqu'au-dessous du nombril, de façon qu'elles ne formaient qu'un seul tronc par le devant de la poitrine, n'ayant qu'un seul sternum, et une seule cavité dans la poitrine où se trouvaient deux cœurs, deux œsophages, deux trachées-artères, etc.

Ces deux enfans, ainsi accollés, n'avaient qu'un seul cordon ombilical, qui se divisait après être entré dans le ventre; mais ils avaient deux foies. Les deux têtes étaient très-bien proportionnées, et se regardaient face à face. Les deux cous, unis sur le devant, étaient séparés par derrière. Depuis la première vertèbre de

chaque tête jusqu'à l'extrémité de chaque os *sacrum*, les vertèbres formaient deux colonnes. A la poitrine l'union devenait entière; au-dessous des vertèbres du dos les deux corps étaient séparés.

Un des enfans avait un bras droit en devant, l'autre un bras gauche par derrière. Un troisième bras, placé entre les deux colonnes vertébrales, partait d'une omoplate qui paraissait formée de deux omoplates ossifiées ensemble. Chaque bras n'avait qu'un *humerus*, et chaque avant-bras qu'un *cubitus* et un *radius*.

Ce n'était qu'au métacarpe qu'on apercevait deux mains unies ensemble, ayant dix doigts distincts et séparés, réunies par les pouces qui se touchaient.

Ces deux filles accollées étaient venues au monde vivantes; elles reçurent le baptême ainsi que le garçon né de la même couche. Leur père était âgé de cinquante-six ans, et avait été marié deux fois. Sa première femme, dans trois couches, avait eu six enfans.

M. Richard, médecin à Montaigu, publia sur ce fait un mémoire, dont cet article n'est que l'abrégé.

M. de Buffon, dans le supplément au tome VIII de son histoire naturelle (article

monstre), parle de deux jumelles, Hélène et Judith, nées en 1701, à Tzoni en Hongrie, qui étaient accollées seulement par les reins, et qui vécurent vingt-un ans. A l'âge de sept ans, on leur fit parcourir une partie de l'Europe. Elles moururent à Pétersbourg; Judith par sa mort entraîna celle de sa sœur, qui jouissait alors d'une bonne santé, et qui fut forcée en quelque manière de la suivre au tombeau. Elles n'avaient qu'un anus commun; toutes les autres parties étaient séparées.

Le monstre dont on vient de parler était bien différent; et, s'il eût vécu, sa vue aurait excité une toute autre curiosité.

Nous aurions pu multiplier les citations de ces sortes de phénomènes; mais, forcé de nous renfermer dans de justes bornes, nous allons continuer notre précis statistique de la Vendée.

CHAPITRE X.

Marais de la Vendée.

Les deux extrémités de la Vendée sont bornées par des marais. On trouve, à deux lieues de Thouars, au nord-est de ce département, dans les communes de Tourtenay, de Pas-de-Jeu, d'Oizon, de Brie, de Marnes, de Saint-Cir-la-Lande, un marais traversé par une petite rivière, appelée la Dive : il contient plus de cinq mille hectares. En 1780, une commission d'entrepreneurs, présidée par M. Pain, avait obtenu du gouvernement la permission de dessécher ce marais, à des conditions très-onéreuses pour les propriétaires du pays; la révolution a fait cesser les travaux déjà poussés assez loin. La navigation de la Dive eût sans doute été très-avantageuse pour le débouché des vins et des blés de ces cantons (1); mais la conces-

(1) La Dive se jette dans le Thoué, au bourg de Saint-Just, près de Saumur; le Thoué, navigable en cette partie, se jette dans la Loire; d'où il résulte que le transport des vins et des blés du Loudunois n'aurait pas coûté

sion des terres du marais faite aux entrepreneurs, sans trop de réflexion, eût ruiné sans ressources tous les pauvres colons du pays, qui trouvent dans ce marais, comme propriété communale, des engrais, des fourrages, et un pacage annuel pour leurs vaches et leurs chevaux.

La Vendée inférieure est bornée, au sud et au sud-ouest, par d'autres marais d'une toute autre étendue, et d'une toute autre importance que ceux dont on vient de parler. J'ai déjà traité cette matière, mais je crois pouvoir lui donner ici de nouveaux développemens, et réformer quelques calculs d'après des renseignemens plus positifs.

On remarque, dans cette partie de la Vendée, trois grands bassins qui forment le grand marais méridional de ce département.

Le premier est situé entre la limite méridionale de la plaine inférieure. Ce bassin a été couvert pendant plusieurs siècles par les eaux

---

la dixième partie des frais qu'il entraîne aujourd'hui. Les riches propriétaires y auraient trouvé les plus grands avantages ; mais tous les pauvres auraient été ruinés.

de la mer, et par celles de la Sêvre niortaise, de la Vendée et de l'Autise.

Le second est situé à l'ouest de la rivière du Lay; il était inondé par les eaux de cette rivière et par celles de la mer.

Le troisième se trouve depuis la Couture jusqu'à Saint-Benoît; il est encore inondé la moitié de l'année par les eaux de l'Yon, du Lay et de deux autres ruisseaux. La meilleure partie de ce terrain forme le marais de la Claye.

Tout porte à croire que ces trois bassins étaient autrefois couverts des eaux de la mer, et qu'ils en sont une alluvion. Une quantité prodigieuse de coquillages absolument semblables à ceux que l'on trouve sur le bord de la mer; trois énormes bancs d'huîtres, qui forment une espèce de montagne, dont le cube est de plus de deux cent quatre-vingt mille toises (1), et que l'on voit près de la paroisse

(1) M. Cavoleau, littérateur distingué de Fontenay, a calculé la partie de la masse de cette montagne qui est au-dessus de la surface du sol. Il a trouvé qu'elle formait un cube de trois cent trente-cinq mille neuf cent quatre-vingt-seize mètres. Il a la certitude qu'elle pénètre à une grande profondeur au-dessous de sa base apparente. (Voyez son *Annuaire de l'an* XII, page 34).

de Saint-Michel-en-l'Herm, sont des preuves irréfragables de ce que je viens d'avancer.

Pour dessécher la meilleure partie du premier bassin, on creusa, dans le onzième siècle, et même avant cette époque, le grand canal de Luçon dont les eaux se rendent directement à la mer.

En 1217, les abbés de Saint-Michel-en-l'Herm, de l'Absie, de Saint-Maixent, de Maillezais et de Nieuil, firent construire un second canal, qui porte encore le nom de *canal des Cinq-Abbés*. Ses eaux se rendent dans la Sêvre niortaise (1), au point nommé l'*Anse-Brand*.

En 1730, on creusa un nouveau lit au Lay,

---

(1) La pente de la Sêvre, qui est de Niort jusqu'à la Roussille de huit centimètres par cent mètres, n'est plus que de trois centimètres, de la Roussille jusqu'à Marans. Ses côtes sont très-peu élevées, et son cours est ralenti par des bancs de sables et des tas de vase. Telles sont les causes qui lui font parfois inonder cette partie du Marais.

Des ingénieurs ont présenté des plans pour remédier à cet inconvénient. Le devis s'est monté à une somme de 900,000 francs. Cette dépense a effrayé les spéculateurs, et il est à croire que les choses resteront encore long-temps dans l'état où elles sont.

et on l'empêcha de répandre ses eaux sur le deuxième bassin; les moines de Saint-Michel et le chapitre de Luçon avaient fait, avant cette époque, creuser de nouveaux canaux, et construire des digues et des fossés. C'est au zèle patriotique et à la continuité des généreux efforts de ces religieux, si décriés par les philosophes, que le Bas-Poitou est redevable de plus de treize mille hectares de terre d'un excellent rapport, et de la cessation des maladies pestilentielles, causées par les miasmes infects qu'exhalaient continuellement ces plaines marécageuses.

Pour dessécher la dernière partie du premier bassin, on construisit, en 1642, entre les deux premiers canaux de Luçon (1) et des Cinq-

(1) Luçon est une ville située sur un fonds marécageux, qui en rend l'air malsain. Sa population n'est aujourd'hui que la moitié de ce qu'elle était en 1789. Ses rues, pendant l'hiver, offrent l'aspect d'un cloaque infect et impraticable. Avant la révolution plusieurs gentilshommes distingués y avaient d'assez beaux hôtels, que l'on y voit encore dans un état de dégradation et habités par de nouveaux maîtres. Son évêque, et le chapitre de la cathédrale, nourrissaient autrefois une partie de la population, qui, privée de cette ressource, tend chaque jour à un dépérissement graduel.

Abbés, un nouveau canal nommé *canal des Hollandais*, parce que ce fut des Hollandais que l'on employa à sa construction. Trois autres canaux, creusés depuis, ceux de Vienne, de Champagné et du Clain ont completté le dessèchement du premier bassin. Il en restait cependant une portion, connue sous le nom de *Marais sauvage*, de *marais de Vix* et de *Mouille-Pieds*; elle se trouvait inondée en partie pendant l'hiver. Pour remédier à cet inconvénient, on a creusé quatre nouveaux canaux, ceux de Vix, de Coutrebooth, du Marais sauvage et du Sableau. En entretenant convenablement tous ces canaux, dont la largeur moyenne est de huit toises, ce premier bassin n'a plus à craindre d'être inondé.

Pour dessécher le deuxième bassin, on creusa, en 1730, comme je l'ai dit, un nouveau lit au Lay; on a depuis construit des digues et de petits canaux destinés à recevoir les eaux pluviales et à les verser dans le Lay. Ce deuxième bassin, dont une partie est connue sous le nom de *marais de Moricq*, paraît aujourd'hui convenablement desséché. Les habitans éprouvent cependant une crainte qui ne semble pas mal fondée : la mer paraît, aujourd'hui, avoir une tendance à envahir le pays situé sur la droite

de l'embouchure du Lay (1). Si cet envahissement se propage et fait des progrès, ils seront dans la nécessité de construire des digues dont les frais seront peut-être au-dessus de leurs moyens.

On a fait plusieurs tentatives pour dessécher entièrement le troisième bassin; mais le succès que l'on a obtenu a toujours été incomplet.

En 1652 on coupa la digue du *Bot groleau;* mais, en desséchant une partie du marais, on en inonda une autre. On se décida enfin à creuser un nouveau canal, appelé *canal du Lay*, et l'on parvint à dessécher assez convenablement la partie de ce bassin connue sous le nom de *marais de la Claye.* Ce canal, au reste, a besoin de réparations urgentes; le moment où il va être entièrement comblé n'est pas loin, et ce moment sera celui de la désolation et de la ruine de tous les habitans du marais de la Claye.

---

(1) C'est un phénomène surprenant de voir la mer se retirer graduellement des côtes du Poitou, près de l'île de Bouin et de Noirmoutiers, et envahir aussi graduellement une partie de ces mêmes côtes, du côté de l'embouchure du Lay. Je laisse aux savans le soin d'expliquer ces deux mouvemens en sens contraire de l'Océan.

Marais occidental.

On appelle marais occidental le grand marais de Mont, dont celui de Soulans fait partie. Ce marais paraît avoir été formé par des attérissemens successifs, dont l'époque ne paraît pas très-éloignée, et qui semblent dus à un limon gras que le flux de la mer a apporté sur cette plage.

Il est borné à l'est par l'île de Bouin, et à l'ouest par les rochers qui bordent la côte de Saint-Jean. L'île de Noirmoutiers, et la pointe de Boisvinet, sur la côte de Notre-Dame-de-Mont, le préservent de l'élevation des marées qui pourraient le submerger.

Deux grands canaux, ceux du Périer et de la Cahouette, servent à recevoir les eaux pluviales et les conduisent à la mer. A leur embouchure on a construit deux écluses qui s'opposent à l'action du flux. Un autre canal a été construit pour faire écouler dans la rivière de Vic, les débordemens du Ligneron. Outre ces canaux, le pays est coupé d'une infinité de fossés larges de sept pieds, et sans cesse pleins d'une eau bourbeuse, que les maréchains fran-

chissent à l'aide de longues perches, appelées *ningles*. Ces canaux ne servent qu'au dessèchement du marais.

Malgré tous ces travaux et toutes ces précautions, une partie de ce marais est encore inondée pendant l'hiver; tout ce qui est à l'est du Ligneron, est plus de la moitié de l'année enseveli sous les eaux. Les habitans de ce marais se sont signalés, pendant les dernières guerres civiles, par leur zèle, leur courage et leur dévouement pour la cause royale. La division du marais était l'une des plus braves de l'armée de M. Charrette; elle était, en 1793, commandée par M. Pajot, et en 1815 par M. Robert.

Marais mouillés.

On appelle marais mouillés, 1°. une lisière qui se trouve près le marais appelé Petit-Poitou, que la Vendée (1) inonde dans l'hiver,

---

(1) Outre les rivières dont j'ai précédemment parlé, on trouve dans la Vendée inférieure, celles dont les noms suivent :

1°. La Vic ou la Vie, qui a sa source auprès de Belleville, et qui, après avoir arrosé un espace de sept lieues,

et qui jusqu'au mois de juin est entièrement submergée (cette lisière a au moins une de-

---

se jette dans le havre de Saint-Gilles, après avoir reçu le Ligneron. Elle est navigable à des bateaux de vingt tonneaux, à deux lieues de son embouchure. Elle pourrait être naviguée jusqu'à l'entrée du Bocage, à la Chapelle de Palluau.

2°. Le Pairay, qui prend sa source au village de Guy-Châtenai, et se rend vers Talmond, après avoir traversé les landes de Saint-Avangour. Il a son embouchure dans la mer. Son cours est d'environ quatre lieues. Il traverse la riche plaine calcaire de Jard. Cette rivière est navigable vers son embouchure, mais les bancs de sable qui l'obstruent, en rendent la navigation pénible et dangereuse.

3°. La Boulogne n'est pas navigable. Elle passe à la Merlatière, à Saint-Denis, et à la Roche-Servière. On voit sa source au nord de la forêt des Essarts. Elle se jette dans le lac de Grand-Lieu.

4°. La Maine a sa source au bourg de Saint-Georges; elle passe à Montaigu, où elle reçoit la petite Maine et le Bouvreau : ses bords sont escarpés, et son bassin est étroit. Elle se jette dans la Sèvre nantaise à deux lieues de Nantes.

La Maine, n'est pas navigable, mais elle est susceptible de le devenir. Les avantages que l'arrondissement de Montaigu tirerait de cette navigation, ne sauraient être appréciés.

Outre les rivières que l'on vient de nommer, on en trouve d'autres moins importantes, dont quelques-unes

mi-lieue de longueur); 2°., une vaste plage vers Meilleraie, inondée par la Sèvre niortaise et l'Autise. Cette inondation est due surtout au cours embarrassé de la Sèvre et à ses nombreuses sinuosités. On évalue à dix mille hectares d'un excellent fonds, le terrain que cette inondation fait perdre à la Vendée. Le gouvernement, à l'aide de quelques avances et de quelques encouragemens, peut faire, en desséchant ce marais, une conquête précieuse, qui, du moins, aura l'avantage de ne pas coûter une seule larme à l'humanité. Cette noble idée est digne d'éveiller toute sa sollicitude. On pense; qu'en doublant la largeur du canal des Hollandais, et en lui donnant, vers son embouchure, une légère obliquité, on pourrait obtenir un demi-succès. Cette dépense n'excéderait pas la somme de 18,000 francs.

Dans ces divers marais mouillés, il existe des parties moins basses, et habitées par quelques malheureux qui logent dans des ca-

---

ne méritent que le nom de ruisseaux. Telles sont la Semague, la Longève, la Mère, l'Arcanson, le Jaunai, le Loing, le Craon, l'Yon, le Trousse-Poil, l'Isle, l'Auzance, le Ligneron, la Grossière, le Guy-Garand, le Pont-Habert, etc., etc., etc.

banes couvertes de roseaux et de *pavas*. Cette dernière plante est la massette, *typha latifolia*. Les roseaux et les pavas servent à la fois de tuiles, de planches, de combustibles et d'objets de commerce. Cent fagots de roseaux valent 10 francs : la cendre des pavas contient beaucoup de potasse.

Marais salans.

Quelques parties des marais dont on vient de parler, sont destinées à la confection du sel commun, ou muriate de soude ; on les appelle marais salans. Chacun sait que le sel est produit par l'eau de mer, que la chaleur du soleil fait évaporer ; ce qui reste sur la terre après cette évaporation, est ce sel si nécessaire à la vie, que la nature libérale nous donne presque pour rien, et que les besoins du gouvernement nous font payer si cher. Un bon marais salant doit du moins avoir deux qualités : il faut qu'il puisse recevoir l'eau de la mer en toutes saisons, et que son fond argileux puisse la retenir ; il ne doit pas être situé immédiatement au bord de la mer ; il faut que l'eau salée y soit conduite par des canaux et gardée dans des réservoirs. Quand la saison est venue de

faire *la salange*, on forme des carrés, que l'on appelle *boissis*, destinés à recevoir le sel: avant de conduire l'eau dans l'aire salante, on la laisse séjourner deux jours dans l'*aire nourrice* (1); quand tout est disposé, le saunier introduit l'eau salée dans l'aire, à la hauteur de deux pouces; quand elle est parvenue à cette hauteur, il ferme soigneusement tous les passages qui pourraient y conduire une plus grande quantité d'eau.

Au bout de deux jours le sel se cristallise; on se hâte de l'emporter dans une autre aire, et l'on fait entrer dans la première de nouvelle eau salée pour obtenir une nouvelle couche de sel. Cette opération continue jusqu'au moment marqué pour la cessation des travaux de la salange.

Le saunier a, pour salaire, un tiers du produit; les deux autres tiers appartiennent au

(1) On appelle aire nourrice, l'espace où l'eau de mer séjourne au moins deux jours, avant d'être introduite dans le lieu où elle doit se cristalliser. Il est reconnu que l'eau récemment venue de la mer, ne vaudrait rien pour la *salange*. Il faut que la chaleur du soleil la dispose, dans plusieurs réservoirs, à la cristallisation que l'on demande d'elle, et qui produit le sel marin.

propriétaire, qui seul supporte tous les frais et toutes les réparations. Chaque hectare produit à peu près trois mille myriagrammes de sel. La charge de sel pesant dix-sept mille livres (poids de marc), vaut aux Sables 200 fr. Quelle mine d'or ou d'argent peut être comparée à une pareille source de richesses acquises à si peu de frais, et avec si peu de dangers pour l'humanité ?

On évalue à cinq millions de myriagrammes la quantité de sel que l'on confectionne chaque année dans tous les marais salans de la Vendée; savoir : trois millions dans les salanges de Noirmoutiers, Bouin, la Barre-de-Mont et Beauvoir, et deux millions dans celles des Sables-d'Olonne, de Talmont, de Croix-de-Vic, de Fenouillé et de Riez. Le prix commun du sel, pris sur les lieux, est de dix-huit centimes le myriagramme. Il s'en consomme dans la Vendée un million trois cent mille myriagrammes; il s'en exporte donc, chaque année, pour une valeur de 700,000 francs, dont le tiers appartient aux sauniers. Ces sels s'expédient par les ports des Sables, de Marans, de Saint-Gilles, de la Barre-de-Mont, de Bouin, et par le canal de Luçon; un dixième s'exporte par terre dans les départemens voisins.

Le gouvernement, qui perçoit plus de 3 francs par myriagramme de sel, tire donc annuellement, des seuls marais salans de la Vendée, un revenu de plus de 15,000,000 de francs. Quel département peut se flatter de verser une pareille somme chaque année au trésor public? il est vrai que, sur cette somme, le gouvernement est obligé de payer deux cent trente-trois employés aux douanes, dont la majeure partie est chargée de prévenir la contrebande des sels (1).

Culture des marais.

La superficie de tous les marais, dont on

---

(1) Tous ces employés sont placés à Barbatre, à la Guérinière, à la Fosse, à l'Herbaudière, à Noirmoutiers, aux Sables, à la Tranche, à Moricq, à Saint-Michel, à Paraceau, à l'Étier, à l'Épois, à Beauvoir, à la Crossière, à la Cahouette, au Viel, à la Barre-de-Mont, à Bouin, à Saint-Jean-de-Mont, à Croix-de-Vic, à Champagné, à Saint-Gilles, à l'Aiguillon, à Sion, à la Faute, au Grouin, à la Peige, à Jard, aux Couches, au Paira, à la Chaume, à Sauveterre, à Bretignoles, à la Saussaie, à la Gachère, au Caillola, etc., etc., etc., etc.

Ils forment seize brigades, qui ont leurs officiers. Il y a en outre des receveurs principaux, des visiteurs, des inspecteurs, etc., etc., etc.

vient de parler, n'excède pas cent deux mille hectares; les marais mouillés et salans, les canaux, les fossés en occupent au moins la cinquième partie; ce qui reste est cultivé en froment, en orge et en fèves connues à Rochefort sous le nom de *gourganes*. Le produit moyen de la récolte annuelle du Marais est de huit mille myriagrammes de froment, de deux cent mille myriagrammes d'orge, et de trois cent mille myriagrammes de fèves, déduction faite de toute espèce de semences.

On estime que les marais possèdent, 1°. douze mille bœufs, dont la valeur est de 200 francs la pièce; 2°. six mille vaches, à 120 francs; 3°. six mille veaux de lait, à 12 francs; 4°. six mille veaux d'un an, à 60 francs; 5°. six mille veaux de deux ans, à 100 francs; 6°. six mille veaux de trois ans, à 150 francs; 7°. trois mille brebis ou moutons, à 7 francs; 8°. mille six cents jumens poulinières, à 240 francs; 9°. onze cents poulains de lait, à 40 francs; 10°. onze cents poulains d'un an, à 120 fr.; 11°. onze cents poulains de deux ans, à 160 fr.; 12°. onze cents chevaux de trois ans, à 240 fr.

Récapitulation.

12,000 bœufs. . . . . 2,400,000 fr.

de l'autre part. . .	2,400,000 fr.
6,000 vaches.	720,000
6,000 veaux de lait.	72,000
6,000 veaux d'un an.	360,000
6,000 veaux de deux ans.	600,000
6,000 veaux de trois ans.	900,000
3,000 brebis ou moutons.	21,000
1,600 jumens poulinières.	384,000
1,100 poulains de lait.	44,000
1,100 poulains d'un an.	132,000
1,100 poulains de deux ans.	176,000
1,100 chevaux de trois ans.	264,000
Total.	6,073,000 fr.

Le Marais possède donc, en bestiaux de toute espèce, un capital de plus de six millions.

Chaque métairie, dans la Vendée, est appelée *cabane*. L'étendue moyenne de chaque cabane est de trois cents hectares. On sème par hectare vingt myriagrammes de froment et vingt-deux myriagrammes d'orge-prime ou escourgeon. La récolte moyenne est, pour le froment, de cinq semences, et de sept pour l'orge. On y sème aussi beaucoup de mil et de fèves.

L'espèce des moutons y est assez belle. Quelques propriétaires du Marais ont voulu avoir des mérinos, mais le colon a préféré les moutons du pays; et il ne reste plus aujourd'hui ni

mérinos ni métis dans le Marais. Le même dégoût, ou si l'on veut le même préjugé, s'est fait sentir dans toute la Vendée. Le paysan ne sait pas même dégraisser cette laine fine, et encore moins l'employer à ses vêtemens grossiers; d'un autre côté, l'humidité du sol est nuisible à cette race étrangère : tels sont les motifs qui ont fait préférer aux Vendéens la belle espèce des moutons de montagne aux mérinos espagnols (1). Il sera aujourd'hui fort difficile de les faire revenir de ces préjugés.

La race des chevaux du Marais est assez belle, mais ils ne sont propres qu'au trait.

---

(1) M. le général Béliard et M. Duchaffaut, ont formé des troupeaux de mérinos, l'un auprès de Fontenay, et l'autre à la Sénardière, près de Montaigu. Les profits considérables qu'ils ont tirés de ces troupeaux, n'ont pu faire ouvrir les yeux aux Vendéens, toujours décidés à repousser sans réflexion, toute espèce d'innovation.

Il est vrai que l'espèce des moutons de Mortagne, qu'ils ont adoptée, est très-belle. Chaque brebis produit annuellement une toison de cinq livres de laine assez belle, et a souvent deux agneaux. M. de Buffon a fait l'éloge de cette espèce de moutons, dont le caractère distinctif est d'avoir les oreilles et les jambes d'une couleur de citron.

Les bœufs en général, quoique gros, ne sont pas d'une belle espèce. Quelques années avant la révolution, M. le marquis de Rougé, seigneur de Chollet, avait fait venir de la Suisse deux taureaux et dix vaches de la plus belle taille et de la plus belle conformation. Le croisement de cette race avec celle du pays avait déjà produit les plus heureux effets, lorsque la guerre civile les fit entièrement cesser. L'énorme quantité de bœufs tués ou emmenés pendant la guerre, fit disparaître et la race étrangère et les métis.

M. Chaptal, ministre de l'intérieur, et savant estimable, fit acheter à Genève, dans le trop court intervalle de son ministère, treize taureaux et dix vaches, dont il fit présent à la Vendée, au nom du gouvernement. Quelques propriétaires du département des Deux-Sèvres, et entre autres M. le marquis de Laroche-Jacquelin, en firent aussi venir de Suisse un pareil nombre. Il est difficile de peindre l'étonnement des Vendéens, quand ils ont vu les effets du croisement des deux races. Une nouvelle espèce de bœufs et de vaches, d'une taille gigantesque, vint tripler les capitaux des laboureurs : on doit dire toutefois que le nombre des taureaux suisses n'est pas

assez considérable pour suffire aux besoins de l'agriculture. A côté de deux bœufs de haute taille, on en voit vingt d'une race abâtardie. Je ne crains point de dire qu'il faudrait envoyer chaque année une pareille colonie de veaux et de vaches suisses : la Vendée, avant dix ans, aurait un million de plus de revenu annuel ; la dépense ne serait que de 40,000 fr. par an. Je soumets cette réflexion au gouvernement ; c'est à lui qu'il convient de tirer les Vendéens de leur apathie, et même de faire, au besoin, des avances dont il serait remboursé d'une manière si avantageuse. Le moyen le plus simple de parvenir au but indiqué, serait de placer dans chaque lieu où il y a un haras, un taureau suisse, dont *la sorte* ne coûterait que 50 centimes.

Tous les métayers du Marais n'exploitent pas leurs terres à moitié : il y a parmi eux des *sixtains* qui n'ont que la sixième partie de tous les produits quelconques ; le maître seul, en ce cas, est chargé de fournir toutes les semences, tous les instrumens et outils, de payer toutes les impositions, toutes les réparations, tous les frais de récolte, et de donner au sixtain six hectolitres d'orge pour la nourriture du berger.

On cultive aussi dans le Marais le chanvre et le lin; mais cette culture est très-restreinte, et se fait à bras par des journaliers, auxquels le propriétaire donne la moitié du profit. On évalue à sept cents hectares l'étendue de terrain, cultivée annuellement en chanvre, et à quatre cents hectares le terrain ensemencé en lin : la récolte de chanvre se vend presque toute entière aux cordiers de Rochefort et de la Rochelle; le lin se consomme presque tout dans l'intérieur de la Vendée.

Le Marais produit en outre beaucoup d'ognons excellens, dont le débit s'étend jusqu'à Bordeaux : les haricots sont aussi pour les Maréchains un objet de commerce; on en débite tous les ans pour une somme de 35,000 francs.

La culture du Marais offre une singularité remarquable. Tout le fumier des bestiaux est façonné en tourbes, et brûlé comme combustible pour les besoins du ménage; ses cendres sont l'objet d'un commerce considérable; elles servent d'engrais, et sont conduites dans le Bocage pour en fertiliser les terres. Le prix moyen d'une charretée de cendres est de 28 francs. Les algues, les plantes marines, mises en tas et fermentées, servent d'engrais dans une partie

du Marais, et sont pour les laboureurs une ressource très-précieuse.

Au reste, ce Marais si fertile est un séjour que fuira toujours l'homme sage et attaché à la vie. On peut dire que le climat de ce cloaque infect dévore ses habitans : l'air atmosphérique y est surchargé d'oxigène; il brûle, il corrode le corps humain; des vapeurs pestilentielles s'élèvent continuellement des nombreux fossés et des canaux dont le Marais est coupé en tout sens, et qu'il faut curer sans cesse : les miasmes qui sortent de la vase, réchauffée par le soleil, pénètrent à chaque instant dans des poitrines débiles, et y portent la maladie et la mort. Des maisons humides, ouvertes à tous les vents, basses et souvent malpropres; une nourriture malsaine, composée de lait aigre et de salaisons; les fièvres putrides, malignes, bilieuses, catarrhales; les érésypèles, les fluxions, les maux de dents, les rhumatismes, les sciatiques, l'hydropisie, les obstructions, le scorbut, etc., etc., complètent la désolation et l'anxiété des malheureux Maréchains, qui ne trouvent pas même, dans l'eau infecte de leurs fossés, de quoi étancher en été la soif brûlante qui les consume.

Sur les registres de l'état civil des communes

du Marais, on trouve que la proportion des décès aux naissances est de soixante à cinquante-trois; d'où il suit que ce canton serait, avant quatre-vingt-dix ans, dénué d'habitans, si la soif des richesses n'attirait chaque année dans un pays gras et abondant une foule qui comble le vide de la population, et de nouveaux venus, qui, pour gagner du pain, sacrifient leur santé et exposent leur vie. On jugera des effets sinistres de l'air et des eaux du Marais par ce fait : douze mille républicains qui y campaient en 1794, sous les ordres du général Dutruy, furent en quatre mois réduits à quinze cents squelettes, qu'il fallut faire sortir de ce cloaque, et qui n'échappèrent à la mort qu'après avoir long-temps langui dans les hôpitaux de la république.

Il est du reste un principe certain, c'est que tous les rapports de la vie humaine ont deux faces. L'homme n'est pas malheureux, même dans la position la plus déplorable, s'il ne croit l'être; et le bonheur ici-bas n'est qu'une chimère que chacun conçoit à sa façon, et qu'il plie à ses propres idées, à ses jouissances et à ses préjugés.

Sous ce dernier rapport, le bonheur se trouve même au sein de ce Marais si dangereux et si mortifère.

On peut dire d'abord que les natifs du Marais sont moins sujets que les étrangers aux terribles influences du climat; on voit même chez eux quelques vieillards qui atteignent l'âge de soixante-seize ans, mais ils ne se trouvent guère que dans la proportion de cinq à cent quarante-cinq.

La cabane de roseaux du Maréchain, quoique ouverte presque à tous les vents, n'est pas sans charmes à ses yeux : un nombreux troupeau de vaches qu'il nourrit sans frais, lui fournit du beurre et du laitage (1); ses filets lui procurent, en quelques heures, plus de poisson qu'il n'en peut manger dans une semaine; avec sa canardière (long fusil) il fait, pendant l'hiver, une guerre très-lucrative aux nombreux palmipèdes qui couvrent le Marais; le fumier de ses bestiaux, et les plantes aquatiques qui croissent autour de sa cabane, lui fournissent un combustible suffisant pour le défendre contre la rigueur des frimas; pendant la belle saison, une multitude de canards

(1) Les plantes marécageuses qui servent de nourriture à ces animaux sont : 1°. le roseau plumeux; 2°. l'iris de marais; 3°. le jonc épars; 4°. le massette; 5°. la prêle du Marais; 6°. le roseau; 7°. le lin marécageux; etc., etc.

couvre les fossés et les canaux voisins; ils s'y nourrissent sans frais, et notre cabanier n'a eu d'autre soin à prendre que celui de les faire éclore. Ses champs lui offrent la plus belle apparence d'une récolte abondante : il voit le froment, l'orge, le chanvre et le lin croître sous ses yeux, et lui présenter de nouveaux moyens d'existence, et de nouvelles matières à des spéculations avantageuses; à ses côtés est une épouse pudique, entourée de plusieurs enfans élevés dans la crainte de Dieu et dans l'amour de leur roi, de leurs parens, de leurs devoirs; point de procès, point d'ambition, d'orgueil; point d'attache trop vive aux biens de la terre; une seule idée l'occupe, c'est de rendre heureux tout ce qui l'entoure, et de grossir le trésor de ses vertus pour une autre vie. Sa paroisse et les petites villes voisines, voilà tout ce qu'il connait de l'Univers. Content de son état, il ne cherche point à en sortir; son marais est pour lui le paradis terrestre; il n'a nul besoin de recourir aux grands, ni d'essuyer les rebuts d'une fastueuse protection; il est roi dans sa cabane. Parfois ses voisins partagent ses plaisirs, toujours simples et toujours modérés; il a l'art d'égayer ses travaux, même les plus pénibles et les plus rebutans; il n'est

pas jusqu'à la dégoûtante fête des noces noires (1), dont il ne sache tirer parti pour s'amuser. Toujours au-dessus des besoins, dans une terre abondante, il n'a à redouter ni les recors, ni les huissiers : une vie monotone n'est pour lui qu'une jouissance stable; il ne regrette pas des plaisirs dont il n'a nulle idée, et qui, s'il les connaissait, ne seraient pas des plaisirs pour lui; vivre demain comme il a vécu aujourd'hui, est pour lui le bonheur suprême.

Telle est la vie du cabanier du Marais; c'est un philosophe sans nulle idée de philosophie, un sage qui ne se pique pas de sagesse, un solitaire qui n'a pas cherché la solitude, un vrai chrétien sans le faste de la dévotion, qui semble avoir pris pour lui le conseil du favori de Mécène :

« . . . . *Fuge magna : licet sub paupere tecto*
Reges et regum, vitâ, præcurrere amicos. »

HORACE.

---

(1) *Voyez* les Anecdotes.

CHAPITRE XI.

Alluvions. — Landes. — Montagnes. — Canaux. — Pêches. — Antiquités de la Vendée.

Alluvions.

UNE tradition très-ancienne porte que la mer couvrait autrefois une partie du département de la Vendée, dans un espace de plus de quarante lieues carrées. D'après cette tradition, la mer s'étendait jusqu'aux limites méridionales du Bocage. Toute la plaine inférieure, dont nous avons déjà parlé, serait donc le résultat d'une alluvion maritime. Quelle est l'époque de cette alluvion? Est-elle due à quelque catastrophe extraordinaire dans quelque partie du monde, ou n'est-elle que le produit lent et successif du mouvement rétrograde de la mer, qui semble s'éloigner par degrés de certaines parties des côtes occidentales? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on trouve sur le sol de cette plaine (1), et même à plus

(1) Cette plaine a treize lieues de longueur, et deux

de dix pieds de profondeur, des bancs de coquillages entiers, et des pétrifications de cornes d'ammon, de peignes et de cames; que l'on remarque plusieurs de ces pétrifications incrustées dans les pierres argileuses de cette plaine; que l'on y voit des rochers, dont les angles rentrans et saillans dénotent qu'ils ont été des milliers d'années sous les eaux.

Une autre tradition, moins ancienne que la précédente, nous apprend que l'île de Bouin, beaucoup moins considérable alors qu'aujourd'hui, se trouvait au milieu d'un golfe dont les extrémités touchaient à Beauvoir, à Machecout, à Saint-Gervais, à Frenai et au Bourgneuf; que les communes de Rié et de Croix-de-Vic formaient une île à l'entrée de ce golfe. Cette tradition paraît d'autant plus probable, qu'aujourd'hui la mer abandonne chaque année une partie sensible de ces côtes; que des atterrissemens considérables se forment tous les dix ans sur ce point, et que tout porte à croire qu'avant deux siècles l'île de Noirmoutiers touchera au continent.

---

lieues de largeur. Elle se rétrécit vers l'embouchure du Pairai; et, avant de se joindre à la mer, elle paraît s'incliner sur sa droite.

Je pourrais ici parler des alluvions occasionnées par les rivières de la Vendée, et entre autres par celle de Vic; mais ces atterrissemens de peu de conséquence m'entraîneraient au-delà des bornes que je me suis prescrites.

Landes.

Les landes incultes couvrent un soixantième des terres du Bocage; la plupart reposent sur des bancs argileux; on en voit qui se trouvent sur des fonds de glaise jaune et rouge. Une partie de ces landes est inondée pendant l'hiver, et offre des chemins qui désespèrent souvent les voyageurs. Depuis un temps immémorial, ces terres stériles ne rapportent que de l'ajonc et de la brande, qui servent au paysan de fagots pour le four; on y fait paître des bestiaux, et surtout des moutons, que cette chétive nourriture n'engraisse guère, mais qu'elle empêche de mourir d'inanition. Tous les trois ans les paysans mettent le feu à ces landes, pour avoir de nouvelles pousses de bruyères; il y en a qui les *écobuent* pour en tirer du blé pendant deux ans. On pourrait planter ces landes en sapins ou en châtaigners: tout porte à croire qu'elles étaient autrefois

garnies de ces sortes d'arbres. Il est fâcheux que l'apathie vendéenne ne sache pas tirer parti d'un terrain que je ne saurais croire condamné à une éternelle stérilité.

Montagnes.

J'ai déjà dit que la Vendée militaire était coupée par une infinité de collines, plus ou moins élevées, que quelques auteurs ont rattachées aux Cévennes, et d'autres aux montagnes de l'Auvergne; je pense qu'elles ne dépendent ni des unes ni des autres. Le fond de ces collines est extrêmement varié : là on rencontre un fond de gneiss, ici un granit dur mêlé de mica et de spath; plus loin c'est une stéatite verdâtre, ailleurs de la tourmaline et du quartz laiteux, etc., etc.

La plupart de ces collines ont très-peu d'élévation; on en voit cependant trois assez hautes pour mériter le nom de montagnes; elles se trouvent toutes trois dans les environs des Herbiers et de Pouzanges; la plus grande se nomme la montagne aux Alouettes; une autre s'appelle le mont Mercure; la dernière est la montagne de Pouzanges : toutes ces montagnes ont servi de postes militaires dans la guerre civile : quand on les mettrait les unes sur les autres,

elles n'auraient encore qu'une médiocre élévation; mais enfin la Vendée leur doit l'honneur de n'être pas entièrement dépourvue de montagnes.

Canaux.

Je ne connais dans la haute Vendée que le canal du Layon, dans les environs de Doué, à sept lieues d'Angers; la Vendée inférieure ne paraît guère mieux partagée, sous le rapport de la navigation, quoiqu'elle ait beaucoup de canaux.

Elle possède, 1°. le grand canal de Luçon, qui a son embouchure dans la mer;

2°. Celui des Cinq-Abbés, creusé en 1217, dont les eaux se jettent dans la Sêvre niortaise;

3°. Celui des Hollandais, creusé en 1642, qui verse ses eaux dans le canal de Luçon;

4°. Celui de Vienne;

5°. Celui de Clain. Ces deux canaux se jettent dans la Sêvre niortaise, vers le point appelé l'Anse-Brand;

6°. Le canal de Vix, près de Maillezais (1);

---

(1) La ville de Maillezais doit son origine à une abbaye de bénédictins, fondée en 1024, et érigée en évê-

7°. Le canal de Contre-Booth. Ces deux canaux se terminent à l'Anse-Brand; le dernier est le plus large et le plus beau de tous ceux que l'on voit dans la Vendée;

8°. Le canal du Sableau, creusé en 1654;

9°. Le canal du Marais-Sauvage. Ces deux canaux se jettent dans l'Anse-Brand;

10°. Le canal du Lay, construit en 1739;

11°. Le canal du Ligneron, dont les eaux se jettent dans la rivière de Vic.

J'ai déjà parlé de tous ces canaux, creusés dans le seul dessein de dessécher le Marais : je dois ajouter que le seul canal de Luçon offre de l'importance, sous le rapport de la navigation intérieure; sa largeur est de six toises, sa profondeur de huit pieds, son cours de trois lieues; le point de la mer où il se rend est vers la rade de l'Aiguillon; il ne peut recevoir que des bateaux de treize à seize tonneaux. Toute la Vendée ne possède que ce seul canal navigable, les autres ne pouvant être considérés

ché en 1317. Cet évêché fut transféré à la Rochelle en 1666. Dans le seizième siècle, sa position au milieu des marais en fit un poste redoutable. Le grand-père de madame de Maintenon en fut établi gouverneur par Henri IV.

que comme de larges fossés ou de grands réservoirs. Les canaux de l'île de Bouin peuvent être rangés dans cette classe (1).

Pêche.

La pêche est une source abondante de profits pour la classe pauvre de la Vendée inférieure, et un objet de spéculations pour une partie des négocians de ses villes maritimes. La pêche la plus lucrative est celle des sardines; elle se fait particulièrement aux Sables et à Saint-Gilles; elle commence au mois de mai et finit au mois d'août; on y emploie, chaque année, cinquante chaloupes, savoir : trente-six des Sables et quatorze de Saint-Gilles; chaque chaloupe est montée par sept marins. Cette pêche exige un temps très-calme; on jette le filet, qui est soutenu par des liéges qui le bordent de tous côtés : on a d'autant moins de peine à savoir dans quel endroit il faut jeter ce filet, que l'on distingue ordinairement les sardines qui nagent entre deux eaux; quand on juge que le filet est assez plein, on le lève, on le dé-

(1) Il en faut toutefois excepter le grand canal qui est navigable à des bateaux de cinquante tonneaux. Voyez ce que j'ai dit de cette île.

verse dans la chaloupe, et on le rejette à la mer : chaque coup de filet produit ordinairement dix-huit cents pièces; on estime que chaque chaloupe revient chargée de cent vingt milliers de sardines, dont le tiers appartient aux propriétaires des chaloupes; chaque pêcheur a un bénéfice net de 160 à 190 francs. Cette pêche importante cause dans le commerce un mouvement de fonds que l'on estime de 370,000 à 450,000 mille francs.

A la pêche de la sardine succède celle du gros poisson; on emploie pour cela les mêmes pêcheurs et les mêmes bateaux, mais non les mêmes filets; on se sert de la *drague* (1), espèce de nappe au milieu de laquelle est une vaste poche, dont l'entrée est très-étroite et le fond très-large; ce filet, qui s'étend jusqu'au fond de l'eau, est dirigé par le mouvement du

---

(1) La pêche par écluse est quelquefois plus abondante que celle que l'on fait en pleine mer.

C'est une enceinte de quatre cents à six cents toises carrées, entourée d'un mur de quatre pieds de hauteur, et construite près de la mer. La marée en montant couvre l'écluse; le poisson y vient jouer et s'ébattre : tout à coup la mer baisse et se retire; on lève une bonde faite comme celle d'un étang, et le poisson se trouve à sec sur la plage.

vaisseau qui a besoin d'un vent continuel.

Cette pêche dure de sept à huit mois; son produit brut est de 75,000 francs; l'équipage n'a d'autre paie que le tiers du poisson : les ventes et reventes de cette marée, qui est portée jusqu'à Tours, doublent au moins le mouvement de fonds qu'entraîne cette pêche; ce qui est une ressource très-précieuse aux malheureux.

La ville des Sables (1) envoyait autrefois plusieurs vaisseaux à Terre-Neuve; j'ai parlé ailleurs des causes qui ont fait tomber ce genre d'entreprises.

On voit encore quelques bateaux de l'île d'Yeu, qui vont pêcher, sur les côtes d'Espagne, le *germou*, espèce de thon : le produit brut de de cette pêche n'excède pas annuellement la somme de 36,000 francs.

Antiquités.

On voit à Doué les restes d'un ancien amphi-

(1) Une tradition, qui ne paraît pas mal fondée, porte que la ville des Sables doit son origine à une colonie de Basques et d'Espagnols. Il est certain du moins que les Sablais ne ressemblent, sous aucun rapport, aux autres habitans de la côte, et que l'on trouve dans leur idiome un assez bon nombre de locutions basques et espagnoles.

théâtre construit par les Romains; les savans Mabillon et de Valois ont prétendu que ce sont les ruines d'un ancien palais des rois d'Aquitaine. Je n'entrerai point dans la discussion de ce fait, qui aurait besoin d'être mieux prouvé, et qui est contraire à la tradition. La petite ville du Pont-de-Cé, près Angers, a un très-beau pont sur la Loire, que l'on dit avoir été bâti par Jules-César. Cette tradition n'est guère fondée que sur le nom du pont, *Pons Cæsaris;* on le trouve aussi appelé *Pons Saii* et *Pontes Ceii.*

On voit dans la commune du Bernard, dans la Vendée inférieure, une énorme pierre plate et carrée, de six pieds de longueur et de largeur, qui est soutenue à la hauteur de quatre pieds par quatre pyramides grossières. On rencontre plusieurs monumens semblables dans le bourg d'Avrillé : tout porte à croire que ce sont des tombeaux construits plusieurs siècles avant la fondation de Rome, avant même que les Pictones, qu'il ne faut pas confondre avec les Pictes, eussent des rois. Ces monumens sont si anciens, qu'au premier coup d'œil on est porté à croire qu'ils sont adhérens au roc, près duquel ils sont placés, et qu'ils sont l'ouvrage de la nature. En 1789, M. Dorotte, ingénieur, fit

creuser le pied d'une de ces pyramides ; les ouvriers trouvèrent, à la profondeur de dix pouces, un pavé fait de main d'homme. La pyramide fut dégarnie, et tomba sans se briser, quand on eut creusé à deux pieds de profondeur. M. Dorotte estima qu'elle pesait trente-six milliers ; il crut qu'elle faisait partie, dans des siècles très-reculés, d'un édifice considérable que le temps avait détruit. On voit de pareilles pyramides dans la commune de Resnais.

On trouve à la Frébouchère, dans la Vendée-Inférieure, un monument plus ancien encore et plus curieux.

Deux lignes parallèles de pierres brutes, taillées en forme de prismes, de sept pieds de hauteur au-dessus de la terre, supportent une voûte énorme composée d'une seule pierre de vingt-six pieds de longueur, de seize de largeur, et de deux d'épaisseur réduite, dont le poids paraît devoir excéder cent cinquante milliers : la porte de ce monument est fermée à l'est par une énorme pierre ; on peut y entrer du côté de l'ouest par une ouverture de quatre pieds : en face de cette entrée, on voit deux prismes de quatre pieds d'élévation qui paraissent avoir fait partie d'un péristyle. Toutes les pierres de ce monument

sont granitiques. La Gaule, sans doute, n'était pas encore civilisée quand on a élevé cet édifice, qui pourrait avoir été le tombeau d'une famille distinguée; mais il est difficile de concevoir comment ces pierres brutes ont pu être transportées sur le local, et par quels leviers une pierre de cent cinquante milliers a pu être élevée à la hauteur de sept pieds. La tradition est muette sur ce monument ; ce qui en démontre la haute antiquité. Ceux qui vont admirer à si grands frais les monumens de l'île de Pâques, dans la mer du Sud, devraient bien, avant de voyager, visiter ceux qui sont sous leurs yeux, et qui sont plus étonnans et plus anciens que ceux du Nouveau-Monde, dont nous avons de si pompeuses descriptions.

En 1802, en creusant sur une place publique, dans le bourg de Saint-Georges, près la ville de Montaigu, on trouva des vases entiers ou brisés, et une statue modelée en argile, représentant un enfant assis, revêtu d'une draperie, et tenant un oiseau à la main. Cette statue, creuse dans l'intérieur, paraît avoir été une urne cinéraire; on y a trouvé des cendres, quelques os et du charbon pilé.

Sur la rive droite de la Vendée, au nord-est de Fontenay, on a aperçu, à la profondeur

de sept pieds, des squelettes entiers de corps humains, dont les pieds étaient tournés vers l'orient ; plus loin on a vu une quantité de cercueils en pierre calcaire, sans inscriptions et sans caractères. Cette pierre calcaire est étrangère au pays, et a dû être apportée d'ailleurs ; à côté des cercueils étaient quelques pots d'une terre noire, remplis de cendres et de charbon.

En 1802, on crut trouver auprès de Challans, sur les rives du ruisseau du Pont-Habert, les débris d'une ville entière ensevelie à dix pieds sous terre. MM. Cavoleau, homme de lettres (1), et La Bretonnière, ingénieur, y furent envoyés par le préfet pour connaître avec détail la place de ces ruines ; ils s'adjoi-

(1) M. Cavoleau, de Fontenay, a composé un Annuaire statistique qui m'a fourni beaucoup de matériaux, et m'a épargné bien des recherches.

Fontenay est la patrie de plusieurs autres hommes célèbres, et, entre autres, du physicien Brisson, de MM. Barnabé Brisson, Rapin, Viete, Julien Colardeau, Tiraqueau, etc., etc., etc.

On voit, sur les hauteurs de l'ancien château, une fontaine, connue sous le nom de *Fontaine des beaux esprits*. On y lit cette inscription :

PULCHRORUM INGENIORUM FONS ET SCATURIGO.

C'est l'Hippocrène des poëtes vendéens.

gnirent M. Ménanteau, magistrat de sûreté aux Sables.

Leurs recherches sur le local offrent le résultat suivant :

Une première fouille leur fit trouver les fondations de plusieurs maisons et de quelques puits, et quelques ossemens humains. La seconde fouille leur fit découvrir plusieurs massifs de maçonnerie, avec des couches entières de tuiles, de décombres, de plâtras; ils trouvèrent quelques pièces de monnaie, une médaille frappée sous Constantin, et un vase de terre rouge vitrifié; ils y aperçurent un cendrier et un fourneau en briques, une quantité de moellons et de carreaux en terre sur place, des murs de cinq pieds d'épaisseur et parfaitement conservés. Une troisième fouille à l'ouest les conduisit à un cendrier, à un fourneau, à une voûte en brique nullement dégradée, et à des souterrains de cinq pieds de large; ils entrèrent dans une chambre de douze pieds de long. La maçonnerie de ces massifs était si dure, que le levier pouvait à peine l'entamer. La tradition porte qu'il y avait eu autre fois une ville dans cet emplacement; d'autres croient que ces débris sont ceux d'une usine ou d'un bain public.

CHAPITRE XII.

Iles de la Vendée.

Les côtes maritimes de la Vendée-Inférieure sont avoisinées de quatre îles que nous allons faire connaître successivement.

L'île d'Yeu.

Cette île, située à trois lieues du continent, et à dix nord-ouest des Sables-d'Olone, a près de six lieues de superficie; elle faisait autrefois partie du diocèse de Luçon.

La partie de ses côtes opposée à la mer est très-escarpée; une masse de rochers, qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'à une hauteur de quatre-vingts pieds, forme une perspective aussi pittoresque que variée.

Le principal port de cette île se voit du côté de l'orient; il est mis à couvert de trois côtés par des rochers, et de l'autre par des môles en maçonnerie; il peut contenir deux cent vingt bâtimens de cent soixante tonneaux. C'est un port de marée, que la mer occupe et abandonne deux fois par jour; on n'y rencontre au-

cun courant, ce qui fait que l'on y peut aborder presqu'en tout temps. Depuis vingt ans ce port est dans un état de ruine, par les dégradations survenues à ses môles, qu'il est très-urgent de réparer.

Le Port-Breton, principal bourg de cette île, est bâti en face du port; on y compte trois cent quarante maisons, dont l'intérieur est surtout remarquable par une très-grande propreté. La population de cette île ne s'élève pas au-dessus de dix-neuf cent quatre-vingts individus de tout âge et de tout sexe (1); elle était plus considérable avant la révolution. La destruction presque totale du commerce, dans les longues guerres maritimes que la France a eues à soutenir depuis 1792, a entraîné le dépérissment de cette espèce de colonie, qui n'avait que le commerce pour subsister. En 1789, les habitans possédaient cent cinquante navires de soixante à cent vingt tonneaux; ils n'ont

(1) Les femmes sont aux hommes, dans cette île, et sur toute la côte, dans la proportion de trente à vingt-deux. Cet excédant qui se trouve dans le sexe féminin a pour cause les naufrages et les fatigues de la navigation, auxquels les hommes, presque tous marins, sont continuellement exposés.

pas aujourd'hui trente barques de quinze à vingt-cinq tonneaux.

La meilleure partie de cette île est couverte de sables et de bruyères, le reste est consacré à une culture d'un faible produit : on y aperçoit encore quelques vestiges d'une ancienne forêt, dont l'imprudente destruction a desséché un sol déjà stérile, qui, pendant l'été, manque d'eau vive, même pour la consommation usuelle de ses habitans.

L'île entière peut être considérée comme un vaste rocher, couvert en quelques endroits de deux pieds de terre végétale. Sur deux mille sept cents hectares qu'elle contient, on n'en cultive guère en plantes céréales plus de douze cents, dont le produit est annuellement de trois à quatre fois la semence : vingt-huit laboureurs et quatre-vingt-dix bœufs suffisent à cette médiocre culture. L'algue et le varech servent de bois de chauffage à ces insulaires : des chevaux dégénérés, hauts de trois pieds, sont continuellement employés au transport de cet étrange combustible ; ils restent toujours exposés à l'air, même pendant l'hiver, et ne sont nourris que de bruyères, le foin et la paille étant réservés exclusivement aux bœufs, aux vaches et aux moutons, qui sont eux-

mêmes d'un faible rapport et d'une espèce abâtardie.

Cette île avait autrefois pour sa défense un château quadrangulaire, qui est aujourd'hui en ruines.

Pendant les dernières guerres, elle a été ouverte aux vaisseaux anglais, qui en tiraient du poisson et quelques vivres. Le gouvernement français ne daignait pas s'occuper de sa défense. Mais, quand, en 1796, les Anglais y eurent débarqué une armée et un prince du sang français, on prit alors les plus grandes précautions pour empêcher l'ennemi de se maintenir dans ce poste. Peu de temps après le départ des Anglais, un ingénieur, qui y fut envoyé, établit, sur les divers points les plus accessibles de la côte, quatre batteries formidables, et construisit un fort qui mit l'île à couvert d'une surprise. On y envoya ensuite une garnison capable de défendre le fort et les batteries.

L'île de Bouin.

L'île de Bouin est située sur la baie de Bourgneuf, en face de Noirmoutier. Cette île n'est plus séparée du continent, à l'est et au midi, que par des fossés de dix à quinze pieds de lar-

geur. Sa superficie, qui est de trois lieues, était moindre autrefois. Elle doit cette augmentation à des atterrissemens successifs qui, s'ils continuent d'avoir lieu, finiront par en faire une presqu'île. Son sol est marécageux. Ses habitans vivent du produit de leurs travaux agricoles. Ils vendent du blé, des bestiaux, du poisson et des sels. Ses marais salans font sa principale richesse. On y remarque quatre canaux dont un seul est navigable à des barques de quarante à cinquante tonneaux. Les pêcheurs de l'île de Bouin font un profit assez considérable sur les huîtres (1), qui sont très-abondantes sur leurs côtes. Sa population est de deux mille cinquante individus.

---

(1) Les huîtres se trouvent ou sur la rive, ou sur le sable, ou fixées à des rochers. Les premières ont un mauvais goût et sont dédaignées dans les marchés; les secondes sont bonnes, et se trouvent réunies en grande quantité; les dernières sont les meilleures et les plus chères, mais elles sont rares, et ne se trouvent guère que par centaines entassées sur les rochers.

On appelle petite pêche, celle des moules et des bivalves. Elle fait vivre plus de cent familles sur les côtes; les moules se transportent dans l'intérieur à plus de cent lieues de la mer.

L'île du Pilier.

L'île, ou plutôt l'îlot du Pilier, est un rocher escarpé, d'une demi-lieue de circonférence, situé vis-à-vis l'embouchure de la Loire. Trois ou quatre pêcheurs en sont les seuls habitans. L'un d'eux est chargé, en temps de guerre, de faire des signaux pour avertir de la présence des vaisseaux ennemis. Cette vigie a rendu souvent de grands services à des vaisseaux qu'elle a préservés des corsaires. L'îlot a de l'eau douce; les côtes en sont très-poissonneuses.

L'île de Noirmoutier.

Cette île n'est séparée du continent que par un détroit d'un quart de lieue de longueur; on le nomme *Fromentine*. Elle n'offre presque partout qu'un sable aride et mouvant. Je peindrai ailleurs la triste situation des habitans de cette île, dépourvue des choses les plus nécessaires à la vie, et sans cesse menacée d'une submersion totale.

Noirmoutier a, dans son ensemble, la forme d'une épaule de mouton. Elle a deux lieues de superficie; deux plaines, de sept cents hectares chacune, sont ses seules parties susceptibles de culture. On y voit, comme à l'île d'Yeu, une

foule de petits chevaux dégénérés, qui jamais ne sont mis à couvert, et paissent nuit et jour les plantes qui croissent sur les sables mouvans; souvent, au moment des ouragans, ces sables leur servent de tombeau.

Cette île est plate; ses côtes sont environnées de rochers à fleur d'eau; mais, du côté du nord-ouest, elles sont escarpées. Son aspect est hideux et inspire la tristesse. On n'y voit pas un seul arbre, pas une seule source d'eau vive. Ses marais salans font sa principale ressource. Son port peut recevoir des barques de soixante-dix tonneaux, mais chaque jour il se dégrade et se comble de sables. Si l'on n'y porte un prompt remède, il finira par devenir inabordable.

Les habitans de Noirmoutier recueillent, en petite quantité, du froment, du seigle, de l'orge et des fèves. Ils n'ont d'autre attelage que de très-mauvaises vaches ou de petits chevaux de trois pieds de hauteur. Ils tirent leurs engrais de la mer; les algues marines séchées leur tiennent lieu de fumier. Leurs pêcheurs trouvent, dans une mer poissonneuse, une ressource assurée pour faire subsister leur famille. Ils sont presque tous d'excellens marins.

Noirmoutier forme trois communes : celles de Noirmoutier, de l'Épine et de Barbâtre. Sa

population totale est de cinq mille quatre cents individus.

Cette île a long-temps fait partie du domaine d'un cadet de l'illustre maison de la Trémouille. En 1720, la princesse des Ursins, qui était de cette maison, la vendit au duc de Bourbon.

Noirmoutier a beaucoup souffert pendant la guerre de la Vendée; la majorité de ses habitans a toujours été du parti royaliste. On s'y rappelle encore les horreurs dont elle fut le théâtre en 1793. On y regrette la seule forêt qui s'y trouvât : elle fut abattue par ordre des représentans; cette perte est malheureusement irréparable.

Si l'armée qui descendit à Quiberon avait débarqué à Noirmoutier et à l'île de Bouin, il est à croire que, soutenue par les troupes de Charrette et par la flotte anglaise, elle se serait maintenue invincible contre tous les efforts des républicains.

CHAPITRE XIII.

Moyens de Restauration pour la Vendée.

Premier moyen.

Le premier moyen que j'indiquerai, sera un changement dans l'administration du territoire. Niort, Angers et Nantes n'ont jamais partagé les opinions politiques des Vendéens, et c'est cependant de ces villes que partent les ordres administratifs qui gouvernent la Vendée. Dans des temps paisibles, cet abus peut subsister, quoiqu'il produise bien des inconvéniens; mais dans des temps de trouble, ce mélange confus et hétérogène d'opinions peut entraîner les plus grandes calamités.

En 1815, Niort et les autres parties du département firent les plus grands efforts pour comprimer l'élan généreux des Vendéens. Nantes et Angers agirent de même par de semblables motifs. On sent combien ces oppositions puissantes durent nuire, dans le principe, au développement des forces vendéennes. D'après cela, je propose de faire de tout le territoire insurgé deux départemens vraiment vendéens.

Le premier, que j'appellerai Haute-Vendée (1), aurait son centre à Châtillon. Ses extrémités, du midi à l'orient, occuperaient les cantons de Pouzanges, la Châtaigneraie, Secondigny, Parthenay, Saint-Loup, Airvaut et Thouars; de l'orient à l'occident, il aurait pour bornes Argenton-le-Château, Vihiers, Chemillé, Beaupréau, Tiffauges et les Herbiers.

Le deuxième, que j'appellerai Vendée-Inférieure, aurait pour centre Bourbon-Vendée (2). Il serait borné du nord-ouest au midi par la mer, à partir des îles de Bouin et de Noirmou-

---

(1) La rivière de la Vendée prend sa source dans le département des Deux-Sèvres. Cette source se trouverait ainsi dans le département de *la Haute-Vendée*.

(2) Peu d'années après la pacification, le général Paulet persuada au gouvernement, de bâtir une ville à la Roche-sur-Yon. L'emplacement ne pouvait être plus mal choisi. Cette ville n'offre à sa proximité, ni pierres, ni bois de constructions, ni rivière navigable, ni centralité. Il serait cependant fâcheux d'abandonner ce projet, dont l'exécution a déjà coûté des sommes énormes. Il faut donc achever sa construction; mais il faut en même temps faire pour Châtillon ce que l'on a fait pour Bourbon-Vendée; il y aura bien moins de dépenses à faire, et l'avantage qu'on en retirera, sera bien plus considérable. Ces deux villes deviendront les capitales des deux parties de la Vendée.

tier, jusqu'à l'embouchure du Lay, à l'Aiguillon; de l'orient au nord, il aurait pour limites Luçon, Saint-Hermine, Chantonay, Saint-Fulgent, Montaigu et Machecout.

Le premier renfermerait, outre les villes que j'ai nommées, Chollet, Mortagne, Maulevrier, Coron, Bressuire, les Aubiers, Cerisais, Saint-Pierre-du-Chemin, en un mot, presque tous les cantons qui fournissaient des contingens à la grande armée, et à celle de M. de Sapinaud.

Le deuxième contiendrait, outre celles déjà indiquées, Challans, Saint-Gilles, Beauvoir, la Garnache, la Roche-Servière, Palluau, les Sables-d'Olonne, Talmont, les Essarts, Apremont, Boussay, Vouvant, la Motte-Achard, le Périer, Touvois, Legé, Vieille-Vigne, etc., etc.; en un mot, presque tous les cantons qui composaient l'armée de MM. Charrette, Jolly, Couétus, etc., etc.

Dans cette nouvelle division du territoire, la perte que ferait le département des Deux-Sèvres, serait avantageusement compensée par l'acquisition de Fontenay-le-Comte (1), de

---

(1) Dans mon Précis historique imprimé en 1803, j'avais proposé de réunir Niort à Fontenay; mais ce projet ne peut plus s'exécuter depuis la construction de

Marans, de Maillezais, avec leurs territoires, auxquels on joindrait quelques cantons du département de la Charente-Inférieure, les plus voisins de Mauzé et de Chizé.

Ce département serait alors composé de quatre arrondissemens : 1°. celui de Niort; 2°. celui de Melle; 3°. celui de Fontenay; 4°. celui de Saint-Maixent, augmenté d'une partie de l'arrondissement de Parthenay. Il serait arrondi; Niort se trouverait au centre, et les plaintes des cantons septentrionaux cesseraient de se faire entendre.

Quant aux départemens de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, déjà plus étendus et plus considérables en territoire que les autres du royaume, leur perte serait si légère qu'elle se ferait à peine sentir. Nantes ne perdrait que quelques cantons, et Angers n'aurait à regretter que les deux tiers de Beaupréau.

Avant de condamner ce plan, je prie le lecteur de jeter les yeux sur la carte de la Vendée et des départemens voisins, et de balancer long-temps dans son esprit ses avantages et ses inconvéniens.

Bourbon-Vendée, et le placement de la préfecture en cette dernière ville.

Je ne puis m'étendre, autant que je le crois nécessaire, sur cet article; je me bornerai à dire que, si une insurrection nouvelle venait un jour à se faire pour le soutien du trône, la Vendée trouverait, dans son sein, un point d'appui, un centre commun, des agens de l'autorité prêts à agir, et des ressources précieuses en tout genre. Un même cœur, un même esprit animeraient les magistrats et les administrés, les chefs militaires et les soldats, les ministres sacrés et les chrétiens.

Cet ensemble donnerait à la Vendée une prépondérance bien supérieure à celle qu'elle a pu avoir, et qui serait d'autant plus précieuse à l'état, qu'on est moralement assuré qu'elle ne s'en servirait jamais que pour la gloire et le maintien du trône et de l'autel.

Deuxième moyen.

Le célèbre Sully a posé comme un axiome cette maxime : « *Sans canaux, sans rivières* » *navigables et sans grands chemins, peu ou* » *point de commerce.* »

La Vendée a plusieurs rivières dont aucune n'est navigable dans son territoire.

Ces rivières sont :

1°. *La Vendée.* Elle prend sa source à la mé-

tairie de l'Humeau, commune de Saint-Paul, département des Deux-Sèvres : à son entrée dans le département de la Vendée, elle reçoit le ruisseau de Pelle-Voisin. Sa largeur moyenne est de seize mètres; sa profondeur de deux mètres quarante centimètres; son encaissement est de dix-sept mètres sur trois mètres; elle passe à Fontenay-le-Comte, à Veluire, et se jette dans la Sèvre niortaise, près de Marans.

2°. *Le Thoué.* Il a sa source à la Pointerie, commune de Beugnou, près Parthenay. Il reçoit dans son cours le Cébron, le Thouaret, l'Argenton, la Dive. Il passe à Secondigny, à Parthenay, à Saint-Loup, à Airvaut, à Thouars, à Montreuil, où il est navigable; de là il se rend à Saumur, où il se jette dans la Loire, près de l'abbaye de Saint-Florent. Son cours est de treize myriamètres, sa largeur moyenne de dix-huit mètres, sa profondeur de deux mètres trente centimètres, son encaissement de dix-huit mètres sur trois mètres.

3°. *La Sèvre nantaise* (1). Elle prend sa source

---

(1) Les eaux de la Sèvre ont été analysées en 1775 par les docteurs Bonamy et Geffrai, médecins à Nantes. Ils ont reconnu que, puisées à une demi-lieue de

à l'Archerie, commune de Beugnou, près Parthenay, à peu de distance de la source du Thoué. Elle passe à Moncoutant, à la Forêt, à Saint-Laurent, à Mortagne, à Tiffauges, à Boussay, à Clisson et à Nantes, où elle se jette dans la Loire. Sa largeur moyenne est de quatorze mètres, sa profondeur de deux mètres, son encaissement de douze mètres sur deux.

4°. *Le Lay*. Sa source est près du Bouper, non loin de Pouzanges. Cette rivière passe au Pont-Charron ; elle fait sa jonction avec le petit Lay, autre rivière, à Saint-Vincent. Elle passe ensuite à la Réorthe, à Mareuil, à Saint-Benoît, et se jette dans la mer, près de l'Aiguillon, non loin

---

son embouchure, elles étaient très-claires, transparentes, et sans odeur. L'huile de tartre qu'ils y versèrent et la noix de galle qu'ils y mirent, n'y opérèrent aucun précipité, ni aucun changement de couleur. Cette eau leur parut seulement verdir le sirop violet; ce qui prouve qu'elle ne contient aucun minéral, si ce n'est un peu de fer, qui ne peut rien diminuer de sa bonté. Elle dissout parfaitement le savon, et blanchit très-bien le linge.

Elle est excellente pour être transportée sur la mer; elle s'y conserve parfaitement, pourvu qu'on ait soin de faire brûler du soufre dans les tonneaux. On la préfère à l'eau même de la Loire.

de Saint-Michel-en-l'Herm. Sa largeur moyenne est de huit mètres, à partir de sa jonction avec le petit Lay; sa profondeur d'un mètre quarante-cinq centimètres, son encaissement de six mètres sur un mètre quarante centimètres.

Je ne parlerai point ici de plusieurs autres rivières, telles que l'Autise, la Boulogne, le Layon, l'Evre, la Maine, le Vic, l'Yon, le Dolo, l'Argenton et le Louin, parce qu'elles ne paraissent susceptibles que de très-médiocres améliorations; je dois cependant dire ici qu'il existe depuis long-temps un projet d'unir la Sêvre nantaise à l'Argenton, qui se jette dans le Thoué, lequel entre dans la Loire. On se servirait pour cela de la rivière de Louin, qui passe à Châtillon et se jette dans la Sêvre à Saint-Laurent.

On ouvrirait une rigole sur la rive droite de la Sêvre, pour en tirer des eaux que l'on ferait parvenir, à travers les marais, au point de partage entre le Louin et l'Argenton. Cette communication de la Sêvre à la Loire, qui serait de quatre-vingt mille mètres, offrirait le plus haut intérêt. Par ce moyen, Nantes et le Bocage feraient le transport de leurs denrées à Saumur avec la plus grande facilité, ce que Nantes n'obtient de la Loire que par des vents favorables.

Ce projet mis à exécution ferait de Châtillon, ancienne capitale du département, le centre d'un grand commerce; elle deviendrait une ville d'entrepôt. La nature a déjà fait une partie des frais de ce canal intérieur, dont la construction serait peu coûteuse.

On a vu que de toutes les rivières de la Vendée aucune n'était navigable sur son territoire : il est de la plus haute importance de la faire jouir d'un pareil avantage, et de rendre à ses denrées une partie de la valeur que lui ôtent les difficultés du transport en tout genre.

J'ose dire même que rien n'est plus aisé : le Thoué, déjà navigable de Montreuil à Saumur, n'attend plus, pour devenir halable de Parthenay à Thouars, et navigable de Thouars à Montreuil, qu'un acte de la volonté du gouvernement (1).

Il y a plus d'un siècle qu'on s'est occupé de ce projet, qu'on pourrait effectuer avec une somme de 280,000 francs; mais les ingénieurs ont tellement multiplié les difficultés par des plans contradictoires; la pénurie du trésor s'est tellement

(1) Je ne dis rien ici de la navigation de la Vendée, n'ayant aucun aperçu sur ses avantages, son importance, et sur les frais qu'elle pourrait entraîner.

accrue par un déficit toujours plus considérable, que le projet est resté sans exécution. On peut dire néanmoins que la navigation du Thoué serait, pour le Bocage, de la plus grande importance, et qu'il le rendrait avant dix ans aussi riche qu'il est aujourd'hui misérable (1).

Tout le superflu des productions vendéennes, voituré par terre jusqu'à Thouars, y serait embarqué sur le Thoué, conduit à Saumur, à Tours, à Orléans, et jusque dans la capitale; Paris jouirait de la surprise et de l'avantage de voir des marchands vendéens débiter leurs denrées dans ses ports.

La navigation de la Sèvre nantaise offrirait

(1) Le gouvernement est aujourd'hui trop obéré pour qu'il puisse faire le moindre sacrifice pécuniaire. Il faudrait confier l'entreprise de la navigation du Thoué à une compagnie qui retirerait ses avances, par des droits de péages plus ou moins prolongés.

Tout l'ouvrage consiste à creuser en deux endroits, à couper quelques chaussées, et à y placer des portes mobiles et tournantes. On trouverait dans le pays tous les matériaux nécessaires. Si Thouars ou Saumur avaient dans leur voisinage une colonie de Hollandais, il y a longtemps que cette entreprise serait terminée; mais on aime mieux en France jouir du présent, que travailler pour l'avenir.

des avantages non moins précieux à la Vendée. Je n'ai à présenter au gouvernement à ce sujet, que les observations de deux ingénieurs qui ont reconnu la possibilité de sa navigation jusqu'à Nantes, et celle de sa jonction avec le Thoué par le Louin et l'Argenton. Je n'ai aucun aperçu des travaux et des dépenses qu'il y aurait à faire pour parvenir à ce but. Je me bornerai à dire que la Vendée retirerait de ce travail l'avantage inappréciable de conduire ses denrées directement à Paimbœuf, où elles seraient vendues de la première main aux vaisseaux étrangers.

Troisième moyen.

Il faut ouvrir, 1°. une grande route de Thouars à Mortagne, en passant par Châtillon. La dépense, calculée par les ingénieurs à raison de 6 francs par mètre, se monte à 306,000 francs (1).

---

(1) On pourrait diminuer la dépense, en suivant la méthode que je vais indiquer, et que je soumets ici au gouvernement.

Dans la construction d'une grande route on distingue,

1°. L'alignement et le tracé,

2°. La confection des fossés,

2°. Une autre route de Saumur à Marans : elle est déjà faite de Saumur à Thouars. Elle pas-

---

3°. L'extraction des pierres,

4°. Leur transport sur le chemin,

5°. Leur brisement,

6°. Leur disposition par couches *en ados* sur la route : or, je maintiens que, de ces six articles, le quatrième est seul aussi dispendieux que tous les autres.

D'après cette donnée, voici le projet que je présente au gouvernement.

ART. I.

Chaque commune riveraine de la grande route à construire, sera tenue, dans la partie seulement de son territoire, de transporter et voiturer les pierres nécessaires, qui auront été extraites dans la commune et non ailleurs, dans les endroits qui leur seront indiqués par les ingénieurs ; le tout dans le délai de trois ans, un tiers chaque année, dans la saison et aux époques déterminées par son conseil municipal.

ART. II.

Aucun des autres travaux de la grande route ne pourra être à la charge des communes.

ART. III.

Pour dédommager les communes riveraines, il leur sera accordé pendant trois ans, sur leurs contributions

serait par Bressuire, Saint-Pierre-du-Chemin, la Châtaigneraie, Vouvant, et Fontenay-le-Comte. Cette route coûterait, en défalquant la partie déjà faite, la somme de 428,000 francs, à raison de 5 francs le mètre.

3°. La grande route de Poitiers à Nantes, en passant par Parthenay, Bressuire, Châtillon, Chollet, Clisson. La partie de cette route, depuis Poitiers à Parthenay, a déjà été com-

---

directes, un dégrèvement qui ne pourra excéder le douzième du montant, ni être moindre du vingtième, lequel sera réparti au marc le franc, sur les communes du même canton, qui n'auront point eu de part au travail.

ART. IV.

Les travaux des communes actives ne pourront excéder dix jours chaque année. Un commissaire spécial, d'accord avec les conseils municipaux, sera chargé d'activer les travaux et de régler les dégrèvemens proportionnels.

En suivant cette méthode, on diminuera de moitié les dépenses des grandes routes qui pourront être confectionnées dans cinq ans; au lieu que dans le système actuel, elles ne peuvent l'être dans vingt ans.

Je sens au reste, que ce n'est pas dans une note, que je puis donner à ce projet tout le développement dont il est susceptible.

mencée ; elle est même à peu près ferrée dans un espace de six mille mètres. La dépense de sa construction, à raison de 6 francs par mètre, est de 932,000 francs.

L'avantage que la Vendée retirerait de ces routes est inappréciable.

La première traverserait le Bocage, de l'orient à l'occident ; la deuxième partagerait tout le pays insurgé du nord-est au sud, et la dernière du sud-est au nord-ouest.

Outre ces trois routes, la Vendée possède déjà deux grands chemins latéraux, celui de Thouars à Parthenay, et celui de Doué à Chollet. Il y aurait peu de départemens en France où les communications seraient plus faciles, où conséquemment le commerce et l'industrie pourraient jeter de plus profondes racines.

Jusqu'à présent la Vendée a vu des ingénieurs parcourir son territoire en tous sens, lever des plans, abattre des haies et des arbres, planter des jalons, prendre des alignemens, et annoncer la prompte confection de plusieurs grandes routes. Rien ne s'est fait, ne s'est même commencé ; les plans ont été payés, et tout est resté dans le même état.

Il faut dire ici une grande vérité ; c'est que

rien ne peut remplacer les bras laborieux du paysan. Les corvées n'étaient autrefois odieuses que parce qu'elles étaient gratuites. Payez bien le paysan, employez-le dans des saisons mortes, et les grandes routes se feront. Autrement, on vous donnera des plans, des dessins, des écritures, les fonds se dissiperont, et rien ne s'exécutera.

Je dois faire encore ici une autre observation : il est étonnant que le gouvernement n'ait point encore songé à changer la route de Paris à la Rochelle. Il pourrait diriger ses courriers par le Mans, la Flèche, Saumur, Thouars, Parthenay et Niort; il pourrait même, après la confection de la route de Thouars à Marans, les diriger par la Châtaigneraie et Fontenay-le-Comte; les voyageurs abrégeraient considérablement leur route; ils trouveraient des vivres pour un prix inférieur à celui qu'ils sont contraints de payer, et la Vendée trouverait enfin un débouché à ses foins et à ses denrées.

Quatrième moyen.

Le commerce maritime est de la plus haute importance; un sablon aride, situé avantageusement sur les bords de la mer, présente à

l'observateur politique plus de germes de prospérité qu'une terre fertile dépourvue de moyens de communications.

La Vendée offre sur ses côtes dix ports de mer. L'île de Bouin, le Pornic, le Bourgneuf, le Beauvoir, Notre-Dame-du-Mont, Saint-Gilles, les Sables-d'Olonne, Saint-Benoît, Marans et la Tranche.

Tous ces ports sont si mal entretenus et si obstrués par la vase, qu'ils ne peuvent recevoir qne des barques, à l'exception de celui des Sables-d'Olonne, qui peut servir de retraite à des vaisseaux de cent soixante-dix tonneaux (1).

Il se fait un grand commerce de blé à Marans; aux Sables on reçoit beaucoup de morues, d'huiles et de cuirs, pour lesquels on donne en retour des sels, des merrains, des blés.

On pourrait faire curer ces ports, en élargir les bassins, et leur donner ainsi plus d'importance et d'activité.

Jusqu'ici ils ont été si négligés, et ils ont eu

---

(1) Avec quelques réparations le port des sables pourrait recevoir des vaisseaux de six cents tonneaux.

si peu de réputation, que les Espagnols, que leurs affaires ou le commerce des mulets ont appelés en divers temps dans les départemens de l'Ouest, au lieu de prendre la voie de la mer, et de venir débarquer aux Sables ou à Nantes, ont constamment préféré le chemin de Baïonne et de Bordeaux, quoique cette dernière route entraînât pour eux le triple des frais.

On pourrait établir, aux Sables et à Marans, des foires franches qui ne tarderaient pas à devenir célèbres par le concours des étrangers des diverses nations.

Ces étrangers pourraient y charger des blés, des sels, des bœufs et des cochons gras, des merrains, des peaux vertes, des mulets, des eaux-de-vie, des lins, des toiles, des serges, des tiretaines et des laines; ils donneraient, en échange, des épiceries, des huiles fines, des fers, des drogues médicinales et propres à la teinture, des cotons en poil, de l'indigo, et des matières d'or et d'argent.

Je ne fais, au reste, qu'esquisser ces moyens, laissant au gouvernement le soin de les peser dans sa sagesse.

Cinquième et dernier moyen.

L'agriculture est encore dans son enfance dans

la Vendée. Je suis entré ailleurs dans des détails à ce sujet : je me bornerai à dire ici, que sur deux cent soixante arpens de terre, à peine le colon du Bocage en emblave cent chaque année. Il faut donc, 1°. s'attacher à faire disparaître le fléau des jachères ; 2°. combattre l'ancienne routine (1), et encourager la culture de la baillarge (*hordeum distichon*), du colza, du sarrasin, de la pistache de terre (*arachis hypogea*), et des autres plantes oléagineuses, dont la Vendée est entièrement dépourvue, n'ayant ni oliviers, ni noyers ; 3°. améliorer les laines du pays par le mélange des béliers à laine fine ; 4°. transporter dans l'intérieur de la Vendée les maisons de charité, de correction, de dépôts d'orphelins et de mendians, d'hôpitaux de fous ou d'incurables que l'on trouve à Nantes, à Angers, à Poitiers, à Niort, et dans plusieurs autres grandes villes.

Le prix des denrées, toujours plus considérable dans les grandes villes que dans les bourgs, réduit souvent à la disette la plus ab-

---

(1) Le Vendéen vient enfin depuis dix ans d'adopter la culture des patates ; les avantages sans nombre qu'il en a retirés, lui persuaderont sans peine d'essayer les autres cultures qu'on lui propose ici.

solue des établissemens qui, partout ailleurs, deviendraient florissans. Tel infirme meurt de faim, en dépensant vingt sous par jour dans une grande ville, qui serait, en dépensant moitié moins dans une campagne, bien soigné, heureux et bien portant. N'est-il pas absurde de placer des hôpitaux au centre de la consommation, au lieu de les rejeter à la source de la production ? Une fontaine, qui descend d'une colline, fertilise tout ce qui l'environne; placée, au contraire, dans un bas fond, elle devient un marais, dont les miasmes pestilentiels corrompent tout ce qui l'avoisine.

En suivant le plan que je viens de tracer, les moyens que j'ai indiqués, la Vendée ne tarderait pas à changer de face, et à prendre l'aspect le plus riant; le commerce rendu facile par la navigation, tant intérieure qu'extérieure, les exportations assurées par de grandes routes, l'agriculture florissante, les ruines réparées, le trône et l'autel consolidés pour jamais, l'or de l'étranger coulant dans son sein par mille canaux, et se répandant dans les départemens voisins, tous les souvenirs amers effacés; tout, en un mot, contribuerait à donner à la Vendée le rang et l'attitude politiques qui lui conviennent.

Ajoutez à ces bienfaits des instituteurs primaires, probes, religieux et instruits, des écoles secondaires dirigées par des ecclésiastiques, et placées à Bressuire, à Châtillon, à Fontenay, à Bourbon-Vendée, à Thouars, et rien ne manquera au bonheur de la Vendée (1).

---

(1) On ne peut regarder le trop grand nombre de maires que comme un abus dans l'administration civile. Chaque préfet a tout au plus six sous-préfets à diriger, tandis que chaque sous-préfet a au moins sous sa conduite soixante maires qui ne sont pas tous éclairés. Il est inutile ici de signaler les abus qui résultent de ce trop grand nombre de maires, soit pour l'exécution des lois, soit pour la tenue des registres de l'état civil, dont quelques-uns sont en très-mauvais ordre. Ces faits ne sont que trop connus. En vain a-t-on voulu prévenir ces abus en nommant des secrétaires ambulans, soldés par les communes. Ces fonctionnaires ont reçu leur salaire annuel, et n'ont rempli que très-imparfaitement leurs devoirs.

Le meilleur moyen de remédier à cet inconvénient est de supprimer toutes les places de maires ruraux, et d'établir un maire soldé par canton, qui correspondrait directement avec les adjoints ou syndics que l'on nommerait dans chaque commune. Ces syndics ne seraient tenus à aucune espèce d'écriture : leurs fonctions se borneraient à transmettre aux particuliers les ordres du maire, par l'intermédiaire des gardes champêtres; à le

Complément des moyens d'amélioration. Dépôts d'armes. Moyens de défense.

Après avoir indiqué les moyens de rendre la

---

prévenir des délits, et à lui fournir tous les renseignemens qu'on pourrait lui demander.

Les fonctions de maires, à la vérité, ne seraient plus gratuites, j'en conviens, mais elles n'en seraient que mieux remplies. Quiconque exerce une fonction *gratis*, ne peut avoir qu'une responsabilité illusoire. *Cassez-moi aux* GAGES; telle sera constamment sa réponse aux remontrances de ses supérieurs.

Ces traitemens de maires de cantons ne peuvent être onéreux aux communes; car si l'on fait déduction sur le montant de ces salaires, des mêmes dépenses accordées jusqu'à ce jour aux maires, du traitement des secrétaires ambulans, et de celui d'une partie des piétons que l'étendue de la correspondance a rendus trop nombreux, et dont on pourrait alors supprimer la moitié, on se convaincra que les frais n'excéderaient pas d'un centime par franc ceux que l'on est forcé de faire aujourd'hui.

Il résulterait de cette innovation, 1°. que les sous-préfets, n'ayant plus à correspondre qu'avec huit ou dix maires, mettraient la plus grande célérité dans l'éxécution des lois; 2°. que la police serait mieux faite; les vagabonds mieux comprimés; les troubles de tout genre dissipés, et même prévenus par des mesures sévères et uniformes.

Ce n'est au reste ici qu'un simple aperçu que je soumets à la sagesse du gouvernement.

Vendée heureuse et florissante, je dois désigner les secours dont elle a besoin pour sa défense et celle de la monarchie.

Il n'est point question d'établir dans la Vendée des gardes nationales. Ce nom seul est odieux au paysan, qui, d'ailleurs, déteste toute tactique, et qui n'en a pas besoin. Quoi qu'on puisse faire, jamais il ne changera sa manière de se battre; il ne lui faut ni régimens, ni compagnies, ni sergens, ni caporaux, ni uniformes; des fusils, des cartouches, un morceau de pain, voilà tout ce qui lui est nécessaire. On doit donc s'attacher, surtout, à ce que la poudre et les balles ne lui manquent pas. En 1814, au moment où l'usurpateur marchait sur Paris, la Vendée frémissait de rage, et demandait à grands cris des munitions de guerre; soit malveillance, soit ineptie de la part de certains ministres, ils n'en purent obtenir. Après même la fuite du Roi, et la prise de la capitale, personne ne songea à faire refluer sur la Vendée nos magasins d'armes et de poudre; les vengeurs et les soutiens du trône furent laissés dans le plus coupable et le plus entier abandon; et, lorsque, le 16 mai 1815, ils reçurent l'ordre du Roi pour se lever en masse contre la tyrannie, ils n'hésitèrent pas

un seul instant, quoiqu'il n'y eût pas alors cent livres de poudre dans toute la Vendée. Le seul moyen de prévenir cet inconvénient, c'est d'établir, non sur les frontières, mais dans l'intérieur de la Vendée, deux dépôts d'armes, l'un à Challans, et l'autre à Mortagne : ces dépôts seraient gardés par deux compagnies de chasseurs vendéens vétérans, choisis parmi ceux qui ont servi, et ont été commandés par d'anciens officiers du pays. Ces deux villes n'auront nul besoin de fortifications ; car, en cas d'attaque, les cartouches et les fusils devront être sur-le-champ distribués aux capitaines de paroisses, qui sauront bien, en les partageant aux paysans, les dérober à toutes les recherches des ennemis : il faudra s'attacher, surtout, à choisir pour capitaines de paroisses, des hommes zélés, braves, et qui soient accrédités dans le pays. Ces capitaines devront être subordonnés à deux majors généraux, l'un pour la haute Vendée, l'autre pour la Vendée inférieure ; obligés tous deux à une résidence continuelle, et choisis parmi les officiers généraux des anciennes armées royales. Ces deux majors devront prendre l'ordre d'un généralissime vendéen, qui, en cas de guerre, aurait le commandement suprême sur toutes

les divisions de la Vendée, et ne recevrait d'ordres que du Roi.

En prenant ces précautions, la Vendée aura tous les moyens de défense qui lui sont nécessaires; elle sera toujours prête à se lever en masse au moindre signal du monarque : il n'y aura plus de jalousie entre les chefs; le généralissime se fera obéir de tous les partis; et les forces vendéennes, agissant enfin de concert sous un même chef, seront invincibles contre tous les efforts des ennemis du trône et de l'autel.

CHAPITRE V.

Origine des Vendéens. — Leur portrait.

On s'étonnera peut-être de me voir chercher aux Vendéens une autre origine que celle qui est commune au reste des Français; mais, quand on réfléchit sur la figure, la taille et le caractère de ces peuples, on ne peut s'empêcher de reconnaître en eux les descendans de ces nations scythiques, qui, sous le règne des derniers empereurs d'Occident, inondèrent l'Italie et les Gaules.

Vers l'an 312, suivant le moine Sigebert, et 261, suivant Baronius, un roi scythe, nommé Chrocus, avec une armée de quatre cent mille hommes, composée d'Alains, de Taïfales, d'Allemands, ravagea la Gaule, et la dévasta depuis l'Alsace jusqu'à la Provence.

Le P. Longueval, auteur de l'*Histoire de l'église gallicane* (tome 1er. p. 96), parle de ce conquérant, comme d'un fléau qui ruina les meilleures provinces de la Gaule; sous l'empire de Gallien, l'an 261; après avoir désolé la Champagne et martyrisé saint Didier, évêque de Langres, il s'avança dans la Gaule sans trouver

de résistance ; il détruisit le fameux temple de *Vasso*, en Auvergne, dédié au dieu Mars ; de là, ajoute l'auteur, il parcourut le Limousin, l'Angoumois et le Poitou. La meilleure partie des Taïfales quitta son armée, et se porta vers l'embouchure de la Loire, où plusieurs colonies de Scythes étaient déjà établies ; ils s'y arrêtèrent, et fondèrent une ville qui fut nommée *Taïfalia*, appelée depuis *Tiffaugia*, et aujourd'hui *Tiffauges*, ville du département de la Vendée, située sur la Sèvre nantaise, entre Clisson, Montaigu, Chollet et Mortagne. Une autre troupe de Taïfales, après avoir quitté Chrocus à Angoulême, se porta vers Ruffec et Chefboutonne, et bâtit une ville entre Niort et Melle, appelée aujourd'hui *la Selle* (1) ; ce n'est plus qu'un bourg.

Depuis cette époque, Goar, roi des Alains, nation scythique, vint s'établir vers l'embouchure de la Loire, où s'étaient établis précédemment les Pictes, autre nation scythique, dont une partie avait depuis long-temps conquis plusieurs provinces en Écosse.

---

(1) Voyez le *Dictionnaire de Trévoux* (articles Tiffauges et Pictes).

Un grand nombre d'historiens (1) s'accordent sur ces faits, qui ne pourraient être démentis que par des preuves contraires. Je dirai plus : quand bien même tant d'auteurs ne s'accorderaient pas à ce sujet, il serait impossible de croire à la commune origine des Vendéens et du reste des Français.

Il existe, depuis un temps immémorial, une haine secrète entre les gens de la plaine, qu'on nomme dans le pays *les Bigots*, et ceux du Bocage, qu'on appelle *Gatineaux*. Long-temps avant la révolution, ils formaient deux peuples ennemis, qui se battaient dans les ballades ou assemblées; qui n'avaient ni le même costume, ni le même langage, ni les mêmes mœurs, ni la même figure, ni les mêmes habitudes, ni les mêmes vices, ni les mêmes vertus, ni les mêmes préjugés.

---

(1) Voyez Rhenanus, *Res germanicœ;* Suidas, Tom. II, pag. 1152; Moreri, art. *Pictes*, *Poitiers*, *Écosse;* Buchanan et Leslé, *De origine et moribus Scotorum;* Mathieu Paris, *Histoire Génevoise*; P. d'Orléans, *Révolutions d'Angleterre*, tom. I, pag. 4; Thomas Walsingham *Histoire d'Écosse;* Henri de Sponde, *Abrégé des Annales de Baronius;* Jean Spéed, *Histoire de la Grande-Bretagne;* Thomas Dempster, *Apparatus ad historiam Scotorum*. etc., etc., etc.

Les Bigots ont toujours regardé leurs rivaux comme des hommes à demi barbares, comme des superstitieux, des entêtés, des *originaux*. Les Gatineaux nommaient leurs adversaires impies, effrontés, bavards, insolens et fripons. Le degré de civilisation n'a jamais été le même entre ces deux peuples ; les Gatineaux n'étaient, comparativement aux premiers, que les Français du temps de Louis XI. Ils croient encore aux sorciers, aux revenans, aux loups-garoux, tandis que les Bigots plus civilisés, ou si l'on veut plus corrompus, ne croient presque plus aucune de ces importantes vérités que la religion nous enseigne, et qu'une philosophie insensée tourne depuis si long-temps en ridicule.

La même opposition de caractère et d'humeur qui existe entre ces deux peuples, a produit plusieurs fois entre eux des guerres civiles.

Dans les guerres religieuses du seizième siècle, ils ont été presque toujours aux mains. Dans les trois guerres de la Vendée (1), l'achar-

---

(1) Le mot *Vendée* ou *Venddée*, vient de deux mots celtiques *vendd*, crue, augmentation; *ée*, eau. *Venddée*, *eau qui grossit beaucoup*. La plupart des noms des villes vendéennes et des bourgs ont la même origine celtique.

nement avec lequel des voisins se sont battus, pillés et massacrés, a rappelé plus d'une fois à l'observateur impartial les guerres des Iroquois et des Hurons. Ce qu'il y a eu de plus surprenant, c'est que la cause royale, dans ces trois guerres, n'a ni gagné ni perdu un seul village, la Vendée s'étant constamment tenue dans ses anciennes limites, sans perdre ou acquérir un seul pouce de terrain.

Le physique est chez ces peuples aussi opposé que le moral. Il est impossible de reconnaître dans les Vendéens les descendans des Francs et des Gaulois.

Portrait des Gaulois.

« Les Gaulois sont blancs et de grande taille; ils ont naturellement les cheveux roux; ils sont prompts à prendre les armes, mais ils perdent cœur au premier désavantage, et manquent de force et de résolution dans l'adversité. Au premier choc, ce sont des lions, non des hom-

---

Olonne, environné de marais salans, vient de *halonn*, sel.

Marans vient de *mar*, marais; *ain*, environné de; environné de marais.

Niort, en latin *Niortum*, vient de *niort*, vin ou boisson; *tum*, beaucoup; endroit où il croît beaucoup de vin, etc.

mes; au second, ils sont pires que des femmes. »

POLYBE, CÉSAR, STRABON, TITE-LIVE.

Portrait des Francs.

« Les Francs ont la taille haute, les cheveux blonds et les yeux bleus; ils joignent aux grâces et à la beauté, la vigueur et la force du corps : passsionés pour la guerre et pour le butin, ils ne peuvent soutenir le nom de paix, et semblent unis entre eux par une fureur commune. »

CLAUDIEN, EUMENIUS, SIDOINE APPOLLINAIRE.

Que le lecteur rapproche ces tableaux de celui que je vais donner des Vendéens, et qu'il prononce.

Portrait des Vendéens.

Une taille médiocre, mais assez bien prise; une tête grosse, un cou épais, un teint jaune et pâle, des cheveux noirs, des yeux petits, mais expressifs; une démarche lourde et peu aisée; voilà le portrait du Vendéen.

Un esprit lent, mais capable de profondeur; un cœur généreux, mais irascible et vindicatif; une conception peu facile, mais sûre; de la fidélité dans les engagemens; de la simplicité, de la pureté même dans les mœurs; un

attachement profond et sans réserve pour la religion de ses pères, mêlé toutefois de quelques superstitions; une taciturnité sans exemple, mais tempérée par une bonté intarissable; une aversion prononcée pour toute espèce d'innovations; une opiniâtreté invincible dans le caractère; un esprit plus porté à un travail modéré, quoique peu lucratif, qu'à un labeur difficile, mais profitable; une antipathie décidée pour les procès; une bonne foi rare dans le commerce; une probité inébranlable; peu d'aptitude pour l'étude des beaux-arts, beaucoup pour les sciences abstraites; d'un tempérament bilieux et mélancolique; sans nul principe de philosophie, mais dédaignant la vie, et bravant la mort avec une fermeté stoïque; assez lent enfin à se déterminer dans les occasions ordinaires de la vie, mais capable, dans l'accès des passions, de l'activité la plus rapide et des actions les plus héroïques: voilà le caractère du Vendéen.

Que le lecteur n'aille pas croire que tous les habitans de la Vendée, sans exception, ressemblent au portrait que je viens de tracer. Il y a dans ce pays quelques races mêlées, quelques descendans des Visigoths, des Armoriques et des Francs; mais, vus dans une assemblée, une

église, un rassemblement quelconque, les Vendéens ressemblent parfaitement au portrait que je viens de tracer; et quiconque a vécu quelques années dans la Vendée reconnaîtra sans peine le tableau moral que j'ai donné.

Au reste, en lisant ce chapitre, le lecteur se convaincra aisément que les Vendéens ont plus hérité des vertus que des vices de leurs ancêtres (1). Quoi qu'il en soit, ont-ils perdu, ont-ils gagné à cette origine? Je laisse, à celui qui lira cet ouvrage, à décider cette question.

---

(1) Les Scythes, dit l'auteur des *Annales d'Aquitaine*; occupaient déjà certaines parties du Poitou, cinquante ans avant l'ère chrétienne. Ils faisaient partie des Agathyrses. Le courage des descendans des Scythes a été de tout temps vanté.

« *Indomitas vires gens Agathirsa dedit* :
Quod genus invictum, et nullo superabile bello :
Hoc Scythiæ virtus imperiosa facit.
Pictones his olim sunt progenitoribus orti;
Antiquum genus est, nobilis atque vetus.

NICOLE PETIT.

Bartholomæus, anglicus, a reconnu que certains Poitevins sont descendus des Scythes, et que c'est pour cela qu'ils sont *intrépides*, *vindicatifs*, *mutins*, etc. (Voyez *Annales d'Aquitaine*, première partie.)

CHAPITRE XV.

Langage. — Vêtemens des Vendéens, etc., etc.

Après avoir fait la description de la Vendée, de son commerce, de ses exportations, de son état agricole, de ses productions, etc.; je vais présenter le tableau des mœurs vendéennes. Ce ne sera pas, sans doute, la partie qui offrira le moins d'agrément au lecteur : avant d'admirer les bons Vendéens dans les combats, il sera charmé de les contempler dans l'intérieur de leurs chaumières : nous avons déjà parlé de la rotation de leurs travaux, de leurs manufactures, des mines, des phénomènes, et de tout ce qui peut compléter la partie statistique de cet ouvrage.

Langage des Vendéens.

La Vendée, comme tous les départemens éloignés de la capitale, a un jargon qui lui est propre, et qu'on ne comprend plus à cinq lieues de son territoire : il est composé, en grande partie, de latin et de français corrompu, de quelques mots anglais, et de quel-

ques autres dont il est impossible de deviner l'étymologie. Les paysans sont tous très-attachés à ce jargon; cependant presque tous entendent la langue française; quelques-uns même la parlent assez bien, mais ils n'osent s'exprimer avec pureté, de peur que les voisins ne les plaisantent sur leur parler *noblat* : c'est l'expression dont on se sert dans le pays pour exprimer la langue française.

Une des principales règles de ce jargon, c'est d'écorcher tous les verbes, et de mettre le participe présent à la place de la dernière personne du pluriel de l'indicatif. Ainsi, pour dire, *ils lisent, ils peuvent, ils croient*, ils prononçent, *i liziant, i peuziant, i croiant.*

Les pronoms démonstratifs s'expriment par *quioqui*, et *qualla. Prenez quioqui ou ben qualla, çà m'est tout égal. Qué quou yat*, se dit pour qu'est-ce qu'il y a. *Ce* s'exprime par *qu. Qu'est-ce qui parle de qu?*

Ils ont une infinité de substantifs qui, non-seulement sont inconnus dans la langue française, mais encore que l'on ne saurait rendre sans périphrase : tels sont les mots *commentage* (de quoi manger avec le pain), *cocambie* (tourteau ou galette mise dans du vin doux), *un trézau* (nombre de trois ouvriers employés

au même ouvrage). On pourrait ici multiplier les citations, mais elles deviendraient fastidieuses.

La soirée s'appelle *la resciée;* douze heures sont une *rabbinée; rabbiner* est un verbe qui veut dire *suivre.* Ils ont un très-grand nombre d'autres verbes entièrement inconnus dans la langue française, mais dont on trouve la racine en latin ou en anglais; tels que, *se macher,* se mêler, *to mach; emayer,* s'informer; *hobber,* partir; *épiéter,* suffire; *essoriller,* écouter; *éloiser,* éclairer; *s'ennincheler,* s'ennuyer; *mariemur,* dormir après midi; *crapauder,* faire mal un ouvrage; *haquenasser,* ne faire rien qui vaille, etc., etc.

La plupart des diphtongues sont par eux écorchées d'une manière désagréable. Ils prononcent eau, *ève;* loi, *loué;* chapeau, *chapais;* très-souvent ils substituent la première personne du pronom personnel au singulier à celle du pluriel, et très-souvent aussi le substantif à l'adjectif; *j'avons eu le vincar sur notre almi,* nous avons été victorieux de notre ennemi.

La particule *on* leur est inconnue, comme elle l'est à presque toutes les langues. Pour exprimer *on dit,* les Anglais disent, *they say;* les Espagnols, *se dize;* les Latins, *dicitur;* les

Italiens, *si dice;* les Vendéens disent, en ajoutant le mot *autres* qu'ils prononcent *outres*, *i diziant les outres.*

Ils sont très-peu affirmatifs dans leurs discours; ils prononcent rarement le mot *oui*. Si on leur dit qu'il fait froid, ils répondent *qu'il ne fait pas chaud;* qu'une fille est belle, *qu'elle n'est pas indifférente.* Si on demande à un Vendéen ce qui s'est passé dans une rixe, dans une cérémonie ou dans une fête, il répond d'abord *qu'il n'en sait rien.* Il est inutile d'en attendre aucun détail; il craint de se compromettre, et vous cite d'abord le proverbe, *trop gratter cuit, trop parler nuit.*

Ils substituent très-souvent un terme générique au mot propre. Promenez un Vendéen dans un parterre émaillé de fleurs, il vous dira que vous avez de beaux *bouquets*, sans spécifier aucune fleur. Tous les oiseaux de proie sont pour eux *des cossardes;* ils ne savent faire là-dessus aucune distinction. Dans des maladies graves, quand ils ont dit au médecin qu'ils ont le *corps barré*, ils ne savent plus que répondre à ses questions.

Dans le Bocage, le paysan répète, à la fin de chaque phrase, le mot *moi*, qu'il prononce *mais*, ce qui rend leur parler niais et désa-

gréable. *E iou lou vu mais*, je le veux moi.

Je terminerai ces observations sur le langage vendéen, par le récit d'une anecdote plaisante, arrivée au sujet de cette répétition du mot *moi*.

Il y a quelques années qu'un Vendéen, se trouvant malade à l'hôpital de Doué, cherchait à faire comprendre aux sœurs qui régissaient cette maison, qu'il voulait prendre l'air, et ne cessait de crier d'une voix glapissante, *e iou veu prendre l'arre mais*.

Ces bonnes sœurs, entendant qu'il voulait prendre l'armée, le croyaient en délire, et ne faisaient point attention à ses cris. Cependant le malade se désolait dans son lit, s'agitait de fureur, demandant jour et nuit à prendre *l'arre mais*. Le lendemain était un jour de marché. Une sœur, impatientée des cris continuels du malade, alla s'informer s'il n'y avait point dans la ville un homme de la Gatine : elle fut assez heureuse pour en trouver un qu'elle amena de suite à l'hôpital.

Aussitôt que le Vendéen entend les cris de son camarade, il lève les épaules de pitié, et dit, dans son patois, que rien n'est plus clair que la demande du malade. — Que veut-il donc ? Parguy ! il veut prendre *l'arre li* (l'air lui).

Après cette réponse, le Gatineau croyant s'être assez expliqué, se retirait précipitamment : on court après lui. — Que veut dire *l'arre li ?* Fatigué de tant d'explications, il entre en colère, court au lit de son camarade, le prend sur ses épaules, le pose au milieu de la cour, et se retire en grommelant entre ses dents, qu'il n'y a rien de si malin dans le monde que ces *charpillonnes* de ville, qui font les sourdes pour ne point entendre.

Qualités privées des Vendéens.

Les Vendéens, en général, sont bons pères, bons fils et bons maris. L'adultère, le parjure, et la plupart des vices honteux leur sont inconnus. Il y a parmi eux des vieillards qui ont conservé l'innocence baptismale, et dont la vie est un modèle de candeur et de simplicité. La guerre civile a altéré, à la vérité, en partie ces bonnes mœurs; les anciens soldats accoutumés à vivre dans la licence, de retour dans leurs foyers, ont conservé une partie de leurs mauvaises habitudes; et, sans les soins et le zèle des ministres du culte catholique, il eût été à craindre qu'ils n'eussent corrompu le caractère national. C'est donc au respect pour la religion

de ses pères, que le Vendéen est redevable des vertus qui lui restent.

Le penchant auquel il est le plus entraîné, est le vin : jusqu'à présent toutes les exhortations, tous les moyens ont échoué contre cette passion funeste. Le cabaret est l'écueil de la sagesse vendéenne, et la source des rixes et des mauvais ménages que l'on voit dans la Vendée.

La bonne foi du Vendéen dans le commerce est au-dessus de tout éloge. Il vous vend son bœuf ou même son champ, sans aucun écrit; il reçoit l'argent, et jamais ses héritiers n'inquiéteront l'acheteur. Son aversion pour les procès est fortement prononcée; le juge de paix ou le curé décident sans frais presque tous les différens. Ces hommes ne sont sensibles qu'aux injures qui attaquent leur réputation ou leur honneur; telles sont les qualifications de sorcier, de coquin, de libertin : en pareil cas, un procès ne s'arrange guère sans que l'agresseur ne paie une garniture de cierges pour tous les autels de l'église paroissiale. C'est la vengeance la pluséclatante que l'injurié puisse tirer.

Les assemblées religieuses présentent le coup d'œil le plus édifiant : les hommes occupent le chœur; les femmes, voilées de leurs capotes,

se tiennent dans le bas de l'église, toutes à genoux ou assises sur leurs talons; le plus grand silence règne dans l'assemblée; l'air du recueillement et de la piété est sur tous les visages; on se croit transporté aux premiers siècles de l'église, dans ces catacombes où les anciens chrétiens célébraient en secret leurs augustes mystères, à la veille de confesser la foi devant les tyrans, ou de souffrir le martyre dans le cirque (1).

Le Vendéen est fort hospitalier. Si le hasard ou l'orage conduit un voyageur dans sa chaumière, il lui offrira de bon cœur le peu de rafraîchissemens qu'il possède, et regardera comme une injure l'offre que l'on fera de les lui payer.

---

(1) Les Vendéens sont aujourd'hui divisés sur le point de la religion.

Plus de trente curés, dans la Vendée, ne veulent pas recevoir le concordat, et s'obstinent à ne reconnaître pour légitime évêque, que M. de Couci, malgré M. de Couci lui-même. Ceux qui suivent cette secte ne veulent pas correspondre *in sacris* avec les catholiques. Ils forment ce qu'on appelle *la petite église*. On ne saurait trop déplorer une pareille division, dont les effets peuvent devenir très-funestes et avoir des suites incalculables pour la tranquillité publique.

Ces bons paysans ont presque tous une naïveté affectée, dont il faut prendre garde d'être la dupe. Tel les croit imbécilles, qui ne s'aperçoit pas qu'ils se moquent de lui; ils appellent ce genre de plaisanterie *la gouaille*. Ils y sont fort adonnés, et *gouaillent* même dans les occasions les plus graves. La plupart des nobles du pays prennent ce ton avec les paysans pour s'en faire aimer: la plus grande politesse qu'un noble puisse faire à son métayer, c'est de le *gouailler* et de s'en laisser *gouailler*. La familiarité qu'entraîne cette complaisance, n'altère point le respect, et ajoute à l'amitié et au dévouement.

Très-souvent cette fausse naïveté produit des traits saillans et originaux; je me permettrai ici d'en citer d'eux.

Premier trait.

Un paysan, allant se confesser à Pâques, dit à son curé, dans l'espoir sans doute mal fondé d'en être bien accueilli, qu'il venait de lui envoyer un lièvre: le pasteur parut d'autant plus satisfait de ce cadeau, qu'il n'avait point de lièvre pour mettre dans son pâté. Après avoir été confessé, le paysan se retire. Rentré chez lui, le bon curé demande à voir le lièvre qu'on

lui a envoyé ; la servante assure qu'elle n'a rien vu; le maître se fâche : la servante, pour se justifier, va chercher le paysan. Celui-ci se présente le chapeau à la main, en riant d'un air malin. — « Jacques, ne m'as-tu pas envoyé un lièvre ? — Oui, monsieur le curé. — Ne l'as-tu pas remis à ma servante ? — Non, monsieur. — A qui l'as-tu donné ? — En venant à confesse, j'ai vu un lièvre dans mon chemin, je lui ai crié d'aller chez vous ; mais je vois bien, que, pour me faire pièce, le maraud n'a pas voulu s'y rendre. »

Cette réponse perd ici une partie du sel qu'elle a en patois.

Deuxième trait.

Un Vendéen, ayant tué un lièvre, résolut de le porter à son maître qui demeurait à la ville voisine. Il part le lendemain ; et, avant de se rendre à sa destination, il entre chez un cordonnier pour y chercher des souliers. Ce dernier, voulant lui parler en particulier, lui proposa de passer dans son arrière-boutique ; le Vendéen y consent, pose son sac à terre et le suit. Dans l'intervalle, les garçons du cordonnier ouvrent le sac, prennent le lièvre, et y substituent un roquet mort de la veille.

Cependant le Gatineau revient; et, sans s'apercevoir de la supercherie, met son sac sur son dos, et va chez son maître, qu'il trouve à table avec quelques amis. Après le premier compliment, il lui fait part du succès de sa chasse, et du cadeau qu'il vient lui faire; tandis que le maître s'épuise en remercîmens, notre paysan, d'un air gai et triomphant, délie son sac, prend le prétendu lièvre, le soulève par les oreilles, et en fait voir la tête à la compagnie. On peut juger des éclats de rire qui se firent entendre. — « Qu'est-ce, Thomas! est-ce là le cadeau que tu veux me faire? Le paysan déconcerté ne répondait mot; enfin, tournant de tous côtés la tête du roquet: — *Pargoy*, s'écria-t-il, *t'as beau faire ta mine de chin, tu n'en es pas moins un lèvre dà.* »

Vêtemens des Vendéens.

L'habit vendéen est fort simple: les hommes portent un chapeau rond à fond plat et à grands bords, sur leurs cheveux coupés en rond à la manière des clercs. Ils ont une veste de laine, couleur gris bleu dans la haute Vendée, et brune dans l'autre partie, sous laquelle ils mettent un gilet de laine blanche, ou de grosse cotonnade, serré avec une ceinture de mou-

choirs rouges ou bariolés. Ajoutez à ce vêtement une grande culotte barrée, moitié fil et moitié laine, et une paire de gros souliers ferrés, vous aurez une idée complète de l'ajustement d'un Vendéen endimanché.

Les femmes se coiffent d'une aune de demi-fil, entortillée grotesquement sur leurs têtes ; elles ont une brassière d'étoffe bleue dont elles couvrent un énorme corset qui leur monte jusqu'aux épaules, et qui est si renforcé de baleines, qu'au besoin il parerait un coup de sabre. Deux jupons de laine, une paire de bas bleus, des sabots, un grand capot noir, surchargé de rubans de la même couleur, et attaché sur le devant avec des crochets argentés, terminent cet ajustement, qui, comme on le voit, n'est rien moins que favorable à la beauté. Aussi la Vendée n'est-elle rien moins que le pays des belles femmes. On en trouve cinquante de laides pour une de passable ; mais elles rachètent ce défaut par tant de bonnes qualités, qu'elles ne sauraient s'en plaindre à la Providence, et que ce serait une injustice que de le leur reprocher.

CHAPITRE XVI.

Dépenses annuelles des Vendéens, suivant les diverses classes.

Les détails que nous allons donner paraîtront, peut-être, minutieux à quelques-uns de nos lecteurs; nous les avons crus nécessaires pour compléter cette notice; d'ailleurs tout ce qui tient à faire connaître une nation, dans son existence privée, n'est pas sans intérêt (1).

---

	prix moyen.	
(1) La livre de viande coûte	» fr.	35 c.
— de pain blanc	»	20
Une paire de bottes	30	»
— de souliers	5	»
Un chapeau fin	22	»
Le millier de foin	24	»
— de paille	14	»
Le myriagramme d'avoine	1	25
L'aune de beau drap	45	»
La façon d'un habit complet	13	»
La livre de savon	1	10
— de chandelle	»	75
— d'huile d'olive	1	80
— d'huile de noix	»	75
— d'huile à brûler	»	60
La bouteille de vin ordinaire	»	40

PREMIÈRE CLASSE.

Gentilshommes titrés, dans leurs châteaux.

Nourriture.	par an	8,000 fr.
Vêtemens.		2,000
Lumière, blanchissage.		400
Gages de cinq domestiques.		700
Leur nourriture.		900
Entretien et nourriture de cinq chevaux.		1,000
Meute de chasse (cinq chiens).		200
Total. . . .		13,200 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

Nobles non titrés, propriétaires aisés, dans leurs châteaux.

Nourriture.	par an	1,800 fr.

— de vin de Bordeaux.	1	40
— de bierre.	»	35
— de cidre.	»	25
La livre de sel.	»	17
La pinte de vinaigre.	»	40
Le myriagramme de haricots.	2	50
— de pommes-de-terre.	»	35
Les treize œufs.	»	30
Une corde de bois rondin.	10	»
Un cent de gros fagots.	15	»

ci-contre.		1,800 fr.
Vêtemens.	par an	700
Bois et lumière.		300
Blanchissage.		60
Entretien de deux chevaux.		200
Gages de trois domestiques.		300
Leur nourriture.		350
Meute de chasse (trois chiens). . . .		80
Total. . . .		3,790 fr.

TROISIÈME CLASSE.

Petit propriétaire logé chez lui, dans un bourg, ou riche fermier.

Nourriture.	par an	600 fr.
Vêtemens.		150
Bois et lumière.		180
Blanchissage.		40
Gages d'une servante.		50
Sa nourriture.		70
Entretien d'un cheval.		90
Total. . . .		1,180 fr.

QUATRIÈME CLASSE.

Métayer, maréchaux, maîtres ouvriers.

Nourriture.	380 fr.
Vêtemens.	90
Lumière et bois.	36
Blanchissage.	20
Total. . . .	526 fr.

CINQUIÈME ET DERNIÈRE CLASSE.

Bordiers, journaliers (1).

Nourriture.	par an	180 fr.
Vêtemens.		50
Lumière et bois.		25
Blanchissage.		15
Total. . . .		270 fr.

(1) Un journalier, outre sa nourriture,

	fr.	c.
gagne par jour, en hiver.	»	60
En été.	1	»
Un laboureur gagé à l'année gagne. . . .	140	»
Une servante de métairie gagne par an.	48	»

CHAPITRE XVII.

Divertissemens des Vendéens.

Les plaisirs des Vendéens sont simples comme leur genre de vie. Les dimanches et fêtes, après les vêpres, on les voit dans les chemins jouer à la boule, jeu où ils sont très-adroits; non loin de là, dans un buisson, sont quelques bouteilles de vin, prix de la victoire, et que les perdans sont obligés de payer.

Ils ne mangent que très-rarement l'un chez l'autre : cependant, quand ils tuent leurs cochons, ils donnent à leurs voisins une fête, qu'ils appellent *les rilles*. Voilà quel ordre on y observe : Le matin on joue à la boule ou au petit palet; on danse après dîner; le soir on se met à table, et c'est au souper que la gaieté vendéenne se déploie au milieu des brocs et des pots.

A la fin du repas, un orateur, la tête un peu enfumée, monte sur la table, impose silence à la compagnie, et d'un ton vraiment comique, débite quelques discours ou sermon plaisant qu'il a appris dans sa jeunesse, et que la com-

pagnie interrompt souvent par de longs éclats de rire.

J'ai assisté une fois, par curiosité, à l'une de ces fêtes. L'orateur prit, pour texte de son discours : *Bonum vinum lætificat cor hominis*, le bon vin réjouit le cœur de l'homme.

Il s'attacha à démontrer, dans le premier point, tous les avantages que nous tirons du vin; dans le second, il s'étendit sur tous les maux dont il est la source; la conclusion fut une rasade, que chaque convive fut obligé de boire.

Un second orateur succéda au premier, et prit pour texte : *Omnis homo mortalis*, tout homme est sujet à la mort. Un certain Michel Morin, sacristain de profession, est le héros de ce discours; on le compare plaisamment aux César, aux Scipions, aux Fabius, et aux plus illustres héros de l'antiquité, et l'on fait voir que Michel Morin les a tous surpassés. Le sens moral m'a paru être, que l'on doit se défier de la réputation des prétendus grands hommes, et qu'un sacristain, qui fait son devoir, doit être au-dessus des conquérans qui désolent l'humanité. Ce discours, au reste, fait honneur au nouveau Rabelais qui l'a inventé; il ne manque ni de sel ni de malignité, quoique l'ignorance

de l'auteur s'y dévoile en plusieurs endroits.

Les Vendéens ont encore un autre jeu, qui, ce me semble, leur est particulier; il a une origine fort ancienne, quoiqu'il soit très-peu pratiqué aujourd'hui, à cause des rixes que parfois il entraîne; j'en vis un exemple, il y a quelques années; voici en quoi il consiste : Deux paroisses limitrophes se font un défi au sujet de leurs forces respectives; on parie ordinairement une barrique de vin, qui est payée par les vaincus, et bue à la fin du combat par les deux partis.

Le jour fixé par le cartel de défi, les deux paroisses se rendent dans un pré ou dans un champ d'une vaste étendue; on choisit, de part et d'autre, un nombre égal d'athlètes; on pose une ligne de démarcation, on tend alors un grand câble que chaque concurrent des deux partis saisit à deux mains, et tire avec force de son côté : le parti qui entraîne l'autre au-delà de la ligne de démarcation remporte la victoire. On fait alors en commun un repas où le vin coule à grands flots. Les vaincus rentrent ensuite tristement dans leurs villages, tandis que leurs adversaires, se tenant sous les bras, l'œil fier, la mine altière, dansent sur le champ de ba-

quitte que pour partager la couche d'une épouse fidèle, et goûter les douceurs d'un sommeil exempt de soucis et de remords (1).

---

(1) La vie innocente de la campagne, dit Columelle, est une excellente école de simplicité, de sagesse, de tempérance, de justice, en un mot de toutes les vertus morales.

Res rustica, sine dubitatione, proxima, et quasi consanguinea sapientiæ est, etc., etc., etc.

(*De re Rust.* lib. 1.)

Outre la trente-sixième partie des grains qui lui revient (1), sa femme et ses enfans glanent une partie de leur nourriture annuelle : les huissiers le visitent rarement à cette époque; et les créanciers, pour former leurs demandes, attendent la fin de la moisson.

D'un autre côté, il y a des règles établies entre les travailleurs, que nul ne peut enfreindre sans s'exposer à des châtimens que l'on inflige de suite, au milieu des huées et des éclats de rire des spectateurs, et qui sont pour eux une source de divertissemens.

Ils se rassemblent le matin au son du cornet à bouquin; chacun connaît dans le champ ou dans l'aire le rang qu'il doit tenir, et dont il ne doit pas s'éloigner : mille propos plaisans égayent le travail, que l'arrivée de la soupe peut seul interrompre. Le dîner est suivi d'un léger sommeil, connu sous le nom de *méridienne*. On dort pendant une heure, puis on se remet jusqu'au soir au travail, qu'on ne

---

(1) Dans chaque métairie commune, il y a six métiviers qui partagent entre eux le sixième boisseau; ce qui fait la trente-sixième partie pour chacun d'eux. Dans la Plaine chaque métivier n'a que la quarante-deuxième gerbe de la moisson.

quitte que pour partager la couche d'une épouse fidèle, et goûter les douceurs d'un sommeil exempt de soucis et de remords (1).

---

(1) La vie innocente de la campagne, dit Columelle, est une excellente école de simplicité, de sagesse, de tempérance, de justice, en un mot de toutes les vertus morales.

Res rustica, sine dubitatione, proxima, et quasi consanguinea sapientiæ est, etc., etc., etc.

(*De re Rust.* lib. I.)

CHAPITRE XVIII.

Fêtes religieuses des Vendéens.

La célébration des fêtes religieuses est à peu près dans la Vendée ce qu'elle est dans le reste de la France; il y a cependant quelques exceptions.

Le jour de la Purification, qu'ils appellent *la Chandeleur*, les Vendéens font des crêpes pour empêcher leurs blés d'être cariés; le dimanche des Rameaux, ils plantent dans leurs champs un rameau béni; le Vendredi-Saint, ils s'abstiennent de travailler à la terre; le jour de la Saint-Marc, et le premier jour de mai, ils mangent de l'aïl vert, persuadés que cela contribue à affermir leur santé; la veille de la Saint-Jean-Baptiste, on allume dans chaque carrefour un feu de joie, ce qui rappelle les *palilia* des anciens Romains (1); chaque habi-

(1) Varron fait un dieu de Palès; d'autres auteurs la regardent comme la déesse des pâturages; d'autres la confondent avec Vesta. Quoi qu'il en soit, le jour de la fête des *palilies*, les Romains purifiaient leurs bergeries et leurs troupeaux. On faisait ensuite des sacrifices et des

tant fournit son fagot; c'est le plus honoré, autrement le coq du village qui y met le feu; dès que la flamme a acquis une certaine intensité, tout le monde tombe à genoux, et fait des prières pour demander une abondante moisson, et supplier le ciel d'écarter loin de la paroisse les orages et les fléaux destructeurs: la prière dure un quart d'heure, après lequel on se lève spontanément; les anciens prennent dans leurs mains des paquets d'herbes odoriférantes, et des branches de noyer qu'ils passent par les flammes; on les garde ensuite pour les mêler aux breuvages des bestiaux quand ils sont malades, ou pour les suspendre dans les étables.

Quand les anciens se sont retirés, les jeunes gens se prennent par la main, et dansent une ronde autour du brasier; souvent, par malice, quelques espiègles cherchent à y pousser leurs camarades; les garçons ensuite prennent leur course, et sautent trois fois par-dessus le brasier. Quand le plus lourd de la compagnie a fait ces

---

festins, puis on brûloit le soir des pailles en l'honneur du dieu et de la déesse. L'église a depuis sanctifié cet usage, et a fixé la fête au jour de saint Jean-Baptiste, le 24 juin.

trois sauts, la jeunesse se retire; il ne reste plus que quelques bonnes femmes qui prennent du feu dans leurs sabots, croyant que la cendre de ce feu est un excellent préservatif contre plusieurs maladies, et en particulier contre les dartres, qu'en patois vendéen on appelle *onderses*.

La veille de Noël, à huit heures du soir, chaque famille se rassemble auprès du feu; quatre jeunes garçons vigoureux apportent une énorme bûche; le père de famille répand sur elle une pincée de sel et quelques gouttes d'eau, puis on la pose dans l'âtre avec cérémonie; on ne la laisse pas entièrement brûler; il faut qu'elle dure pendant les trois fêtes : on chante des noëls poitevins, très-connus et très-anciens, puis on se met en prière. Le temps de cette oraison est indéterminé; cela dépend du plus ou moins de dévotion de ceux qui prient. Comme la plupart de ces paysans ne savent pas lire, ils se mettent d'abord à dire leur chapelet, puis ils récitent à voix basse toutes les prières qu'ils savent par cœur. Je me rappelle en avoir entendu un, qui, dans cette occasion, disait *son benedicite;* du reste, si la piété de ces hommes simples n'est pas toujours éclairée, leurs prières sans doute n'en sont pas moins agréables à la Divinité.

Je dois observer ici que les Vendéens croient que la température des mois de mars, avril et mai dépend des trois fêtes de Noël. S'il fait beau le jour de Noël, le mois de mars sera beau; s'il gèle le lendemain, le mois d'avril sera froid; s'il pleut le jour de la dernière fête, le mois de mai sera pluvieux, et *vice versâ*.

Ils ont pour maxime, que, *quand la Chandeleur est claire, l'hiver est par-derrière*. L'hiver, disent-ils, est un petit bonhomme caché dans un sac; il se tient au haut, au milieu ou au fond.

Ils examinent soigneusement d'où vient le vent le jour des Rameaux, persuadés que ce vent règne la plus grande partie de l'année : ils croient aussi que, lorsqu'il fait un grand vent le 6 août, le blé sera très-cher; et que, si le temps est calme, il se vendra à bon marché toute l'année.

La température des trois jours des Rogations est particulièrement observée dans le Bocage. S'il pleut le premier jour, on aura de la peine à ramasser les foins; le deuxième jour est pour les moissons, et le dernier pour les emblavaisons.

CHAPITRE XIX.

Noces des Vendéens.

Quoique l'amour ait des formes assez grossières dans la Vendée, néanmoins la pudeur y conserve son empire. Presque toutes les épouses vendéennes entrent vierges au lit nuptial; et l'on voit rarement, comme dans la plupart de nos villes, une fille ne réclamer à l'autel que le titre d'épouse, qu'elle a déshonoré d'avance par les fruits d'un trop précoce amour.

C'est particulièrement dans les bals, connus sous le nom d'*assemblées*, que se forment les liaisons de la jeunesse vendéenne des deux sexes. Ces bals se tiennent les dimanches en plein air : le matin on y accueille des domestiques; le soir est entièrement consacré à la danse et aux plaisirs. La manière de faire l'amour la plus commune est de pincer les filles, de dénouer leurs tabliers, de leur tordre les bras, de les barbouiller, et de leur dérober parfois de gros baisers; les filles, de leur côté, répondent à ces douceurs par des tapes et des coups de poing, que leurs galans reçoivent comme autant de faveurs.

Quand les parens sont d'accord, et que les paroles sont données (1), on invite à la noce tous les frères, oncles, cousins, et presque tous les parens et alliés des deux époux : elle est, par cette raison, si nombreuse, qu'une vaste grange peut à peine contenir tous les conviés.

Le jour fixé pour la cérémonie, les jeunes filles habillent la future épouse : elles lui mettent une coiffure, dont les barbes extrêmement longues pendent sur ses épaules; sur cette coiffe est posée une couronne d'éternelles, à laquelle chaque fille attache une épingle pour être mariée dans l'année; on lui met ensuite une ceinture de rubans argentés, que

(1) Les garçons dans le Bocage ne se marient guère avant vingt-cinq ans, et les filles avant d'avoir atteint leur dix-neuvième année. En général le développement des forces humaines est très-tardif dans la Vendée. A douze ans une fille rend très-peu de services à sa mère; un garçon ne laboure guère avant l'âge de dix-sept ans. A soixante-cinq ans le Vendéen n'est plus propre au travail. On voit quelques vieillards chauves, mais ceux qui conservent leurs cheveux, ne les voient guère blanchir ou changer de couleur. Peu de Vendéens arrivent à la caducité; il n'y a peut-être pas cinquante octogénaires dans toute la Vendée.

dans certains cantons le mari seul est en possession de dénouer. Ce dernier s'habille ordinairement de neuf; il a soin de se poudrer; c'est le seul jour de sa vie où il peut le faire sans craindre les mauvaises plaisanteries.

Quand tout est prêt pour la cérémonie, le cortége défile pour se rendre à l'église; deux jeunes filles portent, derrière la mariée, l'une une épine blanche garnie de rubans, de fruits, et même de bonbons; l'autre une quenouille avec un fuseau; son parrain porte à l'église un énorme gâteau, que le prêtre bénit, et dont elle fait les honneurs au dessert.

Au moment où l'on célèbre le mariage, le prêtre, avant de prononcer les paroles sacramentelles, bénit, outre l'anneau nuptial, treize pièces d'argent que le mari donne à sa femme (1).

(1) Ce même usage existait dans les noces romaines; le mari était, par ce don, censé acheter sa femme. On y voyait aussi l'anneau, la ceinture, la couronne, et jusqu'au *flammeum*, représenté aujourd'hui par la coiffure flottante des mariées. Dans ces mêmes noces, on faisait aussi manger aux époux un gâteau de pure farine de froment, que le prêtre avait béni, pour leur marquer, par cette nourriture commune et sacrée, l'union inaltérable qui devait régner entre eux. On y portait aussi la que-

Quand la cérémonie est achevée, on se rend de l'église à l'endroit où l'on a préparé le banquet, au milieu du bruit aigre des fifres, des violons et souvent des chansons et des cris de joie des convives, cris qui rappellent ceux des noces des Romains et de celles des Grecs.

Les tables sont ordinairement servies avec plus de profusion que de délicatesse ; la joie des convives, beaucoup trop bruyante, et les coups de pistolets que l'on tire sous la table, blessent les oreilles peu accoutumées aux éclats de la grosse joie. Au dessert, les jeunes filles se rassemblent autour de la mariée, et lui chan-

nouille et le fuseau, pour donner à entendre à la jeune épouse, qu'elle devait, dans son ménage, s'occuper des travaux de son sexe, et non s'attacher à de vains plaisirs. Les cinq flambeaux d'épine blanche avec lesquels on allait la chercher chez son père, étaient les symboles des épines du mariage, qu'une flamme pure et toujours vive pouvait seule faire disparaître.

Voilà le vrai but moral de ces usages, que quelques mauvais plaisans ne tournent aujourd'hui en ridicule, que parce que leur ignorance ne leur permet pas de les approfondir. J'observerai au reste que le gâteau dont j'ai parlé, s'appelait en latin *confarreatio*, et que, du temps de Scipion Nasica, on en restreignit l'usage aux mariages des prêtres et des pontifes.

tent divers couplets en lui présentant l'épine. Le sens de cette chanson est que son bon temps est passé, qu'elle peut dire adieu à tous les plaisir et se préparer à beaucoup de peines. Cette chanson date de plusieurs siècles.

Il est assez d'usage que la mariée pleure pendant cette chanson; aussi faut-il avouer qu'elle n'est pas faite pour lui donner de la gaieté. Après la chanson de l'épine, les *momous* se présentent. Je crois ce mot dérivé de *Momus*.

Le *momou* est un jeune homme du village, qui fait à la mariée le défi de découvrir ce qu'il tient caché dans une corbeille : cette corbeille contient pour l'ordinaire une colombe, une tourterelle ou quelque oiseau enjolivé de rubans et attaché par les deux pieds, dont on fait présent à la mariée. On payait autrefois un écu pour reconnaître ce cadeau; on se contente aujourd'hui d'inviter le *momou* à table, ce qu'il ne se fait pas dire deux fois.

J'observerai qu'il est de règle que le mari ne doit se mettre à table qu'au dessert; aussi le voit-on, pendant le dîner, une serviette sous le bras, occupé à servir les convives. Cet usage paraît être un ancien reste de la galanterie française. Le dîner fini, les danses commen-

cent (1), et continuent jusqu'au souper : au dessert, le plus jeune parent de la mariée se glisse sous la table, et lui ôte sa jarretière et son soulier; c'est pour lui apprendre qu'elle doit renoncer à la toilette et aux plaisirs extérieurs. Après beaucoup de simagrées, la jarretière est coupée par morceaux et distribuée aux convives, et le soulier est rendu pour une pièce d'argent.

C'est aussi le moment où l'on fait filer, aux sœurs aînées non mariées de l'épouse, une quenouille garnie d'étoupes grossières ; les frères aînés du mari sont astreints à faire chacun un fagot d'épines : ils prennent malicieusement un lien très-long, et le font tourner autour d'eux avec rapidité, de manière que ceux qui se trouvent à leur portée en sont frappés plus ou moins violemment, ce qui excite les plaintes des blessés et les mauvaises plaisanteries des assistans. Il paraît, par cet usage, qu'on veut les punir de s'être laissés prévenir

---

(1) Quand l'épouse revient de la messe, tous ceux qui la trouvent dans le chemin sont en droit de la prendre par la main, et de la faire danser pendant quelques minutes. Ce droit ou cette coutume est pour elle une véritable corvée.

par leur cadet, et de n'avoir pas payé leur dette à la société.

Vers les trois ou quatre heures du matin, les deux époux s'échappent furtivement de la compagnie, et se retirent dans quelque maison écartée : les convives, sitôt qu'ils s'en aperçoivent, se mettent à leur poursuite, et finissent toujours par les trouver. L'un des assistans leur présente une soupe à l'ognon, et un autre un plat de cendres ; j'ignore pour quel usage : il est dans la règle que les deux époux mangent la soupe, se lèvent, et aillent rejoindre la compagnie; cependant il arrive quelquefois que l'épouse, troublée d'une manière désagréable, prend de l'humeur, renverse la soupe, et jette la cendre à poignée aux yeux des perturbateurs ; mais ce cas est fort rare, et donne mauvaise opinion de l'humeur qu'elle aura dans son ménage.

Après le dîner du lendemain on fait la procession nuptiale ; un convive prend la crémaillère et ouvre la marche; un autre saisit le poêlon, un autre une chaudière, etc., etc. ; le cortége défile à pas lents dans toutes les rues du village, au milieu des huées des petits garçons : la mariée fait de courtes visites dans

chaque maison; c'est pour elle une espèce d'installation dans le village.

La noce dure tant qu'il y a du vin à boire : celui qui boit le dernier verre des barriques consacrées à cet usage, attache *le fausset* à son chapeau; c'est le signal de la retraite; chacun se retire chez soi, et la noce est finie, au grand contentement des deux époux, qui ne voient pas, sans un vif plaisir, s'éloigner des tapageurs incommodes, et que le vin rend quelquefois fort insolens.

CHAPITRE XX.

Veillées.

Dans les longues soirées d'hiver, les femmes et les filles vendéennes se rassemblent dans une étable; là, à la lueur d'une faible lampe, dont l'huile est achetée à frais communs, accroupies sur leurs talons et placées en cercle, elles filent paisiblement leurs quenouilles: dans cette assemblée, il se trouve toujours quelques belles diseuses, qui, par leur caquet, amusent la société.

Si ce sont des aventures plaisantes qu'elles racontent, leur narration est souvent interrompue par de longs éclats de rire; mais, s'il est question de sorciers ou de revenans, alors toutes les femmes prêtent un silence respectueux; on entendrait tomber une épingle : le fuseau tourne à peine sous leurs doigts tremblans : les yeux sont fixes, les bouches béantes, tous les maintiens expriment la terreur la plus sombre.

L'une raconte très-sérieusement que son mari ayant été au guet le soir dans un bois, a tué une fort jolie demoiselle cachée sous la

peau d'une louve; que le lendemain, deux laquais à habits galonnés sont venus chercher son corps, qu'ils ont emporté sans rien dire et sans faire aucune perquisition, parce que la demoiselle courait le *loup-garou* depuis deux mois (1). Une autre soutient effrontément, qu'en se revenant la veille d'un bourg voisin, elle a trouvé, sur la chaussée d'un étang, un mouton noir;

---

(1) La croyance aux loups-garoux est plus ancienne qu'on ne pense. Pomponius Mela assure (liv. II, pag. 25) qu'à une certaine saison de l'année, les Neures avaient la faculté de se changer en loups.

« . . . . *Neuris statum tempus est quo si velint in lupos mutentur.* »

Pline (Tom. I, p. 450), sur la foi de l'écrivain Évanthès, parle aussi des loups-garoux :

« Évanthès, qui est un auteur considérable parmi les Grecs, nous apprend que les Arcadiens ont dans leur pays la famille d'un nommé *Autans*, de laquelle un homme choisi par le sort va à un certain étang, se déshabille, le traverse à la nage, s'en va dans les déserts et se change en loup. »

Comment cette fausse opinion a-t-elle pu passer des Neures et de l'Arcadie dans la Vendée et ailleurs? C'est ce que je laisse au lecteur à examiner. La maladie appelée *lycanthropie*, dans laquelle le malade s'imagine être loup ou chien, pourrait avoir donné naissance aux contes des loups-garoux.

qu'elle l'a pris sur ses épaules, et a voulu l'emporter chez elle; qu'après l'avoir porté un quart de lieue, ce mouton a pris la parole, et lui a dit qu'il fallait le reporter de suite où elle l'avait trouvé, ou qu'il allait lui tordre le cou; que, contrainte d'obéir, elle était revenue chez elle si saisie et si tremblante, qu'elle avait eu une grosse fièvre pendant la nuit, et qu'elle était encore malade.

Aucun auditeur n'élève le moindre doute sur ces contes étranges; et celui qui voudrait faire à ce sujet la moindre observation, serait à coup sûr très-mal accueilli. Chacun est convaincu qu'il y a des loups-garoux; on connaît même les crimes qui entraînent nécessairement cette peine, les lieux où l'on doit courir, et le temps que doit durer la punition.

Le faux serment, le sacrilége, l'adultère, l'empoisonnement, l'incendie volontaire, le sortilége, l'assistance au sabbat, sont des crimes qu'une pénitence ne peut racheter, sans qu'au préalable on ait couru pendant deux ou trois mois *le loup-garou;* on a le choix de courir en vent, en nuage, en feu, ou sous la peau d'un animal; on part à dix heures du soir, et l'on ne peut rentrer chez soi qu'après avoir au moins parcouru sept paroisses.

Il est difficile de concevoir combien cette opinion, tout erronée qu'elle est, contient le paysan vendéen : pour tout l'or du monde, il ne commettrait pas un des crimes dont la course en loup-garou est la punition; il est vrai que tous ne sont pas aussi crédules : on en voit qui se moquent de cette opinion, mais les dix-neuf vingtièmes de la population sont imbus de cette croyance.

Quelquefois ces idées de loup-garou donnent lieu à des aventures plaisantes.

Un ouvrier étranger se glissa un soir dans la maison d'un paysan qui venait d'acheter un cochon à la foire : après avoir mis l'animal en sûreté, il se met nu, et ferme sur lui la porte du toit. Le lendemain, dès la pointe du jour, le paysan va pour visiter son cochon, et trouve à la place un homme nu, qui lui raconte que depuis long-temps il court *le garou*, et qu'il a repris cette même nuit la forme humaine. Le paysan, au lieu de se fâcher, le plaint, et lui donne des vêtemens avant de le renvoyer.

Quinze jours après, il retourne à une autre foire, achète un autre cochon. Avant de terminer son marché, il lui parle long-temps à l'oreille, en le priant de lui dire s'il n'est point un homme déguisé. Quelqu'un l'entend,

se moque de lui, et provoque des huées. — « *Jarnigoy, j'ai besoin d'un cochon pour mettre dans mon charnier, et je ne veux pas trouver une seconde fois un damoiseau dans mon toit.* »

Le récit des histoires de revenans et de loups-garoux n'occupent pas tout le temps de la veillée : à neuf heures du soir on voit entrer dans l'étable de jeunes garçons qui conduisent un de leurs camarades déguisé en bouc ou en chèvre; aussitôt chacun se lève pour éviter les sauts de l'animal et ses coups de cornes, qui souvent font tomber les quenouilles des mains, et déchirent quelques tabliers. Après avoir joué son rôle, la masque sort, et va donner une seconde représentation à la veillée voisine; souvent il rencontre en chemin quelques bonnes femmes auxquelles il se plait à faire peur, et qu'il renverse parfois dans la boue.

Les jeunes garçons, restés à la veillée, se tiennent auprès de leurs maîtresses : celles-ci, pour les éprouver, laissent souvent tomber leurs fuseaux; celui qui les ramasse le plus promptement, est regardé par elles comme le plus digne de leur amour; souvent, pour reconnaître ce service, elles tirent de leurs poches une châtaigne ou une prune cuite qu'elles por-

tent à la bouche de l'amant : quelquefois ce dernier veut dérober ces friandises; alors la jeune fille, en se défendant, tire sa quenouille; il se livre un léger combat; les deux champions tournent autour de l'assemblée, qui les encourage par ses éclats de rire : le combat finit par une trêve, dont quelques châtaignes sont le prix. Ces sortes d'agaceries, au reste, n'excèdent jamais les bornes d'une décence rustique; loin de scandaliser l'assemblée, l'amant est regardé comme un jeune homme de bon ton qui sait son monde.

Lorsque la lumière de la lampe commence à pâlir, les jeunes gens prennent leurs maîtresses par la main, et se mettent à danser avec elles une *frisée*, ou gavotte du Poitou, qui se danse indifféremment à un nombre pair quelconque; souvent on compte vingt danseurs à la même gavotte. Ces danses sont très-anciennes, et remontent bien au-delà du règne de Louis XI, qui n'employait guère d'autres remèdes pour calmer ses sombres inquiétudes, que de voir danser des bergères du Poitou. Les jeunes filles tiennent les airs de ces danses de leurs bisaïeules; jamais on n'en apprend de nouveaux; ceux qu'on leur chante flattent beaucoup moins leurs

oreilles. On peut dire qu'en aucun genre le paysan vendéen n'aime l'innovation.

Quelquefois les jeunes gens amènent avec eux un violon; mais, le plus souvent, deux jeunes filles en tiennent lieu. L'une, d'une voix aigre et forte, commence la gavotte; sa compagne lui répond sur le même ton; et, pendant plus d'une heure, elles chantent et dansent à la fois sans jamais se fatiguer : aucun homme n'ale dr oit de chanter, eût-il la plus belle voix du monde. Jignore quelle est l'origine de ce privilége exclusif accordé au genre féminin.

Pendant la danse, les vieilles doivent se tenir debout le long des murs pour faire tapisserie; elles sont chargées de leurs quenouilles et de celles des danseuses : aucune n'a le droit de filer pendant la danse; si quelque bonne femme enfreint ce règlement, aussitôt un jeune homme lui arrache sa quenouille, allume la filasse à la lampe; la porte au-dehors, et la fait brûler, aux acclamations d'une jeunesse folâtre qui trouve dans cette punition une nouvelle occasion de se divertir.

La veillée est finie quand l'huile de la lampe est entièrement consumée; alors chacun se retire en se donnant parole de revenir le lendemain, et en se promettant de nouveaux plaisirs,

qu'à coup sûr on ne changerait pas pour le bal le plus brillant de l'Opéra. Quoique ces veillées offrent à peu près toujours le même coup d'œil, jamais l'ennui et la satiété ne viennent empoisonner les jouissances simples et pures de ces bonnes gens. Certes ce n'est pas sur le territoire vendéen que

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité. »

CHAPITRE XXI.

Sorciers.

Il est peu de provinces en France où les sorciers soient plus en vogue que dans la Vendée. Il y a dans ce pays des hommes qui n'ont guère d'autre profession; on les connaît pour sorciers, on ne leur parle qu'avec précaution, et surtout on se garde de leur tourner le dos. Si la main d'un sorcier touche à votre épaule, vous êtes à coup sûr ensorcelé : le seul remède, en pareil cas, est de lui rendre vivement le coup qu'il vous a donné; après cela il n'a plus rien de dangereux.

La pluie, la grêle, le tonnerre, et presque tous les météores sont du ressort des sorciers; ils font, à proprement parler, la pluie et le beau temps. Leur pouvoir s'étend encore plus loin : c'est à eux que l'on a recours quand on a perdu quelques effets. Il arrive plusieurs fois que ce moyen réussit, et cette friponnerie met le devin plus en vogue que jamais.

On raconte dans le pays des anecdotes incroyables sur les sorciers, dont personne ne

doute, et qui sont regardées comme des articles de foi; tant il est vrai qu'une sotte crédulité est le vice le plus difficile à déraciner de l'esprit du peuple, et que rien ne s'oppose plus à son bonheur qu'une ignorance qui lui est chère :

. . . . . . *Sapientia prima est*
Stultitiâ caruisse. . . . .

C'est aux sorciers que l'on attribue certaines maladies des bestiaux et des hommes. Ils rendent malades par des incantations magiques, par des enchantemens, par des herbes préparées, etc., etc. Dès qu'un Vendéen voit une personne de sa famille attaquée d'une maladie inconnue, au lieu d'appeler le médecin, il court chez le sorcier, le conjure de soulager le malade, et lui offre quelques pièces d'argent pour l'y déterminer. Si le malade en revient, c'est au sorcier que la gloire en est due; dans le cas contraire il passe pour un malhonnête homme; on lui dit, à peu près comme Chicaneau au Petit-Jean *des Plaideurs* :

« . . . . Hé! rendez donc l'argent;
Le monde est devenu sans mentir bien méchant. »

Au reste, depuis quelques années, les sorciers ont perdu de leur crédit, et commencent à rougir de leur profession. Les hommes instruits qui sont dans le pays ont tant plaisanté, tant provoqué vainement les sorciers, que le paysan commence à douter de leur pouvoir. L'objection tirée de la loterie est celle qui leur a paru la plus décisive. En effet, ils conçoivent fort bien que, si un sorcier pouvait deviner les numéros qui doivent sortir de la roue de fortune, il y aurait long-temps que leur fortune serait faite, au lieu de se trouver la plupart dans un état très-misérable.

Il résulte, de ce que je viens de dire, que c'est par des moyens de persuasion, et surtout par l'amélioration de l'instruction publique, que le gouvernement parviendra à chasser entièrement les sorciers de la Vendée (1); les actes de violence et de rigueur ne serviraient qu'à ai-

(1) Il faut rendre justice à messieurs les curés de la Vendée. Ils ne cessent de se moquer des sorciers, et de tâcher de persuader à leurs ouailles que leur croyance aux sorciers est erronée. C'est à de pareils hommes qu'il convenait d'éclairer ce pays, et non à des bourreaux qui l'ont couvert, sous le règne de la terreur, de débris et de sang.

grir les esprits : on les a vainement essayés sous le régime de la terreur ; les meurtres, les incendies n'ont fait qu'affermir les Vendéens dans leurs préjugés, et mériter aux jacobins philosophes, de la part de l'Europe entière, ce terrible reproche :

« Vous égorgez ce peuple, au lieu de l'éclairer. »

CHAPITRE XXII.

Maladies des Vendéens.

Les maladies les plus communes dans le pays insurgé, connu sous le nom de Vendée, sont les hydropisies, les fièvres bilieuses, les paralysies, les fluxions de poitrine, les ophtalmies, les maladies cutanées, les obstructions au foie et à la rate, et enfin la petite vérole, dont les ravages sont souvent très-funestes.

Je dois dire ici que la vaccine n'a encore que très-peu de partisans parmi les paysans vendéens: en vain les riches propriétaires leur ont donné l'exemple, et ont fait vacciner leurs enfans; le paysan, ennemi juré de toute innovation, n'en montre pas moins une répugnance invincible à se servir d'un spécifique dont il ne peut concevoir la vertu.

Quelques propriétaires ont été réduits à user de subterfuges pour faire vacciner les enfans de leurs métayers. Ils les ont attirés par des présens et par des caresses dans leurs maisons, où des chirurgiens, mandés exprès, les ont vaccinés. Un plein succès a toujours suivi ces opérations; mais les pères mêmes de ces enfans n'en persis-

tent pas moins à croire que, si la vaccine ne fait aucun mal, elle ne fait aussi aucun bien. Il n'y a que le temps et l'évidence d'un succès réel et constant qui puissent guérir cette fatale prévention.

Quant aux autres maladies, les Vendéens les traitent assez cavalièrement : dans toutes celles où ils croient pouvoir se traiter seuls, ils n'emploient guère que deux remèdes, *l'herbe de purge* et *la pierre de bile.*

La première est une plante ligneuse qui s'élève de terre à cinq décimètres; ses feuilles sont d'un vert pâle, ciselées de blanc, oblongues, détachées et veloutées; elle produit des graines verdâtres, assez semblables à celles du chènevis : ce sont ces graines que le paysan fait infuser dans du vin blanc, et qu'il avale comme une médecine. C'est un drastique très-violent qui tranche les entrailles, cause des obstructions, et souvent même tue le malade.

La seconde n'est autre chose qu'une préparation d'antimoine, qui se conserve de famille en famille, et que les aïeux transmettent en héritage à leurs descendans. C'est un vomitif très-violent, un vrai remède de cheval. On fait infuser, pendant une nuit, cette pierre dans de l'eau fortement acidulée avec du vi-

naigre, et le lendemain le malade avale cette eau à jeun : l'effet suit le remède de près. On a vu des malades vomir quarante fois dans deux heures, avec des efforts capables d'énerver le tempérament le plus robuste. Quelques paysans vigoureux se trouvent bien de ce remède, qui acquiert alors une nouvelle célébrité. Si le malade en meurt, ce qui arrive assez souvent, on rejette la cause de sa mort sur le retard qu'il a mis à user de ce remède, dont personne ne révoque en doute l'excellence.

Il est une autre maladie très-commune chez les paysannes vendéennes : on l'appelle *mal de mère*. Ce n'est autre chose qu'une vapeur hystérique, dont elles ne connaissent ni la cause ni le remède. Au lieu de recourir à des spiritueux ou à des calmans, la malade fait venir un homme vigoureux qui lui met les genoux sur l'estomac, et presse de toutes ses forces avec les mains la région hypogastrique : plus le bas-ventre est meurtri, plus la malade se croit soulagée. Les accidens les plus graves résultent souvent d'un traitement si dangereux (1); mais la prévention en faveur du remède est toujours la même.

---

(1) *Voyez* les anecdotes.

Il y a aussi dans la Vendée des hommes qui, sans aucune étude chirurgicale, remettent les fractures et font des réductions. Quelques-uns réussissent, et l'on peut dire qu'une longue expérience tient lieu de théorie à ces hommes ignorans, qui ne tirent presque aucun gain de ces opérations.

Je n'en dirai pas autant des sages-femmes; en général elles n'ont pas même la première teinture de leur art; aussi leur ignorance a-t-elle souvent les suites les plus funestes.

Quoiqu'il y ait quelques chirurgiens habiles dans la Vendée, les paysans malades les appellent rarement; ils prétendent que leurs drogues et leurs voyages sont portés à trop haut prix, et qu'en leur rendant la santé, ces messieurs ne leur laissent en partage que la misère. Les médecins sont encore moins appelés par les mêmes motifs.

Il se trouve dans la Vendée un bon nombre d'opérateurs et d'empiriques, qui se flattent de guérir toutes les maladies. On les vient consulter de fort loin. La moindre guérison est exaltée avec emphase à vingt lieues à la ronde : on excuse leurs plus lourdes méprises; elles ne sont comptées pour rien; le malade a du moins été tué à bon marché.

CHAPITRE XXIII.

État des sciences et des arts dans la Vendée.

Il n'est point de département en France, où l'instruction publique et les arts libéraux soient plus négligés que dans la Vendée. Dans un pays si vaste, on ne voit pas un seul collége (1), un seul maître de dessin, de danse ou de musique. Les maîtres d'école y sont même fort rares; encore la plupart ne savent-ils lire que

(1) Bressuire avait, avant la révolution, un de ces petits colléges, que l'on appelle *colléges borgnes*. Elle a eu depuis, et elle possède encore, un séminaire, qui, sous la direction de M. Meschin, a eu pendant quelques années une célébrité bien méritée. Cet établissement, dirigé par les principes de l'instruction ancienne, n'a cessé de faire ombrage aux institutions basées sur la philosophie. Les directeurs de certaines écoles ont trouvé mauvais que l'on élevât autel contre autel, et qu'un corps de prêtres enseignât publiquement des maximes depuis long-temps désavouées par certains régens et instituteurs mariés. Ces derniers, après de longs démêlés, étaient venus à bout de faire casser, par un décret, le séminaire de Bressuire; mais en 1815 une ordonnance l'a rétabli, au grand avantage des bonnes mœurs et de la religion.

dans des livres imprimés, et non dans des manuscrits. La guerre civile n'est pas la seule cause de ce dénûment : avant cette époque, ce pays n'était guère mieux partagé.

Quoi qu'il en soit, un homme qui sait passablement lire et écrire, passe pour un savant dans l'esprit du paysan vendéen; et, dans plus d'une commune, on a été souvent en peine de choisir un maire ou un adjoint, faute de trouver deux hommes qui sussent écrire leurs noms.

Ce dénûment provient de ce que, dans tout ce pays, il n'a jamais existé une ville digne de ce nom. La Vendée n'est, à proprement parler, qu'un amas de bourgades sans aucun centre commun. Sous ce rapport, elle peut être comparée à un corps couvert de veines, mais sans cœur. Le seul moyen de parer à cet inconvénient, est de terminer la construction de Bourbon-Vendée, et de suivre, pour la partie supérieure du territoire insurgé, le plan que j'ai précédemment indiqué.

Il n'est pas étonnant, d'après ce que je viens de rapporter, que les Vendéens gémissent dans la plus honteuse ignorance. Cette apathie funeste est d'autant plus déplorable, que la plupart des habitans ont de très-heureuses dispositions pour certains arts, et même pour les

sciences abstraites. J'en ai connu plusieurs dont les talens naturels étaient surprenans (1).

Dans un village près de Bressuire, il existe un tisserand qui, sans aucun maître, a appris à lire et à écrire fort bien; bien plus, qui, par le moyen de quelques livres, s'est instruit des principales règles de l'arithmétique, et de tout ce qui concerne le comput ecclésiastique. Il a même composé un ouvrage sur ce sujet, qui, quoique mal écrit, m'a paru fort exact. Un autre paysan, charron de son métier, a fait une pendule très-compliquée, qui marque les heures, les minutes, les secondes, le quantième du mois et les phases de la lune. Les rouages de cette machine sont très-grossiers; mais sa marche n'en a pas moins été régulière, tant que l'inventeur, qui de temps en temps la retouchait, a vécu.

Autant les Vendéens sont propres aux sciences abstraites, autant je les crois inhabiles à la littérature et aux beaux-arts : les arts mécaniques mêmes sont très-négligés par eux. On ne voit guère dans la Vendée que des tisserands, des charpentiers, des maçons, des charrons, quelques menuisiers, des boulangers, des bouchers,

---

(1) *Voyez* les anecdotes.

des maréchaux et des taillandiers. Ils ont recours, pour les autres professions, aux villes qui les avoisinent. Quant aux beaux-arts, ils y sont entièrement neufs, ou plutôt ils n'y ont aucun goût. Qu'on expose à leurs yeux le meilleur tableau de Raphaël, ou l'ouvrage grossier de quelque peintre de taverne, ils n'en sauront faire le discernement; et celui qui sera le plus chargé de couleurs sera celui auquel ils donneront la préférence. Les meilleurs morceaux d'Haydn ou de Mozart leur paraîtront insignifians, en comparaison de leurs rondes, toutes monotones qu'elles sont; et les sauts d'un pierrot de place publique les divertiront beaucoup mieux que le meilleur ballet de l'Opéra. Quant à leurs poésies, je ne leur connais que quelques chansons, où l'on ne trouve ni sel, ni rime, ni raison; et que l'on croirait avoir été composées du temps de Guillaume-Tête-d'Étoupes, ou de Foulques-le-Réchin.

Pendant la guerre, les Vendéens s'animaient au combat par des chansons militaires du genre de celles dont on vient de parler; mais les chefs en avaient d'autres qui n'étaient pas sans quelque mérite. J'en citerai ici une qui fut chantée au mois de juin 1814, au marquis de La Roche-

jacquelin (Louis) (1), alors commissaire du roi dans la Vendée. L'auteur de cette chanson est un ancien président d'un comité royal en 1793 (2), que le marquis de La Rochejacquelin honorait de son amitié.

---

(1) M. Louis avait puissamment contribué à la reddition de Bordeaux au mois de mars 1814. Son frère, dont on parle dans la chanson, est M. Henri de La Rochejacquelin, généralissime des armées vendéennes en 1793.

(2) Sur l'air : *Femmes, voulez-vous éprouver.*

Quoi! c'est vous qu'un prince adoré
Pour nous consoler nous envoie!
Je sens mon cœur trop enivré
Pour vous exprimer notre joie :
Par la bonté, par la douceur,
Pourquoi tempérer votre gloire!
Voulez-vous vivre en notre cœur
Ainsi qu'au temple de mémoire?

En vous nous revoyons Henri,
Cet illustre et généreux frère;
En votre sang noble et chéri
La gloire semble héréditaire :
Henri porta les premiers coups
A la sanglante tyrannie;
Qui pourrait nier que c'est vous
Qui l'aviez mise à l'agonié?

Paris trembla plus d'une fois
Devant son invincible épée;
Par vous l'anarchie aux abois
De la foudre se voit frappée.

Il existe au reste dans la Vendée un petit nombre de littérateurs, que les troubles de la révolution ont rendus à leur patrie. Ces hommes recommandables par leurs talens et leur érudition, préférant l'étude et la retraite aux vains appâts d'une dangereuse ambition, dédaignent de se faire connaître, et consacrent le temps qu'ils enlèvent à l'étude, au bonheur et à l'instruction de leurs concitoyens. On attribue à l'un d'eux quelques pièces de vers en di-

---

Plus d'une fois nos vils bourreaux
Au bruit de ses combats pâlirent :
Par vous les portes de Bordeaux
Devant les nobles lis s'ouvrirent.

De nos fidèles Vendéens
Qui peut ici peindre l'ivresse?
Pour les La Rochejacquelins
On sait jusqu'où va leur tendresse.
Si le roi compte sur nos bras
Pour vaincre une sourde cabale,
Parlez et cent mille soldats
Vous suivront dans la capitale.

Vengeur du sang de saint Louis,
Digne soutien de la couronne!
De vos vertus goutez le prix;
La France entière vous le donne :
Ce peuple qui, rempli d'ardeur,
Vous presse et vous gêne au passage,
S'il faut vous suivre au champ d'honneur,
Vous pressera bien davantage.

ressentons. Cette même semaine où nous avons appris votre rétablissement, avait été choisie par vos fidèles Vendéens, pour faire dans notre pays un soulèvement général. Toutes les mesures étaient prises pour aller vous offrir, sous les murs de la capitale, nos épées et nos vies. Soixante mille Vendéens vous y eussent fait un rempart de leurs corps couverts de nobles cicatrices : leurs mains victorieuses eussent planté, sur les remparts de Paris, ce même drapeau blanc qui fut en 1793 la terreur de tant d'armées républicaines. Hélas! la providence nous a dérobé une satisfaction si douce : daignez du moins nous tenir compte de nos efforts et de notre bonne volonté. Croyez, Sire, que vos fidèles Vendéens sont toujours les mêmes; qu'ils n'ont cessé d'aimer le sang de leurs maîtres, et que leur dernier soupir sera consacré à leur Dieu... à leur roi.

» Il nous reste à vous offrir nos derniers vœux. Puissiez-vous, Sire, régner long-temps, pour réparer les maux de la France, pour cicatriser ses plaies, et pour effacer jusqu'au dernier vestige des torrens de sang que l'anarchie a fait verser! Puissiez-vous vivre long-temps, pour rendre à l'auguste religion de nos pères son ancien éclat, pour relever les débris du

sanctuaire, et rassembler ses ministres épars! Puisse votre noblesse recouvrer sa splendeur! Puissent tous les Français, revenus de leurs longues erreurs, respirer désormais à l'ombre de votre trône auguste, et chérir le père et le monarque qui ne veut être heureux que de leur bonheur! Puisse enfin, et ce dernier vœu n'est pas le moins cher à nos cœurs, puisse le nom de la Vendée exciter en votre âme de tendres souvenirs! Puisse une larme d'attendrissement sortir à ce nom de vos yeux, et se mêler à celles que tous vos bons Vendéens répandent en ce moment... Adieu, prince auguste et chéri, vivez long-temps heureux; le bonheur est un fruit que votre cœur sensible est digne de savourer. »

HISTOIRE
DES GUERRES
DE LA VENDÉE.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Causes de la guerre civile.

On a long-temps disputé, en France et dans toute l'Europe, sur la question de savoir si la culture des sciences est avantageuse ou nuisible aux peuples policés. Cette question, si long-temps débattue par des écrits, a été depuis 1789 décidée par des faits. Il est impossible aujourd'hui de se refuser à l'évidence, et de nier que la culture de certaines sciences, telles que la philosophie systématique, la physique, la chimie, la géologie, l'ontologie, en un mot, toutes les sciences exactes, n'aient été très-funestes à la société.

On est forcé aujourd'hui d'avouer que c'est

à la philosophie, vaine, raisonneuse, impie, altière, immorale, du dix-huitième siècle, que la France a dû tous les malheurs auxquels elle est en proie depuis vingt-sept ans. C'est en suivant les traces et en adorant les vestiges d'une foule de faux sages et de faux savans, que les peuples ont appris à quitter le sentier de l'utile, pour se lancer en téméraires dans la carrière des spéculations les plus frivoles, et en même temps les plus dangereuses. Douter de tout, se ravaler au niveau de la brute, se passionner pour l'anarchie sous le nom de liberté, briser l'autel du Dieu qu'on adore, mettre les vérités les plus respectables au rang des préjugés, éteindre dans tous les cœurs l'amour de l'ordre, pour y substituer le plus monstrueux égoïsme; remplacer la morale sévère de la religion, par la double doctrine philosophique : tels sont les dogmes que leur a enseignés la philosophie, et qui ont couvert la malheureuse France de cendres et de débris. La chute du trône et de l'autel, la violation des tombeaux, cent mille victimes expirées sur l'échafaud de la liberté et de l'égalité, la proscription des prêtres et des nobles, l'incendie, le meurtre, le pillage, la mort à l'ordre du jour : tels sont les crimes de la révolution, ou plutôt ceux des prétendus savans qui l'ont

méditée, préparée, appelée et hâtée par leurs funestes écrits.

Ah ! gardons-nous de leurs funestes systèmes et de leurs monstrueuses découvertes : il n'en est qu'une seule qui puisse être utile aux nations, celle de leur profonde ignorance et de leur subtil charlatanisme. Heureuses ces nations, quand, dégoûtées de vains systèmes, elles reviendront à la morale, au bon sens, et au culte de leurs pères !

Tandis que toute la France, ou du moins l'immense majorité de ses citoyens applaudissait avec enthousiasme aux déclamations anarchiques d'une philosophie en délire, et croyaient déjà toucher aux *biens infinis* que leur promettaient des énergumènes, il se trouvait dans cette même France un coin de terre inaccessible à leurs dogmes et à leurs séductions.

Les Vendéens, attachés de tout temps à la religion et à la monarchie, conservaient comme un dépôt sacré les anciennes maximes de leurs pères (1). La philosophie n'avait pu percer à

---

(1) Voici ce qu'on lit dans le rapport de Richard et de Choudieu, sur la guerre de la Vendée (page 2).

« La révolution n'a jamais pénétré dans les parties du ci-devant Poitou et de la ci-devant Bretagne, qui depuis

travers leurs bois et leurs marais; seuls, dans un siècle de prétendues lumières, au milieu d'un bouleversement général dans les idées et dans les opinions, ils avaient conservé leur ignorance, leurs préjugés, leurs vertus. C'est en vain qu'on cherchait à éveiller leur cupidité, en leur faisant remise des dîmes, des terrages, des lods et ventes, et d'une foule de droits onéreux; ces bons paysans ne pouvaient concevoir qu'on pût leur donner si libéralement ce qui appartenait à autrui; ils criaient hautement à l'injustice, à l'iniquité, et disaient dans leur

---

ont été le principal théâtre de la guerre de la Vendée. Les lois même de l'assemblée constituante sur la noblesse et le clergé, n'y furent exécutées qu'imparfaitement, et on ne parvint qu'avec des peines infinies à obtenir une apparence de soumission. Les habitans de cette contrée, plongés dans la plus profonde ignorance, et privés de toute communication entre eux, par le défaut de routes praticables, restèrent asservis aux nobles et aux prêtres, au milieu de la France libre.

» Ces ennemis implacables de la liberté tournèrent dès-lors contre elle, leur funeste ascendant; ils employèrent toutes sortes de moyens pour l'entretenir et l'étendre. Bientôt une fermentation sourde, un mécontentement général, se firent sentir, et rien ne s'opposa aux progrès de ce feu dangereux. »

jargon que *tout ce désordre ne conduirait à rien de bon.*

Pour apaiser les murmures, on crut qu'il suffirait de leur envoyer deux missionnaires sans-culottes. La commune de Paris se chargea de ce soin (1). Ces deux apôtres se rendirent à Châtillon, après la première insurrection de 1792, et voulurent persuader à ces bons villageois que leurs prêtres les trompaient, que leur religion n'était qu'un tissu de fables, qu'il ne fallait élever des autels qu'à la raison, et que cette raison ne se trouvait qne dans les clubs des jacobins. Ils ajoutèrent que tous les hommes étaient égaux, que les rois étaient des tyrans; qu'il fallait tout sacrifier à la liberté; et en conséquence dépouiller les aristocrates, etc., etc. Ces prédications anarchiques

(1) Dès 1791, l'assemblée constituante, effrayée de l'esprit d'opposition qui se manifestait dans le Bas-Poitou, y avait envoyé Gensonné et Gallois, pour y dissiper les semences de révolte aux principes philosophiques. Ils avaient eu ordre de se concerter avec Dumourier, qui commandait alors quelques régimens à Fontenay. Cette mission ne produisit aucun fruit. Toutes les prédications furent inutiles; les missionnaires ne furent point cependant insultés, parce qu'ils affectèrent un ton modéré, et un grand attachement pour la religion et la monarchie.

avaient été accueillies avec enthousiasme dans tout le reste de la France, mais dans le Bocage elles excitèrent une indignation générale. Les missionnaires n'eurent que le temps de se sauver à Thouars ; ils auraient été infailliblement assommés, s'ils fussent restés vingt-quatre heures de plus au milieu de ces ignorans, qui ne voulaient croire ni à leurs principes, ni à leurs vertus, ni à leur nouvelle déesse, *la raison.*

Cet échec imprévu désola les meneurs ; mais, comme il est de principe en philosophie, *de marcher sans frémir dans le sang et dans les larmes,* les Brutus modernes se proposèrent dès-lors d'effacer du nombre des vivans des barbares qui, en dépit des torrens de lumière, ne voulaient ni suivre la marche rapide du siècle, ni briser leurs autels, ni dire anathème aux rois.

La tyrannie des jacobins allait toujours en augmentant. Le meilleur des rois était détenu dans les fers; les tribus de Lévi et de Juda étaient proscrites et chassées de leur patrie; une fièvre démagogique s'était emparée de presque tous les Français ; tous les rouages de la machine politique étaient brisés et dispersés; le vaisseau de l'état, battu par la plus violente des tempêtes, et livré à l'inexpérience de

nouveaux pilotes, s'engageait chaque jour plus avant au milieu des écueils : les Vendéens seuls conservaient une attitude imposante au milieu de tant d'orages et de débris; leur indignation s'allumait en raison des folies et des sottises de la faction dominante. Constans à repousser toute innovation, leur pays était devenu l'asile des proscrits; la religion en deuil y avait trouvé un refuge; les nobles y étaient toujours respectés et chéris; le jacobinisme et toutes ses fureurs étaient consignés à l'entrée des bocages vendéens, et n'osaient y pénétrer.

Les novateurs, devenus plus hardis, veulent tenter d'atteindre, jusque dans la Vendée, les prêtres que l'on massacrait à Paris et dans toute la France, sans aucune forme de procès. Mille cris d'indignation s'élèvent; les magistrats démagogues sont injuriés et menacés; une insurrection générale est sur le point d'éclater. Il faut suspendre toutes poursuites, et renoncer à persécuter ces prêtres si détestés des philosophes, qui les avaient désignés pour leurs premières victimes.

Enfin le trône s'écroule au sein de la confusion; le plus vertueux des rois est égorgé juridiquement, à la vue de son palais, en présence de plus de cent mille de ses sujets armés dont

la plupart détestent cet affreux parricide, mais qui n'osent exposer leur vie pour sauver celle de leur roi, par une suite de ce principe d'égoïsme, enseigné par de prétendus philosophes, que tout homme raisonnable doit se renfermer dans son propre intérêt, *le moi humain*.

La Vendée frémit d'horreur et verse des larmes de rage en apprenant le plus horrible des attentats. Ces hommes grossiers se dévouent dès lors pour venger leur prince assassiné, et sauver, s'il se peut, quelques débris de l'honneur français; ils sont prêts à sacrifier leur fortune et leur vie; ils sont assez peu éclairés pour s'imaginer qu'en mourant pour leur roi, ils peuvent compter sur l'estime de la postérité et les faveurs du Ciel.

Dans une pareille disposition des esprits, il ne fallait plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie, qui, après avoir déjà éclaté, avait été comprimé plutôt qu'éteint. La levée des trois cent mille hommes devint enfin le signal de la guerre civile. « *Plutôt mourir mille fois*, s'écrièrent unanimement ces braves paysans, *que de devenir les satellites et les complices des tyrans de la France!*

Il suit, de ce que je viens de dire, qu'il y a eu trois causes principales de la guerre de la

Vendée, toutes trois étrangères aux prétendues suggestions des prêtres et des nobles.

La première a été l'exécrable tyrannie des jacobins, et les horreurs dont la France entière a été trop long-temps le témoin et la victime.

La deuxième a été la persécution contre la religion catholique, la chute du trône et l'assassinat du roi.

La troisième a été la levée des trois cents mille hommes (1).

---

(1) La convention elle-même a reconnu la vérité des causes de la guerre civile que l'on vient d'indiquer. On n'a qu'à lire le considérant qui est en tête de la pacification de la Mabilais, du 21 avril 1795 (1[er]. floréal an 3), insérée au bulletin des lois, n°. 143. Considérant que *la clôture des temples*, *la destruction du culte*, *et la persécution contre ses ministres*, ont été *la principale cause de la guerre civile*, et que toute inquiétude à ce sujet doit cesser au moment où la convention nationale, *rendue à sa liberté*, a rétabli les *principes trop long-temps violés*, etc., etc., etc.

La convention n'avoue-t-elle pas par là : 1°. qu'il y avait, avant *le 9 thermidor*, tyrannie en France de la part des jacobins; 2°. que la persécution contre les prêtres a été un des motifs de la guerre?

L'exemption de toutes réquisitions et milices, qu'elle a donnée par le traité de la Jaunaie, à tous les Vendéens, qui n'auraient point consenti à traiter sans cela, n'est-

On n'avait aucun plan ; on se battait par sentiment, par opinion, par un mouvement de résistance à l'oppression. On voulait rétablir la monarchie et la religion ; mais on n'avait qu'une lueur d'espérance. On sentait parfaitement l'inégalité de la lutte ; on découvrait la profondeur de l'abîme où l'on allait tomber ; mais on s'aveuglait volontairement sur le danger. *Mourons généreusement*, s'écriaient les paysans, *la vie nous serait à charge sans trône et sans autel.*

Les insurgés ne se connaissaient pas d'abórd ; il n'y a eu entre eux ni trames secrètes, ni conjurations ; ils se sont levés spontanément pour écraser les tyrans de la France. Les nobles et les prêtres n'ont été que les auxiliaires des paysans, qui les premiers ont pris les armes. Quand la guerre a été commencée, ils se sont portés dans les châteaux, et ont sollicité les gentilshommes de se mettre à leur tête.

---

elle pas une preuve évidente que la levée des trois cent mille hommes, et les réquisitions militaires, avaient été une des principales causes de l'insurrection vendéenne ? Loin d'avoir été les auteurs de la guerre, les nobles et les prêtres ont été les premiers à accepter la pacification. Le soldat vendéen a été le dernier qui se soit rendu.

Quelques-uns de ces derniers ont fait de sérieuses résistances : tous convaincus que l'insurrection les conduirait à une ruine complète, ils ne se sont soulevés d'abord qu'avec répugnance ; ils détestaient, autant que les paysans, le nouvel ordre de choses ; ils aimaient autant qu'eux la religion et le roi ; mais, plus éclairés, ils voyaient le danger de plus près. Placés entre la nécessité de mourir sur l'échafaud ou les armes à la main, ils se dévouèrent enfin au parti du roi, avec la certitude de succomber dans la lutte, et d'y perdre leurs biens et leur vie. Leur dévouement entier, leur constance et leur fidélité furent inébranlables ; mais de serieuses réflexions précédèrent leur détermination, au lieu que les paysans cédèrent d'abord à leur amour et à leur vénération pour leur Dieu et pour leur prince, sans compter pour rien les dangers inévitables dans lesquels ils se précipitaient.

J'oserai dire ici que, de tous les amis et les partisans de la religion et de la monarchie, il n'y en a pas de plus vrais et de plus ardens que les paysans vendéens. Ce sont les Hongrois de la France, toujours prêts à dire *moriamur pro rege nostro*. Nul ne peut leur disputer la palme du royalisme, qui semble inné dans leurs

cœurs. Ils l'ont bien fait voir en commençant et en finissant la guerre. Leurs murmures contre le traité de paix auraient eu des suites sérieuses, sans l'assurance qu'on leur donna du prochain rétablissement de la religion et du trône.

Dès que les gentilshommes eurent pris les armes, le clergé se prononça avec la plus grande énergie. Le zèle des prêtres, leurs prédications et leur courage furent très-utiles à la cause royale, et ranimèrent plus d'une fois les courages ébranlés.

Dès qu'une fois ces deux ordres eurent embrassé le parti de l'insurrection, ils firent tous leurs efforts, employèrent tout leur crédit, tous leurs moyens, pour lui assurer la victoire; mais on ne peut, sans crainte d'être démenti par tous les habitans de la Vendée, affirmer que la guerre civile a été leur ouvrage, et qu'ils en ont été la première cause. Le paysan est entré le premier dans la lice, et a entraîné avec lui les nobles et les prêtres; tous ensuite, réunis sous le drapeau blanc, ont dévoué à Dieu et au roi leur fortune et leur vie (1).

---

(1) En 1815, la noblesse a donné le premier signal de l'insurrection. Les chances étaient plus égales; les dan-

Avant de décrire la première campagne, je donnerai à cette idée de nouveaux développemens.

---

gers étaient moins manifestes; on pouvait espérer plus de secours. Le dévouement de cette noblesse n'en fut pas moins héroïque; mais il faut dire encore que l'impatience vendéenne avait prévenu, par des désirs manifestés même avant le 20 mars, le noble élan qu'on lui donna.

CHAPITRE II.

Esprit des petites villes vendéennes.

Après avoir parlé des paysans des bourgs de la Vendée, il me reste à jeter un coup d'œil sur une partie des petites villes qu'elle renferme, ou qui sont placées à ses extrémités. La civilisation plus avancée a permis à la philosophie d'y faire plus de progrès que dans les campagnes qui les environnent. La plupart ont été exaltées par les idées de république, de liberté et surtout d'égalité. L'orgueil paraît avoir été le motif principal qui leur a fait embrasser avec chaleur les principes révolutionnaires. L'artisan a voulu s'égaler au bourgeois, le bourgeois au gentilhomme : tous se sont enflés comme la grenouille, et ont couru comme elle à leur perte.

Je ne connais aucune de ces villes qui ait sérieusement embrassé la cause royale ; la plupart se sont jetées dans le parti contraire ; les modérées sont restées neutres autant qu'elles l'ont pu. Je ne puis m'empêcher de faire connaître au lecteur quelques-unes de ces villes

qui ont été le théâtre des défaites ou des victoires des Vendéens. Je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible, en observant l'ordre alphabétique.

Argenton-le-Château.

Argenton-le-Château (1) est une petite ville, située à égale distance de Thouars, de Bressuire, de Villiers et de Maulevrier, à l'extrémité orientale de la Vendée. Cette ville avait autrefois quelques manufactures. Elle fut incendiée en 1793; elle est aujourd'hui à moitié reconstruite. C'était anciennement une baronnie qui appartenait à M. le duc d'Uzès. Cette terre a été vendue en 1795 à M. de la Garde, ancien officier de marine. Argenton n'a aujourd'hui qu'un bureau de poste aux lettres et une justice de paix; elle n'a plus que le commerce singulier de ses terres, qu'elle vend comme un meuble, pour servir d'engrais aux champs des communes voisines. Ses jardins n'offrent plus qu'un roc infertile, sur lequel on entasse chaque année des fumiers, des boues ou des

---

(1) Ce nom vient de deux ruisseaux, l'*Argent* et le *Ton*, qui se réunissent et forment près de la ville la rivière d'*Argenton*.

terres jectisses. Aucun habitant notable de cette ville n'a pris les armes en 1793 pour la cause du roi. La plupart de ses citoyens ont gardé la neutralité autant qu'ils l'ont pu. On les rangeait en 1793 dans la classe des modérés.

Beauvoir-sur-Mer.

La petite ville de Beauvoir-sur-Mer avait autrefois le titre de marquisat. Elle est placée auprès du Marais qu'elle a au midi. L'île de Bouin borne son territoire au nord-ouest, et l'île de Noirmoutier, ainsi que le petit pont de Notre-Dame-de-Cé, la bornent du côté de l'occident. Challans, Bourgneuf et Machecout, sont à peu près à égale distance de cette ville, qui n'offre rien de remarquable. Les objets de son commerce sont des chevaux de trait, des bœufs gras, et du sel qu'elle vend aux étrangers. La possession de cette place, dans le temps de la guerre civile, était très-importante pour contenir la division du Marais. Les bleus y ont presque toujours entretenu une grosse garnison. Cette ville a fourni quelques royalistes à l'armée de Charrette.

Bressuire.

La ville de Bressuire se nommait ancienne-

ment Breswire et Bersuire (1). C'était une ville florissante sous le règne de saint Louis. Elle soutint, en 1371, un siége sous le connétable du Guesclin, qui la prit d'assaut (2). Elle était alors peuplée de plus de six mille habitans, quoiqu'elle commençât dès lors à décliner. Les Anglais y ont bâti le plus beau et le plus solide clocher qu'il y ait dans toute la Vendée.

Cette ville est à cinq lieues de Thouars, trois lieues de Châtillon, sept de Pouzanges; elle est située dans le Bocage, sous le dix-septième degré trois minutes de longitude, ancien méridien, et le quarante-sixième degré cinquante-deux minutes de latitude. Elle a été entièrement brûlée en 1793, lors du passage des colonnes infernales. Elle est aujourd'hui à moitié rebâtie. Les cordeliers avaient, en 1789, dans cette ville, une bibliothéque où l'on trouvait des manuscrits assez rares qui ont été perdus. Elle avait alors un collége *borgne*, dirigé par

---

(1) Ce mot vient du mot *ber* (colline), sur l'*Ire*, aujourd'hui appelé le *Dolo*, ruisseau qui passe à Bressuire.

(2) Son gouverneur, sa garnison anglaise de six cents hommes, tous les habitans, furent passés au fil de l'épée. On peut dire que cette ville ne s'est jamais relevée de cette chute.

un prêtre, M. Gougeard; le prix annuel de la pension était de 260 francs : son commerce consiste en bœufs, en seigle, en beurre, en denrées. Elle avait autrefois des manufactures de tiretaine, qui, depuis l'incendie de cette ville, sont presque entièrement tombées.

On trouve, dans la notice de l'ancienne Gaule, par Danville, que Bressuire, sous le règne des Romains, se nommait *Segora*, et se trouvait sur la voie romaine qui conduisait de Nantes (*portus nannetum*) à Poitiers (*limonum*). Cette opinion paraît probable. On cherche à reconstruire cette grande route, dont on voit des vestiges en plusieurs endroits. Bressuire a aujourd'hui une sous-préfecture et un tribunal de première instance. Le premier de ces établissemens convient à sa position; le second ne convient guère à un pays où il y a si peu de procès, qu'un seul juge de paix, avec un pouvoir assez étendu, pourrait les terminer aisément. Le placement de ce tribunal devrait être à Thouars.

Les habitans de Bressuire étaient, en 1793, rangés dans la classe des modérés. Aucun habitant notable, à l'exception du maire, M. de Louche, n'a suivi le drapeau de la Vendée.

Châtillon-Mauléon.

Châtillon-Mauléon est une ancienne baronnie, qui fut érigée en duché-pairie en 1736, en faveur de M. de Châtillon, gouverneur du dauphin, père du roi actuel. Elle est bâtie sur la rivière du Conin, à distance à peu près égale de Chollet, de Pouzanges, de Bressuire, de Mortagne, des Herbiers, d'Argenton; elle est située au dix-septième degré de longitude, au quarante-sixième degré cinquante-une minutes de latitude. Cette ville était assez florissante avant la révolution : elle avait une élection, un grenier à sel, une direction des aides, une subdélégation, une superbe abbaye de génovéfains, quatre paroisses. Henri IV l'assiégea en 1587, et la prit par escalade.

En 1793 cette ville est devenue la capitale de la Vendée, et le théâtre de plusieurs batailles sanglantes; elle fut brûlée par Westermann le 15 octobre de la même année; elle est à peine au tiers reconstruite; elle n'a aujourd'hui d'autre établissement qu'une justice de paix et un bureau de poste aux lettres. Elle a fourni aux armées royales deux ou trois officiers, dont le plus connu est M. Morinais : la haute classe bourgeoise s'est, en général, prononcée pour

la révolution ; les classes inférieures auraient désiré pouvoir rester neutres ; elles ont montré dans plusieurs circonstances un esprit de modération, qui contrastait avec l'incandescence de certains voisins, dignes de siéger dans la société mère des jacobins.

Chollet.

Chollet doit son existence à son commerce (1) : ce n'était anciennement qu'un gros bourg, construit sur le ruisseau de la Moine, à trois lieues de Châtillon et de Beaupréau, et à douze lieues d'Angers ; il avait le titre de baronnie : c'était, en 1789, la plus riche et la plus jolie ville de toute la Vendée militaire ; elle disputait, en 1793, à Châtillon, le titre de capitale du département ; c'est sous ses murs que se donna la fameuse bataille dont la triste issue força la grande armée de passer la Loire : elle a fourni aux royalistes quelques officiers de mérite ; elle a eu aussi quelques têtes très-exaltées ; la majorité de sa population a paru constamment mo-

(1) Le principal commerce de Chollet consiste dans le débit des cotonnades, des siamoises, des toiles, et surtout des beaux mouchoirs qui y sont fabriqués et dans les communes voisines.

dérée; elle ne demandait que *paix, aise et profit.*

La Châtaigneraie.

La Châtaigneraie est une petite ville, ainsi nommée de l'abondance des châtaigniers qui croissaient autrefois dans les bourgs voisins; elle est à quatre lieues de Fontenai, à huit de Niort, à quatre de Pouzanges, à cinq de Parthenai; on trouve dans son voisinage la fameuse forêt de Chantemerle, l'une des plus belles qu'il y ait dans la Vendée.

Cette ville est bâtie sur le penchant d'une colline exposée au midi; l'air y est très-salubre; on y voit rarement des maladies épidémiques. Le siége royal de Vouvant y fut transféré en 1700; elle avait, en outre, un subdélégué, une direction des aides, un bureau de poste, etc.; on y voyait autrefois quelques manufactures.

La Châtaigneraie, en 1793, a fourni à l'armée vendéenne quelques officiers, dont M. de Hargues est le plus connu; on y comptait un bon nombre de royalistes; les révolutionnaires qu'elle contenait, l'étaient plutôt par un motif d'intérêt que par l'amour des innovations. Cette ville, en 1788, soutint plusieurs procès contre le marquis d'Asnières, son seigneur.

Les Herbiers.

C'est moins une ville qu'un gros bourg, situé à peu près à égale distance de Châtillon, Mortagne, Pouzanges et les Essarts, à quatorze lieues de la Rochelle, et à dix de Nantes. Son commerce consiste en seigle, en bœufs gras, en moutons et en chevaux; on y cueille du blé noir et de mauvais vin blanc; on y vendait autrefois beaucoup de sel. En 1793, une partie des habitans a embrassé la cause royale; l'autre a gardé la neutralité tant qu'elle a pu s'y tenir.

Montaigu.

Cette petite ville est située entre Tiffauges, la Roche-Servière, Clisson et Saint-Fulgent. Elle est à huit lieues de Nantes, sur la grande route de cette dernière ville à la Rochelle. Elle était anciennement fortifiée; le duc de Mercœur y mit garnison en 1596; mais M. de Pabère, lieutenant général du Poitou, y assembla la noblesse, qui leva ses vassaux et forma une armée avec laquelle on reprit Montaigu, la Flocellière, Mallièvre et la Forêt-sur-Sêvre. La ligue fut confondue dans le Bas-Poitou, qui entra sous l'obéissance d'Henri IV.

Cette ville avait en 1793 quelques révolutionnaires exaltés; elle fut brûlée cette même année par les bleus; elle est aujourd'hui aux deux tiers rebâtie. La plupart de ses habitans se réfugièrent à Nantes pendant la guerre. Elle n'a fourni à l'armée royale qu'un très-petit nombre de soldats.

Les Sables-d'Olonne.

La ville des Sables-d'Olonne est située sous le quinzième degré quarante-deux minutes de longitude, et le quarante-sixième degré vingt-neuf minutes de latitude. Elle est à deux lieues de Talmont, à neuf de Luçon, à huit de Marans, et quinze de la Rochelle. C'est un port de mer d'autant plus intéressant, qu'il se trouve à l'embouchure des Pertuis. En 1629, lors du siége de la Rochelle, on comptait dans le port des Sables plus de deux cents navires de toute grandeur; depuis cette époque, ce port s'est presque à moitié comblé. Une ordonnance du roi de 1751 alloua des sommes assez considérables pour le réparer et le mettre en état de recevoir des vaisseaux de six cents tonneaux; les travaux ont même été commencés, mais ils sont restés imparfaits.

Cette ville, avant la révolution, avait une

élection et un bailliage; son commerce consistait en sardines, en morues (1), en poisson, en blé, en sel, etc. Un arrêt du conseil de 1764, a permis aux habitans des Sables de faire directement le commerce des Antilles. Cette ville n'a jamais eu aucune manufacture.

L'esprit de ses habitans a penché en 1793 pour la révolution; cette ville n'a fourni que peu de soldats à l'armée royale; jamais les Vendéens n'ont pu s'en emparer, quoiqu'ils l'aient assiégée plusieurs fois.

Saint-Gilles-sur-Vic.

C'est un gros bourg, situé au bord de la mer,

---

(1) Depuis 1660 jusqu'en 1720, les habitans des Sables envoyèrent plusieurs vaisseaux, chaque année, au banc de Terre-Neuve, pour la pêche de la morue. On évalue à vingt-cinq milliers pesant, la quantité de morue importée à chaque voyage. La concurrence des Malouins, des Rochelois, des Normands; les pertes considérables que firent plusieurs négocians, les dégradations d'un port presque comblé, ont fait renoncer les Sablais à ces entreprises lointaines. Le gouvernement par des primes et des encouragemens, et surtout par les réparations du port, peut seul faire revivre ce commerce si avantageux à l'état en général, et au Poitou en particulier.

à l'extrémité méridionale du Marais, sur le penchant d'une colline; il est à sept lieues de Machecoul, à quatre des Sables, à sept de l'île de Noirmoutier. La rivière de *Vic* baigne ses murs, et porte bateau à deux lieues dans les terres. Son port est presque comblé. Son commerce consiste en gibier, en sel, en poisson, en blé, en cochons, en vins de mauvaise qualité, etc. Les habitans de Saint-Gilles se rendaient autrefois à Terre-Neuve; mais, comme leur port ne peut plus recevoir que des barques de quatre-vingts tonneaux, ils se bornent aujourd'hui à la pêche de la sardine, qui commence au 15 mai et finit au 18 septembre (1).

Saint-Gilles a été, en 1815, le théâtre d'une bataille. Ses habitans ont toujours penché pour la cause royale; mais leur position les a forcés à la neutralité.

Tiffauges.

Tiffauges, petite ville sur la Sèvre nantaise, est une colonie des Taïfales, peuple sorti de la

---

(1) Le 14 septembre 1784, deux gros marsouins souffleurs parurent à Saint-Gilles, à trente pas des quais, ce qu'on n'avait jamais vu. On parvint à en tuer un, mais l'autre s'échappa.

Scythie. Du temps de l'empereur Julien, on l'appeliat *Pagus Taïfalgicus*. C'était, avant la révolution, un vicomté. Son nom latin est *Taïfalia*. On croit que les Taïfales s'y établirent définitivement dans le IVe. siècle de l'ère chrétienne. Elle est à égale distance de Clisson et de Mortagne. La fameuse bataille de Torfou, où les Vendéens battirent l'armée de Mayence, se donna en 1793, dans son voisinage. Ses habitans ont fourni quelques soldats à l'armée royale. Cette ville a été brûlée en 1793, elle n'est qu'à moitié reconstruite.

Thouars.

Thouars vient de *Toué arx* (citadelle sur le Thoué). Cette ville est située à l'extrémité orientale de la Vendée; elle est à cinq lieues de Bressuire, huit de Châtillon, douze d'Angers, sept de Saumur, trois d'Argenton-le-Château. C'était une ville considérable sous Philippe-Auguste, et la clef du Poitou (1). Elle avait, avant la révolution, un duché-pairie, une sénéchaussée, une élection, un grenier à

(1) L'histoire de cette ville va bientôt être livrée à l'impression. C'est ce qui m'empêche d'entrer dans de plus longs détails.

sel, cinq couvents, deux chapitres, trois paroisses et quelques manufactures. La révolution lui a tout enlevé. Sa population en 1228, était de dix mille individus; en 1660, de huit mille; en 1775, de cinq mille; elle ne s'élève pas aujourd'hui au-dessus de dix-neuf cents âmes. En 1793, elle a été prise par les royalistes. Elle a eu pendant la révolution un assez grand nombre de têtes exaltées, mais on peut dire que ce sont les étrangers auxquels elle avait donné asile, qui avaient produit cette exaltation. Elle a fourni à l'armée royale plusieurs officiers d'un mérite distingué.

CHAPITRE III.

Composition de l'armée catholique.

Avant d'entrer dans le détail de ce qui regarde cette organisation, je crois faire une chose agréable à mes lecteurs, que de leur offrir la liste des généraux et autres principaux officiers vendéens et chouans qui ont fait les campagnes de 1793, 1794, 1795, 1796, 1799, 1815, ainsi que celle des généraux républicains qui ont combattu contre les Vendéens, et des *représentans du peuple* en mission en 1793 et 1794, en Poitou, en Anjou, en Bretagne et en Normandie.

NOMENCLATURE

DES OFFICIERS VENDÉENS QUI ONT SERVI DANS LES CAMPAGNES DE 1793, 1794, 1795, 1796, 1799, 1815.

Généralissimes.

MM. Cathelineau (Jacques, *du Pin-en-Mauges*). . . . . en 1793.
Gigot d'Elbée (*de l'Anjou*). . *Ibid.*
De La Rochejacquelin (Henri, *de Saint-Aubin-Baubigné*). *Ibid.*

De la Rochejacquelin (Louis, frère du précédent). . . . en	1815.
De Fleuriot (le chevalier, *de la Bretagne*).	1793.
De Sapinaud (*de la Gaubertière*).	1793, 1815.

Officiers qui ont commandé des armées indépendantes.

MM. Charrette de la Contrie (Athanase. . . . . en	1793.
Baudri d'Asson.	*Ibid.*
De Royrand.	*Ibid.*
Salgues de Lescure.	*Ibid.*
De Bonchamp (Arthus). . . .	*Ibid.*
De Lyrot de la Patouillère. .	*Ibid.*
De Laroche-Saint-André. . .	*Ibid.*
Gaston (*de Challans*). . . .	1792.
De Marigny.	1794.
D'Autichamp (Charles). . . .	1793, 1799, 1815.
De La Bouchetière.	1793, 1799, 1815.
Stofflet (*de l'Alsace*).	1794.
Jolly.	1793.
De Couëtus.	*Ibid.*
De La Cathelinière.	*Ibid.*
Guery de Clousi.	*Ibid.*
Savin.	*Ibid.*
Vrignaux.	*Ibid.*
Pajot (*du Marais*).	*Ibid.*
D'Abbayes.	*Ibid.*

Grignon (*de Pouzanges*). . . en	1799.
De Suzanet.	1799, 1815.

Généraux de cavalerie, d'artillerie, de génie, gouverneurs du pays conquis.

MM. Le prince de Talmont. . . . en	1793.
Le comte Donnissan (*du Médoc*).	*Ibid.*
De Peraut.	*Ibid.*
De La Marsonnière.	*Ibid.*
Prudent-de-la-Roberie. . . .	*Ibid.*
Beaumel.	*Ibid.*
Fleuriot-de-la-Fleuriage. . .	*Ibid.*
Du Houx d'Hauterive. . . .	*Ibid.*
De Hargues (*de la Châtaigneraie*).	*Ibid.*
Forestier (*de l'Anjou*). . . .	1793, 1794, 1799.
D'Isigny.	1793.
De Piron (*de la Bretagne*). .	*Ibid.*
Domagné (*de l'Anjou*). . . .	1794
De Béjarry (deux frères). . .	1793
Sapineau de la Verrie. . . .	*Ibid.*
Charrette de Kersaut.	1794
De Boisy.	1793
Bonnein.	*Ibid.*
Kesler.	*Ibid.*
Canuel (*de Loudun*).	1815
De Scépeaux.	1773
De Civrac.	1815
Herbaud.	1793

D'Oppeinheim. . . . . en	1793
Le Chevalier Desessarts (*de Boimé*).	*Ibid.*

Généraux d'armées dépendantes; majors généraux, adjudans généraux, commissaires généraux.

MM. Auguste de la Rochejacquelin. . . . . en	1815
De Laugrenière père (*de Grenouillon*).	1793
De Beauvolliers aîné (*de Loudun*).	*Ibid.*
Renon (*de Loudun*).	1793, 1799, 1815
De la Ville-de-Baugé (*de Thouars*).	1493, 1794
Lucas Championnière. . . .	*Ibid.*
Le Moëlle.	*Ibid.*
Alexandre Pineau.	*Ibid.*
De Bruc.	1794
De Saint-Hubert.	1815
Du Chaffaut (trois du même nom.	1793, 1815
Le chevalier Destouches. . .	1793
Girard de Beaurepaire. . . .	*Ibid.*
Piet de Beaurepaire.	*Ibid.*
Du Pérat.	1793, 1815
Villeneuve du Cazeau. . . .	1793
Allard (*de la Rochelle*). . . .	1793, 1815
Bérard.	1793

De la Croix. . . . . en	1793
Forêt.	*Ibid.*
Bernier (*curé de Saint-Laud*).	1794
De Verteuil.	1793
Lemaignant fils (*de Thouars*).	1799, 1815
De Mornac.	1815
De la Ville-Gile.	*Ibid.*
Du Chesne.	*Ibid.*
De Tussac.	*Ibid.*
Danglars aîné.	*Ibid.*
De Romain (*d'Anjou*). . . .	*Ibid.*
Guérin (*du pays de Retz*). .	1794
Trottouin (*de Thouars*). . .	*Ibid.*
Le chevalier de Beauvolliers.	1799
Desabays.	1815
Du Parc-Pallu (*de Poitiers*). .	1799

Autres officiers désignés par ordre alphabétique.

Abanour (d').
Allard fils.
Ardoux.
Arnaud.
Aubri (*de Mirebeau*).
Augereau.
Aujorau (*de Paris*).
Auvinet.
Avril (deux frères).
Bagneux (de).
Baillarge (de).
Baraudières (des).
Barbot.
Bardin.
Bascher.
Bacher (quatre de ce nom).
Barbarin.
Baudouin.
Bareau.
Baudrier.
Baudry.
Beaucorps (de)

Beauveau (de).
Beauregard (de).
Beaugrand.
Beauvais (de)
Beauvollier le jeune (de).
Bellevue (de).
Bernard.
Bernès (de).
Bernier (*de Loudun*).
Berthaud.
Berthier (*de Doué*).
Bessay (de).
Besnier de Chambré.
Bibard.
Bez (de).
Biré (de).
Biret.
Blain.
Bodet.
Bodet de la Fenêtre.
Bodereau.
Body.
Bois-Laurent (de).
Boislinar (de).
Boispréau (de).
Boney.
Bossard.
Borg.
Boudu.
Boisgautier.
Bouchet.
Bourbon.
Bourgneuf (de).
Bourniseau (Auguste de, *de Thouars*).
Bouteau (*de Noirmoutier*).
Bouthilier (de).
Boursaut.
Bourasseau.
Bougon (*de Normandie*).
Bousseau.
Brancourt.
Brandeau.
Bréchard (*de Fontenay*).
Brélard.
Brémond (de).
Bret (de).
Brignon.
Brin.
Briou.
Brocourt.
Brunet.
Bureau.
Bunel (de).
Brossier.
Cady (deux frères).
Caillau.
Caillot.
Caquerey (deux frères).
Cambourg (de) père et fils.
Carné (de).
Carréga.

Carrière (*de Fontenay*).
Cathelineau (deux frères et un fils du généralissime).
Carconet (de).
Catuélan (de).
Cazenaque (*de Chinon*).
Céris (de).
Cesbrous d'Argognes (de)
Cébrou.
Cérios.
Charrette (un frère et deux neveux du général).
Chalons.
Charrier (*de Maulevrier*).
Charrier.
Charbounet.
Charbonnel.
Charbonnier.
Charlot.
Chantereau (du).
Champ-Vallier (de).
Chabot (de).
Chenet.
Chevallereau.
Chevigné de l'Écorce.
Chollet.
Claireville (*de Loudun*).
Clergeau (*de Poitiers*).
Clisson (de).
Clabat (de).
Collin.
Cornulier.
Concise (de).
Cossin de Maurivet.
Coulon.
Courtin.
Couty.
Cuiolas.
Dauguy de Vue.
Danoville.
Dargens.
David.
D'Amenour.
D'Auzon.
De Goulaine.
Descrivieux.
Desminières (*de Poitiers*).
De Lessert (*de Courlé*).
De la Ville, père et fils (*de Rigny*).
De la Barre.
De la Porte.
Destouches.
Des Romans (*de Martigné*).
Desnau du Chêne.
De Nossay (*de Niort*).
De Pouët.
De Varennes.
De Launay (*de Normandie*).
De Chouppes.
De Lusignan (deux frères, *de Poitiers*).

Des Essarts père (*de Boimé*).
De la Croix.
De Nerde (*de Montreuil-Bellay*).
De Fay (*de Saint-Macaire*).
Desprès.
De Nauroy.
De Landemont (trois frères).
De Bé.
Devieux.
Desnoues.
Désormeaux.
Des Sorinières.
Dezanneau (Clément).
Des Marmenières.
De la Sayette.
De Martel.
De Rancher.
De Ménard.
De Lavau-du-Plessis.
De Grasse de Saint-Sauveur.
De la Haie (deux-frères).
De Toiré.
De la Sorinière.
De Vaudreuil.
Des Méliers.
De Laistre.
De Villers.
De Néchau.
De Varice.
De Lauson-la-Roulière.
De Lauson.
Desvanes (*de Thouars*).
De Feu (*de Châtillon*).
De Morand père et fils.
Du Chesnier.
Du Fougeroux.
Duclos.
Du Bouchet.
Du Billot.
Du Lac.
Dugua (*de Montbert*).
Du Bouy.
Du Landreau (deux frères).
Dumagny.
Du Mesnil.
Du Moni.
Du Chêne.
Du Moutier-Cossin (deux frères).
Du Moustier.
Du Doré.
Dupin.
Du Ris.
Du Guiny.
Du Bois.
Durand (*de la Pommeraie*).
Du Rivaut (*de Poitiers*).
Du Vigier (deux frères).
Du Soulier.
D'Hugonneau.

Du Temple (Prosper).
Dureau.
Domec.
De Buort.
De Pommier.
Eriaut.
Ervouet.
Escayrac.
Fabré.
Fénélon (de).
Féraudière.
Ferraud (Jules, *sous-préfet d'Airvaut*).
Flamingue.
Flavigny.
Fortin.
Fourcaud.
Fougaret.
Frottier de Bagneux.
Franchet.
Frey.
Gabart.
Gallet (*de Mirebeau*).
Garreau.
Gareau.
Gain (*de Montreuil*).
Gautier.
Gauvin (*de Geais*).
Genest.
Gibert.
Giraudet.
Giraut.
Goulepot.
Garré
Gogué (deux frères).
Gourbillon (de).
Goné (de).
Goyon (de).
Grelier.
Griffon (de).
Grégoire.
Grignon de l'Éperonnière (deux frères).
Guérin du Martrail.
Guéri de la Fortinière.
Guillerin de Boitissandeau.
Guignard.
Guignes (*de Fontenay*).
Guittonneau.
Gottet.
Guyot (Jean).
Hameau.
Heriaut.
Husseau.
Jagaut (deux frères, *de Thouars*).
Jarry.
Jolly fils (*des Sables*).
Josselin.
Jousselin.
Keuraie.
Keremar.

Kermel.
Kersabieck.
Lantivy (de, sous-préfet).
L'Archenau (de, deux frères).
La Jaille (de).
La Voute (de).
La Sécherie (de).
Laugerie (de).
Laugrenière, fils (de).
La Rochefoucaut (de).
La Voute (de).
La Grossetière (de).
La Trésorière (de),
La Mothe (de).
La Saumorière (de).
La Salmonière (de).
La Voyerie (de, trois frères).
La Roche-Courbon (de).
La Guérivière (de).
La Bigotière (de).
La Roche-Saint-André, fils.
La Renollière (de).
La Roberie (de, trois frères).
La Louerie (de).
Langlois.
La Garde (de), père, avec ses deux fils (*de Thouars*).
La Roche-l'Épinay (de).
L'Épinay (de, *de Loudun*).
La Pelouse (de).
La Nougarette (de).
La Plante.
La Pierre.
La Bouère (de).
L'Audré.
La Godellière (de).
La Roche (de, *de Luzais*, deux frères).
La Béraudière (de, trois frères).
La Faire (dé).
La Haie (de).
La Lézardière (de).
La Bretesche (de).
La Paumelière (de, deux frères).
La Maronière (de).
La Bastière (de).
La Chevalerie (de).
Lambert.
La Suse (de).
La Patelière (de).
La Fogerie (de).
La Féronière (de).
Launay.
La Pierre.
La Roche (*de Montreuil*).
Lebrun.
Léger.
Leféyre.
Lecouvreur.

Lemaignan-de-l'Écorce.
Le Large.
Lebreton.
Lemaignan père (*Thouars*).
Le Cotillonaud.
Le Pertière.
Le Geai.
Légé.
Leroux (*de Thouars*).
Ligron (*de Thouars*).
L'huillier (*de l'Anjou*).
Lichtenheim.
L'Infernat.
Lesquin.
L'étourneau.
Lunel.
Lunet (de).
Lyonnet.
Marchand.
Marné.
Martin.
Marsanges (de).
Massip.
Marans (de).
Martel (*de Nantes*).
Maussabré (Louis de).
Maurivet (de).
Mauvilain (de).
Maurisset (*de Chollet*).
Martin-Baudinière.
Mazin.
Ménard.
Meynard.
Meunier.
Mounier.
Mosnier.
Moudiou-de-Chassigny (*de Loudun*).
Monnet (*de Chinon*).
Moutois (*de Poitiers*).
Moulin.
Morinais.
Morand (*de la Flocellière*).
Nieul (de, *de Poitiers*).
Neveu (*de Saint-Varent*).
Nicolas, père, avec ses deux fils (*de Saint-Varent*).
Nicolas (*du Marais*).
Nicolas (*de Chollet*).
Obirn.
Odaly.
Oger.
Orré-Digueur (*de Thouars*).
Paigné.
Paillou.
Palliern.
Papin.
Parnay.
Payot.
Pérère.
Perdriau.
Prudhomme (*du Loroux*).

Poirier (*du Lavoir*).
Poirier de Beauvais.
Ponce.
Pòuït René (*de Saint-Varent*).
Praucher.
Putaud.
Puyravaux (de).
Puytesson (de).
Queyriau (*de Bordeaux*).
Quocu.
Rayneau.
Raye.
Redon-Puy-Jourdain (*de Thouars*).
Renaudeau.
Reveau (*de Saint-Varent*).
Rezeau.
Remijoux (de).
Richard-du-Plessis.
Richard (*de Cerisais*).
Richardin (*de Noirlieu*).
Richeteau-de-la-Touche-au-Noir.
Robert, dit Carabas.
Robert (*du Marais*).
Robert.
Rond.
Roger-Moulinier.
Roucher (*du Pin*).
Rinchs (*de la Suisse*).
Sanglier (de, *de Loudun*).
Sapineau du Bois-Huguet.
Sapineau de la Verrie (deux frères).
Sarrasin.
Savatte (de).
Saujeou.
Sauvageot.
Scheton.
Solérac.
Solilhac.
Sortant.
Songy de Rieux.
Soyer (deux frères).
Saint-Aulaire.
Saint-André.
Sainte-Croix.
Saint-Hilaire.
Saint-Ours.
Théraudière.
Texier (trois frères, *de Courlé*).
Thiébaut.
Thonnard du Temple, père, avec ses trois fils (*des Trois-Moutiers*).
Thouaré de la Roussière.
Thouzeau.
Tinguy (de).
Tilly (de).
Tonnelay.

Toupil-la-Valette.
Toutan (trois frères, *de Loudun*).
Tranquille.
Tristan Martin.
Turpaut (*de Châtillon*).
Turpaut (*de Lyon*).
Valois.
Vaunier.
Valter.
Vasselot (de).
Vaugiraud (de).
Vendaageron.
Venant-de-Champ.
Vielban-Fleury (*Thouars*).
Vincendière.
Viard (de, deux frères).

NOMENCLATURE

DES GÉNÉRAUX ET OFFICIERS CHOUANS QUI ONT SERVI DEPUIS 1793 JUSQU'EN 1815.

Officiers qui ont commandé des armées indépendantes.

Béhague (de).
Bois-Hardy.
Bourmont (de).
Coquereau.
Cormatin.
Chouau (trois frères).
De Silz.
Du Boisguy.
D'Allégre.
Desol de Grisolles.
D'Audigné.
Frotté (de).
Gaudin la Brillais.
Georges Cadoudal.
La Bourdonnaie (deux frères).
Le Chandelier.
La Prévalaye.
Lemercier.
Puysaie (de).
Roche-Cotte.
Scépeaux (de).
Tinteniac (de).
Vasselot (de)
Vauban (de).
Botherel (de).
Boulainvilliers (de).
Bernard de la Frogellière.

Beaumont.
Collin de la Contrie.
Colbert de Maulevrier.
Coislin.
Courson.
Cécillon.
Du Bouais.
Du Roset.
De Ruays.
Du Juglard.
De la Trimouille (le chevalier).
De Sérent.
De Verdun.
Du Parc.
De Bois-Berthelot.
D'Anesse des Moutardat.
D'Audigné des Alliers.
D'Ambrugeac.
De Prunes.
De Goville.
Focard.
Florac.
Guillemot.
Godet de Châtillon.
Gatines.
Gaulier.
La Poterie.
La Bolbène.
La Nougarède.
La Vieuville.
Lantivy.
La Nivaudais.
Marguerie.
Picot.
Pitt.
Prégent.
Prémyon Morin.
Ridalva.
Saint-Régent.
Solihac.
Sécillou.
Tête-Carrée.
Turpin.
Vaugiraud (de).

Autres commandans et officiers.

Applaignot.
Alain Nédelec.
Bernard de Villeneuve.
Bertin.
Berthelot.
Boutidoux.
Boutoillie.
Brunswick.
Bruslon.
Bois-Baudron.
Bon-Fils.
Boiton.

Brulard.
Busnel.
Beaumont (*d'Angers*).
Bois-des-Rues.
Cadoux.
Cadeau.
Chalus.
Charbonnier.
Châteauneuf.
Carré.
Curville.
Chapeau-de-la-Roche.
D'Ampherné.
D'Andlar.
D'Anglas.
D'Anicourt.
Deschamps de Villiers.
De Trécessaut.
De Lanais.
De Bar.
Desloges.
De Meaulu.
De Nantois.
De Pange.
Dieusic.
De Péronne.
De Legge.
D'Oiron.
D'Hugon.
Du Breuil.
De Payan.
Du Châtellier.
Du Magnan.
Du Four.
Du Trésor.
Du Troroux.
Duval.
De Lauson.
Du Ponceau (*d'Angers*).
Du Viguier.
De Villemorges (*d'Angers*).
Du Plessis-Grenédan.
Fougeroux.
Franc-Bernard.
Freston.
Falloux (*d'Angers*).
Gaubert.
Geslin.
Gazet.
Gourlay.
Gourlet.
Guernissac.
Guillo.
Guilvie.
Gatines (deux frères).
Guillemain.
Hingant de Saint-Maur.
Jarry.
Jean-Jean.
Jouette.
Lambert.
L'Argentois.

La Crochais.
La Féronière.
La Godenière.
La Haie-Saint-Hilaire.
La Rosière.
La Moussaie.
La Marche.
Lanion.
La Baronais.
La Massue (trois frères).
La Nourais.
La Jacobière.
Legué (*de Saint-Brieux*).
La Héchois.
Leroi.
Lefèvre.
Leloureux.
Lepaige.
Letiers.
Leveneur.
L'Hermite.
Le Cat.
Laugrenière.
Levaret (*d'Angers*).
Mandat.
Marianis.
Mauleu.
Métairie.
Mont-Luc.
Mouille-Muse.
Moudion-d'Artigny.
Moulé de la Roitrie.
Moulins (le chevalier).
Passaplau.
Palliern.
Perchais.
Phelippeaux.
Pinto.
Plancouet.
Pont-Bellanger.
Piles.
Quentin.
Rangot (de).
Richard.
Robinot.
Sarrasin.
Saint-Pierre.
Saint-Victor.
Sérant.
Saint-Julien.
Saint-Hilaire.
Saint-Georges.
Saint-Gilles.
Taneguy-du-Châtel.
Tercier.
Terrien.
Tristan-L'Ermite.
Troussier.
Texier-Duval.

NOMENCLATURE

DES GÉNÉRAUX RÉPUBLICAINS QUI ONT COMBATTU CONTRE LES VENDÉENS OU LES CHOUANS, DEPUIS 1792 JUSQU'EN 1815.

Généraux en chef.

Biron (de).
Berruyer.
Brune.
Canclaux.
Hoche.
La Bourdonnaie.
La Marque.
L'Échelle.
Marceau.
Moulins.
Menou.
Rossignol.
Santerre.
Thureau.

Généraux divisionnaires, de brigades et autres commandans.

Abline.
Avril.
Amey.
Aubert du Bayet.
Aulanier.
Ambarrère (d').
Bar.
Bardon.
Beaufranchet.
Beaufort.
Beaupuy.
Beauregard.
Beysser.
Baudri.
Bonvoust.
Boisard.
Boncret.
Boulard.
Boussard.
Boussaud.
Bigarré.
Botta.
Brière.
Brayer.
Bonnaud.
Beffroi.

Cambrai.
Canier.
Canuel.
Carbon.
Carpentier.
Chalbos.
Chabot.
Charlery.
Chambertin.
Chambarlach.
Chambon.
Champion.
Chérin.
Commaire.
Cordelier.
Cortès.
Coustard.
Crublier.
Dayet.
Dalliac.
Danican.
D'Halancourt.
Desmares.
De L'Aage.
Du Houx.
Du Quesnoi.
Du Fresse.
Des Bureaux.
Du Truy.
Du Sirat.
Du Four.
Duval.
Évrard.
Estève.
Fabrefond.
Favier.
Fontaines.
Foucaut.
Gauvilliers.
Gratien.
Grignon.
Grouchy.
Guillaume.
Hardouin.
Hatry.
Haxo.
Hédouville.
Henri.
Humbert.
Huchet.
Jacob.
Joba.
Josnet.
Kléber.
La Borde.
La Douce.
La Vigne.
La Chenaie.
Le Carpentier.
Le Blay.
Le Gros.
Le Tourneux.

Lemoine.
Lenormand.
Loutil.
Ligonnier.
Levavasseur.
La Riboissière.
Marcé.
Maille-Fer.
Marigny.
Mermet.
Mesnard.
Ménage.
Miékouski.
Morand.
Nouvion.
Peyre.
Percebois.
Prévost.
Quentin.
Quétineau.
Rey.
Roman.
Rouyer.
Résigny.
Sandoz.
Savary.
Salomon.
Sépher.
Sirurgue.
Sorlus.
S ithal.
Tabari.
Talot.
Tilly.
Travot.
Tribout.
Valletaux.
Valentin.
Vachot.
Vernot de Jeu.
Vicaire.
Vavasseur.
Westermann.
Willot.

Représentans du peuple en mission en Poitou, en Anjou, en Bretagne et en Normandie, en 1793 et 1794.

Alquier.
Auguis.
Billaud-Varennes.
Brue.
Blad.
Bourbotte.
Bô.
Bourdon (*de l'Oise*).

Carra.
Carrier.
Choudieu.
Francastel.
Fayau.
Garnier (*de Saintes*).
Gaudin.
Gillet.
Goupilleau de Fontenay.
Goupilleau de Montaigu.
Hentz.
La Planche.
La Vallée.
Le Tourneur.
Le Quinio.
Laignelot.
Mazade.
Meaule.
Merlin (*de Douai*).
Merlin (*de Thionville*).
Phelippeaux.
Pocholle.
Prieur.
Richard.
Ruamps.
Sevestre.
Tallien.
Thirion.
Treilhard.
Topsent.
Tréhouard (1).

La Vendée a toujours eu plusieurs armées distinctes, et indépendantes les unes des autres. Souvent des rivalités, des jalousies entre les chefs ont occasioné les plus grands malheurs. Je vais donner ici la composition de ces diverses armées, en suivant la division du territoire, que j'ai déjà adoptée.

---

(1) Je donnerai ailleurs la liste des commissaires pacificateurs, chargés spécialement par la convention de traiter avec les Vendéens et les Chouans.

Armées de la haute Vendée.

1°. La division de Saint-Florent et des bords de la Loire, commandée par MM. Cathelineau et de Bonchamp.	12,000 h.
2°. La division de Chollet et de Beaupréau, commandée par M. d'Elbée.	9,000
3°. La division de Maulevrier, commandée par M. Stofflet.	3,000
4°. La division de Châtillon, commandée par M. le marquis de Larochejacquelin.	7,000
5°. La division de Bressuire, commandée par M. le marquis de Lescure.	6,000
6°. La division d'Argenton, commandée par M. de Laugrenière.	2,000
Total.	39,000 h.

Par leur réunion ces six divisions formèrent dans la suite la grande armée, commandée d'abord en chef par M. Cathelineau, et après lui par MM. d'Elbée, de Larochejacquelin, Stofflet et d'Autichamp (1).

(1) La grande armée a toujours été composée de garçons tisserands, de valets de charrue, et de métayers. On doit rendre justice aux premiers, dont la plupart étaient nés hors de la Vendée; ils se sont montrés pendant toute la guerre très-attachés à la cause royale. Plus agiles et plus adroits que les paysans, ils étaient souvent placés à l'avant-garde, et employés pour des coups de

Armées de la Vendée inférieure.

7°.	Les trois divisions de Montaigu, de Mortagne et de la Châtaigneraie, commandées par MM. de Royrand, de Sapinaud et Baudry-d'Asson. (*Ces trois divisions formaient l'armée du centre*)	10,000 h.
8°.	La division de Retz, commandée par M. de La Cathelinière	2,000
9°.	La division du Marais, conduite par M. Pajot	1,800
10°.	La division de Saint-Philibert; commandant, M. Couëtus	1,700
11°.	La division de Challans; commandant, M. Guéri-de-Clouzi	1,900
12°.	La division de Vieille-Vigne et de Saint-Sulpice; commandant, M. Vrignaux. .	2,000
13°.	La division de Palluau; commandant, M. Savin	1,600
14°.	La division des Sables; commandant, M. Joly-de-la Chapelle	2,000
15°.	Les divisions de la Garnache, de Paux, de Mâchecout, du Bourgneuf, réunies sous le commandement de M. de la Roche-	

---

main qui demandaient de la célérité autant que du courage. Au commencement d'une attaque, ils étaient supérieurs au paysan vendéen; mais ce dernier, dans les momens de crise et de grands dangers, déployait plus de ténacité, et un plus grand mépris de la mort.

de l'autre part 23,000 h.

Saint-André, formaient la principale armée de la Vendée inférieure; toutes les autres finirent par s'y réunir, en 1794, sous le commandement de M. Charrette. Ces divisions formaient un corps de. . . 7,000

Total. . . . . 30,000 h.

16°. A l'extrémité de la Sêvre nantaise, entre Nantes et Montaigu, M. de Lyrot commandait une division indépendante; elle combattait indifféremment avec les trois armées vendéennes, contre l'ennemi commun; mais le plus souvent elle se joignait à la grande armée. On appelait cette division les *braves du Loroux;* elle était de. . . . . 3,000 h.

17°. On peut joindre à toutes ces armées un corps de Suisses et d'Allemands sortis de la légion germanique, et faits prisonniers à Saumur, de déserteurs français et d'anciens soldats vendéens. On avait formé, de ces divers élémens, un corps en compagnies réglées, qui rendit les plus grands services à la Vendée, et lui fut constamment fidèle. Il ne combattit jamais qu'à la suite de la grande armée. La compagnie française était commandée par M. de Fay, et l'allemande par M. Kesler. Ce corps était de. . . . . 1,000 h.

Récapitulation.

Grande armée.	39,000 h.
Armée du centre.	10,000
Armée de Charrette.	20,000

ci-contre	69,000 h.
Division du Loroux.	3,000
Troupes réglées.	1,000
Total des forces vendéennes.	73,000 h.

(dont quatre mille de cavalerie).

Ces forces ont lutté pendant deux ans contre plus de quatre cent mille républicains. Elles se seraient maintenues invincibles, si elles avaient été réunies sous le commandement d'un seul général, si elles avaient concentré leurs opérations, si la jalousie du commandement n'avait occasionné de sanglantes défaites, et si après le désastre de Chollet, au lieu de passer la Loire, la grande armée avait fait sa retraite sur celle du centre, et sur celle que commandait le brave Charrette.

CHAPITRE IV.

Armes, costume des officiers et soldats vendéens. — Leur manière de se battre.

Au commencement de la guerre, les Vendéens n'avaient point d'armes, à l'exception de quelques mauvais fusils de chasse. Les uns portaient des faux emmanchées à l'envers, les autres avaient des broches, des fourches, de grosses massues de bois durci au feu; la plupart des paysans portaient des sabots, et leurs habits de tous les jours, c'est-à-dire, de véritables guenilles.

Les cavaliers avaient des chevaux de toutes tailles et de toutes couleurs. La plupart avaient des bâts au lieu de selles; leurs vestes étaient discolores; les uns avaient des mouchoirs sur leurs têtes, les autres des bonnets ou des chapeaux ronds auxquels ils attachaient des cocardes blanches, des plumets blancs, et quelquefois des chapelets. Leurs sabres étaient attachés avec des cordes; leurs fusils étaient retenus derrière leurs épaules, par des ficelles; des sabots leur tenaient lieu de bottes; des cordes leur servaient d'étriers; des cocardes tricolores,

des étendards républicains et des épaulettes arrachées à des officiers bleus, pendaient à la queue de leurs chevaux; l'image du Sacré-Cœur était attachée à leurs vestes de siamoise ou de tiretaine. Le costume des officiers n'était guère plus brillant; leurs chevaux, leurs armes et leurs harnois étaient cependant de meilleure qualité.

Après la défaite du Mans, les dames du plus haut rang étaient vêtues en paysannes du plus bas étage; quelques-unes étaient surchargées de couvertures de laine; d'autres, avec une coiffure de toile, étaient enveloppées de pièces de damas jaune: plusieurs étaient réduites à se barbouiller les mains et toute la partie apparente de la peau, d'un onguent où il entrait de la terre et de la suie, plus capable de les trahir, que la blancheur la plus éclatante. Après que les débris de l'armée eurent repassé la Loire, les chefs vendéens ne se distinguaient plus des paysans.

Un adjudant-général bleu, qui fut conduit à M. de La Rochejacquelin dans les bois de Vesins, ne pouvait jamais concevoir que ce général, si célèbre dans toute l'Europe, se trouvait dans un paysan qu'il voyait dans une cahute de branchages, vêtu de bure, le bras en

écharpe, avec un bonnet de laine sur la tête.

Le chevalier de Beauvollier combattait avec une robe de procureur et un bonnet de laine; M. de Verteuil avait deux cotillons de serge grise, l'un attaché au cou, l'autre à la ceinture; il s'élança, en cet équipage, au milieu d'un bataillon et y trouva la mort. M. Roger avait un turban et une robe à la turque qu'il avait pris à un acteur; d'autres avaient devant eux des tabliers de cordonniers pour cacher les trous de leurs vêtemens, et voiler leur nudité. Jamais, dans aucune guerre civile, on n'avait vu d'armée plus ridicule et plus terrible; plus dénuée de tout, et plus redoutable aux vainqueurs.

L'ambition d'un cavalier vendéen était de tuer un gendarme pour avoir son cheval et son équipage; les gendarmes le savaient bien, et se tenaient en garde contre des ennemis si acharnés à leur ruine. A Fontenay-le-Comte, on voulut vainement leur ordonner une charge sur l'ennemi victorieux; ils connurent l'extrême danger qu'ils couraient et effectuèrent leur retraite.

Il résulte de ce que je viens de dire que la cavalerie et l'infanterie vendéennes étaient dans le principe mal équipées et presque sans

armes : mais, après les victoires de Fontenay et de Saumur, les fusils de munition devinrent très-communs dans la Vendée : des officiers de cavalerie avaient jusqu'à trois chevaux; on voyait à Châtillon dix-huit pièces de canon, des caissons attelés, et plus de cent milliers de poudre; les ennemis des Vendéens avaient été les approvisionneurs de leur armée.

Leur manière de se battre était fort simple.

Avant de marcher à l'ennemi, dans les premiers momens de l'insurrection, toute l'armée tombait à genoux, et offrait à Dieu le sacrifice de sa vie pour le maintien du trône et de l'autel. On chantait quelques cantiques; on récitait le chapelet; un prêtre faisait des exhortations, donnait l'absolution générale, et l'on se mettait en marche.

Les prêtres ne combattaient pas comme on l'a prétendu; ils portaient cependant des pistolets pour leur défense; les paysans les eussent d'abord injuriés, s'ils se fussent mis en rang pour combattre. Ils n'en couraient pas pour cela moins de risques.

Très-souvent on a vu ces ministres intrépides, au milieu du champ de bataille, confesser des mourans, et, sous le feu de l'ennemi, leur prodiguer les secours de la religion. Quel-

quefois aussi, on les a vus rallier les fuyards, déployer à leurs yeux les étendards sacrés; et le crucifix à la main, les ramener au combat. Les républicains ont peint ces prêtres sous les plus affreuses couleurs. Il n'en est pas moins vrai que la plupart de ces ecclésiastiques étaient des hommes estimables par leur piété, leur désintéressement et leur charité. C'étaient à la lettre de dignes pasteurs, et des hommes aimables, également honorés du pauvre, et recherchés dans les sociétés des riches.

Un chef, qui seul connaissait le point de l'attaque, appelait un nombre de paroisses, marchait en silence à leur tête. Les paysans parvenus au but, se répandaient autour des haies et faisaient un feu de mousqueterie très-vif; un certain nombre de braves, armés de bâtons ferrés, se précipitaient sur les canons; en faisant, dans le trajet, le plongeon deux ou trois fois, ils parvenaient aux canonniers qu'ils massacraient, et s'emparaient des pièces, qu'il n'était pas facile ensuite de leur arracher.

Ce feu de mousqueterie s'étendait insensiblement; et les Vendéens, élargissant leurs ailes, finissaient par envelopper l'ennemi. Si ce dernier faisait le moindre mouvement rétrograde, chaque Vendéen poussait de grands cris

à la manière des sauvages, et s'élançait sur l'ennemi sans aucune hésitation, de manière à combattre corps à corps. La victoire alors leur était presque assurée; mais lorsque les bleus avaient su garder leurs canons, lorsque par une charge vigoureuse ils avaient ébranlé leurs adversaires, et que quelques lâches prenaient la fuite, tous les autres suivaient sans réflexion : il devenait presque impossible de les rallier (1). La bataille était perdue; les chefs étaient contraints de suivre les soldats, qui, loin de se battre en retraite, fuyaient çà et là à travers les genêts ou les ajoncs, par des sentiers qu'eux seuls connaissaient (2). Ils revenaient chez eux reprendre leurs travaux, et quelques jours après ils retournaient au rendez-vous, sans témoigner le moindre découragement.

Après la victoire, ils priaient Dieu dans les églises des villes qu'ils venaient de conquérir; ils sonnaient pendant vingt-quatre heures toutes les cloches, et faisaient brûler les habits bleus,

---

(1) Je ne connais que les affaires de Torfou et de Dol, où, après une déroute, les Vendéens soient parvenus à se rallier. Ce fut la faute des républicains qui ne surent pas profiter de leur premier avantage.

(2) *Voyez* Pièces justificatives, n°. 1.

ainsi que les registres des diverses administrations. Aucun viol, aucun meurtre n'étaient commis après la prise d'assaut d'une place. Ils ne faisaient excès que de vin.

Il eût été inutile de chercher à instruire de pareils soldats; car la plupart ne distinguaient pas d'abord leur main droite de leur main gauche. Les officiers n'en savaient guère davantage (1); c'étaient des abbés, de jeunes citadins, des campagnards qui n'avaient pas perdu de vue leur clocher.

Une seule fois, à l'affaire de Luçon, on voulut faire exécuter aux paysans une manœuvre bien simple; ils la manquèrent, perdirent la tête et se mirent en déroute; on ne fut pas tenté d'y revenir.

Après les défaites et dans les combats, les Vendéens perdaient très-peu de monde. Cachés derrière des haies, ils étaient à l'abri de presque toutes les atteintes; en s'élançant sur l'en-

(1) « *Égaillez-vous, mes gars, voilà les bleus.* » Les républicains ont ri pendant long-temps de ce commandement, qui fut pendant deux ans le seul que sussent donner les capitaines de paroisses : mais si ces derniers ne savaient pas commander, ils savaient parfaitement se battre. Une fois lancés sur l'ennemi, ils trouvaient la victoire ou la mort.

nemi, ils ne perdaient que peu de soldats, parce que la victoire se décidait pour eux presqu'aussitôt. Dans une déroute (1) ils se sauvaient très-aisément à travers leurs haies et leurs ajoncs, et il était rare que les vainqueurs les poursuivissent plus d'une demi-lieue.

S'ils étaient victorieux, ils faisaient un grand carnage de leurs adversaires; leurs fusils pleins de trois à quatre balles, pointés à l'œil, faisaient un ravage considérable dans des rangs serrés. Malheur aux vaincus qui voulaient tenter de se battre en retraite dans des routes si étroites et si difficiles; les paysans, qui connais-

---

(1) Ce qui fait le plus grand éloge du caractère vendéen, c'est qu'après une déroute on trouvait aussi facilement des soldats qu'après dix victoires. Rien ne pouvait décourager les paysans, ni la perte de vingt batailles, ni la vue des flammes qui consumaient leur pays, ni l'aspect de dix armées victorieuses; on eût dit qu'ils avaient tous fait le vœu de vaincre ou de mourir.

D'un autre côté aucune victoire ne pouvait les enivrer. Quand même il eût été question de prendre Paris, on n'aurait pu empêcher le Vendéen, qui était resté six jours à l'armée, d'aller revoir sa femme, et d'aller prendre une *chemise blanche*. Il est vrai que dès le lendemain, il reprenait son fusil, et se rendait sans murmurer au point indiqué.

saient les moindres sentiers, avaient bientôt pris les devants; ils formaient alors un cercle qu'il était difficile de rompre; il fallait mettre bas les armes, ou périr.

Les bleus connaissaient bien ce danger; toutes les fois qu'ils étaient éloignés des grandes routes, après une défaite, ils fuyaient en courant de toutes leurs forces pour regagner un de leurs cantonnemens. Les seuls Mayençais, après la bataille de Torfou, se battirent en retraite avec quelque succès; mais, poursuivis avec acharnement pendant cinq lieues, ils ne durent leur salut qu'à deux bataillons qui tinrent ferme, et se dévouèrent pour sauver l'armée.

Le paysan vendéen, excellent pour un coup de main, ne valait rien pour faire une patrouille, ou pour monter la garde. Dès que l'on posait une sentinelle, elle se couchait d'abord, et s'endormait sans la moindre inquiétude : il fallait que les officiers se chargeassent de ce soin.

Les Vendéens avaient quelques canonniers assez habiles; leur artillerie était très-redoutable à des troupes réglées; et celle des bleus ne pouvait faire aucun mal à des soldats disséminés autour des haies. Les obusiers leur causèrent

d'abord beaucoup de frayeur : ils ne pouvaient rien concevoir à la chute parabolique des obus. Après la victoire de Saint-Fulgent, on tira devant eux quelques obusiers, et dès qu'ils en connurent l'effet, ils ne les craignirent plus.

Les combats nocturnes ont de tous temps été redoutés des Vendéens. Ils s'imaginent que dans la nuit il se passe des choses extraordinaires ; comme je l'ai dit plus haut, ils croient aux sorciers, aux revenans, aux loups-garoux : ce qui sert à augmenter leur frayeur (1).

Les paysans aiment à se battre sur leur terrein ; ils n'entendent rien au siège des villes. S'ils viennent à bout d'en prendre, ils ne savent point les garder. Trois jours après la conquête, ils évacuent d'abord la place ; il est impossible de les y faire tenir une semaine en garnison.

---

(1) Je ne connais que deux combats nocturnes qui aient réussi aux Vendéens, ceux de Saint-Fulgent et de Dol.

Le premier se livra au moment où le soleil se couchait ; la victoire était décidée avant l'obscurité. Le second se donna aux portes de Dól, où les Vendéens avaient leur point de ralliement ; leur déroute nocturne fut réparée aû point du jour, parce que l'ennemi ne sut point profiter de son avantage.

Les chefs n'avaient sur eux qu'une autorité précaire et de persuasion. On n'osait les soumettre au régime militaire; ils se seraient d'abord révoltés. Avec eux, point d'arrêts, point de prisons, et encore moins de punitions afflictives. C'étaient, à la lettre, des hommes libres qui se battaient volontairement contre des républicains esclaves des jacobins, qui pour la plupart étaient forcés de marcher. Les derniers portaient dans leurs enseignes l'étendard et le bonnet de la liberté; les autres, en suivant l'étendard de la croix et des lis, ne suivaient que leur propre volonté, sous des chefs de leur choix (1).

Ces hommes si fiers abandonnaient volontiers à la justice les voleurs et les pillards. Dès qu'un homme avait volé, il voyait ses camarades se retirer de lui et provoquer eux-mêmes sa punition. Le nommé *Carriot* fut passé aux

(1) Le curé de Saint-Laud, par son arrêté du 11 août 1794, voulut astreindre les soldats vendéens, à des amendes, au piquet, aux verges, et à d'autres peines militaires. Non-seulement il ne put réussir à les faire adopter, mais on n'osa pas même en donner connaissance dans les paroisses, quoique le dictateur Stofflet fît alors tout trembler autour de lui. *Voyez* les anecdotes.

verges à Chiché, parce qu'il avait dérobé quelques meubles; on le chassa ensuite de l'armée. Un voleur n'était plus digne d'y être admis: c'était un homme déshonoré.

Le premier pillage qui ait été permis par les chefs, est celui de Parthenay, en 1793; on accusait les habitans de cette ville d'avoir favorisé Westermann, et de lui avoir livré l'armée vendéenne dans un combat nocturne, qui avait eu lieu quelques mois auparavant.

Il n'y eut pourtant que quelques goujats qui se permirent de piller: le plus grand nombre fut révolté de leur conduite, et les murmures les arrêtèrent bientôt. En général, les Vendéens détestaient tellement le pillage, que, lorsqu'après le passage de la Loire on leur offrit celui d'Angers, ils s'y refusèrent avec indignation, en blâmant leurs chefs, et en leur disant, qu'il n'était pas surprenant que Dieu abandonnât une armée que l'on voulait enrichir du bien d'autrui (1).

On massacrait les prisonniers royalistes dans le même temps que les prisons de la Vendée

---

(1) En 1794, il y avait dans la Vendée une bande de voleurs qui pillaient indifféremment amis et ennemis; plusieurs de ces scélérats périrent sur l'échafaud; d'autres furent fusillés par les Vendéens eux-mêmes.

regorgeaient de soldats républicains. On usa si peu de représailles, que, avant le passage de la Loire, on mit en liberté plusieurs de ces malheureux, quoiqu'on fût bien persuadé que c'étaient autant de nouveaux ennemis que l'on allait avoir à combattre : ce ne fut que vers la fin de la guerre que Stofflet et Charrette firent mettre à mort les prisonniers ; on se contentait souvent, avant cette époque, de les tondre et de les renvoyer.

CHAPITRE V.

Organisation militaire. — Trésor de l'armée. — Hôpitaux.

APRÈS la prise de Saumur, l'armée catholique et royale commença à s'organiser. M. Cathelineau fut nommé généralissime par le conseil. On ne pouvait faire un meilleur choix : brave, généreux, éloquent, plein de piété, de prudence et de sang-froid, cet homme avait la confiance du paysan, et connaissait la manière de lui commander et de s'en faire obéir. On peut dire que sa mort fut l'époque de la décadence de la Vendée.

A ce généralissime succéda M. d'Elbée, homme de mérite, mais inférieur à celui qu'il remplaçait (1) : un entêtement outré pour ses

(1) Quelques auteurs ont représenté le généralissime Cathelineau, comme un mannequin dirigé par M. d'Elbée ; ils se sont grossièrement trompés. Le paysan Cathelineau avait bien plus de talens militaires que le noble d'Elbée. Le premier n'est connu dans la Vendée que par des victoires dues à sa prudence et à sa valeur. Le second, avec des talens distingués, n'a jamais rien fait que de médiocre : le premier dut son rang aux acclamations uni-

opinions, est le défaut qu'on lui a le plus reproché; il voulait tout faire, et faisait rarement bien. C'était un homme médiocre qui se croyait du génie; du reste, brave, désintéressé, plein de vertus morales, de piété et de grandeur d'âme. Dans le même temps M. le prince de Talmont fut nommé général de la cavalerie, qu'il commandait provisoirement avant cette époque.

Pour arrêter le désordre, après la victoire de Chantonnay, on nomma un état major qui résida à Mortagne. M. le comte de Donissant fut nommé gouverneur général du pays insurgé, et président du conseil militaire; M. de Bonchamp eut le commandement de tous les bords de la loire, M. de Larochejacquelin celui de l'Anjou, et M. de Lescure celui du Poitou:

---

verselles des officiers et des soldats; le second n'obtint le commandement que de la faveur d'un parti. Tant que le premier commanda, la Vendée fut à l'apogée de sa gloire; dès que le second l'eut remplacé, on commença à compter plus de défaites que de victoires. Tous les deux eurent au reste du zèle, de la bravoure, de la piété, et mille qualités estimables; mais la postérité saura bien un jour juger de leur mérite, et donner à chacun d'eux le rang qui lui convient.

on donna le commandement de l'artillerie à M. de Marigny, et M. Stofflet fut nommé major général; MM. Charrette et de Royrand furent conservés dans leur grade: il eût été difficile de leur ôter un commandement dont ils s'acquittaient d'ailleurs parfaitement bien. Il fut arrêté dans le même conseil que les officiers prendraient une veste uniforme de couleur verte, avec des revers noirs ou blancs, suivant les divisions; et qu'on lèverait dans chaque canton cinquante hommes d'élite soldés; ce qui devait faire dans toute la Vendée un corps de troupes réglées de trois mille hommes. Ces deux dernières dispositions n'eurent point d'exécution à cause du malheur des temps, et des revers qui accablèrent l'armée.

Après la bataille de Chollet, où M. d'Elbée fut atteint d'une blessure mortelle, M. de Larochejacquelin fut proclamé généralissime aux acclamations unanimes de tous les soldats; M. le prince de Talmont conserva le commandement de la cavalerie, et M. Stofflet son grade de major général.

Après la prise de Fougères, et peu de jours avant le siége de Granville, on procéda à une nouvelle organisation dont voici le résultat.

M. de la Rochejacquelin, généralissime.

M. de Donissant, président du conseil.

M. de Talmont, général de la cavalerie.

M. Stofflet, major général.

M. de Hargues, adjudant général.

M. Du Houx, adjudant en second.

M. de Marigny, général de l'artillerie.

M. de Péraut, commandant en second.

M. de Beauvolliers aîné, trésorier général.

M. d'Oppenheim, commandant du génie.

Généraux d'armée.

M. Desessarts, général de l'armée de Poitou.

M. le chevalier de Beauvolliers, commandant en second.

M. de Fleuriot, général de l'armée des côtes de la Loire.

M. Villeneuve de Cazeau, général de l'armée d'Anjou.

M. de Baugé, commandant en second.

M. d'Autichamp, commandant en second.

MM. de Lyrot, d'Isigny, de Piron, de Royrand, de Rostaing, le chevalier Destouches, de la Marsonnière, Bérard, aide-major, de la Croix, et le curé de Saint-Laud, étaient membres du conseil suprême.

Tous les officiers que nous venons de nommer, portaient, comme marque distinctive, une ceinture blanche avec un nœud noir, rouge, vert, etc., etc., suivant les divers grades; les officiers subalternes étaient distingués par une écharpe blanche, liée autour du bras gauche.

Après la déroute de Savenay, et la mort de MM. de Larochejacquelin et de Marigny, la

Vendee n'eut plus que trois généraux, MM. Sapinaud, Charrette et Stofflet : chaque armée fut indépendante, et les chefs nommèrent, pour les seconder, ceux des officiers qui leur étaient les plus dévoués. Une sorte de terreur contint les mécontens; on faisait fusiller sans miséricorde le premier officier qui osait empiéter sur l'autorité du général : on peut dire que cette rigueur déplacée fut une des causes de la mort et de l'abandon de plusieurs chefs. Les conseils n'étaient plus libres, et les meilleurs officiers n'aspiraient qu'au moment de se voir délivrés d'une tyrannie odieuse et insupportable. Dès que la pacification les eut mis à couvert des fureurs républicaines, ils abandonnèrent sans retour des généraux que la crainte seule depuis long-temps les forçait de suivre; ils leur dirent dès lors un éternel adieu (1).

Trésor de l'armée.

Dans les commencemens de l'insurrection les officiers et les soldats faisaient la guerre à

(1) Au nombre des généralissimes, on peut mettre M. de Fleuriot; il fut proclamé en cette qualité à Blain; mais son généralat ne dura que trois jours, són armée ayant été écrasée et dissoute à Savenay.

leurs dépens; les premiers fournissaient de leur bourse les dépenses essentielles et les vêtemens que les pauvres paysans ne pouvaient se procurer. Je connais des chefs qui ont dépensé plus de 20,000 francs pour la cause royale, et qui n'en ont jamais demandé le remboursement.

Le premier fonds public qui fut consacré aux dépenses de l'armée fut une caisse de 900,000 francs en assignats, qui fut prise à la bataille de Fontenay. Ces assignats portaient le bonnet de la liberté et le niveau de l'égalité: les paysans les dédaignaient, au point qu'ils avaient brûlé une autre caisse de pareille valeur, sans songer à s'en approprier la moindre partie; mais les chefs imaginèrent d'écrire au dos de ces assignats, *Bon au nom du roi;* ils furent alors reçus sans difficulté, tant le nom du roi était respecté des Vendéens.

Ce fonds fut bientôt dissipé : le conseil, après la prise de Laval, fit une émission de billets royaux pour la valeur d'un million; la caisse contenait en outre une somme de 150,000 francs en assignats à face royale, et une autre de 50,000 francs en numéraire.

Avec ces billets on payait les bœufs, le pain,

les vêtemens que l'on était forcé de requérir; mais jamais ni officiers ni soldats n'ont reçu un sou de paie. Lorsqu'un Vendéen se trouvait au dépourvu, il s'adressait au conseil, qui lui faisait donner une somme de 30 à 60 francs, avec invitation de n'y plus retourner, attendu la pénurie du trésor.

Ce trésor fut pillé par des officiers vendéens à Nort. M. de Larochejacquelin venait de passer la Loire; le désordre était dans toute l'armée; les bleus allaient s'en emparer; ne valait-il pas mieux que les soldats du Roi en profitassent? Telle fut la manière de raisonner des spoliateurs. Cet argument pourra paraître convaincant à bien des gens; l'homme honnête et délicat n'y donnera jamais son assentiment.

En 1794, MM. Stofflet et Charrette firent aussi une émission de billets royaux, qui, lors de la pacification de la Jaunaie, furent remboursés en mandats de nulle valeur: un grand nombre d'officiers touchèrent alors de grosses sommes en numéraire; je ne répéterai point les qualifications qu'on leur donna dans la Vendée, mais je dois dire que ces officiers ne reçurent ces sommes qu'à titre d'indemnités.

Hôpitaux.

Les Vendéens n'avaient ni bagages, ni charriots, ni vivres assurés, ni gardes-magasins, ni administration militaire; mais ils avaient des hôpitaux à Châtillon, à Chollet, à Mortagne et surtout à Saint-Laurent sur Sêvre. C'est dans cette maison, chef d'ordre des filles de la sagesse, que l'on déposait les blessés. Royalistes ou républicains, tous y étaient également bien traités; ces bonnes sœurs, au nombre de cent, leur prodiguaient tous les secours et ces soins délicats qui sont les fruits d'une charité éclairée.

Un médecin en chef, très-habile, M. Durand de la Pommeraie, avait l'inspection sur tous ces hôpitaux, auxquels étaient attachés divers chirurgiens, qui ne manquaient ni de zèle ni d'expérience. Ces hôpitaux formaient un parfait contraste avec ceux de la république; on eût dit qu'ils appartenaient à deux nations différentes. Dans ceux de la Vendée, on n'entendait que cantiques, que prières, que bénédictions et actions de grâces; des prêtres, missionnaires du Saint-Esprit, visitaient, consolaient, administraient les malades, leur faisaient des lectures pieuses, et les disposaient

à bien mourir ; des sœurs, pleines de patience et de charité, portaient des bouillons, pansaient des plaies, ensevelissaient des morts ; la paix, l'ordre, la propreté, la douceur, dirigeaient toutes leurs démarches : dans les autres on n'entendait que plaintes, que juremens, que blasphèmes, que reproches : d'avides infirmiers dépouillaient des mourans, qui voyaient en soupirant s'évanouir leur dernière ressource. Des morts restaient entassés pendant des jours entiers, sans que l'on songeât à les ensevelir. Point de prières, point d'exhortations, souvent point de remèdes ; à une puanteur insupportable se joignaient tous les maux qui peuvent affecter le physique et le moral d'un malade, abandon dans ce monde, oubli de l'autre. Véritable image de l'Enfer du Dante, on n'y trouvait pas même l'espérance ; on eût pu écrire sur le frontispice de ces boucheries humaines,

« *Lasciate ogni speranza, voi che intrate.* »

Si les républicains fournirent leurs ennemis de munitions de guerre, on peut dire qu'ils approvisionnèrent aussi leurs hôpitaux.

Après la prise de Saumur on fit filer sur Saint-Laurent-sur-Sèvre tous les magasins de

blé que les bleus avaient formés dans diverses villes; on y joignit une apothicairerie complète, des sels, des savons, des huiles, des sucres, et une quantité prodigieuse de salpêtre.

Pour profiter de ce salpêtre, on établit, à Mortagne et à Beaupréau, des moulins à poudre, sous la direction de M. Boisgautier, qui deux mois après fournit à l'armée la poudre dont elle eut besoin.

Après le passage de la Loire et l'envahissement de la Vendée, chaque blessé trouva dans les métairies, et même dans les bois, les moyens de se faire panser et de guérir de ses blessures; il n'eut à supporter que les privations, que le dénûment où l'on était alors de drogues médicinales, rendait nécessaires.

Le lecteur apprendra avec plaisir qu'au milieu des incendies qui ont dévasté chaque village de la Vendée, le bel édifice de Saint-Laurent-sur-Sêvre a été conservé par un vrai miracle de la Providence.

CHAPITRE VI.

Esprit de l'armée vendéenne. — Ses prétentions.

Un même esprit a toujours animé les chefs et les soldats vendéens. Rendre à la religion et à la monarchie leur ancien éclat, tel a été constamment le but de leurs efforts. « *Français*, disaient-ils dans leur proclamation imprimée à Fontenay, *quel affreux vertige a fasciné vos yeux ? Qu'est devenu l'honneur français ? Que vous reste-t-il des monumens consacrés par nos aïeux, de tant de siècles de gloire et d'illustration ? A la place de tant de trophées, nos yeux n'aperçoivent plus sur vos places que des arbres arides, sans verdure, et surmontés du bonnet anarchique, tristes emblèmes de la monarchie dépouillée de son antique splendeur.* »

Il n'y avait parmi les Vendéens ni ambition, ni vanité, ni même de distinction réelle, que celle du mérite reconnu. Gentilshommes, citadins, paysans, tous allaient de pair, mangeaient à la même table, et souvent partageaient les mêmes lits. D'un côté, point de morgue, de hauteur et d'affectation de supério-

rité; de l'autre, point d'insolence, de familiarité affectée, de prétention à l'égalité.

Tous avaient fait le sacrifice de leur vie à leur Dieu et à leur roi; tous sentaient parfaitement qu'ils ne pouvaient, que par un miracle, terrasser la république, et survivre à cette guerre; ils se regardaient comme des voyageurs qui n'avaient plus que quelques jours à rester dans l'hôtellerie de la vie; c'étaient les soldats de Léonidas, qui, en prenant leur dernier repas, se disaient en souriant : *Dînons bien, car nous souperons chez les morts.*

Chacun était sûr de soi et des autres; ainsi point de défiance, point de soupçons injurieux. Les paysans obéissaient sans murmure, les messieurs commandaient de leur mieux; les plus habiles, et non les plus qualifiés, prenaient la direction des grandes affaires. Des princes, des marquis recevaient, sans se croire humiliés, les ordres du voiturier Cathelineau; d'anciens officiers obéissaient au garde-chasse Stofflet, sans y trouver d'inconvenance, sans même y songer. Des batailles presque quotidiennes, des périls sans cesse renaissans, étouffaient toute espèce de prétentions; on eût dit que toutes les passions les plus impérieuses du

cœur humain, étaient devenues muettes à l'aspect d'une mort presque certaine.

On ne s'informait pas même si les officiers étaient nobles, bourgeois ou paysans. Dès qu'ils avaient du mérite, ils étaient sûrs d'être accueillis. Les dames les plus qualifiées les invitaient à leur table, et souvent allaient chercher dans leurs cuisines des braves modestes, qui se croyaient indignes de manger en si belle compagnie. L'intrépide Forestier, l'un des braves d'Israël, a joui de la confiance de tous les chefs, qui le nommèrent colonel de la cavalerie; il a joué un grand rôle dans l'armée, chez les chouans, en Angleterre, près des princes, dans les cours étrangères; personne n'ignorait cependant que c'était le fils d'un cordonnier de Chaudron en Anjou; loin d'en rougir, il s'en faisait honneur, et n'en était que plus honoré. On peut dire que l'égalité régnait dans la Vendée, et l'esclavage dans la république (1).

---

(1) Ceux qui ont obéi successivement, avec tant de lâcheté, à Mirabeau, aux jacobins, à Roberspierre, au directoire, aux consuls, à Bonaparte, étaient-ils autre chose que de vrais esclaves? Les Vendéens n'ont jamais reconnu que *Dieu et le roi*. Chez eux le mérite seul éle-

Jamais guerre civile n'a été entreprise par des motifs plus purs, et avec des prétentions plus modestes. Les premiers généraux ne prétendaient du Roi, qu'ils voulaient remettre sur le trône, qu'un simple régiment; les officiers subalternes ne désiraient que des places de capitaines et de lieutenans; les simples paysans se bornaient à demander :

1°. Que l'on conservât au Bocage et à la partie insurgée de l'Anjou, le nom de *Vendée*; que l'on formât de ce territoire un département, administré par de vrais royalistes;

2°. Que le roi daignât venir les visiter dans leurs cabanes, et recevoir les témoignages de leur respect et de leur amour;

3°. Qu'un corps de Vendéens fût admis dans la garde royale;

4°. Que l'on s'occupât à construire, enfin, des grandes routes et à ouvrir des canaux;

5°. Que l'on élevât, à Châtillon, une colonne

---

vait à la considération. Ni la naissance, ni la grandeur, ni les richesses, ne pouvaient suppléer au courage, à la grandeur d'âme, au dévouement. Tous ne formaient qu'un peuple de frères; ils jouissaient donc en réalité de la liberté et de l'égalité dont les autres n'avaient que les sanglantes images. *Voyez* Pièces justificatives, n°. 2.

en simple grison, surmontée d'une croix fleurdelisée, où seraient inscrits les noms de tous ceux qui sont morts pour la cause de la religion et de la monarchie ; et qu'un service annuel fût célébré dans toutes les paroisses vendéennes, la veille de la St.-Louis, pour le repos de leurs âmes.

Je ne parle au reste, ici, que de la guerre de 1793. Dans celles qui ont suivi cette époque, on a vu sans doute dans les chefs et les soldats le même dévouement; mais les prétentions n'étaient plus les mêmes : le plus mince officier aspirait à des titres; on ne voyait que généraux, que majors, adjudans généraux, colonels, commissaires ordonnateurs, etc., etc. A-t-on montré pour cela plus de courage et plus de zèle? A-t-on bravé la mort avec plus de sang-froid? Les victoires ont-elles été plus fréquentes, les succès plus importans? C'est ce que je laisse à l'histoire à décider.

CHAPITRE VII.

Administration civile et militaire de l'armée vendéenne.

Le lecteur s'imagine peut-être qu'en 1793, la plus grande confusion régnait dans l'intérieur de la Vendée; cependant, aux malheurs près inséparables d'une guerre civile, on peut dire que la tranquillité des habitans ne fut pas troublée. L'ordre régnait au sein du désordre même; aucun vol, aucun pillage, aucun meurtre ne souillèrent le Vendéen dans le commencement de la guerre; on n'eut à gémir que des crimes et des incendies commis par l'ennemi.

Après la prise de Fontenay-le-Comte, on créa un conseil supérieur à Châtillon, chargé de remplir toutes les fonctions judiciaires et administratives.

Telle en fut la composition :

Président, M. l'évêque d'Agra.

Doyen, *vice-président*, M. de la Rochefoucauld.

Procureur du roi, M. Carrière (*de Fontenay*).

Secrétaires, MM. Jagaut et Barré.

Membres, MM. Brin, doyen de Saint-Laurent; Body; Bourasseau de la Renollière; Bernier, curé de Saint-Laud; Lemaignan (*de Thouars*); Désessarts (*de Boëmé*);

Bouthilier des Homelles (*de Mortagne*); Lenoir de Pas-de-Loup; Michelin, avocat; Thomas-de-Saint-Philbert; Dendron; Duplessis, avocat; Paillon, Lyrot, de la Roberie; Coudraie, notaire.

Ce conseil avait sous ses ordres, dans chaque commune insurgée, un comité secondaire, composé d'un président et de quatre assesseurs, tous nommés par le conseil, et choisis parmi les royalistes les plus dévoués.

Ces comités étaient chargés de la transmission des divers ordres dans chaque commune; de tous les détails relatifs à la distribution des vivres et des munitions; du recensement des troupes, et de l'ordre de leur levée et de leur départ. Ils présidaient aussi aux nominations des deux capitaines de paroisses; indiquaient le lieu où l'on devait se rendre, et dirigeaient la route.

Ils étaient aussi chargés de la régie des biens des émigrés, de ceux des réfugiés, et de tous les domaines connus sous le nom de *nationaux*. *Tout ce qu'a la nation*, disaient les Vendéens, *est à nous, puisque tout ce que avons est à elle.*

Les membres des comités faisaient aussi les fonctions de conciliateurs et de juges de paix. Leurs sentences étaient confirmées ou rejetées par le conseil supérieur. On pouvait aussi

les considérer comme des officiers de police.

Les paroisses étaient divisées en deux compagnies militaires. Aussitôt que l'ordre était arrivé pour le départ, une des compagnies se mettait en route, commandée par son capitaine. De retour en ses foyers, elle était remplacée par l'autre. Toutes deux se mettaient en marche lorsque le danger était pressant, ou lorsqu'il était question d'une expédition importante.

Outre ces établissemens, il y avait un conseil militaire suprême, où se décidaient toutes les affaires, à la pluralité des voix. Ce conseil représentait l'autorité souveraine ; on y compta d'abord trente officiers : ce nombre fut ensuite réduit à dix, rétabli à trente après la défaite de Luçon, et fixé à vingt-cinq à Fougères, après le passage de la Loire. Il y eut parfois des rivalités entre le conseil militaire et le conseil supérieur ; mais le premier, ayant la force en main, fit bientôt taire son rival.

CHAPITRE VIII.

Coup d'œil sur les plus fameux généraux des deux partis.

Parmi les généraux républicains, je distinguerai Kléber, Westermann, Hoche, Marceau et Canclaux.

La plupart de ces généraux, placés par la fortune dans les classes moyennes de la société, durent leur avancement, plus encore à leur mérite, qu'au bouleversement qu'entraîna la révolution.

La retraite de Torfou, dirigée par Kléber, est un exploit qu'aucun autre n'a pu effacer. Poursuivi par quarante mille ennemis acharnés à sa ruine, pendant sept lieues, dans des chemins impraticables, il parvint à sauver son armée presque entière. Il est vrai qu'il dut peut-être ce succès, moins à sa sagesse, qu'à la parfaite discipline des plus braves soldats qu'eût alors la république.

La prise de Châtillon, à deux fois différentes, et dans un temps où la Vendée était à l'apogée de sa gloire, suffit pour immortaliser le valeureux Westermann. Plutôt soldat que

capitaine, il dut plus de succès à sa témérité et à son étourderie, qu'à sa prudence et à ses réflexions. C'est le général qui a fait le plus de mal à la Vendée : cette seule assertion suffit à son éloge.

Je peindrai ailleurs le général Hoche, et je me borne à dire ici que la ruse et la trahison furent ses armes favorites. Il a fait sans doute de très-grandes choses; mais sans ses nombreux espions et ses contre-chouans, jamais il n'eût accablé les chefs vendéens et bretons (1).

Marceau et Canclaux étaient dignes de commander des troupes réglées. On peut dire qu'ils ont fait la guerre dans les formes usitées; on ne peut, sans injustice, les mettre au nombre des généraux révolutionnaires. La victoire du Mans a fait la réputation du premier; la défense

(1) Le général Hoche mérita dans le temps le nom de pacificateur de la Vendée. On ignorait alors les moyens qu'il avait employés. Il ne faut point au reste confondre ce militaire avec ces féroces généraux, qui se souillèrent de tant de meurtres dans le Bas-Poitou. Il eut des qualités très-estimables; mais il employa trop les moyens de séduction. On peut dire qu'il fut sincèrement républicain. Il prit de bonne foi la France pour une nouvelle Grèce; il se croyait un *Thémistocle*, lorsqu'il n'était que l'agent d'une faction.

de Nantes, assiégée par une armée victorieuse, met le second au rang de ces capitaines qui ont retardé la chute de la république et le rétablissement de la monarchie.

Les chefs vendéens, d'un autre côté, offrent à l'observateur des hommes non moins étonnans. Avec des paysans presque nus et désarmés, sans solde et sans discipline, ils ont lutté, pendant des années entières, contre la plus formidable république dont l'histoire fasse mention. Soixante-treize mille paysans, sous leurs ordres, se battirent dans plus de quatre-vingts combats, contre quatre cent mille républicains aguerris, vainqueurs d'une partie de l'Europe.

Je peindrai successivement, ailleurs, les plus célèbres de ces capitaines : je ne prétends en donner ici qu'une légère comparaison.

MM. Charrette et Cathelineau commandèrent tous deux de grandes armées. Le premier, plus rusé, plus impérieux, plus redouté, sut se maintenir, dans son pays, contre toutes les forces de la république : nul n'entendit mieux que lui la guerre de chicane, la tactique de la fuite : la trahison seule put l'abattre, et l'on peut dire qu'il ne fut vaincu que lorsque la fraude et la perfidie l'eurent isolé. C'est le Ju-

gurtha de la Vendée (1). Le second, non moins actif, et d'une intrépidité héroïque, obtint ses victoires par des espèces de prodiges. A la tête d'une poignée de paysans, dans le cœur desquels il avait su faire passer son audace, on le vit à Jalais, à Chemillé, à Chollet, prendre ses dispositions avec calme, et voler ensuite à l'ennemi, avec l'abandon d'un inspiré, à qui une lumière supérieure a fait voir une victoire certaine. C'est le Judas Macchabée de la Vendée.

MM. d'Elbée et de Bonchamp joignaient à la valeur la plus brillante des connaissances militaires acquises par d'anciens services. Tous deux étaient excellens pour concevoir un plan d'attaque, et pour deviner l'intention de l'ennemi. Ils avaient au conseil une égale influence. L'un avait de la morgue, de la rudesse dans le commandement, une opiniâtreté qui le rendait sourd aux plus sages remontrances; l'autre, après avoir donné son avis, se rendait sans peine à celui des autres, et employait tous ses moyens pour faire réussir des plans dont il

(1) On ne compare ici M. Charrette à Jugurtha que sous le rapport des talens militaires. Sous celui des vertus civiles et des qualités morales, le preux Vendéen l'emporte de beaucoup sur le fourbe roi de Numidie.

avait prévu l'insuccès. On peut dire que ses brillantes qualités ne furent ternies d'aucun défaut. L'un est l'Agamemnon, et l'autre le Diomède de la Vendée.

MM. de Lescure et de Larochejacquelin (1), émules et amis dans la carrière des armes, unissaient à une valeur héroïque des talens supérieurs. Le premier, doux, pieux, poli, froid et d'un frêle tempérament, ne paraissait pas né pour la guerre. Toujours à la tête des colonnes, il semblait n'y paraître que pour encourager ses soldats : semblable au philosophe Mornai, jamais il ne teignit son épée du sang des ennemis. Dès qu'il n'avait plus d'armes, l'ennemi trouvait en lui un frère; plus de vingt mille prisonniers lui dûrent la vie.

Le second, d'un tempérament vigoureux, l'œil plein de feu, la mine altière, paraissait né pour les combats. Dans une mêlée, au milieu du feu et du carnage, il semblait empor-

---

(1) Je parlerai, dans le cours de cette histoire, de MM. de Marigny, de Royrand, de la Roberie, de Fleuriot, de Talmont, Forestier, Guérin, Renou, de la Ville-de-Baugé, de Beauvolliers, de Beaurepaire, Allard, du Pérat, d'Autichamp, Jolly, du Chaffaut, de Sapinaud et des autres officiers des armées royales.

té par son bouillant courage; il dévorait des yeux l'ennemi qui tombait sous ses coups, et, pour pardonner aux vaincus, il lui fallait le sang-froid que l'on trouve si rarement après la victoire. Le premier, plus instruit dans l'art militaire, était plus propre dans le conseil à préparer un succès; le second valait mieux, dans le moment du choc, pour rassurer les courages ébranlés; on eût dit que par son impétuosité il voulait surprendre la victoire, et l'enlever de vive force. La présence de ces deux illustres amis dans une bataille inspirait aux Vendéens le courage le plus exalté, et la confiance la plus entière. Ce sont le Patrocle et l'Achille de la Vendée.

CHAPITRE IX.

Communications avec les Anglais.

On répétait, en 1793, dans tous les journaux, que la guerre civile avait été excitée par les Anglais, qu'ils avaient fourni aux insurgés de la poudre, des balles, des fusils, des canons. A entendre tous les démagogues, c'était Pitt qui avait allumé cette guerre et qui la fomentait : tous les badauds de la capitale servaient d'écho aux jacobins : c'eût été un crime d'en douter; rien cependant n'était plus faux.

Il est aujourd'hui démontré que les Anglais n'ont été pour rien dans l'insurrection de la Vendée (1). C'est le paysan, accablé de la

(1) Les républicains ont eux-mêmes reconnu cette vérité. Voici ce qu'on lit (page 7) dans le rapport de Richard et Choudieu, qui ne doivent pas ici être suspects. « Il est démontré aujourd'hui que Pitt n'a jamais fait passer le moindre secours aux rebelles de la Vendée : il ne leur a envoyé que des promesses. C'est que les puissans coalisées ne veulent pas le rétablissement de la monarchie française, mais le démembrement et le partage du territoire de la république, etc., etc., etc. »

plus avilissante tyrannie, qui s'est levé seul, et sans autres suggestions que son indignation et son courage : ce sont ses ennemis qui lui ont fourni des fusils, de la poudre et des canons.

Ce ne fut que peu de jours avant la bataille de Chantonnay, le 1er. septembre 1793, dix mois après l'insurrection, que l'on vit arriver dans la Vendée un émissaire du gouvernement anglais. M. de Tinteniac, gentilhomme breton, débarqué sur la côte de Saint-Malo, parvint, à travers des périls sans nombre, au château de la Boulaie, à deux lieues de Châtillon. C'était dans ce château que se tenait l'état major de la grande armée. Il portait dans ses pistolets des dépêches, signées de M. Dundas et du gouverneur de Jersey : il trouva à la Boulaie MM. de Lescure, de Larochejacquelin, Desessarts et l'évêque d'Agra. On lui montra d'abord beaucoup de défiance ; mais on finit par se rendre à sa franchise. S'il eût voulu les tromper, quel avantage eût-il pu retirer d'une pareille démarche ? On décacheta les dépêches ; elles contenaient les plus grands éloges de la valeur vendéenne, et de sa constance plus admirable encore. On faisait aux chefs neuf questions :

1°. Quel est le but de l'insurrection ? veut-on

l'ancienne monarchie ou un gouvernement constitutionnel?

2°. Quel a été l'occasion du soulèvement?

3°. Pourquoi n'avoir pas cherché à communiquer avec les Anglais?

4°. A-t-on quelque relation avec les autres puissances belligérantes?

5°. Combien de lieues carrées embrasse le territoire insurgé?

6°. Quel est le nombre des soldats?

7°. Combien a-t-on de canons? comment se procure-t-on des munitions?

8°. Quels secours demande-t-on?

9°. Où faut-il les débarquer?

Les Anglais étaient dans une si profonde ignorance de ce qui se passait dans la Vendée, qu'ils croyaient ou feignaient de croire que l'insurrection avait eu pour noyau la révolte de trente mille soldats de troupes de ligne commandés par le perruquier Gaston, qu'ils confondaient avec l'ancien gouverneur de Longwy; et que ces troupes étaient à la solde des girondins ou des monarchistes constitutionnels.

On offrait des secours en tout genre, que l'on débarquerait le plus tôt possible au point qui serait indiqué.

Deux motifs firent entrer le conseil en défiance :

1°. Les proclamations de l'armée catholique et royale avaient été imprimées dans plusieurs journaux de Paris ; les chefs s'y étaient assez expliqués sur les motifs et sur le but de cette guerre : était-il croyable que les Anglais n'eussent eu aucune connaissance de ces journaux? s'ils les avaient lus, comme il était probable, pourquoi affectaient-ils une telle ignorance? quel pouvait être la raison secrète d'une pareille dissimulation?

2°. On savait d'avance, et M. de Tinteniac en faisait l'aveu, que les Anglais refusaient de laisser passer de Jersey à la côte de France, les émigrés qui s'y présentaient en grand nombre, dans l'intention d'aller rejoindre les Vendéens. Comment des hommes, qui offraient des secours avec tant de bienveillance, refusaient-ils de laisser passer les braves qui venaient partager les dangers de leurs frères?

On répondit aux Anglais avec politesse, mais avec réserve : on demanda surtout des munitions, et un corps d'émigrés commandés par un prince du sang. On proposa pour le point de débarquement les Sables ou Saint-Gilles, avec promesse de le soutenir avec cinquante

mille hommes. On répondit textuellement aux questions du ministère anglais, et l'on écrivit au Roi de France une lettre remplie de témoignages d'amour et de fidélité. M. de Tinteniac partit avec ses dépêches quatre jours après son arrivée. Les Anglais n'envoyèrent ni hommes ni munitions; les émigrés mêmes ne purent avoir la permission de rejoindre l'armée vendéenne, qui fut abandonnée à ses propres forces.

Après le passage de la Loire, au mois de novembre 1793, l'armée royale était à Fougères, lorsqu'on conduisit au conseil deux émigrés arrivés d'Angleterre, et porteurs de dépêches signées de M. Dundas.

On faisait à l'armée à peu près les mêmes questions qu'on lui avait déjà faites : on offrait des secours : une armée était prête à s'embarquer : on ne demandait que la prise de Granville, pour opérer de suite une jonction avec les insurgés. Toutes ces belles promesses inspirèrent d'autant moins de confiance, que l'on savait parfaitement, par la correspondance des émigrés en Angleterre, qu'on les empêchait chaque jour de rejoindre l'armée royale; qu'on ne devait compter que faiblement sur des se-

cours peu certains, et qu'il ne fallait pas se fier aux apparences.

Le conseil néanmoins se décida à attaquer Granville, plutôt pour faire embarquer les bouches inutiles qui affamaient l'armée, que dans l'espoir du secours qu'on lui promettait : on fut repoussé, et toutes les promesses se dissipèrent en fumée : on ne put même pas obtenir quelques canonniers de la marine française dont on avait un pressant besoin.

En 1799, l'armée vendéenne n'obtint pas plus de secours des Anglais. En 1815, l'amiral Hotham se présenta devant le port de Saint-Gilles avec quelques vaisseaux ; on débarqua quelques pièces de canon, des cartouches, des fusils, des sabres, des selles et des vêtemens : tous ces effets avaient été achetés par la France en Angleterre. Cinq cents soldats de la marine anglaise auraient efficacement protégé le débarquement, prévenu la défaite des Mattes, et la mort du brave marquis de Larochejacquelin ; on ne put même obtenir ce faible secours, que l'on eût dû offrir avant même qu'il fût demandé.

Il résulte, de ce que l'on vient de dire, que les victoires des Vendéens ne peuvent en aucune manière être attribuées aux Anglais,

qui ne débarquèrent un détachement d'émigrés à Quiberon qu'après la pacification de la Vendée.

Je dois ajouter que, dans le commencement de la guerre, les armées vendéennes, en-deçà et au-delà de la Sêvre, n'eurent d'abord entre elles aucune communication : ce ne fut qu'après la prise de Saumur que M. de Lescure écrivit à M. Charrette, pour l'engager à attaquer Nantes par le Pont-Rousseau, tandis que la grande armée l'attaquerait de l'autre côté de la Loire : on lui envoya des canons et des caissons, qu'il accepta avec reconnaissance. Cet heureux accord ne fut pas de longue durée.

CHAPITRE X.

Commencement de la campagne de 1792. — Premier soulèvement des Vendéens. — Prise de Châtillon. — Malheureuse journée de Bressuire. — Héroïsme d'un grand nombre de prisonniers vendéens.

Le moment d'écrire l'histoire de la guerre de la Vendée est-il enfin venu? On peut répondre affirmativement à cette question, pour la guerre de 1793 et de 1794, et négativement pour les campagnes postérieures à ces époques.

Peut-on dire aujourd'hui la vérité? sans doute, il y a du danger à la dire toute entière, surtout pour tout ce qui regarde les guerres de 1799 et de 1815; trop de passions fermentent encore; trop d'amours-propres seraient compromis; trop de prétendus grands hommes seraient réduits à leurs rôles d'intrigans; trop de faux braves seraient démasqués; et trop de services pompeusement vantés seraient estimés à leur juste valeur : on verrait trop de lauriers réduits en poussière, si un historien véridique osait aujourd'hui dérouler le tableau de l'inexorable vérité.

Dans de telles circonstances, l'écrivain sage

et modéré doit éviter tout ce qui aurait l'air d'une satire ou d'un libelle, et se borner à donner l'histoire complète des guerres, dont les instigateurs et les principaux acteurs sont morts ou oubliés, et à n'écrire qu'un précis historique de celles dont les héros vivent encore; tel est le plan que nous allons suivre.

J'ai donné ailleurs les causes de la guerre de la Vendée; j'ai peint les habitans du Bocage et du Marais, indignés de la révolution de 1789, qui dégradait leur Roi, leurs prêtres et leurs nobles, et les blessait dans leurs sentimens les plus chers.

Amis de la religion, de l'ordre et des mœurs, ces braves paysans ne voyaient, dans la prétendue régénération, que désordre et qu'anarchie; ils croyaient entendre les gémissemens de la religion éplorée dont on persécutait les ministres, et les derniers soupirs de la France en deuil et couverte des sanglans débris du trône que l'on sapait par les fondemens.

Les murmures d'abord obscurs et sourds n'intimidèrent point les novateurs : ils se bornèrent à envoyer deux missionnaires de la commune de Paris qui parcoururent les communes du Bocage, en cherchant à exalter les esprits des paysans, auxquels ils répétaient que c'était

pour eux que l'on travaillait; qu'ils ne payaient plus de dîmes, de droits de terrage; qu'ils étaient les égaux des seigneurs, et qu'on allait bientôt les défaire des prêtres qui les trompaient. « La religion, disaient-ils, n'est qu'un tissu de fables; il ne faut adorer que la raison, et cette raison ne se trouve que dans les clubs des jacobins ».

Il était temps que ces apôtres du sans-culottisme sortissent de la Vendée : on fut forcé de prendre des précautions, et de doubler leur escorte pour les empêcher d'être assommés. *Vive le roi! vivent nos bons prêtres! vivent nos gentilshommes! à bas les novateurs!* tels furent les cris unanimes des Vendéens, et ces cris partaient du fond du cœur : tout présentait ainsi dans la Vendée le symptôme du plus terrible incendie. On avait voulu mettre dans des paroisses des prêtres constitutionnels; non-seulement aucun paysan ne voulait aller à leur messe, mais encore aucun d'eux ne voulait fournir de feu pour allumer les cierges : le curé et le sacristain étranger qu'il avait amené avec lui, étaient réduits à se cacher, et à se barricader dans le presbytère pour éviter les insultes, et les grêles de pierres jetées par les paysans qui voulaient, disaient-ils, chasser ces sorciers d'intrus.

Si l'autorité voulait prendre des mesures rigoureuses pour arrêter les perturbateurs, ses agens étaient méprisés, menacés, quelquefois battus; il fallait alors dissimuler ou reculer.

On voulut nommer des gardes nationales; les paysans choisirent pour chefs leurs seigneurs. On ordonna de briser dans les églises les bancs seigneuriaux; les gendarmes qui se présentèrent pour exécuter l'ordre furent maltraités : on arrachait publiquement les affiches, les placards qui contenaient des lois (1) ou des arrêtés administratifs. Les membres du district de Châtillon, menacés publiquement, n'osent prendre aucune mesure; l'audace des paysans s'accroît par leur faiblesse; tout annonce une guerre inévitable.

Sur ces entrefaites arrive la fatale journée du 10 août. Le trône est renversé par une poignée de factieux, mais les plus fermes fondemens de ce trône n'étaient plus dans Paris : la monarchie expirante s'était réfugiée dans les Bocages et dans les Marais de la Vendée : des

(1) On cite un mauvais quolibet d'un paysan qui fut surpris crachant sur une loi récemment affichée. — *Que fais-tu là, coquin?* lui dit un administrateur. — *Monsieur, c'est que je n'aime point l'oie.* »

mains généreuses s'armaient pour en conserver les débris. Les jacobins, qui se persuadent que les prêtres seuls sont la cause des troubles, et qui ne peuvent concevoir que des paysans puissent refuser les dépouilles des propriétaires qu'on leur offre si libéralement, prennent des mesures atroces.

On égorge les prêtres à Paris et dans plusieurs autres villes; partout on les traîne en prison comme des scélérats: on ferme et on dépouille les églises; on dévoue tous les prêtres catholiques au poignard de la liberté; quelques-uns sortent du royaume, les autres sont traînés de cachots en cachots, décapités ou fusillés, souvent même sans forme de procès. Pendant que ces horreurs souillaient la capitale et les provinces, la Vendée offrait aux prêtres un refuge assuré: quatre cents hommes armés assistaient aux messes paroissiales, et défendaient leurs prêtres et leurs autels.

Les cruautés des jacobins, la prison du Roi, et les mesures *acerbes* qui avaient suivi le 10 août, avaient porté les passions au plus haut point d'incandescence: il ne fallait plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie. Un mouvement qui eut lieu à Bressuire le 24 août 1792

ne tarda pas à le produire (1). Cette ville avait alors pour maire un ancien poêlier qui avait fait une petite fortune; il se nommait Delouche : c'était un homme de tête, ferme, incapable de plier sous le joug des passions populaires, prompt à prendre un parti, et très-propre à le soutenir jusqu'à la fin. Bressuire comptait au nombre de ses habitans un grand nombre de révolutionnaires, par intérêt plutôt que par système, plus ardens à s'enrichir que zélés pour la liberté. Le maire se refuse à exécuter une mesure de rigueur; on veut l'y contraindre; il fait proclamer la loi martiale; les révolutionnaires ont le dessus; il est chassé de la ville : furieux, il parcourt les campagnes, fait sonner le tocsin; quarante paroisses se soulèvent; il est à la tête de quinze mille paysans mal armés : cette foule a pour chefs MM. Delouche, Baudry, de Feu, Richardin, de Richeteau de la Touche-au-Noir, de Calais, et un maréchal ferrant de Chambroulet.

Le plus capable de ces chefs était encore au-dessous des talens nécessaires pour commander.

(1) Dès le mois de mai 1791, il y avait eu dans le Bas-Poitou quelques insurrections partielles qui avaient été de suite étouffées.

Delouche ne savait pas combattre, mais il eut parfaitement dirigé les insurgés si ses conseils eussent été suivis. Il veut les conduire à Bressuire, qu'il aurait pris sans coup férir, tant la consternation y était devenue générale. M. Baudry opine pour que l'on marche sur Châtillon, évacué la veille par les autorités : son avis l'emporte ; on prend Châtillon, où l'on ne trouve que les papiers du district; en les brûlant, on perd un temps précieux ; les gardes nationales de plus de vingt villes sont à Bressuire, au moment où l'armée insurgée se présente devant ses portes.

Le combat s'engage le 24 août 1792; la plupart des chefs vendéens prennent la fuite (1); le désordre se met dans l'armée, la déroute est complète; cinq cents paysans sont massacrés, et les gardes nationales n'ont perdu que trente hommes. Les vainqueurs abusent de leur victoire, égorgent des blessés, et s'acharnent sur

(1) M. Delouche se réfugia à Nantes où il fut arrêté; on le conduisit ensuite dans les prisons de Niort. M. Baudry se sauva dans une masure ; M. Richardin regagna son village; M. de Feu fut massacré à Bressuire; M. de Richeteau de la Touche-au-Noir et le maréchal Ferrant de Chamboulet furent fusillés à Thouars, après un simulacre de conseil militaire.

des mourans. On vit des soldats porter en triomphe des membres humains attachés à leurs baïonnettes, et conserver jusque dans leurs foyers ces horribles trophées.

Un chef patriote se présente, et fait cesser le carnage. On amène de tous côtés des prisonniers : « Mes enfans, leur dit-il, on vous a trompés, c'est à vos chefs que nous en voulons ; criez *vive la nation*. — Monsieur, personne ne nous a trompés, répond l'un d'eux ; nous ne savons crier que *vive le Roi*. La seule grâce que nous vous demandons, c'est qu'après notre mort vous nous fassiez enterrer, pour que les chiens ne mangent pas nos cadavres. » L'officier insiste ; tous refusent ses offres, à l'exception de cinq jeunes paysans : ils se mettent à genoux et reçoivent la mort ; on les jette ensuite dans une fosse que l'on couvre de terre. « Quels hommes nous avons à combattre ! s'écrie l'officier consterné ; non, la guerre n'est pas finie ! »

Cependant les cinq paysans sauvés sont accueillis dans leurs villages par des huées universelles. « Écoutez nous, disent-ils, nous n'avons point crié *vive la nation ;* nous aurions mieux aimé être fusillés ; nous avons crié *vire la nation ;* tant pis pour eux, s'ils ont mal entendu. »

La prudence exigeait qu'après la bataille on mît une forte garnison à Bressuire; que l'on établît des détachemens dans les principaux cantons insurgés; que l'on donnât une amnistie au peuple, et que l'on tînt dans l'administration une conduite ferme et adroite, mêlée de douceur et de sévérité : rien de tout cela ne se fit. L'armée patriote se hâta de regagner ses foyers et d'aller raconter sa victoire; on ne laissa dans Bressuire qu'une garnison de deux cents hommes.

CHAPITRE XI.

Suite de la campagne de 1792. — Le perruquier Gaston donne le signal d'une insurrection générale. — Combat de Saint-Florent, à l'avantage des insurgés.

Les patriotes commirent une faute grave en abandonnant Bressuire. Les Vendéens, bientôt revenus de leur première stupeur, n'en devinrent que plus décidés à un soulèvement général. Les massacres de septembre, le procès du roi, son assassinat, les nouvelles persécutions contre la religion et ses ministres, rallièrent au parti des royalistes tous ceux qui, moins ardens, avaient d'abord été d'avis de n'opposer aux jacobins que la force d'inertie. Un nouvel outrage les décida à lever l'étendard de l'insurrection.

La levée de trois cent mille hommes, ordonnée par la convention, exécutée paisiblement ailleurs, ne put l'être dans la Vendée. Les paysans détestaient le nouvel ordre de choses, et ne pouvaient concevoir qu'on les appelât à le soutenir : d'ailleurs le Vendéen n'aime point à sortir de son pays; dès qu'il perd son clocher de vue, il languit, s'afflige, et

souvent meurt de chagrin : ses marais et ses bocages sont pour lui le paradis terrestre. Le district de Bressuire veut en vain procéder à la levée ; tous les conscrits se retirent dans les bois ; on veut user de rigueur, on est vivement repoussé : on pousse l'acharnement au point de mettre le feu à quelques villages déserts, sans songer que le sang de trois cent mille Français suffirait à peine pour l'éteindre. Sur ces entrefaites, Challans et quelques cantons voisins se soulèvent : un perruquier, nommé Gaston, se met à la tête de cinquante conjurés, tue un officier républicain, prend ses épaulettes, fait soulever douze paroisses, et marche sur l'île de Bouin, pour s'assurer une communication avec la mer : il est arrêté à Saint-Gervais par deux bataillons républicains : le combat s'engage : Gaston s'avance témérairement sur l'ennemi, et tombe percé de plusieurs balles : sa mort sème l'épouvante dans son parti ; on prend la fuite, tout se disperse, et l'incendie paraît éteint.

Peu de jours après on apprend l'insurrection de la Haute-Vendée.

Le 10 mars 1793 (1), le district de Saint-

---

(1) Il y eut ce même jour des soulèvemens en Breta-

Florent-le-Vieux avait convoqué dans cette ville les jeunes gens des communes voisines, destinés à recruter l'armée et à compléter les trois cent mille hommes demandés; tous s'y rendent, la rage dans le cœur, et décidés à braver l'autorité : les administrateurs veulent en vain se faire entendre, des huées universelles les contraignent au silence; les menaces succèdent aux remontrances; on braque une pièce de canon sur les mutins; le tumulte augmente, le boulet part; quelques jeunes gens sont blessés, les autres se jettent, le bâton à la main, sur les gendarmes et sur les administrateurs. Après un quart d'heure de combat, les jeunes gens sont vainqueurs; ils ramènent la pièce de canon, envahissent le district, en brûlent les papiers, prennent les assignats qu'ils y trouvent, et vont les dépenser au cabaret, en chantant leur triomphe et la défaite des jacobins.

---

gne, dans le Maine, en Normandie, et en Auvergne. Nantes, entourée par dix mille mécontens, courut quelques dangers; la fermeté des généraux républicains, l'hésitation de M. de la Brillais calmèrent bientôt l'orage : tout rentra dans l'ordre, et la levée des trois cent mille hommes reçut son exécution.

CHAPITRE XII.

Campagne de 1793. — Jacques Cathelineau se met à la tête d'une armée insurgée. — Ses exploits à Jalais, à Chemillé, à Chollet, etc. — Massacres à Mâchecout. M. Charrette de la Contrie se met à la tête d'une colonne d'insurgés, etc.

Les mutins étaient rentrés dans leurs foyers; tout était calme, et l'insurrection paraissait assez assoupie : elle n'eût peut-être pas eu de suites si promptes, si la commune du Pin-en-Mauges, l'une de celles qui s'étaient insurgées, n'eût renfermé dans son sein une de ces têtes fortes, de ces âmes ardentes et généreuses que le danger électrise, et dont les orages politiques semblent être l'élément.

Jacques Cathelineau cachait, sous l'habit d'un voiturier, un cœur intrépide, une âme élevée, et toutes les qualités d'un général d'armée et d'un chef de parti.

Dès qu'il eut appris l'événement arrivé à Saint-Florent, il conçut le dessein d'en profiter, de mettre sa patrie à couvert des terribles vengeances qu'il prévoyait, et de se faire un

nom en délivrant la Vendée de la tyrannie des jacobins.

Ni les chances d'une entreprise téméraire, ni la mort infaillible qui le menace, ni la ruine et la désolation de sa famille ne peuvent le retenir : sans armes, sans munitions, sans argent, il ose avec une poignée de paysans entreprendre une guerre avec une puissante république dont les légions innombrables font trembler l'Europe.

Le 14 mars il sort de chez lui, parcourt les campagnes, rassemble deux cents hommes, et lève l'étendard de l'insurrection.

Un détachement de quatre-vingts républicains était posté à Jalais, sur les hauteurs du château; une pièce de six, connue sous le nom du *missionnaire*, semblait les devoir mettre à l'abri d'une attaque. L'intrépide Cathelineau s'avance avec ses deux cents paysans, dont les trois quarts n'étaient armés que de fourches; on met le feu au canon, le boulet part et ne blesse personne; les insurgés, au pas de course, et sans tirer un seul coup de fusil, s'emparent de la hauteur; les républicains sont prisonniers, leurs fusils et la pièce de canon deviennent la proie du vainqueur.

Ce combat n'était que le prélude d'une vic-

toire plus importante : sans donner à ses gens le temps de respirer, Cathelineau les conduisit à Chemillé, défendu par cinq cents patriotes et trois coulevrines.

Ce nouveau général, à la vue de l'ennemi qui fait sur lui plusieurs décharges d'artillerie, dispose sa troupe; et, sans s'amuser à riposter avec le *missionnaire* qu'il a pris à Jalais, il se précipite en courant sur les bleus : ceux-ci, quoique surpris de tant d'audace, résistent avec courage. Les Vendéens avaient les fusils armés de baïonnettes qu'ils venaient de prendre; ils enfoncent l'ennemi après une demi-heure de combat; les patriotes sont mis en fuite, Chemillé est emporté, les trois coulevrines font partie de l'artillerie vendéenne, ainsi que la meilleure partie des fusils.

Dans une guerre civile, la première victoire en vaut dix subséquentes; le peuple, étourdi par les acclamations des vainqueurs, prend d'abord parti sans réfléchir aux suites terribles de sa résolution. Le corps si faible de Cathelineau se compose déjà de plusieurs milliers de soldats; deux chefs le joignirent le lendemain avec deux corps d'armée. Le premier était composé des habitans des paroisses qui environnent Maulevrier; on y comptait deux

mille hommes, commandés par le fameux Stofflet, garde-chasse de M. de Colbert : c'était un Alsacien de quarante ans, qui avait servi longtemps dans un régiment suisse ; il était grand, robuste, courageux, aimé et craint du soldat qui avait la plus haute confiance en lui ; il devint bientôt un des principaux chefs de l'armée. Ce garde-chasse, dur et brutal, ne tardera pas à jouer bientôt le rôle d'un comte de Poitou, juge suprême au civil et au militaire; mais le règne de cet ambitieux sera de peu de durée.

Le deuxième corps était conduit par un jeune villageois, nommé Forêt, du bourg de Chanzeau. Ce jeune homme était sorti de France dans le temps de l'émigration, à la suite d'un gentilhomme; il y était rentré avec des connaissances que l'on n'acquiert pas au village; des gendarmes avaient voulu l'arrêter; il en avait tué un et mis les autres en fuite. Il devint en peu de temps l'un des meilleurs officiers, et l'un des braves de l'armée catholique. Le corps qu'il conduisait n'était que de sept cents hommes; mais tous étaient des soldats déterminés.

Le 15 mars, MM. Cathelineau, Stofflet, et Forêt, marchent sur Chollet, chef-lieu de district, et la plus considérable des villes du Bocage. Sept cents hommes défendaient cette

place, avec une artillerie considérable. Le succès du combat ne fut pas long-temps douteux. Enfoncés dès le premier choc, les républicains prennent la fuite (1); une partie de l'infanterie gagne le château de Boisgrolleau, où elle fait des préparatifs de défense. Quatre pièces de canon restent au pouvoir des vainqueurs, ainsi que plusieurs barils de poudre, et six cents fusils.

Au nombre des pièces de canon, était une superbe pièce de douze, que Louis XIII avait donnée au cardinal de Richelieu. Elle était décorée d'inscriptions et de trophées; ce furent sans doute ces enjolivemens qui frappèrent les Vendéens; ils la nommèrent, je ne sais pourquoi, *Marie-Jeanne*. L'enthousiasme se mêla bientôt à l'admiration; cette pièce fut, pour les paysans du Bocage, ce qu'avaient été pour les Romains les boucliers sacrés de Numa : c'était

---

(1) Au nombre des républicains était le marquis de Beauveau, alors procureur syndic du district. Il avait éprouvé avant la révolution de longs malheurs, qui avaient influé sur ses facultés morales. Il fut tué à Chollet, et sa perte fut pleurée des siens. L'histoire de sa vie, si elle paraît jamais imprimée, sera plus intéressante et plus variée que bien des romans.

à qui l'embrasserait et l'enjoliverait de rubans. « Nous sommes sûrs de vaincre avec *Marie-Jeanne*, » disaient les paysans : aucun d'eux n'eût pu donner le motif de cette ridicule confiance; c'était un effet sans cause, mais qui n'en était pas moins réel.

La prise de Chollet, en donnant de la réputation à l'armée catholique et royale, entraîna le soulèvement de la Vendée entière. La guerre alors changea de face. Jusqu'alors le gouvernement avait paru mépriser cette insurrection de paysans; mais, après cette victoire éclatante, il ne put s'empêcher de reconnaître qu'il avait à étouffer une guerre civile qui pouvait compromettre l'existence de l'état.

Le lendemain, l'infatigable Cathelineau se porta sur Vihiers, qui fut évacué par les républicains. Le temps de pâques approchait; l'armée insurgée se sépara en s'ajournant au lendemain du dimanche de *Quasimodo*.

Les diverses attaques des républicains ne purent rien faire changer à ce plan. Une de leurs colonnes traversa tout le pays insurgé sans trouver la moindre résistance; elle se rendit ensuite à Angers, où elle annonça la fin de l'insurrection. Les jacobins poussèrent des cris de victoire qui ne furent pas de longue durée.

Pendant que tout paraissait paisible dans la Haute-Vendée, l'insurrection étendait ses progrès des bords de la Sèvre à la mer. Le perruquier Gaston avait été tué, mais d'autres chefs, infiniment plus capables de commander, l'avaient remplacé sur plusieurs points. MM. de la Roche-St.-André, de Lyrot, Savin, de Royrand, de la Cathelinière, Couétus, Pajot, d'Abbayes, Vrigneaux, Jolly, avaient chacun un corps d'armée plus ou moins nombreux, et menaçaient Nantes, les Sables, Niort, et toutes les villes limitrophes.

Il n'y avait entre tous ces chefs, ni plan suivi, ni vues communes, ni ensemble. La plupart aspiraient au commandement suprême, et aucun d'eux n'avait assez de puissance, de crédit, ni, peut-être, assez de talens, pour le saisir sans violence, et le conserver sans péril.

Si tant de forces disséminées eussent agi de concert, dans un moment où les républicains n'avaient dans le pays aucune troupe réglée à leur opposer, elles pouvaient décider d'abord la querelle, s'emparer de Nantes, de toute la Bretagne, de la Rochelle, de Rochefort, d'Angers, de Saumur, de Poitiers, et entraîner dans l'insurrection la meilleure partie des dé-

partemens de l'Ouest; mais il eût fallu pour cela un prince du sang, ou un chef accrédité, actif, intelligent, assez puissant pour se faire craindre, assez adroit pour se faire aimer, assez habile pour se faire estimer.

A la place de ce chef unique, la Vendée avait vingt généraux, la plupart sans crédit, quelques-uns sans talens, tous jaloux les uns des autres, plutôt prêts à contrarier leurs rivaux, qu'à favoriser leurs entreprises.

Une pareille conduite ne pouvait mener les généraux vendéens à rien de grand, à rien de décisif; aussi éprouvèrent-ils plus de revers que de succès. M. Jolly veut attaquer les Sables, il est repoussé par une poignée de patriotes qui défendaient cette ville; M. Baudry-d'Asson bat la garde nationale de la Châtaigneraie, mais il ne peut s'emparer de cette place; M. de la Roche-St.-André entre dans Montaigu, mais les ennemis avaient évacué la ville deux jours avant son arrivée.

Les républicains n'avaient pas alors trois mille soldats pour défendre la Vendée inférieure. Quelques gendarmes, quelques gardes nationaux sans énergie et sans discipline, quelques jacobins énergumènes, plus propres à hurler dans les clubs, qu'à se battre corps à

corps avec l'ennemi; tels étaient les faibles moyens de défense que la république avait à sa disposition.

Danton avait assuré très-sérieusement, au club des jacobins, que la France avait dans son sein un million de généraux; cependant on ne savait quels chefs opposer aux insurgés on était réduit à se servir de curés constitutionnels, de médecins, d'ex-représentans, et d'anciens soldats, qui tous ne savaient ni commander, ni se faire obéir.

Il se formait alors dans les environs de Touvois, Paulx et la Garnache, une armée d'insurgés qui devait bientôt éclipser toutes celles de la Vendée inférieure, et se les assujettir.

Le 10 mars, M. de la Roche-St.-André, suivi de MM. Paigné, Bertaut, et des trois la Roberie, se présente avec cette armée aux portes de Mâchecout. La garnison commandée par M. Maupassant, ex-représentant, veut en vain opposer de la résistance. Ce commandant est tué dès les premières décharges; les bleus prennent la fuite; la ville prise d'assaut est en proie aux fureurs d'une troupe de paysans furieux, qui commettent mille atrocités. Un comité royal, présidé par un ancien gabeleur, nommé Souchu, organise des assassinats juridiques,

fait tomber des têtes, égorge des prisonniers. Ils voulaient, disaient ces monstres, venger les meurtres et les exécutions sanglantes dont des milliers de comités et de commissions populaires commençaient à souiller la France.

L'armée victorieuse sort enfin de Mâchecout, et marche sur Pornic, qu'elle emporte presque sans coup férir. Après cette conquête, les Vendéens se livrent à la joie, et s'enivrent de vin et d'eau-de-vie, sans placer aucun corps de garde et sans prendre aucune précaution. Tout à coup paraît une colonne républicaine, commandée par un curé constitutionnel, nommé Abline; les insurgés hors d'état de combattre prennent d'abord la fuite, en laissant sur la place trois cents paysans ivres; le drapeau tricolore flotte de nouveau sur la tour de Pornic.

Une escouade de gendarmerie se trouve sur la route du général vendéen et veut l'arrêter. M. de la Roche-St.-André tue deux gendarmes de sa main, s'ouvre un passage, et parvient à regagner Mâchecout, où il avait laissé une assez forte garnison.

Il trouve dans cette ville tous les esprits prévenus contre lui. On l'accuse de la défaite des siens, on le traite de lâche, on veut le fusiller; quelques amis lui font un rempart de leurs

corps, il fuit, se sauve à l'île de Bouin, et renonce ainsi aux honneurs du commandement : l'armée se porte ensuite tumultueusement au château qu'habitait M. Athanase Charrette de la Contrie, ancien lieutenant de vaisseau; on lui offre le commandement; il refuse; on insiste; il se rend, se met à la tête de l'armée et la ramène à Mâchecout (1).

Les massacres juridiques désolaient toujours cette ville infortunée. M. de Charrette en suspend la rigueur, organise son armée, se crée un état major, s'entoure d'excellens officiers, tels que MM. de la Roberie, d'Argens, du Chaffaut, de la Roche-l'Épinay, etc., etc. Quelques jours après il marche sur Pornic; il le surprend; trois pièces de canon sont le fruit de cette conquête.

Un air martial, un ton ferme, l'art de se faire craindre et obéir, une noble fierté, soutenue par de nouvelles victoires, attirent bientôt au nouveau général une immense réputation, et une autorité presque absolue. Ses égaux frémissent d'indignation en voyant le pouvoir

---

(1) Je raconterai, dans les anecdotes qui seront insérées à la fin de cet ouvrage, la manière dont se fit l'élection de ce général.

leur échapper. En peu de mois, MM. Pajot, d'Abbayes, Prinaud, Savin, Vrignaud, ne sont plus que les lieutenans de l'altier général qu'on vient de choisir, et qu'ils se croyaient en droit de diriger. M. Charrette devient le généralissime des armées de la Vendée inférieure; on traite de jaloux, de rebelles, les anciens chefs qui osent lui disputer le commandement.

Pour résister à tant d'attaques diverses, les jacobins cherchèrent en vain à prendre des mesures. Le gouvernement ordonna au général la Bourdonnaie d'assembler une armée de quarante mille fantassins, et de dix mille cavaliers, avec un parc de quarante pièces de canon.

Le désordre de l'administration était alors porté au point que ce général eut peine à rassembler dix mille hommes de troupes réglées. On commençait à faire peu d'estime des gardes nationales, composées en partie de pères de famille, plus propres alors à faire des motions, qu'à tenir ferme contre l'ennemi. Cependant plusieurs détachemens de ces mêmes gardes se signalèrent plus d'une fois par une fermeté imperturbable. Avec ces dix mille hommes il fallait défendre les côtes de l'Océan depuis la Rochelle jusqu'à l'embou-

chure de la Vilaine, et éteindre le feu de l'insurrection dans les deux parties de la Vendée.

M. de la Bourdonnaie fut obligé de se borner à envoyer à St.-Hermand un corps de quinze cents hommes, commandé par M. de Marcé, ancien officier, et de confier à la garde nationale de Nantes, alors entièrement dévouée au parti dominant, les postes de Mauves, Couéron et Saint-Philbert. Beysser eut le commandement d'un camp volant de quatre mille hommes, destinés à se porter partout où sa présence serait jugée nécessaire.

On n'opposa aux insurgés de la Haute-Vendée que dix mille gardes nationaux et douze cents soldats de ligne, commandés par MM. Gauvilliers et Boisard, dont le quartier général fut établi à Mont-Jean.

Des mesures si mal prises et si insuffisantes, ne pouvaient avoir qu'un mauvais succès. En peu de temps M. de la Bourdonnaie apprit la déroute de ses divers corps d'armée.

M. de Marcé, attaqué à l'improviste au Pont-Charron, par MM. Baudry-d'Asson et de Royrand, veut en vain donner des ordres; ses troupes, auxquelles il était devenu suspect, l'accusent de trahison sans aucun fondement; tout fuit et se disperse : M. de Marcé ne se

sauve que pour porter quelques mois après à Paris sa tête sur un échafaud.

D'un autre côté M. Gauvilliers, battu près de Jalais, se retire sous les murs d'Angers, et voit prendre Chalonnes sans pouvoir le secourir.

Le général Beysser, d'abord plus heureux, surprend l'armée de M. Charrette, la disperse, entre dans Mâchecout, et fait fusiller le barbare Souchu; mais peu de temps après, cerné par plusieurs colonnes vendéennes qui le battent en détail, il est forcé de se retirer près du Pont-Rousseau.

La défaite de M. de Marcé et la retraite des autres divisions républicaines avaient plutôt surpris que consterné les patriotes; les Vendéens ne firent que peu de progrès, et le seul avantage réel qu'ils retirèrent de leurs victoires, fut de rester paisibles possesseurs de leur pays.

CHAPITRE XIII.

Suite de la campagne de 1793. — Premiers exploits de MM. d'Elbée, de Beauchamp et de Larochejacquelin. — Combats des Aubiers, de Vihiers, de Beaupréau.

Nous voici arrivés au printemps de 1793, de cette année que la France notera dans ses annales, comme une époque déplorable et désastreuse.

Le 24 mars, M. Jolly (1) attaque avec trois mille hommes la ville des Sables; il est vivement repoussé.

Le 27 du même mois, il reparaît sous les murs de cette ville, avec trois pièces de canon. Par une suite déplorable de cette jalousie qui régnait entre les chefs vendéens, cette entreprise n'avait point été concertée. Livré à ses seules forces, M. Jolly fait en vain tirer sur la ville des boulets rouges; la garnison fait une

(1) Il ne faut pas confondre ce général avec un brigand qui portait le même nom, et que l'on accusa, en 1794, entre autres crimes, du meurtre des demoiselles Tampon, qui habitaient près la ville des Sables.

sortie, commandée par M. Boulard, ancien officier : les Vendéens, battus, lèvent le siége : Boulard rassemble les débris du corps de M. de Marcé, et forme un camp-volant, qui fut la terreur des insurgés tant qu'il fut sous les ordres de ce brave officier.

Tandis que la jalousie et la rivalité des chefs des armées de la Vendée inférieure, les tenaient dans une espèce d'inaction, les forces de la Haute-Vendée se rassemblaient de toutes parts et faisaient trembler la république. Le 9 avril, l'armée d'Anjou reçoit l'ordre de se rendre à Chollet. En se portant vers cet endroit, les paysans environnent les châteaux de MM. d'Elbée et de Bonchamp, et les pressent de se joindre à l'armée catholique.

M. Gigot d'Elbée avait été autrefois lieutenant dans le régiment dauphin cavalerie. Il avait quarante ans; sa taille était moyenne. C'était un homme brave, modéré, prudent, pieux, estimable, poli, cérémonieux; il avait quelques talens militaires, une fermeté à toute épreuve, une grande raideur dans le caractère, une confiance inaltérable en la Providence : cette dernière qualité lui donna un ridicule aux yeux de certains chefs moins dévots que lui, et jaloux en secret de son influence sur l'armée.

Son dévouement pour son Dieu et pour son Roi ne fut jamais soupçonné un seul instant : on l'accusa d'ambition, mais cette accusation dans la bouche de ses rivaux parut, dans le temps, suspecte à tous les hommes impartiaux; elle paraît aujourd'hui, plus que jamais, dénuée de fondemens. Sa mort fut héroïque comme sa vie. On lui a reproché de la morgue et de l'opiniâtreté.

M. Artus de Bonchamp était âgé de trente-deux ans. Il avait autrefois servi en qualité de major dans le régiment d'Aquitaine, et avait combattu dans l'Inde en 1782, sous les ordres de M. de Suffren. Brave, généreux, intelligent, sans faste et sans ambition, il eut l'art de s'attirer l'estime et l'amitié des chefs et des soldats. On avait la plus grande confiance en ses lumières, dont pourtant on ne se servait pas toujours. Malheureux dans les combats, où il semblait ne paraître que pour y recevoir de graves blessures, on le vit assez rarement dans les armées. La Vendée fit à sa mort une très-grande perte, et son nom s'y conservera éternellement, comme celui d'un brave sans peur et sans reproche.

Jusqu'alors ces deux officiers n'avaient pris aucune part à l'insurrection; ils se firent long-

temps prier; tous deux étaient unis à des femmes fort aimables, dont ils craignaient de compromettre l'existence dans une lutte aussi inégale : ils se rendirent enfin aux instances réitérées des insurgés, et entraînèrent dans leur parti un bon nombre d'officiers de mérite, tels que MM. Martin, Soyer, de Fleuriot et de Scépeaux.

L'armée vendéenne, commandée par Cathelineau, comptait six mille hommes. On sort de Chollet, et l'on marche le 10 avril sur Chemillé; une colonne républicaine ne peut soutenir le combat; elle est écrasée du premier choc, et perd mille hommes.

Cependant le général Berruyer, successeur de M. de La Bourdonnaie, venait d'arriver à Angers; toutes ses forces, réunies dans la Haute-Vendée, se montaient à vingt-cinq mille hommes, dont la moitié était formée de gardes nationales; on y comptait aussi quelques révolutionnaires en bonnet rouge, sortis de Paris, plus propres à piller qu'à combattre, et quelques troupes réglées, redoutables par leur bravoure, mais affaiblies par leur esprit séditieux et par leur indiscipline.

Berruyer eut d'abord quelques succès; mais, en divisant ses forces, il perdit les moyens de

pousser plus loin ses avantages. Le premier corps de son armée fut porté à Bressuire, dont les cantons voisins commençaient à se soulever ouvertement : le général Quétineau y commandait cinq mille républicains. Ce chef ne doit point être confondu avec ces farouches sicaires qui, sous l'habit de général, ont désolé la Vendée et déshonoré leur cause. C'était un soldat parvenu, brave, humain, sensible, et républicain de bonne foi (1); ses talens pour commander étaient nuls; mais tout autre général, avec une armée aussi indisciplinée, n'aurait pu mieux faire.

Le deuxième corps, fort de quatre mille hommes, posté à Doué, était sous le commandement du général Ligonier, vieux soldat parvenu, ainsi nommé, parce que dans une bataille il avait autrefois pris un général ennemi de ce nom.

Le troisième corps, composé de trois mille gardes nationaux, couvrait le Pont-de-Cé; il était commandé par le général Gauvilliers.

Le général Berruyer s'était réservé le principal corps, composé des meilleures troupes,

---

(1) *Voyez* les anecdotes.

et destiné à agir offensivement dans le pays insurgé; son quartier général était à Saint-Lambert.

La victoire de Chemillé était devenue infructueuse pour les Vendéens, soit que les républicains n'eussent point de poudre, soit que le gouvernement eût défendu d'en introduire dans leurs armées au-delà de la provision nécessaire : les vainqueurs se virent donc, faute de poudre, arrêtés dans leur course. D'ailleurs les forces républicaines commençaient à se déployer de tous côtés; et les insurgés ne pouvaient ni attaquer ni se défendre. Contraints de se replier d'abord sur Beaupréau, et ensuite sur Tiffauges, ils se trouvaient dans une position critique, lorsqu'un événement imprévu vint leur rendre l'audace et l'espérance.

Les paysans du Bocage, long-temps effrayés des suites funestes de leur insurrection de l'année précédente, avaient hésité, au commencement de 1793, à prendre les armes. Leur haine pour la république était toujours la même: mais comme le gouvernement usait avec eux des plus grands ménagemens; que l'on n'inquiétait leurs nobles et leurs prêtres que d'une manière sourde, et qu'on ne leur demandait point d'argent, ils se tenaient assez paisibles dans

leurs maisons, en attendant le moment favorable de se déclarer.

Loin de chercher à les faire se soulever, les prêtres et les nobles employaient tout leur crédit pour les empêcher d'éclater. Cette tranquillité, cette soumission apparente firent croire aux patriotes qu'ils pouvaient se relâcher de leur douceur, et faire exécuter au moins une partie des lois oppressives qui pesaient alors sur la France entière.

M. le marquis Salgues de Lescure était alors à son château de Clisson, avec sa famille et une vingtaine de gentilshommes, au nombre desquels étaient MM. Henri de Larochejacquelin et de Marigny. Ce château, situé dans la paroisse de Boémé, n'est qu'à une forte lieue de Bressuire. Tous ces nobles s'y tenaient paisibles, et ne demandaient qu'à être oubliés. On les avait d'abord respectés; mais les égards que l'on avait eus pour eux ne pouvaient être de longue durée. On commença par arrêter quelques nobles que l'on transféra à Niort. Quelques murmures s'élevèrent; mais personne ne se souleva. On fit ensuite, au château de Clisson, des perquisitions outrageantes et souvent réitérées; on y prit des armes et des chevaux.

Cependant les patriotes, enhardis par leurs

succès, font proclamer dans les paroisses l'ordre de se rendre à Bressuire, pour y tirer à la milice, et compléter la levée des trois cent mille hommes. M. Henri de Larochejacquelin était compris dans cette mesure, et désigné d'avance pour partir. Une étincelle électrique ne produit pas une commotion plus prompte : quarante paroisses se soulèvent en même temps. On vient, de la part des insurgés, inviter M. Henri de Larochejacquelin à prendre le commandement : avant d'accepter il veut examiner les ressources *du parti*. Il part de Clisson; M. de Lescure veut le suivre; la crainte d'exposer sa famille à une ruine inévitable le retient. « — *Adieu, mon ami*, lui dit M. de Larochejacquelin, *si tu es mis en prison, je viendrai te délivrer.* »

Le lendemain, MM. de Marigny, de Lescure et toute la famille de ce dernier sont arrêtés et conduits à Bressuire. Un officier municipal, épicier du château de Clisson, offre sa maison pour renfermer les détenus : cette offre acceptée leur sauve la vie, car sans cela ils eussent été massacrés dans la prison.

M. de Larochejacquelin se rend à son château de la Durbelière. Cinq cents paysans vont l'y trouver et l'invitent à se mettre à leur tête;

après de mûres réflexions, il accepte, fait sonner le tocsin, et se trouve bientôt à la tête de dix mille hommes armés de faux, de broches, de fourches et de bâtons; il a peine à trouver dans toute son armée deux cents fusils de chasse, dont la moitié sont hors de service.

Le général Quétineau apprend ce soulèvement le 16 avril, et se porte de suite sur les Aubiers pour faire sa jonction à Doué avec le général Ligonier, qui lui avait donné ordre de le joindre. Ce dernier, au moment où il avait donné cet ordre, ignorait sans doute l'insurrection du Bocage.

M. de Larochejacquelin apprend la marche des bleus; il rassemble son armée, la fait ranger en cercle autour de lui. — *Mes amis*, s'écrie-t-il d'une voix forte, *si mon père était ici, vous auriez confiance en lui; pour moi, je ne suis qu'un jeune homme; mais, si je recule, tuez-moi; si j'avance, suivez-moi; si je meurs, vengez-moi.*

Aussitôt s'élève de toutes parts le cri : *Vive le Roi! vive notre général!* Avant de partir les paysans se mettent à déjeuner. Le général accepte de l'un d'eux un morceau de pain de seigle, et le mange, en affectant une gaieté qu'il ne pouvait avoir; on marche ensuite à

l'ennemi en riant, et sans se douter du succès.

Les bleus occupaient depuis quinze heures le bourg des Aubiers; il y avait parmi eux si peu d'ordre, que les insurgés entrèrent dans le bourg sans que le général en fût informé. Placé dans un jardin avec une douzaine de bons tireurs, à quarante pas de l'ennemi, M. de Larochejacquelin fait pendant une demi-heure un feu de mousqueterie extrêmement meurtrier; tous les coups portaient, et tuaient ou blessaient un ennemi : une énorme haie cachait et couvrait les assaillans. Quétineau arrive au galop, et fait faire à sa troupe un mouvement rétrograde pour la ranger en bataille sur une hauteur. — *Les voyez-vous qui fuient?* s'écrie M. de Larochejacquelin; à l'instant les paysans se précipitent au pas de course sur l'ennemi, en poussant des cris à la manière des sauvages : les échos répètent ces cris, et font croire aux bleus qu'ils sont attaqués par un ennemi formidable; ils prennent aussitôt la fuite en désordre : le général veut en vain les ramener; il fait des reproches piquans à ses soldats; il est lui-même entraîné dans la fuite, et rentre à Bressuire, après avoir eu soixante-dix hommes tués et cinquante blessés. M. de Larochejacquelin s'empara de deux canons et de

deux barils de poudre; trésor précieux, avantage plus réel dans ce moment que la défaite de vingt mille bleus.

Il serait impossible de peindre l'effet que cette victoire produisit dans le Bocage. Le soulèvement y devint général, et des milliers de paysans se disposèrent à rejoindre les vainqueurs.

Au lieu d'attaquer à Bressuire les débris de l'armée républicaine, le général royaliste marche toute la nuit avec trois mille hommes, et se porte sur Maulevrier; il fait part à MM. Cathelineau, d'Elbée, Stofflet et de Bonchamp, de la victoire qu'il vient de remporter, et des munitions qu'il a prises. Le lendemain l'armée d'Anjou se rassemble.

Le 19 avril, les armées combinées se portent en avant de Vihiers. Le général Ligonier, après avoir obtenu quelques avantages de peu de conséquence, marchait sur cette ville avec cinq mille hommes : il avait d'autant plus de confiance, que depuis long-temps les insurgés, dépourvus de munitions, n'osaient plus paraître en corps d'armée. Il découvre bientôt les royalistes qui s'avançaient vers lui : quoique sa suprise lui ait ôté une partie de son sang-froid, il fait ses dispositions pour ranger

son armée en bataille ; les royalistes, sans hésiter un seul instant, font une décharge, et se précipitent sur l'ennemi en courant ; MM. Cathelineau, de Bonchamp, d'Elbée, de Larochejacquelin sont à leur tête. Les patriotes ébranlés reculent en se défendant ; M. Stofflet, avec sa division, les prend à dos ; ils fuient en désordre : mille fusils, trois pièces de canon, trois caissons, cent cinquante prisonniers, deux cents blessés, cinquante-huit ennemis tués, sont le fruit de cette journée. La garnison du château de Boisgrolleau est contrainte le lendemain de se rendre prisonnière : le général Ligonier se retire à Doué avec les débris de son armée.

Le 23 avril les deux armées se trouvent en présence sous les murs de Beaupréau, avec des forces presque égales. On doit rendre justice au général républicain ; il prit les plus sages dispositions, et choisit un poste avantageux où il rangea son armée en demi-cercle ; mais il ignorait la manière de combattre de ses adversaires, qui, marchant disséminés autour des haies, et pointant leurs fusils à l'œil, faisaient un ravage affreux dans les rangs serrés et découverts des républicains. Après une heure de combat les canons des bleus sont pris ; eux-mêmes sont environnés de toutes parts ; l'intré-

pide Cathelineau s'est lancé au milieu de leurs bataillons : il faut fuir, abandonner les canons, les munitions, une partie des fusils, cinq caissons remplis de poudre, et gagner les bords de la Loire après avoir perdu trois mille hommes. Une compagnie de la garde nationale de Luynes, petite ville près de Tours, se distingua dans ce combat où elle périt presque toute entière. On remarqua aussi cinq canonniers d'Eure et Loir, qui, couchés sur leurs pièces, ne voulurent pas les abandonner, et furent faits prisonniers.

Gauvilliers, apprenant le résultat de cette journée, partit dans la nuit, et se retira sous les murs d'Angers.

La victoire de Beaupréau persuada aux insurgés qu'ils étaient invincibles; elle consterna les patriotes, au point que, pendant trois mois, ils n'osèrent reparaître dans la Haute-Vendée.

Sur ces entrefaites quatre cents Marseillais arrivèrent à Bressuire : c'étaient des hommes intraitables, indisciplinés et factieux; ils commencèrent par insulter le général; leur premier exploit fut de se faire amener les prisonniers et les suspects, et de les fusiller sans forme de procès. MM. de Lescure et de Marigny étaient alors détenus avec plusieurs dames dans une maison

particulière ; ainsi que nous l'avons rapporté : ils coururent les plus grands dangers; mais, par une espèce de miracle, les Marseillais ne surent rien de leur détention. Un seul mot les eût livrés à ces furieux, avides de sang et de carnage. Le général Quétineau se comporta en cette occasion avec une modération qui causa depuis sa perte, mais qui fait honneur à ses sentimens.

CHAPITRE XIV.

Prise d'Argenton, de houars, de Fontenay. — Exploits de MM. de Lescure, de Marigny, de Donnissan. — Proclamation. — Combat de la Fougereuse.

Les Vendéens étaient rentrés dans leurs foyers, et s'y livraient paisiblement à leurs travaux, lorsque le 26 avril ils reçurent ordre de se rendre à Chollet. MM. Cathelineau, d'Elbée, de Bonchamp, Stofflet, Forêt, de Fleuriot, de Scépeaux, etc., etc., s'y rendent avec leurs divisions : on fait le recensement général de l'armée; on trouve vingt-deux mille fantassins, dont treize mille armés de fusils de munition, et sept cent cinquante cavaliers. On se met en marche le 28, avec six pièces de canon attelées, si peu fournies de munitions, que les canonniers n'avaient que trois gargousses par chaque pièce : au nombre de ces canons était la la fameuse *Marie-Jeanne*.

Le 29, M. de Larochejacquelin se réunit à la grande armée avec un corps de cinq mille hommes : on tient conseil; on se décide à attaquer Argenton-le-Château. Cette ville était défendue par huit cents gardes nationaux, qui,

croyant n'avoir à combattre qu'une douzaine de paroisses, eurent la témérité d'attendre l'ennemi.

Le 1er. du mois de mai, l'armée catholique et royale environne Argenton. Les patriotes, surpris à la vue d'une armée formidable, n'avaient d'autre parti à prendre que de capituler : au lieu de parlementer, ils font une décharge, et cherchent à opérer leur retraite : la plupart de ces malheureux sont fusillés; quelques-uns couverts de blessures parviennent à se rendre à Thouars; un assez bon nombre dut la vie à l'humanité des chefs royalistes. Les vainqueurs trouvèrent dans Argenton de la poudre en assez grande quantité; ce fut le plus beau fruit de leur conquête. Chaque canon se trouva avoir alors douze coups à tirer, chaque soldat eut vingt-cinq cartouches.

Le général Quétineau, en apprenant la prise d'Argenton, fut consterné. La plus grande frayeur s'empara de son armée, et la terreur fut portée au point qu'on ne put engager la cavalerie à faire une reconnaissance à une demi-lieue de la ville. Ce général avec cinq mille hommes découragés ne crut pas devoir attendre les vainqueurs dans une ville ouverte et sans défense. Les Marseillais, si fiers et si braves

avant le danger, crièrent d'abord à la trahison; une partie d'entre eux déserta dans la nuit, et se retira; jamais, depuis, ces déserteurs n'ont reparu dans la Vendée.

A trois heures du matin, le 2 mai, on évacua la ville en désordre; les drapeaux furent presque tous abandonnés. La confusion fut portée au point, que l'on avait d'abord oublié la caisse militaire, et qu'il fallut envoyer un détachement pour l'aller chercher. La plus grande partie des habitans de Bressuire suivirent les bleus; cette ville comptait dans son sein un grand nombre de révolutionnaires.

Au lieu de prendre la route de Bressuire à Thouars, on passa par le bourg de Fage-l'Abesse; la frayeur était devenue si grande, que cinquante Vendéens armés auraient mis toute l'armée en pleine déroute. Ce désordre au reste fut très-avantageux à MM. de Lescure et de Marigny, que l'on oublia à Bressuire, et qui le lendemain se joignirent aux insurgés. On assure que le général Quétineau, en passant sous les fenêtres de la maison où ils étaient détenus, leva plusieurs fois la tête, et que, s'il parut oublier ses prisonniers, ce fut dans la crainte de les voir massacrer sur l'heure par les

inexorables Marseillais. L'armée vaincue arriva à Thouars à dix heures du matin.

Le 3 mai, l'armée vendéenne entra dans Bressuire; elle y trouva des officiers du plus grand mérite qui se joignirent à elle, et qui lui furent de la plus grande utilité. Le premier et le plus considérable était M. de Salgues, marquis de Lescure, fils d'un ancien colonel mort en 1784 avec huit cent mille francs de dettes. Sorti de l'école militaire à seize ans, il entra de bonne heure au service, et le quitta au moment de la révolution, avec le grade de capitaine dans le régiment Royal-Piémont, cavalerie. C'était un homme instruit, plein de piété et d'honneur, brave sans ostentation, calme au milieu des plus sanglantes mêlées. Sa prudence égalait son sang-froid; nul ne savait mieux animer le soldat au moment de la bataille; il en était chéri et respecté. Libéral, bienfaisant, charitable, humain, d'une humeur toujours égale, il était l'exemple de l'armée, dont les chefs même avaient pour lui un sentiment de vénération. Les bleus désarmés trouvaient en lui un frère, un défenseur; il a sauvé la vie à plus de vingt mille prisonniers. Né avec des passions fort vives, il avait su les dompter par le secours de la religion. Au milieu de la corruption géné-

rale, il avait su conserver des mœurs pures et irréprochables. Ses manières étaient antiques, sa toilette négligée; il paraissait au premier coup d'œil gauche et timide. L'étude était son unique passion; et, quoique très-savant, il semblait s'attacher à cacher ce qu'il savait, comme s'il eût été honteux de son propre mérite.

Ce général communiait tous les quinze jours; il porta toujours sur la peau un cilice qu'on ne découvrit qu'en lui donnant la sépulture. Un pareil homme doit paraître bien ridicule à nos jeunes philosophes, qui, sans jamais avoir étudié, plaisantent avec tant de grâces sur les dévots, et insultent avec tant d'enjouement à la religion de leurs pères.

Ses connaissances militaires, fruit d'une longue étude, lui donnèrent bientôt dans le conseil une prépondérance marquée; et, s'il ne fut pas élevé au commandement suprême, son extrême modestie fut la seule cause qui l'en éloigna. Il parut à Bressuire avec un cortége digne de lui : quatre mille hommes, pleins de zèle, mais sans armes. Les paysans étaient surtout charmés de sa dévotion qui n'était point feinte, mais très-réelle ; nul n'était en effet plus digne de commander une armée catholique, et de diriger les vengeurs du trône et de l'autel.

Le second était M. le marquis de Donnissan, gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, aujourd'hui, S. M. Louis XVIII. Il avait épousé la fille de M. le duc de Civrac, dame d'atours de madame Victoire; cette dame, qui l'avait suivi dans la Vendée, y fut pendant toute la guerre aussi respectée par ses vertus, que chérie par ses bienfaits. M. de Donnissan était originaire du Médoc. Il avait autrefois fait la guerre en Allemagne; avant la révolution, il était parvenu au grade de maréchal-de-camp. Sage, prudent, brave, éclairé, humain, sans ambition, plein d'honneur et de modestie, il ne tarda pas à s'acquérir l'estime universelle, et à tenir un des premiers rangs dans le conseil. Il était beau-père de M. de Lescure.

Le troisième était M. Bernard de Marigny, ancien officier de marine, chevalier de Saint-Louis, âgé de quarante-deux ans. C'était un homme d'une grande taille, plein de courage et d'esprit, très-vif, très-irascible, cruel dans ses accès de colère, impitoyable envers les prisonniers, quoique d'un caractère assez doux dans le commerce de la société. Ses connaissances furent souvent utiles à l'armée, qu'il troubla néanmoins quelquefois par ses emportemens.

Parent et ami de M. de Lescure, il était venu, en 1792, chercher un asile au château de Clisson.

Le quatrième était l'abbé Desessarts, voisin de M. de Lescure. Ce jeune homme n'était point encore dans les ordres; on lui avait néanmoins demandé le serment qu'il avait refusé. Enrôlé par force dans un bataillon, il trouva moyen de rejoindre les insurgés auxquels il rendit les plus grands services. Ce jeune abbé devint en peu de temps l'un des meilleurs officiers de l'armée. Ses talens ne lui furent pas moins utiles. Ce fut lui qui rédigea la fameuse proclamation datée de Fontenay, qui fut imprimée et répandue dans toute l'Europe. On l'appelait l'esprit de l'armée.

Le cinquième était M. Forestier, fils d'un cordonnier de la paroisse de Chaudron. Il n'avait que dix-sept ans; sa figure était jolie, sa valeur brillante, son activité au-dessus de tout éloge. Élève de M. Dommaigné, l'un des chefs les plus renommés de l'armée d'Anjou, il parvint au grade de commandant en second de la cavalerie.

Le sixième était M. le chevalier de Beauvolliers, âgé de dix-huit ans; enrôlé par force dans les gendarmes à Loudun, il avait été en-

voyé à Bressuire, où il rejoignit sans peine l'armée vendéenne. M. de Lescure le choisit pour son aide de camp; il ne pouvait faire un meilleur choix.

Outre ces officiers on comptait aussi dans l'armée un grand nombre de braves, tels que MM. de Boisy, Duhoux-d'Hauterive, chevalier de Saint-Louis; Tonnelay, Guignard, Odaly, Villeneuve-du-Cazeau, de Laugrenière, le chevalier Duhoux, les frères Cadi, Soyer, Bourasseau, les frères Texier, de Courlé; les frères du général Cathelineau, l'Oiseau, etc.

Le 4 mai on se met en marche pour aller attaquer Thouars. Il n'est point de ville dans le Poitou, dont la position soit plus forte. Bâtie sur une colline, elle n'est dominée par aucune élévation. Elle est presque entourée par le Thoué, rivière bourbeuse, large et profonde. qui la défend au midi et à l'occident.

D'anciennes fortifications et une épaisse muraille, bâtie dans le quatorzième siècle, en font une place à l'abri d'un coup de main (1).

(1) Nous lisons dans Nicole Gilles, que Pepin, dans la guerre qu'il eut contre le duc d'Aquitaine, choisit pour sa place d'armes, Thouars, alors appelée *Thédoac*. Elle

Pour défendre cette ville, le général Quétineau avait cinq mille hommes de troupes réglées, et mille gardes nationaux de Poitiers, d'Airvaut et de quelques autres villes plus éloignées. Il ne manquait ni de vivres, ni de munitions; mais il avait affaire à des soldats découragés et sans discipline.

Comme la ville ne pouvait être sérieusement attaquée que par le pont de Vérine et le Gué-aux-Riches, deux postes également situés sur la rivière du Thoué, il avait garni ces endroits de deux mille cinq cents hommes, choisis parmi ses meilleurs soldats; mille hommes étaient restés dans la ville; le reste formait un camp-volant sous les ordres du général, destiné à se porter partout où le danger serait le plus imminent.

Le 5 mai, à six heures du matin, l'armée vendéenne parut sous les murs de Thouars. Les insurgés attaquèrent par quatre cotés,

---

soutint contre le connétable du Guesclin, en 1372, un siége d'un an. Elle ne se rendit que par composition; le vieux roi Édouard III, qui avait appris avec indifférence la prise de Niort et de Poitiers, se mit en mer avec quatre-vingts vaisseaux, aussitôt qu'il crut pouvoir conserver la ville de Thouars, et sauver la clef du Poitou.

mais deux attaques étaient simulées. MM. de Donnissan et Marigny se placèrent devant le Pont-Neuf, avec deux mille hommes. MM. Cathelineau, d'Elbée et Stofflet, se portèrent au faubourg St.-Jacques, d'où ils firent sur la ville plusieurs décharges de canon, plus vives que meurtrières. MM. de Lescure et de Larochejacquelin furent chargés d'enlever le pont de Vérine, avec dix mille hommes; c'était l'attaque la plus périlleuse. M. de Bonchamp avec sa division et toute la cavalerie, attaqua le Gué-aux-Riches, et essuya la plus vive résistance.

Ces attaques avaient été dirigées sur plusieurs points, pour inquiéter le général républicain, et l'engager à de fausses démarches; mais il ne se troubla pas, et ne changea rien à la distribution de ses forces. Deux bataillons de ligne, ceux du Var et de la Nièvre défendaient le pont de Vérine, avec trois pièces de canon. Ce poste était barricadé avec des charrettes chargées de terre et de fumier.

Depuis six heures du matin jusqu'à midi une vive canonnade s'engagea sur ce point. Les Vendéens manquent de poudre; M. de Larochejacquelin part pour en aller chercher. M. de Lescure, resté seul pour commander, s'élance

tout à coup l'épée à la main sur le pont, les paysans n'osent l'y suivre; il essuie plusieurs décharges sans être blessé. Au même instant arrivent au galop MM. de Larochejacquelin et Forêt; les Vendéens se précipitent sur leurs pas, le pont est forcé et le village emporté à la baïonnette; les bleus se retirent en désordre sur Thouars.

D'un autre côté M. de Bonchamp attaquait le Gué-aux-Riches défendu par les gardes nationales de Poitiers et d'Airvaut. De tous les divers corps républicains, ce furent ceux qui déployèrent le plus de valeur et de fermeté. Ils ignoraient la prise du poste de Vérine et combattirent en désespérés; la cavalerie de M. de Bonchamp passe à la nage, et les attaque de front, tandis que M. Forêt, accouru de Vérine avec deux mille hommes, les prend en flanc : la plupart de ces braves sont taillés en pièces.

Cependant le général Quétineau s'avance avec son camp-volant, et recueille les débris de ses détachemens. Les vainqueurs de Vérine se présentent, un combat s'engage. Après une demi-heure de résistance, les bleus consternés entraînent le général dans la ville, dont on ferme les portes. Quétineau perdit la tête en ce

moment; au lieu d'effectuer sa retraite sur Loudun, et de sauver son armée, son artillerie et ses munitions, il prit le parti de défendre la ville, de faire occuper les remparts, et de soutenir un siége.

Les Vendéens se placent autour des murs; ils sont écartés à coups de fusil; on amène le canon, et l'on fait une légère brèche à la muraille. M. de Larochejacquelin, monté sur les épaules de M. Texier de Courlé, monte à l'assaut; une balle brise son fusil entre ses mains, il reste sur la muraille, exposé à toutes les atteintes (1).

Cependant MM. de Donnissan et Marigny viennent de briser, à coups de canon, la porte du Pont-Neuf; les ouvriers qui travaillaient à couper ce pont, prennent la fuite avec les soldats chargés de le défendre; la ville est emportée.

Sur ces entrefaites, le juge de paix de Thouars, M. Redon-Puy-Jourdain, d'accord avec les administrateurs du district, voyant que le général ne prend aucune mesure, se porte avec un détachement vers la division ennemie qui arrivait par la porte de Paris, fait ouvrir

---

(1) *Voyez* les Anecdotes.

cette porte, rencontre M. d'Elbée, lui présente un drapeau blanc, et signe de suite, au nom du général et des administrateurs, une capitulation par laquelle toute l'armée se rend prisonnière.

Entrés dans la ville, les Vendéens s'étonnent de rencontrer leurs camarades déjà maîtres de la place. Néanmoins la capitulation est respectée. On fait sortir du château les nobles et les suspects qui y étaient détenus; on y renferme tout ce qui porte l'habit bleu. On n'entend dans toute la ville que les cris de *vive le Roi*, répétés par les patriotes même les plus exaltés. On court aux églises, les paysans tombent à genoux et récitent leur chapelet. On sonne ensuite toutes les cloches, on brûle les papiers du district, l'arbre de la liberté, les écharpes tricolores, les habits bleus; mais toutes les propriétés sont respectées. Dans une ville prise d'assaut, aucun désordre ne fut commis, aucune femme ne fut insultée (1), on ne fit excès

(1) Dans tout le cours de la guerre, au moment même des pillages permis par les généraux, on n'a jamais entendu dire qu'aucune femme ait jamais été insultée par un Vendéen. Dans une ville de Normandie, un Allemand se permettait quelques libertés avec une femme; un paysan l'arrêta d'abord en le couchant en joue. « Retire-

que de vin et de fleurs, que les paysans prirent partout pour s'en faire des bouquets. La superbe orangerie du château fut respectée; ce furent les bleus, qui, peu de temps après, la mirent en fagots. Quelques prêtres turbulens et constitutionnels furent conduits à Châtillon, où on leur donna la ville pour prison. Les chefs se logèrent dans la même maison qu'occupait le général Quétineau; M. de Bonchamp occupa la même chambre. On voulut engager ce fier républicain à servir le Roi, il n'y voulut jamais consentir; il garda même sa cocarde tricolore, malgré les incartades du brutal Stoflet. Tant de fidélité n'aboutit qu'à le conduire à l'échafaud.

La victoire que l'armée vendéenne venait de remporter sous les murs de Thouars lui avait donné une réputation immense, une artillerie nombreuse, six mille fusils, douze caissons, des munitions de tout genre, de nouveaux chefs, et une ardeur qui semblait présager les conquêtes les plus importantes. Jusqu'alors elle n'avait offert dans son organisation intérieure que désordre et que confusion. En

---

toi, lui dit-il dans son patois : *ce que tu fais là ne convient point.*

effet, cette armée ne présentait à l'observateur d'autre coup d'œil que celui d'une troupe confuse de rebelles, qui se battaient moins dans l'espoir de rétablir le trône et l'autel que dans celui de retarder leur supplice, qu'une défaite eût rendue inévitable.

La prise de Thouars et de six mille républicains agrandit les vues de l'armée vendéenne; dès lors elle se crut appelée à lutter corps à corps contre le colosse de la république, et à purger la France de sa lèpre révolutionnaire.

Outre la réputation, l'artillerie, les munitions, l'armée vendéenne acquit à Thouars d'excellens officiers, tels que MM. Daniaud du Pérat, parvenu par son mérite au grade de général du quatrième corps de l'armée royale; Piet de Beaurepaire, de Thouars; Herbaud, abbé qui n'était pas encore dans les ordres; le Maignan, de Thouars, vieillard brave et éclairé, aussi propre pour un jour de combat que pour le conseil; Renou, de Loudun, surnommé depuis *Bras-de-Fer;* Beauvolliers l'aîné, aujourd'hui maréchal de camp, qui s'est distingué dans les trois guerres de la Vendée; de la Marsonnière, de Loudun; de Sanglier, de la même ville; de Moudiou, de Chassigny, jeune enfant échappé de son collége, pour se ranger

sous le drapeau blanc; de Laugerie, de Loudun, plus jeune encore, et non moins dévoué à la cause royale; Orrédigueur, de Thouars, l'un des meilleurs tireurs de l'armée; de la Ville-de-Baugé, de Thouars, qui ne tarda pas à parvenir aux premiers emplois par son courage et son sang-froid; de la Ville-de-Rigny, qui emmena avec lui son fils âgé de douze ans, et qui périt glorieusement au-delà de la Loire; Desvanes, de Thouars; Poüet, de Saint-Varent, qui fut depuis sous-aide major de Stoflet; etc., etc., etc.

Ce fut aussi dans cette ville que l'armée trouva sous l'habit bleu M. Guyot de Folleville, prétendu évêque d'Agra. Il paraît que les chefs, comme les soldats, se laissèrent trop imprudemment aller à la joie d'avoir avec eux un évêque, et qu'ils furent tous également trompés (1). Une acquisition plus importante pour l'armée fut celle de MM. Jagaut et Pierre, l'aîné: celui-ci, ancien bénédictin, devint bientôt secrétaire du conseil supérieur à Châtillon, et ne tarda pas à s'acquérir l'estime et la confiance des généraux.

Deux jours après la prise de Thouars, les

---

(1) *Voyez* les Anecdotes.

chefs tinrent conseil. On s'y occupa d'abord de la division du *pays conquis ;* on appelait de ce nom celui d'où l'on avait chassé les républicains. M. de Lescure fut chargé de la division de Bressuire ; M. Cathelineau, de celle de Saint-Florent ; M. de Bonchamp, de celle des bords de la Loire ; M. de Laugrenière, de celle d'Argenton-le-Château et de Thouars ; M. d'Elbée, de celle de Chollet et de Chemillé ; M. Stoflet, de celle de Vihiers et de Maulevrier : on donna à M. de Larochejacquelin la division de Châtillon et des Aubiers. Je peindrai ici ce général.

M. Henri du Verger, marquis de Laroche-Jacquelin, était sorti d'une ancienne famille du Bocage, qui toute entière avait émigré avec les princes. Lui seul était resté à Paris, auprès du Roi, dans la garde duquel il était officier.

Après le massacre du 10 août 1792, il était parvenu à sortir de Paris, et à se rendre à son château de la Durbellière, situé dans la paroisse de Saint-Aubin de Baubigné, près la ville de Châtillon.

C'était un jeune homme de vingt ans, peu maniéré, plus propre à agir qu'à parler (1) ;

(1) Dès qu'une pensée profonde absorbait l'esprit et

actif, intrépide, accoutumé à supporter le froid et toutes les intempéries de l'air. Ses yeux tenaient de la vivacité de l'aigle ; sa taille était libre et dégagée, ses cheveux étaient blonds. Adroit dans tous les exercices du corps, il était excellent écuyer. Les paysans se plaisaient à lui voir ramasser une pièce de monnaie à terre sans qu'il descendît de cheval. Timide dans le conseil, il donnait son avis sans jamais chercher à le soutenir. Au moment d'une mêlée, il se lançait en téméraire au milieu des plus épais bataillons, et semblait vouloir arracher la victoire plutôt que la disputer. Sa témérité a eu souvent les plus heureux effets. Les paysans, qui l'adoraient, se précipitaient sur ses traces, et obtenaient un plein succès, au moment qu'ils ne songeaient qu'à le dégager. M. de Laroche-

l'attention de M. Henri, il était très-difficile de le tirer de sa rêverie.

Après la prise de Saumur, on le trouva le lendemain dans une église remplie de caissons, de canons, de fusils, d'habits, de munitions, etc., etc., etc. Depuis deux heures il contemplait, sans mot dire, toutes ces dépouilles arrachées la veille aux ennemis. Un de ses amis le prend par le bras, après lui avoir fait plusieurs questions auxquelles il n'avait pas répondu. « — Que faites-vous là, Henri ? — Je suis étonné de nos succès. »

jacquelin a rendu les plus grands services à la cause royale. De tous les capitaines nobles qui ont brillé dans cette guerre, c'est celui dont le caractère chevaleresque a été le plus remarqué, et la valeur la plus héroïque.

Après avoir désigné dans le conseil les chefs de division, on voulut entrer dans les détails de l'administration civile et militaire; mais un des chefs observa qu'il était possible de ne faire qu'un même corps de toutes les armées vendéennes, et qu'avant de prendre un parti décisif, il fallait consulter les chefs de la Vendée-Inférieure : son avis fut adopté, et tout projet d'organisation fut ajourné.

Un autre membre proposa la conquête de Poitiers, de Mirebeau, de Loudun, en assurant que les habitans de ces villes étaient disposés à se joindre au parti du roi. Le conseil ne crut pas devoir courir des chances si hasardeuses. On voulut néanmoins envoyer un détachement à Loudun. Cette ville ne fit aucune résistance; mais personne ne se déclara pour la cause royale; on pilla trois caisses, on brûla l'arbre de la liberté : tel fut le stérile avantage de cette expédition.

Pendant que les armées de la Haute-Vendée se couvraient de gloire, celles de l'autre partie,

affaiblies par leur division et leur peu de concert, se bornaient à défendre leur territoire. L'armée de M. Charrette venait cependant de prendre l'île de Noirmoutiers; M. Jolly menaçait les Sables; MM. Baudry d'Asson, de Royrand, Vrignaux, avaient formé le projet de bloquer Fontenay et d'en chasser les bleus; mais, trop faibles pour se soutenir contre des forces supérieures, ils n'avaient pas même pu sauver la ville de la Châtaigneraie, que les républicains venaient d'occuper avec un corps de quatre mille hommes. Les divisions du Loroux et de la Cathelinière avaient battu la garde nationale de Nantes, et bloquaient cette place du côté du pont Rousseau. Il est difficile d'exprimer la terreur qui s'était emparée des Nantais.

« Frères et amis, écrivaient les administrateurs du département à ceux de la Bretagne et de l'Anjou, à notre secours! notre département est en feu. Une insurrection générale vient de se manifester; partout on sonne le tocsin; partout on pille, on assassine, on brûle; partout les patriotes, en petit nombre, tombent victimes de la fureur et du fanatisme des révoltés... Avez-vous des forces à nous prêter, des moyens de défense à nous fournir? avez-vous des sol-

dats, des hommes et du fer? envoyez-les-nous : jamais on n'en eut plus besoin. »

Malgré les exagérations des Nantais, les armées vendéennes de cette partie n'étaient rien moins que formidables, lorsque, pressés par des courriers de M. de Royrand, les vainqueurs se mirent en marche le 10 mai, et se portèrent sur Parthenay, qui ouvrit ses portes sans faire la moindre résistance. L'armée, affaiblie par des désertions, n'avait pas plus de huit mille hommes, lorsqu'elle se présenta devant la Châtaigneraie : le chevalier de Marsanges, avec cinq dragons, était venu la veille joindre l'armée vendéenne. Les paysans se défiaient, non-seulement de ces nouveaux venus, mais encore des officiers qui avaient joint l'armée à Thouars. Pour les éprouver, on les mit tous à la tête des colonnes. Ils s'y signalèrent par une intrépidité rare et un sang-froid admirable. MM. du Pérat, de Moudiou, de Beauvolliers, y furent blessés ; M. de Baugé soutint, avec deux cents paysans, le feu de six cents bleus, et conserva son poste. Après deux heures de combat, la Châtaigneraie fut emportée, et les républicains se retirèrent en désordre sur Fontenay. Après la victoire, il fut presque impossible de retenir les paysans, qui voulaient retourner dans leurs foyers. Les

chefs, avec l'artillerie, auraient dû prendre la même direction; mais, renforcés par les divisions de MM. de Royrand et de Baudry, ils se crurent trop avancés pour reculer.

Le 16 mai, ils marchent sur Fontenay, et font leurs dispositions pour le combat. MM. de Lescure et de Larochejacquelin sont à l'aile gauche avec deux pièces de canon; M. d'Elbée commande la droite; il a trois pièces de canon: au nombre de ces pièces, était la fameuse *Marie-Jeanne*. M. Baudry d'Asson se place au centre, avec sa division et celle de M. de Royrand. Les républicains étaient commandés par le général Chalbos.

Le combat s'engage. MM. de Lescure et de Larochejacquelin, après un feu de mousqueterie d'une heure, s'élancent rapidement sur l'ennemi, l'enfoncent, le mettent en fuite, et sont déjà dans les faubourgs de la ville. Les soldats du centre, trop exposés au feu des canons, font alors un mouvement rétrograde; les chasseurs de la Gironde, qui leur étaient opposés, profitent de ce moment de désordre pour les charger à la baïonnette; le général Chalbos fond en même temps sur eux à la tête de sa cavalerie; ils prennent la fuite et abandonnent leurs canons. M. d'Elbée accourt, de l'aile

gauche, avec son état major, pour rallier les fuyards; il reçoit une balle qui lui perce la cuisse; ses officiers ne songent qu'à le retirer du combat : l'aile gauche, privée de son général, s'ébranle; M. de la Marsonnière veut sauver l'artillerie, il est fait prisonnier avec deux cents paysans : MM. de Larochejacquelin et de Lescure apprennent la défaite; trop avancés, ils ont mille peines pour effectuer leur retraite; leurs soldats effrayés prennent la fuite; ils parviennent cependant à sauver leurs canons.

La défaite de Fontenay avait abattu le courage des Vendéens : ils n'avaient plus de poudre; ils avaient perdu presque tous leurs canons; la prise de *Marie-Jeanne* leur avait été surtout sensible : la douleur fut universelle dans toute la Haute-Vendée quand on apprit cette perte : les chefs eurent l'adresse d'en profiter, en leur représentant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, qu'il fallait sur-le-champ retourner à Fontenay, et que l'on reprendrait *Marie-Jeanne* qui y était déposée. Les prêtres exhortent les paysans à s'armer et à suivre leurs généraux, avec une ferme persuasion que Dieu leur accordera la victoire sur des perfides souillés du sang de leur roi, et enrichis des ruines

du sanctuaire. Quinze mille hommes sont bientôt en marche pour Fontenay; M. de Bonchamp, avec sa division, fait partie de cette armée, ainsi que les corps commandés par MM. Baudry et de Royrand. L'armée des Sables et celle de M. Charrette se tinrent dans leurs cantonnemens, et ne prirent aucune part à cette tentative, dont ils paraissaient très-mal augurer.

Le 24 mai 1793, l'armée vendéenne parut sous les murs de Fontenay: chaque soldat n'avait que quatre coups à tirer; six canons composaient tout le reste de l'artillerie; chaque pièce n'avait que trois gargousses, mais tous les soldats étaient pleins d'ardeur: ils voulaient périr ou reprendre *Marie-Jeanne*. Douze mille républicains, en y comprenant la division de Chalbos arrivée la veille de la Châtaigneraie; cinq généraux, sept représentans du peuple, trente-sept pièces de canon, mille cavaliers, la plupart gendarmes, tels étaient les moyens de défense de Fontenay : toutes ces forces recevaient l'ordre du général Chalbos.

M. de Lescure commandait l'aîle gauche; l'armée d'Anjou formait la droite, commandée par M. de Bonchamp; MM. Baudry et de Royrand étaient au centre, soutenus par six cents

cavaliers, commandés par MM. Dommaigné et de Larochejacquelin. A l'aile droite républicaine était le général d'Ayet, avec six bataillons et les chasseurs de la Gironde; à la gauche était Chalbos avec cinq bataillons, et les volontaires de Toulouse et de l'Héraut; le général Nouvion était au centre, soutenu par toute la la cavalerie. La bataille commença à une heure après midi. *Mes enfans*, s'écrient les généraux vendéens, *nous n'avons pas de poudre, allons en courant reprendre Marie-Jeanne.* L'artillerie républicaine, par plusieurs décharges réitérées, cause un moment d'hésitation dans l'armée vendéenne; au lieu d'avancer, les paysans se jettent à genoux pour offrir à Dieu le sacrifice de leurs vies. M. de Bonchamp avait dans son armée quelques Bretons de la division du Loroux; ils avaient de longs bâtons, armes terribles dans leurs mains, par l'adresse avec laquelle ils les maniaient : ces braves se précipitent sur les canons, renversent avec leurs bâtons les canonniers; et, soutenus par une charge vigoureuse de la cavalerie, ils viennent à bout de s'emparer de leurs pièces. D'un autre côté M. de Lescure s'expose au feu d'une batterie; à cent pas de distance il reçoit deux décharges sans être blessé; ses paysans se lèvent enfin, et

s'élancent sur l'ennemi avec tant de rapidité, que le feu cesse à l'instant, pour faire place à une mêlée : l'armée d'Anjou et le centre ont suivi le même mouvement, et se battent corps à corps avec l'ennemi. M. Chalbos veut profiter du désordre des Vendéens, et ordonne à la gendarmerie de les charger en flanc ; cinq gendarmes marchent seulement en avant, les autres prennent la fuite, et découvrent l'aile gauche républicaine, que MM. Dommaigné et Larochejacquelin attaquent avec impétuosité. M. Chalbos veut en vain rétablir le combat ; il est lui-même entraîné dans la déroute, qui devient générale (1).

Par la position de son aile, M. de Lescure se trouvant le premier aux portes de Fontenay, y entra sans hésiter : ses paysans craignirent quelque piége, et refusèrent de le suivre. MM. de Bonchamp et Forêt se hâtent de le joindre ; le premier est blessé au bras : les soldats de l'armée d'Anjou suivent leur général : ceux du Bocage finissent par les imiter : les bleus, désarmés, leur tendent les bras, et se rendent prisonniers.

Sur ces entrefaites le brave Forêt apprend

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n°. 3.

que l'on emmène *Marie-Jeanne* sur la route de Niort; il s'élance seul sur cette route, monté sur un cheval qu'il vient de prendre à un gendarme; on le prend pour un bleu : trente Vendéens arrivent au galop; *Marie-Jeanne est reprise*, et conduite en triomphe à Fontenay.

Cependant M. de Lescure a dirigé son cheval vers la prison; il veut, s'il en est temps encore, délivrer M. de la Marsonnière et les prisonniers vendéens; une faible escorte le suit : on ouvre la prison : le capitaine royaliste s'élance dans les bras de son libérateur; il faut que ce dernier embrasse l'un après l'autre tous les prisonniers. Condamnés la veille, ils étaient sur le point d'être exécutés; la bataille seule avait prévenu et retardé leur supplice (1).

(1) Dans une autre prison de la ville était renfermé seul le Vendéen Bibard, dont l'aventure mérite d'être consignée dans cette histoire.

A l'affaire du 16 mai, MM. de Lescure et de Larochejacquelin avaient placé dans un vallon quatre-vingts braves, avec ordre de garder leur poste jusqu'à la dernière extrémité; ce qu'ils avaient fait avec une constance et une fermeté au-dessus de tout éloge. Après la déroute, M. de Lescure leur envoya un cavalier avec ordre de suivre le mouvement rétrograde de l'armée.

Ces paysans, fiers de s'être jusqu'alors maintenus in-

Quarante pièces de canon, quatre mille prisonniers, sept mille fusils, vingt barils de

---

vincibles, ne veulent pas croire à la défaite de l'armée royale, et refusent d'abord d'obéir. Ils prennent enfin la résolution de sortir du poste qu'ils occupaient. A peine ont-ils fait cent pas, qu'ils aperçoivent un détachement républicain qui gardait les canons pris aux royalistes. Fondre à l'instant sur eux, les disperser, reprendre les canons, les charger à mitraille, fut pour eux l'ouvrage de douze minutes. Ils pouvaient effectuer leur retraite, mais ils ne voulurent pas abandonner leurs canons et surtout *Marie-Jeanne*, qu'ils embrassaient en versant des larmes de rage.

Bientôt cernés par trois régimens, au lieu de mettre bas les armes, ils font sur l'ennemi une décharge de leurs canons à bout portant, puis ils se lancent sur les bleus avec leurs baïonnettes. Un régiment de cavalerie les surprend dispersés, et les sabre l'un après l'autre. Tous restent étendus sur le champ de bataille.

On commanda le lendemain un détachement pour enlever les morts. Au moment où l'on allait jeter Bibard dans la fosse, on s'aperçut qu'il existait encore. On le fit porter à l'hôpital de Fontenay, non par un motif d'humanité puisqu'on avait égorgé les autres blessés sur le champ de bataille, mais pour obtenir des renseignemens sur les quatre-vingts braves, que les bleus croyaient être des émigrés déguisés.

Le 24 mai, Bibard était dans un galetas, couché sur une paillasse, et couvert de vingt-six blessures. Une sen-

poudre, quinze caissons, deux caisses pleines d'assignats, tels furent les fruits de la victoire de Fontenay, qui consterna la république, au point que la convention envoya ses grenadiers pour retarder la marche et les succès des vainqueurs.

Le lendemain on imprima à Fontenay la célèbre proclamation rédigée par M. Désessarts; les Vendéens annonçaient quel était le but de leurs exploits, et exhortaient les Français à s'unir à eux pour extirper l'anarchie, et replanter, sur leur sol rougi de tant de sang, les lis, qui avaient fait pendant tant de siècles leur ornement et leur gloire. Toute la France

---

tinelle armée veillait sur lui. La bataille se livre aux portes de Fontenay; la sentinelle met plusieurs fois sa baïonnette sur la poitrine du Vendéen, et lui déclare qu'il va la lui enfoncer dans le cœur, si la victoire se déclre pour les royalistes.

Bibard saisit le moment où cette sentinelle sans défiance regardait l'issue de la bataille; il prend son fusil, la couche en joue, se fait remettre des cartouches, la force à s'éloigner; et, posté au haut de l'escalier, il se maintient dans son poste contre tous les efforts du corps-de-garde, jusqu'à l'arrivée des royalistes qui le délivrent enfin d'une position si pénible. Bibard existe encore, mais ses blessures ne sont pas entièrement guéries.

fut sourde à cet appel; ceux même des Français qui se révoltèrent avaient un autre but et d'autres maximes; ils n'eurent jamais aucune correspondance avec la Vendée. On doit dire néanmoins que cette proclamation produisit quelques effets dans certains cantons de la Bretagne, du Maine et de la Normandie; mais les germes qu'elle y fit naître ne se déployèrent que long-temps après.

La consternation était devenue si générale que l'armée victorieuse pouvait, en usant de diligence, s'emparer de Niort et d'une partie de l'Aunis; mais, au lieu d'agir, elle perdit le temps à délibérer. On institua un conseil supérieur, présidé par le prétendu évêque d'Agra; M. de Larochefoucauld en fut nommé vice-président; M. Carrière, avocat de Fontenay, procureur du roi, et MM. Jagaut et Barré, secrétaires. Le siége de ce conseil fut établi à Châtillon.

On institua aussi des comités secondaires dans chaque bourg; on forma des magasins; on nomma un intendant général de l'armée : le choix du conseil tomba sur M. de Beauvolliers aîné, auquel on donna deux adjoints.

Après avoir réglé ces nouvelles institutions, dont on aurait pu s'occuper dans des temps

plus paisibles, on tint conseil pour savoir sur quel point on conduirait l'armée. Plusieurs voulaient qu'on la dirigeât sur les Sables; la majorité se décida pour l'attaque de Niort : on donna l'ordre; mais deux causes vinrent s'opposer à ce mouvement.

1°. La plupart des paysans avaient quitté l'armée pour retourner dans leurs foyers;

2°. On reçut un courrier de M. de Laugrenière, commandant de la division d'Argenton; il annonçait la prise de la Fougereuse, et la défaite d'un détachement vendéen. Voici quelles avaient été la cause et la suite de cet événement.

Après l'attaque de Fontenay, et même dès la nouvelle de la dernière prise de Chollet, la convention, comprenant qu'elle avait dans les Vendéens des ennemis plus redoutables qu'elle ne l'avait pensé d'abord, venait de prendre enfin les mesures les plus sérieuses et les plus efficaces pour éteindre ce terrible incendie. Elle avait fait tirer de chaque compagnie des bataillons de ligne de la république, deux hommes de la tête, deux du centre et deux de la queue. Toutes ces forces, réunies à Orléans, y avaient été organisées, et formaient un corps de quarante mille hommes que l'on avait envoyé dans la Vendée, à marches forcées : à cette in-

fanterie étaient joints un corps de grosse et de légère cavalerie de huit mille hommes, et un parc de quatre-vingts pièces d'artillerie, servies par deux régimens de canonniers. Toutes ces forces, réunies à celles qui occupaient déjà le territoire insurgé, avaient été jugées plus que suffisantes pour écraser les rebelles.

D'après la répartition que l'on avait faite de ces troupes dans divers cantonnemens, on avait envoyé à Thouars le général Salomon, avec cinq mille hommes, dont la légion de Rosenthal faisait partie. Les reconnaissances s'étendaient jusque près d'Argenton-le-Château que ce général semblait menacer, et où il envoyait souvent de nombreux détachemens.

M. de Laugrenière, pour mettre sa division à couvert, avait rassemblé à la Fougereuse un camp de quatre mille hommes. M. Salomon sut bientôt par ses espions la formation de ce camp; et, sachant que les insurgés ne pouvaient pas long-temps rester au même lieu, il leur donna le temps de se dissoudre.

Le 25 mai, M. de Laugrenière, abandonné de ses paysans, n'en avait plus avec lui que deux cents, dont vingt-cinq seulement étaient armés de fusils, lorsque le général se présenta à la Fougereuse, avec un détachement de dix-huit

cents hommes. Averti à temps, il sort du bourg, fait ranger sa troupe dans une vaste prairie et attend l'ennemi. Le général Salomon, après avoir massacré quelques femmes à la Fougereuse (1), se rend vers la prairie, sans savoir que les insurgés y sont postés. Ceux-ci, couchés dans l'herbe très-haute et très-épaisse, ne font aucun mouvement. Quand les bleus sont à la portée du pistolet, ils font sur eux presqu'à bout portant une décharge qui fait tomber plusieurs officiers et un colonel. Surpris de cette attaque imprévue, les bleus se retirent, une fusillade s'engage; un régiment de hussards cherche à cerner la prairie, M. de Laugrenière tue deux cavaliers qui le pressaient trop vivement, reçoit un coup de feu, dont la poudre lui brûle la joue, et fait sa retraite sans perdre un seul soldat.

A la suite de cette affaire, le général Salomon se porta en avant, ce qui sema l'alarme dans tout le Bocage. M. de Laugrenière fit partir de suite le courrier qui rejoignit l'armée à Fontenay. Les chefs n'hésitèrent pas un instant; on licencia l'armée, et un rassemblement fut indiqué à Châtillon pour le 2 juin.

---

(1) *Voyez* les Anecdotes.

En arrivant à Châtillon, les chefs apprirent que le général Salomon était rentré à Thouars; on leur dit en même temps qu'un corps de deux mille bleus, soutenus par une armée formidable, dont le quartier général était à Saumur, venait de s'emparer de Vihiers, et menaçait Chollet.

L'intrépide Stoflet avec soixante-dix cavaliers avait eu l'audace de les attaquer et le bonheur de les faire reculer; mais, craignant avec raison qu'ils ne revinssent bientôt à la charge, il avait écrit à Châtillon pour demander du secours. MM. de Lescure et de Larochejacquelin lui menèrent de suite un détachement de l'armée qui s'assemblait à Châtillon; ce corps était de quatre mille hommes. Les trois généraux vendéens réunis, non-seulement reprirent Vihiers, mais encore battirent deux fois les bleus, prirent leurs canons et les firent rentrer à Doué.

Cependant MM. de Fleuriot, Dommaigné, Scépeaux, Duhoux, amenèrent à Vihiers les divisions d'Elbée et de Bonchamp, qui n'étaient pas encore guéris de leurs blessures; M. de Donnissan y amena l'armée de Châtillon; M. Cathelineau celle de Saint-Florent. Stoflet avait rassemblé de son côté la division de Mau-

levrier, et M. de Laugrenière celle d'Argenton : toutes ces forces réunies montaient à quarante mille fantassins et douze cents cavaliers; on y comptait vingt-quatre pièces de canon, avec un nombre suffisant de caissons. Ces divers corps prirent alors le nom de *grande armée*, dénomination qui se conserva jusqu'à la fin de la guerre.

CHAPITRE XIV.

Combat de Doué. — Combat de Montreuil. — Prise de Saumur.

Le général Ligonnier était à Doué avec un corps de six mille hommes. Mal informé par ses espions, il crut n'avoir affaire qu'aux divisions de Chollet et de Maulevrier; et, au lieu de se replier sur Saumur, il osa braver la tempête.

Cependant l'armée vendéenne se poste sous les murs de Doué; le combat s'engage le 7 juin; écrasés dès le premier choc, les bleus prennent la fuite : on les poursuit jusqu'à Saumur. Outre les bataillons de la formation d'Orléans, cette ville venait de recevoir seize bataillons, formés à Paris des forts de la halle, des cochers de fiacres, et de jeunes jacobins, connus sous le nom de *héros à 500 francs*, parce qu'on leur avait donné en assignats une pareille somme pour les décider à partir. Ces troupes n'étaient guère redoutables; mais deux régimens de cuirassiers qu'elles avaient amenés avec elles, et rente pièces de canon,

avaient rendu formidable l'armée qui défendait Saumur.

Cette armée était commandée par le général Menou, assez bon officier, mais déjà suspect aux jacobins; il avait avec lui plusieurs généraux, tels que MM. Berruyer, Santerre, Coustard, Weissen, Chaillou, Joly, etc.

Quelques ingénieurs habiles avaient construit des redoutes sur la hauteur de Bournan, et en divers endroits; ces forts étaient hérissés de canons, et des troupes de ligne en formaient la garnison.

Saumur est défendu de l'est à l'ouest par la Loire, et du midi à l'ouest par la rivière du Thoué, qui n'est guéable en aucun endroit; un seul point est de facile accès au sud-est, sur la route de Saint-Just; mais on avait construit des redoutes et placé plusieurs batteries pour défendre cet endroit faible, qu'on ne pouvait au reste attaquer qu'après avoir passé le Thoué.

Les républicains avaient compté que l'attaque principale aurait eu lieu sur la grande route de Doué; mais les chefs vendéens, prévenus par leurs espions, se portèrent sur Montreuil-Bellay, et passèrent le Thoué sur le pont de cette ville.

M. Salomon était à Thouars avec cinq mille

hommes; il reçoit, le 9 juin, l'ordre de se rendre à Saumur; il part à cinq heures du soir, sans savoir que les Vendéens occupaient Montreuil : ceux-ci, avertis de son arrivée, se placent dans les villages voisins de la grande route : à neuf heures le combat s'engage : Salomon perd la tête, et veut rétrograder sur Thouars (1). M. Carbon, à la tête de la légion de Rosenthal, veut tenir ferme; bientôt, cernés de tous côtés, les bleus saisis de frayeur prennent la fuite : une terreur panique les emporte çà et là à plus de vingt lieues du champ de bataille.

L'armée d'Anjou, placée sur la gauche, les poursuivit sur la grande route. La division de Châtillon, trompée par l'obscurité, croit que

(1) La division de M. Salomon ne put se rallier qu'à Niort, à vingt lieues du champ de bataille. Ses troupes étaient si effrayées, qu'il fallut, à Thouars, leur porter à manger hors de la ville, tant elles craignaient les embûches! Ils ne tuèrent pas vingt hommes aux Vendéens, car le combat fut bientôt terminé. Cependant on lit dans le Rapport de Richard et Choudieu, page 26, que Salomon et sa troupe avaient fait un grand carnage des ennemis, *auxquels ils avaient tué dix-huit cents hommes*. Voilà comme on écrit l'histoire! Les Vendéens auraient pu dire à ces deux historiens :

« Tous ceux que vous tuez se portent assez bien..... »

les bleus reviennent à la charge ; elle fait de la droite deux décharges très-meurtrières : des aides de camp parcourent les lignes ; on se détrompe et l'on s'embrasse, aux cris de *vive le roi*. L'armée rentre dans Montreuil.

Dès la pointe du jour, le 10 juin, on envoya un détachement vers les prairies de Varin, pour reconnaître la contenance des républicains. *En avant, en avant!* s'écrie toute l'armée. Pour profiter de l'ardeur du soldat, les généraux se décident à attaquer de suite la ville de Saumur. MM. de Lescure et Dommaigné sont à la gauche, avec les divisions de Bressuire et de Chollet ; ils marchent droit au pont Fouchard. MM. de Marigny et Stoflet sont au centre avec la majeure partie de l'artillerie ; MM. de Larochejacquelin et Cathelineau, avec les divisions de Saint-Florent et de Châtillon, marchent par Varin, pour attaquer le faubourg de Nantilli. L'aile gauche fut la première qui joignit l'ennemi. Le premier choc fut terrible. Les Bretons se précipitent sur les canons, et s'en emparent ; les bleus reculent en désordre sur le pont Fouchard ; M. de Lescure s'y précipite l'épée à la main ; une balle l'atteint au bras. Les officiers se pressent autour de lui ; son sang coule, on l'arrête avec des mouchoirs.

L'ardeur des Vendéens commençait à se ralentir, lorsque tout à coup les cuirassiers font une charge vigoureuse et portent partout le désordre. M. de Lescure, entraîné par les fuyards, les dirige habilement sur le centre de l'armée.

M. de Marigny accourt aussitôt avec son artillerie et quinze cents fantassins. Les premières décharges du canon emportent des files entières de cuirassiers, qui s'éloignent sur la gauche, et poussent vivement tout ce qui se présente devant eux. M. Dommaigné arrive avec sa cavalerie, et fait faire sur les assaillans plusieurs décharges infructueuses. Les Vendéens n'avaient jamais vu de cuirassiers; ils s'étonnent de voir que leurs balles ne produisent aucun effet. Ils s'imaginent être ensorcelés, et reculent épouvantés. — *Arrêtez!* s'écria le brave Dommaigné, *et regardez-moi faire.* En même temps, il ajuste un cuirassier; la balle l'atteint au visage; il tombe aux pieds de son cheval. Les Vendéens applaudissent. — *A la figure, mes amis, à la figure, vous ne pouvez les blesser que là.* En prononçant ces mots, le valeureux Dommaigné tombe percé d'un coup de mitraille. A cette vue, ses gens se troublent; le brave Loiseau, de la paroisse de Trémen-

tine, les rassure et s'élance en avant; il est lui-même blessé et abattu.

Cependant M. de Marigny, poursuivant son premier succès, foudroyait de son artillerie le pont Fouchard, dont il était près de s'emparer. Les cuirassiers reçoivent l'ordre de revenir à la défense du pont qu'ils repassent. Un officier voit les Vendéens s'élancer sur leurs traces; pour obstruer le passage, il fait renverser deux caissons. Les vainqueurs se bornent alors à une vive fusillade, à laquelle les bleus répondent de l'autre extrémité du pont.

Pendant que l'aile gauche et le centre combattaient avec des succès mêlés de revers, la fortune souriait aux Vendéens à l'aile droite, et leur préparait un triomphe complet.

Le général Menou avait, comme je l'ai dit, employé ses meilleures troupes à la défense des redoutes qu'il avait construites en avant de la ville. Les insurgés avaient tourné ces redoutes, sans s'y arrêter un seul moment; de manière que les braves qu'elles renfermaient, séparés de leur corps d'armée, demeuraient inutiles spectateurs du combat. Pour défendre le faubourg de Nantilli, le même général avait placé une partie des bataillons de Paris et quelques gardes nationaux.

Il n'avait pu concevoir que les Vendéens songeraient à attaquer la ville, avant d'avoir forcé les postes avancés. Ses troupes étaient plus propres à discourir dans un club, qu'à se battre; elles montrèrent néanmoins d'abord une bonne contenance, et firent une première décharge avec assez de résolution; mais, quand elles virent M. Cathelineau, avec sa division, se précipiter sur elles au pas de course, elles s'ébranlèrent d'abord. Les plus braves se renfermèrent dans les maisons voisines, d'où ils tirèrent sur l'ennemi : le reste prit ouvertement la fuite.

M. de Larochejacquelin combattait non loin de M. Cathelineau. Du premier choc il enfonce les Parisiens qui lui sont opposés, et dont aucun ne songe à tenir ferme. Emporté par son courage, n'ayant avec lui qu'un seul officier, M. Delaville de Baugé, cet imprudent général entre au grand galop dans Saumur, au moment où les cuirassiers défendaient avec valeur le pont Fouchard (1).

(1) Cette entrée subite et imprévue de deux Vendéens dans une ville ennemie, dont une armée défendait les portes, a paru si surprenante aux républicains, qu'au lieu de rendre justice à ce beau fait d'armes, ils ont pré-

Il arrive sur la place de la Bilange ; le premier objet qui frappe ses yeux, ce sont huit cents républicains armés, qui à la vérité paraissaient ébranlés, mais qui ne prenaient pas encore la fuite.

A cette vue, le général, au lieu de reculer, prend son parti, et s'avance fièrement sur les bleus. — *Rendez-vous, ou vous êtes morts*. Saisis de frayeur à cette brusque apostrophe, les républicains mettent bas les armes. Sept minutes s'écoulent dans cette position; aucun Vendéen ne paraît; les yeux des républicains se dessillent; cinquante des plus éloignés se baissent pour ramasser leurs fusils; M. de Larochejacquelin saisit un des pistolets de son compagnon, court

---

féré dire que, dès la veille, ces Vendéens étaient cachés dans la ville.

Voici ce qu'on lit dans le rapport de Richard et Choudieu, page 30 : « Il paraît que les rebelles s'étaient pratiqué des intelligences dans Saumur : on a *la certitude* que plusieurs d'entre eux s'y étaient introduits avant l'attaque. »

On ne savait comment trouver des coupables. On accusa MM. François et Lebrun d'avoir encloué des canons et livré des chevaux; et, quoiqu'il fût certain que ces deux particuliers n'eussent jamais trahi leur parti, ils furent guillotinés pour sauver l'honneur des jacobins.

sur un de ces bleus et lui brûle la cervelle. Le calme renaît, mais bientôt il est troublé à l'autre extrémité de la place; une fusillade assez vive se fait entendre; le général ne reçoit aucune blessure, mais M. de Baugé est atteint d'une balle qui lui fait au dos une forte contusion. Il chancelle, son compagnon le soutient. Tous les fusils se ramassent par un mouvement spontané. C'en était fait des deux imprudens Vendéens, si M. Désessarts n'eût à l'instant paru avec quinze cavaliers, bientôt suivis de cent vingt autres. Aussitôt tout rentra dans le devoir; les fusils furent déposés à terre, et devinrent la proie de l'infanterie vendéenne, qui accourait en foule.

Cependant le bruit se répand au pont Fouchard que l'ennemi est entré dans la ville. Les cuirassiers se retirent dans leurs logemens et se déguisent en bourgeois; l'aile gauche vendéenne débarrasse le pont, et entre toute entière dans Saumur. Sur ces entrefaites, M. de Larochejacquelin était sur la grande route de la Flèche, avec cent trente cavaliers, à la poursuite des fuyards. Il n'avait pas fait une lieue, qu'il en avait déjà pris neuf cents. Lorsqu'il revint à Saumur, des bataillons entiers, sans chefs et sans drapeaux, qui se trouvaient sur

son chemin, déposèrent leurs armes à ses pieds. Tous ces prisonniers, au nombre de cinq mille, marchèrent devant lui (1). Comme il entrait dans la ville, M. de Fleuriot lui apprend que plusieurs postes républicains tiennent encore, et que la victoire est imparfaite. A cette nouvelle, il remet ses prisonniers (2) à un corps d'infanterie commandé par M. de Laugrenière, et se rend au pont Fouchard, avec toute la cavalerie qu'il peut rassembler.

Après la prise de Saumur, les généraux vendéens avaient fait sommer les détachemens qui occupaient les redoutes avancées de se rendre à discrétion; mais ces troupes, les meilleures qu'eussent alors les républicains, avaient refusé d'entendre à aucune composition. MM. de

---

(1) *Voyez* les Anecdotes.

(2) Le représentant Bourbotte faillit être pris à cette bataille. M. Marceau, simple lieutenant de cavalerie, lui prêta son cheval qui le tira du danger.

Le représentant ne fut point ingrat, et avança ce jeune officier plein de mérite, au point qu'il commandait en chef, sept mois après, l'armée républicaine à la journée du Mans, dont le succès fut dû à ses talens militaires. Un cheval, prêté ainsi à un représentant, fut la cause de la ruine des royalistes.

Marigny et Stoflet les attaquèrent avec une partie de l'armée, et vingt pièces de canon; ces braves résistèrent à tous les assauts. M. de Larochejacquelin s'avance alors avec sa cavalerie, et s'engage en téméraire entre deux redoutes qui font sur lui un feu croisé. Un boulet de canon tue son cheval; il tombe; on le croit mort; mais on le voit bientôt se relever. Il veut monter à l'assaut; la nuit vient; les Vendéens se retirent hors de la portée du canon, prêts à recommencer le lendemain.

Dès la pointe du jour les Vendéens retournèrent au combat, mais les bleus avaient profité de la nuit pour enclouer leurs canons et faire leur retraite.

Quinze cents républicains commandés par le général Joly occupaient encore le château, d'où ils faisaient un feu continuel sur les postes vendéens. On en fit le siége; le général, sans espoir d'être secouru, fut réduit à capituler. La manière dont cette capitulation se fit, offre quelques singularités.

M. de Lescure s'était retiré après sa blessure chez le sieur Pipier, négociant, où le quartier général avait été établi. Il donna ordre à MM. Renou et de Beauvolliers d'aller sommer

le commandant du château de se rendre prisonnier avec sa garnison.

Ces deux officiers partent sur-le-champ. Ils rencontrent sur l'esplanade plusieurs groupes de bourgeois alarmés, et des femmes éplorées. Ces dernières, instruites de la sommation qu'on allait faire, entourent les deux Vendéens, et les pressent de tout entreprendre pour faire rendre la garnison, et terminer une guerre qui pouvait exposer la ville à une destruction totale.

Les deux officiers prennent chacun sur-le-champ, sous le bras, deux dames des mieux parées, et, précédés, de deux trompettes, se rendent au pont-levis du château. Un officier républicain paraît.

« — Au nom du Roi, dit M. Renou, nous vous sommons de nous livrer la place, ainsi que vos canons et munitions. — Est-ce une capitulation externe ou interne que vous prétendez faire? — Nous ne voulons point entrer dans le château tant que vous y serez. — Demain il fera jour. »

Les deux Vendéens se retiraient, quand une décharge de mousqueterie se dirigea sur eux. Une des dames eut son mantelet percé d'une balle ; les autres ne furent pas même bles-

sées. L'armée royale indignée voulait mettre le feu à une partie de la ville; les généraux s'y opposèrent. Une nouvelle sommation fut faite le lendemain au commandant du château, qui se rendit prisonnier, ainsi que sa garnison. Tous les bleus furent tondus et renvoyés, après avoir prêté le serment de ne plus porter les armes contre le Roi; serment qui, deux jours après, devait être violé.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

Des Chapitres contenus dans le premier volume.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

